

Etude réalisée par Sylvain BESCH, Nénad DUBAJIC, Altay MANÇO et Monika SCHMIDT.



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
DE L'ACCUEIL ET
DE L'INTÉGRATION

Elle a été rendue possible grâce à l'appui moral et financier de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration /Ministère de la Famille et de l'Intégration. Réalisée dans le cadre du Plan d'action national pluriannuel d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Relecture et correction par Dominique VON LEIPZIG.

La mise en page et le graphisme ont été assurés par le studio graphique CDR Halle de Han.

L'opinion exprimée dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position officielle de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration /Ministère de la Famille et de l'Intégration.

La reproduction des données (graphiques, tableaux, graphes, histogrammes et cartes) de cette publication est permise à condition de mentionner les sources : © CEFIS





Table des matières

Préface	8
Introduction	11
1. Cadre général	13
2. Note méthodologique	14
2.1. Axe de la recherche	14
2.2. Modèle et méthodes d'analyse	15
2.2.1. L'analyse factorielle en composantes principales (AFCP)	15
2.2.2. L'analyse de régression (modèle linéaire simple)	17
2.2.3. La comparaison des moyennes (t de Student)	17
2.2.4. L'analyse de contingence (test du χ^2)	17
3. Descriptif des chapitres	18
3.1. Bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales	18
3.2. Profil sociologique des candidats et des élus	18
3.3. Les actions de sensibilisation	18
4. Liste des abréviations	19
Partie 1 : bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales aux élections communales du 9 octobre 2011	21
1. Résultats généraux	23
2. Les inscriptions selon la nationalité	26
2.1. Les ressortissants communautaires	28
2.2. Les ressortissants non-communautaires	31
3. Les inscriptions selon l'âge	34
4. Les inscriptions selon le genre et le type de ménage	35
4.1. Détail selon le genre	35
4.2. Détail selon le type de ménage	36
5. Les inscriptions selon les communes	36
5.1. Détail selon la durée de résidence dans la commune	36
5.2. Détail des inscriptions selon les communes	37
5.3. Les inscriptions par commune selon les facteurs sociologiques	42
5.4. Les inscriptions par commune selon les facteurs économiques	44
5.5. Les inscriptions par commune selon les facteurs politiques	47
6. À retenir	65

Partie 2 : profil des candidats et des élus étrangers aux élections communales du 9 octobre 2011 67

1.	Présentation générale	69
1.1.	Les candidats	69
1.2.	Les élus	71
2.	Profil des candidats et des élus selon la nationalité	71
2.1.	Aperçu général	71
2.2.	Les candidats étrangers selon la nationalité	72
2.3.	Répartition des candidats étrangers selon les partis politiques	73
2.4.	Répartition des candidats étrangers selon le genre	74
2.5.	Répartition des candidats étrangers selon l'âge	75
2.6.	Répartition des candidats étrangers selon la profession	76
2.7.	Répartition des candidats étrangers selon le mode de scrutin	77
2.8.	Répartition des candidats étrangers selon les communes	79
2.9.	Les élus étrangers	81
3.	Les candidats et les élus selon le genre	83
3.1.	En guise d'introduction	83
3.2.	Répartition des candidats selon le genre et la profession	84
3.3.	Répartition des candidats selon le genre et l'âge	84
3.4.	Répartition des candidats selon le genre et les partis politiques	85
3.5.	Répartition des candidats selon le genre et le mode de scrutin	86
3.6.	Caractéristiques des élu(e)s	87
4.	Les candidats et les élus selon l'âge	89
4.1.	Caractéristiques des candidats selon l'âge	89
4.2.	L'âge des candidats selon les partis politiques	90
4.3.	L'âge des élus	91
5.	Les candidats et les élus selon les catégories socioprofessionnelles	92
5.1.	Caractéristiques des candidats	92
5.2.	Caractéristiques des élus	95
6.	Les candidats et les élus selon les partis politiques	96
6.1.	Présentation générale	96
6.2.	Taux de non-renouvellement	97
6.3.	Détails selon les partis politiques	100
7.	À retenir	105


Partie 3 : les pratiques de sensibilisation et les actions favorisant l'inscription électorale 107

1.	Introduction	109
2.	Aperçu global sur les actions des communes	110
3.	Évaluation de l'impact des initiatives	115
3.1.	Évaluation globale des initiatives communales	115
3.2.	Évaluation des actions en particulier	116
3.3.	Prise en compte de la diversité de la population	116
4.	Typologie des communes	118



5.	Coup de projecteur sur certaines communes	123
5.1.	Reisdorf	124
5.2.	Wiltz	124
5.3.	Hobscheid	125
5.4.	Vianden	126
5.5.	Diekirch	126
5.6.	Strassen	127
5.7.	Esch-sur-Alzette	128
5.8.	Dudelange	129
5.9.	Junglinster	130
5.10.	Luxembourg-ville	130
6.	Coup de projecteur sur certains groupes nationaux et certaines initiatives	132
6.1.	Un regard sur certains groupes nationaux	132
6.1.1.	La communauté portugaise - Amitié Portugal/Luxembourg (APL), Confédération de la Communauté Portugaise à Luxembourg (CCPL) et autres organisations lusophones	132
6.1.2.	Les Monténégrins et autres ressortissants de l'ancienne Yougoslavie : Coopération Luxembourg Monténégro, Association Luxembourg/Monténégro	133
6.1.3.	La communauté péruvienne	134
6.1.4.	La communauté capverdienne	135
6.2.	Les partis politiques	135
6.2.1.	Le SPIC (Socialistes pour l'intégration et la citoyenneté)	137
6.2.2.	CSV international	138
6.2.3.	L'initiative Refresh democracy	138
7.	À retenir	139
8.	Quel est le rôle des actions de mobilisation ?	141
8.1.	Vers une rationalisation des actions !	141
8.2.	Et une professionnalisation !	142
Une conclusion sous forme de recommandations		145
Annexes		153
Bibliographie		167

préface



Je suis très heureuse de vous présenter cette nouvelle étude réalisée par le CEFIS.

Elle va au-delà des analyses précédemment effectuées à la suite des élections communales. Elle s'intéresse en grande partie aux bonnes pratiques à promouvoir et disséminer afin d'encourager les étrangers à participer à la vie politique luxembourgeoise locale. Il ne s'agit nullement d'une évaluation de la campagne mais plutôt d'une base de discussion pour promouvoir la participation politique.

Comme le stipule la loi « l'Intégration est une tâche que l'Etat, les communes et la société civile accomplissent en commun ». La participation politique constitue un des éléments clé de la politique que je mène actuellement en matière d'intégration, le document présente des exemples de bonnes pratiques aussi bien au niveau de l'Etat, que des communes et de la société civile à promouvoir et disséminer afin d'encourager les étrangers à participer à la vie politique luxembourgeoise locale. Il ressort clairement de cette étude que c'est grâce à eux - multiples acteurs sur le terrain - que la participation politique est accrue.

Comme il avait été stipulé lors de la campagne « je peux voter », il m'importe de souligner ici en guise d'introduction que l'enjeu de la participation politique est double : créer un débat public tant au niveau des étrangers eux-mêmes qu'au niveau de la société dans son ensemble.

Le défi a été lancé. Il s'agit d'un défi à long terme à travailler de façon constante et non pas à thématiser ponctuellement à chaque nouvelle échéance électorale. Les outils de sensibilisation et d'information que nous développons sont des outils à usage quotidien. Il me tient à cœur qu'ils soient utilisés et réutilisés afin d'être accessibles par le plus grand nombre de personnes afin que ces personnes puissent être à leur tour des multiplicateurs.

Je tiens à remercier notre partenaire : le CEFIS qui a pris à cœur d'entreprendre une étude d'une telle ampleur. Je voudrais également remercier tous les partenaires qui ont collaboré dans le cadre de cette étude en répondant aux différentes questions et questionnaires.

Marie-Josée JACOBS
Ministre de la Famille et de l'Intégration



partie introductive

1. cadre général

Les élections communales ont lieu tous les 6 ans au Luxembourg sur l'ensemble des communes que compte le pays.

Au cours du temps, les conditions de participation électorale aux élections communales ont été progressivement assouplies. C'est aux élections communales de 1999 que les étrangers issus de l'Union européenne ont eu pour la première fois la possibilité d'élire les conseillers communaux : outre la condition d'âge, il fallait justifier 6 années de résidence au cours des 7 dernières années au moment de la demande d'inscription.

Aux élections communales de 2005, la durée de résidence pour l'électorat actif (être électeur) et passif (être candidats) a été réduite à 5 ans. Pour la première fois, les ressortissants non-communautaires ont eu la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales dans les mêmes conditions que les ressortissants communautaires¹, mais ils ne pouvaient pas être candidats.

Pour voter, les ressortissants étrangers qui désirent participer aux élections communales doivent effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales. Le délai d'inscription était fixé au 31 mars de l'année précédant les élections, soit 18 mois avant l'échéance électorale. Le 17 décembre 2008, une modification de loi a été adoptée par la Chambre des députés concernant le délai d'inscription pour les non-Luxembourgeois : celui-ci a été prolongé jusqu'au 13^e vendredi avant la tenue du scrutin, soit trois mois environ avant les élections. Cette modification, qui fut longtemps une revendication des groupes militant en faveur de l'intégration politique des étrangers, a l'avantage de mieux faire coïncider la campagne d'inscription des étrangers sur les listes électorales à la campagne électorale, qui se déroule principalement dans les semaines précédant les élections.

Enfin, une modification récente de la loi électorale a été adoptée le 27 janvier 2011² par la Chambre des députés, qui élargit l'électorat passif aux ressortissants non-communautaires et permet l'accès aux mandats communaux à tous les étrangers, y compris aux postes de bourgmestre ou d'échevin. Ainsi, sous condition de résidence, tous les étrangers, communautaires et non-communautaires (désignés ci-après ressortissants U.E. et ressortissants non-U.E.) ont le droit de vote actif et passif aux élections communales. Le Luxembourg peut s'enorgueillir d'être ainsi l'un des premiers pays de l'Union européenne à permettre à tous ses résidents de prendre part aux élections locales, comme électeurs et comme candidats.

Il convient encore de rappeler que la langue usuelle parlée au conseil communal reste le luxembourgeois même si les conseillers peuvent également s'exprimer en français ou en allemand. Toutefois ils ne peuvent pas officiellement demander une traduction de la langue parlée ou des documents écrits³.

L'étude a pu se réaliser grâce à l'appui logistique de nos partenaires, ainsi qu'au soutien financier et moral de l'OLAI – Ministère de la Famille et de l'Intégration – et de l'appui du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région.

1 Loi électorale du 18 février 2003. Mémorial A n°30 du 21 février 2003.

2 Loi du 13 février 2011 portant modification 1. La loi communale modifiée du 13 décembre 1988 2. La loi électorale modifiée du 18 février 2003. Mémorial A n°29 du 16 février 2011.

3 Réponse de Monsieur Jean-Claude Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région à la question parlementaire n°1116 du 15 avril 2010 de Monsieur le Député Marc Spautz.

2. Note méthodologique

2.1. Axe de la recherche

Le CEFIS réalise depuis les élections communales et européennes de 1999 un bilan des inscriptions des personnes de nationalité étrangère sur les listes électorales. Nous avons ainsi procédé à une analyse des inscriptions aux élections européennes de 1999, de 2004 et de 2009, et des inscriptions aux élections communales de 1999, de 2005 et de 2011. L'autre versant de nos études porte sur les candidats aux élections communales : nous avons réalisé une première recherche sur les candidats étrangers en 1999, puis nous avons étendu notre enquête à l'ensemble des candidats en 2005, analyse que nous renouvelons dans cette publication.

Lorsque nous avons réalisé le bilan des inscriptions aux élections communales de 2005, une nouvelle loi avait été adoptée permettant pour la première fois aux ressortissants non-U.E. de s'inscrire sur les listes électorales. Nous avons alors souligné à quel point un bilan des inscriptions s'avérait nécessaire dans ce contexte luxembourgeois si particulier pour mesurer, en quelque sorte, cette forme d'intégration politique des ressortissants non-U.E. au Luxembourg. Aujourd'hui, après les élections communales de 2011, nous avons la possibilité d'effectuer une analyse diachronique des inscriptions en terme de participation électorale des ressortissants étrangers, sur une période de plus de 10 ans.

Pour la première fois, des collaborations structurelles ont pu être mises en place avec le SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique), la SDS (Software Development Services), la Ville de Luxembourg et les Administrations communales. Grâce à cette collaboration, nous avons analysé le bilan des inscriptions sur base de nouveaux facteurs tels que l'âge, le genre, la nationalité, la durée de résidence dans la commune d'inscription, l'appartenance à un ménage mixte et la date d'inscription sur les listes électorales. Nous prenions auparavant pour seuls facteurs la nationalité et les communes d'appartenance. Enfin, grâce à ces collaborations, nous avons recueilli les chiffres récents des administrations communales sur leur population, luxembourgeoise et étrangère, à la date du 14 juillet 2011.

L'objectif de cette contribution est de proposer des éléments d'explication du taux d'inscription des étrangers installés au Luxembourg sur les listes électorales, et d'effectuer une analyse des actions mises en place par les communes et autres structures publiques et privées, afin de mobiliser les étrangers dans le sens d'une plus ample participation au vote.

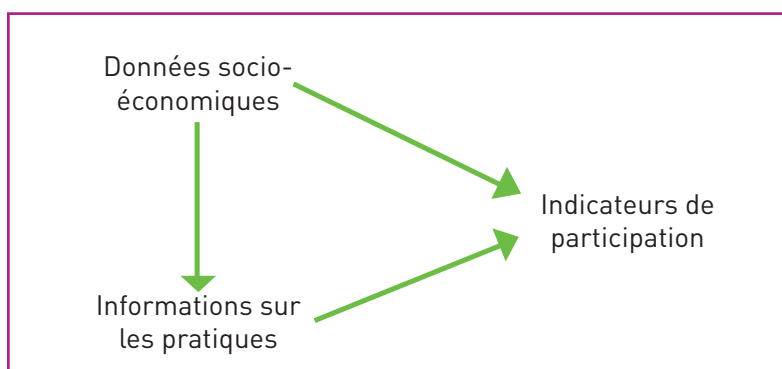
Pour répondre à cet objectif, le CEFIS a constitué une banque de données réunissant 160 informations pour chacune des communes du pays (selon les données et les années, les sources sont principalement le CEFIS ou le STATEC). Les informations réunies et analysées couvrent six domaines différents : les données géographiques, les données économiques, les données démographiques, les données sociologiques, les données politiques et les données sur les pratiques de mobilisation pour l'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs (voir en annexe I le détail de ces 6 domaines).

2.2. Modèle et méthodes d'analyse

La banque de données comprenant 160 informations sur les 106 communes⁴ a été soumise à plusieurs analyses statistiques. Le modèle d'analyse est représenté dans le schéma suivant : il s'agit, d'une part, d'identifier les corrélations entre les données socio-économiques et géographiques avec les indicateurs de participation politique des étrangers au Luxembourg, d'autre part, de mettre en lumière des liens possibles entre l'inscription sur les listes des élections communales et une série de pratiques de mobilisation recensées au niveau communal.

Plusieurs méthodes statistiques ont été employées⁵ :

- L'analyse factorielle en composantes principales
- L'analyse de régression simple
- La comparaison des moyennes (test t de Student)
- L'analyse de contingence (test du χ^2)



2.2.1. L'analyse factorielle en composantes principales (AFCP)⁶

L'AFCP répond essentiellement à deux fonctions : regrouper des variables et mettre en évidence les dimensions contenues dans les variables.

Analyser un tableau d'une dimension 106 X 160 nécessite une simplification. Il faut passer d'une multitude de variables – et donc d'informations diverses – à quelques-unes, essentielles pour répondre aux questions de la recherche. Il s'agit de réunir des variables selon certaines règles mathématiques et de regrouper ces mêmes variables observées (qui semblent mesurer « la même chose ») pour simplifier les données, puis d'extraire un score synthétique (sorte de moyenne pondérée des données regroupées). Cela est beaucoup plus efficient que de mener des analyses sur chaque item pris un à un. Le caractère « multivarié » de l'AFCP permet ainsi de représenter une multitude de variables corrélées par une seule synthèse.

Par ailleurs, cette synthèse qui a la forme d'un score normalisé (moyenne = 0 et écart type = 1) permet aussi de passer de données hétérogènes à une même unité, et de passer de données ordinales à une mesure métrique – dont le traitement est plus aisé et précis. La

4 Pour l'analyse factorielle, nous nous référons aux 106 communes telles qu'elles ont résulté des fusions. Pour les statistiques descriptives, nous présentons les chiffres par rapport aux 116 communes.

5 La description qui suit est sommaire et peu utile au spécialiste. Néanmoins, compte tenu de l'objectif du CEFIS d'informer le plus grand nombre de citoyens, responsables communaux et associatifs, il a semblé pertinent d'introduire brièvement les méthodes statistiques utilisées.

6 Pour plus d'informations : Cibois Philippe, *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, 1983.

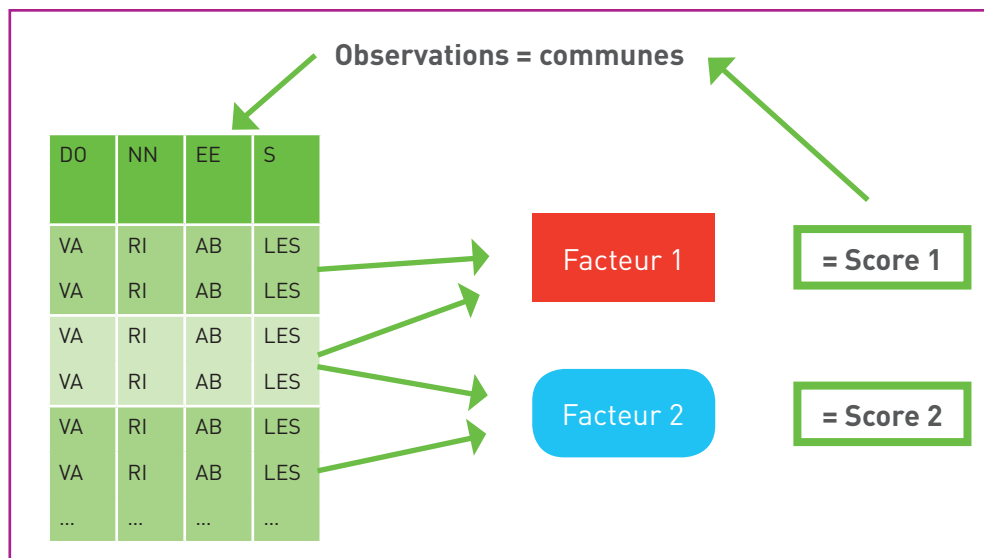
synthèse permet de se centrer sur l'information commune aux données considérées et de se passer du « bruit » (autres dimensions) contenu dans les variables qui ne sont pas utiles à l'analyse. Le gain en termes de lisibilité est important.

L'analyse met donc en évidence les dimensions saillantes organisant les relations entre des variables. Ainsi, la banque de données (ou une partie de celle-ci) révélera ses composantes principales, les axes ou les facteurs qui la traversent et l'organisent de manière hiérarchisée : certaines composantes étant principales, d'autres secondaires, etc.

Chacun des facteurs extraits est lui-même construit de manière hiérarchisée : certaines variables contribuant plus que d'autres à leur définition. La hiérarchisation des variables permet l'interprétation et la dénomination des facteurs de façon à passer du découpage mathématique à une compréhension approfondie des faits sociaux mesurés.

Enfin, le score factoriel attribue une valeur à chacun des sujets intégrés au calcul, à savoir, dans notre cas, les communes luxembourgeoises. Cela permet d'établir un « classement » : scores positifs pour les communes les plus performantes pour ce facteur-là, scores négatifs pour les autres, et les communes proches de zéro étant situées entre les deux, près de la moyenne de l'échantillon.

La présente analyse respecte les critères mathématiques généralement admis dans ce type de travaux. Les facteurs ont été extraits un par un, selon la méthode d'extraction Orthotran/Varimax sans rotation. Au moins quatre items saturent de façon satisfaisante chaque facteur, c'est-à-dire, en principe, avec un coefficient de corrélation supérieur à .50 ou inférieur à -.50. Toutes ces variables doivent covarier. Aussi, l'indice de cohérence interne α de Cronbach doit être supérieur à .70⁷. Cela veut dire que la synthèse extraite doit résumer, à elle seule, plus de 45 % de la variance totale (ou l'information représentée par les variables intégrées à l'analyse).



7 S'agissant de scores factoriels normalisés, construits un à un, l'indice de fidélité (cohérence interne) est calculé selon la formule suivante : $\alpha = 1 - (1 - \% \text{ de la variance expliquée})^2$.

2.2.2. L'analyse de régression (modèle linéaire simple)⁸

Cette méthode statistique repose sur l'étude des corrélations entre variables. Elle est souvent utilisée comme outil au service de la prédiction et de l'explication des phénomènes. Dans le cas le plus simple, nous étudions la relation linéaire entre une variable indépendante (ou prédicteur) et une variable dépendante (critère) afin de déterminer si la connaissance des résultats relatifs à la première permet de prédire, avec un degré de précision satisfaisant, les résultats que nous devrions observer à propos de la deuxième. Ces deux variables sont métriques. Dans notre cas, les variables indépendantes sont nombreuses (données sociologiques, politiques, etc. à propos des communes et les scores factoriels qui en sont extraits). La principale variable dépendante à expliquer est le taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales communales de 2011.

Ce type de prédictions est réalisé à l'aide d'une équation (dite équation de régression), dont les paramètres sont définis en fonction des caractéristiques statistiques (moyennes, écarts types et coefficient de corrélation) des deux variables considérées. Les liens observés sont considérés comme significatifs ou non selon un seuil de dépassement classiquement situé à 5 %.

Exemple : si le taux d'inscription des étrangers selon les communes (variable métrique) présente une forte corrélation avec le taux du chômage selon les communes (autre variable métrique), nous concluons à l'existence d'un lien probable entre ces deux réalités avec un risque d'être dans l'erreur de moins de 5%.

2.2.3. La comparaison des moyennes (t de Student)

Si l'analyse de régression permet de mesurer les liens entre variables métriques (taux, nombres, etc.), le test de Student, ou le test t, désigne un ensemble de tests d'hypothèses paramétriques, s'appliquant au croisement d'une valeur métrique (par exemple, le taux d'inscription sur les listes) et une valeur nominale (par exemple, l'existence ou non dans la commune d'une Commission consultative communale d'intégration).

Un test t peut être utilisé notamment pour éprouver statistiquement l'hypothèse d'égalité ou d'inégalité de deux moyennes : la moyenne du taux d'inscription des communes avec une Commission communale et la moyenne du taux d'inscription des communes sans Commission. Dans ce cas, si la statistique calculée suit une loi de Student, l'hypothèse sera réputée nulle et nous considérerons que les moyennes de taux d'inscription sont proches, l'existence d'une commission n'aura pas d'effet sur la participation des étrangers aux élections. En revanche, dans le cas inverse, la différence des moyennes sera réputée statistiquement significative (selon un seuil de dépassement de minimum 5 %). Nous admettrons alors la possibilité d'un lien entre l'existence de la commission et le taux d'inscription sur les listes.

2.2.4. L'analyse de contingence (test du χ^2)

Enfin, à la base test du χ^2 , il y a également la formulation d'une hypothèse appelée hypothèse nulle (ou hypothèse zéro), mais la statistique mesure cette fois la similitude ou la différence entre les distributions de variables nominales (comme le caractère frontalier

8 Parmi les nombreux ouvrages de statistiques existants, nous avons eu recours à un manuel décrivant les méthodes utilisées ici : Wolff Marion, Corroyer Denis, *L'analyse statistique des données en psychologie. Concepts et méthodes de base*, Paris, A. Colin, 2003.

d'une commune et l'existence d'une Commission communale d'intégration, par exemple). L'hypothèse zéro suppose que la distribution observée n'est pas différente de la distribution théorique, d'après la loi de probabilité que nous souhaitons tester, avec un certain risque a priori de se tromper (la valeur 5 % est souvent choisie par défaut).

Si la distance entre la distribution « normale » et celle observée en réalité est supérieure à un seuil critique, nous concluons que le résultat n'est pas dû seulement aux fluctuations d'échantillonnage ou au hasard et que l'hypothèse nulle doit donc être rejetée. La possibilité d'un lien est ainsi établie entre les deux réalités croisées.

Tous les croisements possibles entre les variables de la banque de données ont été testés. Seules les relations significatives sont détaillées dans cette étude.

3. Descriptif des chapitres

3.1. Bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales

L'objectif de cette première partie est d'analyser les inscriptions des citoyens étrangers sur les listes électorales à travers les caractéristiques des populations inscrites, afin de cerner les obstacles et les atouts de la participation électorale.

Nous présenterons les chiffres globaux des inscriptions en les comparant systématiquement avec les élections précédentes. Puis nous analyserons les résultats en les croisant avec les principales variables indépendantes : l'âge des personnes, le genre, la nationalité, le type de ménage. Enfin, nous présenterons les inscriptions des étrangers dans les communes du Luxembourg en les croisant avec les principales nationalités et d'autres variables.

3.2. Profil sociologique des candidats et des élus

Dans cette partie, nous nous efforcerons d'analyser le profil sociologique des candidats et des élus. Il s'agit de réaliser un portrait type du candidat et de l'élu en fonction de l'âge, du genre, de la profession, de la nationalité et des partis politiques. Les résultats ainsi obtenus seront comparés avec les données sur les candidats et les élus des élections communales précédentes.


3.3. Les actions de sensibilisation

Cette troisième partie concerne les actions entreprises par l'ensemble des partenaires (communes, associations, l'Etat, partis politiques, syndicats, etc.) qui ont mis en place des actions afin de sensibiliser, informer et inciter les ressortissants étrangers à s'inscrire sur les listes électorales. Elle a également pour objet l'analyse de la fréquence et de l'efficacité des diverses pratiques entreprises par et au sein des communes luxembourgeoises (et partenaires).

Enfin, nous précisons que notre objectif n'a pas été de procéder à une évaluation de la campagne officielle de sensibilisation à l'inscription électorale.

4. Liste des abréviations

ADR : Alternativ Demokratesch Reformpartei
APL : Amitié Portugal Luxembourg
ASTI : Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
CCCI : Commission Consultative Communale d'Intégration
CCPL : Confédération de la Communauté Portugaise au Luxembourg
CEFIS : Centre d'Etude et de Formation Interculturelles et Sociales
CLAE : Comité de Liaison des Associations d'Etrangers
CSV : Chrëschtlech Sozial Vollekspartei
DG : Déi Gréng
DL : Déi Lénk
DP : Demokratesch Partei
KPL : Kommunistesch Partei vu Lëtzebuerg
LSAP : Lëtzebuenger Sozialistesch Arbechter Partei
OCL : Organisation Capverdienne du Luxembourg
OLAI : Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration
STATEC : Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques



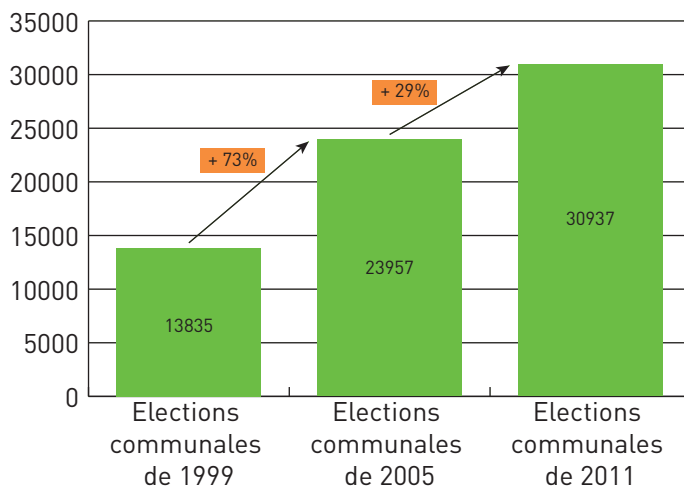
partie 1 :
bilan des inscriptions
des étrangers sur les listes
électorales aux élections
communales du 9 octobre 2011

*« Dans toute statistique, l'inexactitude du nombre est compensée
par la précision des décimales »
Alfred Sauvy, économiste, démographe et sociologue, 1898-1990*

1. résultats généraux

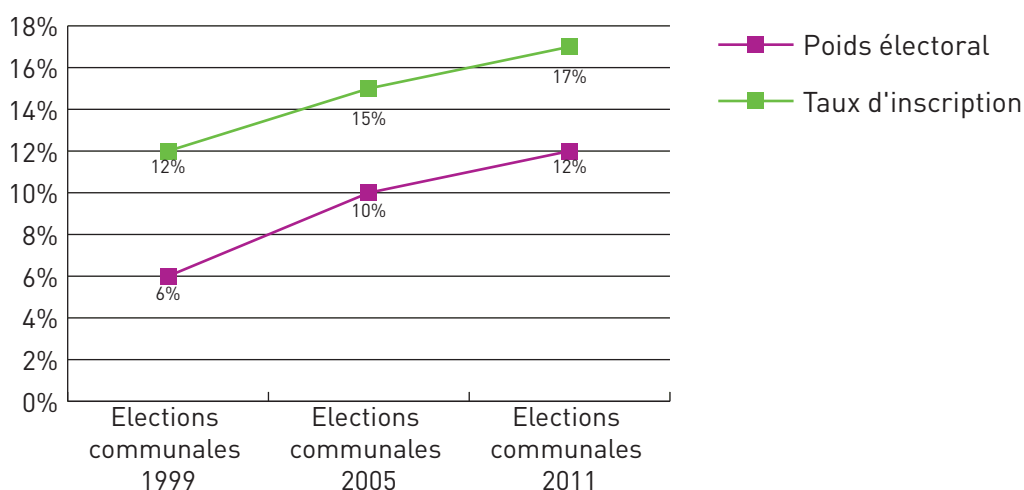
Au 14 juillet 2011, date de clôture des inscriptions sur les listes électorales, 30 937 personnes de nationalité étrangère étaient inscrites sur les listes électorales de leur commune, contre 23 957 en 2005 et 13 835 aux élections communales de 1999.

Graphique 1 : Évolution des inscriptions des étrangers sur les listes électorales



Le graphique 1 montre une progression constante des inscriptions depuis que les ressortissants étrangers, d'abord U.E. puis non-U.E., ont la possibilité de voter au Luxembourg : entre les élections communales de 1999 et 2005, nous avons enregistré une hausse de 73 %, puis une augmentation de 29 % entre les élections communales de 2005 et 2011.

Graphique 2 : Évolution du taux d'inscription et du poids électoral



Le taux d'inscription⁹ est passé de 12% à 17%. Le poids de l'électorat, qui compare l'électorat des ressortissants étrangers par rapport à l'électorat total, (étrangers et luxembourgeois) progresse également, passant de 6% en 1999 à 12% en 2011, ce qui signifie concrètement qu'en 1999, sur 100 électeurs, il y avait 6 électeurs étrangers et 94 électeurs luxembourgeois. En 2011, ce rapport est de 12 pour 88.

Cette progression aurait certainement été plus importante sans l'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise¹⁰ le 1^{er} janvier 2009 introduisant le principe de plurinationalité (ou double nationalité pour reprendre cette expression plus usitée) qui a permis à de nombreux électeurs étrangers de devenir Luxembourgeois, sans devoir renoncer à leur nationalité d'origine. En effet, si une inscription reste valable pour toutes les élections à venir et que la personne inscrite n'a plus à effectuer de démarches, elle peut être rayée des listes électorales pour ressortissants¹¹ U.E. ou non-U.E. sous certaines conditions : en cas de départ du Grand-Duché, de décès et d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise - auquel cas il y a transfert d'électeur sur la liste électorale des Luxembourgeois.

Avec l'adoption de la loi sur la nationalité luxembourgeoise, 9 566 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise au cours de l'année 2009 : 4 209 acquisitions selon le principe du double droit du sol¹², 1 335 acquisitions des enfants mineurs automatiquement naturalisés avec leurs parents et 4 022 acquisitions de la nationalité luxembourgeoise dans le cadre d'une procédure normale (contre 1 129 en 2008). Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, les demandes ne baissent pas, puisqu'au cours de l'année 2011, il y a eu 4 007 demandes d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, et pour les cinq premiers mois de l'année 2012 il y a déjà eu 2 246 demandes¹³. Les principaux bénéficiaires sont les ressortissants communautaires, notamment des Portugais de 2^{ème} ou de 3^{ème} générations et les ressortissants des pays frontaliers. Parmi les non-communautaires, il y a majoritairement des Cap-Verdiens et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie¹⁴. L'autre effet de la nouvelle loi sur la nationalité est naturellement l'augmentation du corps électoral des Luxembourgeois qui est passé de 222 442 en 2005 à 231 419 en 2011.

L'impact de la loi sur la naturalisation se vérifie aussi à travers le bilan intermédiaire des inscriptions sur les listes électorales que nous avons réalisé à la date du 9 octobre 2010. Dans ce bilan intermédiaire, nous avons comptabilisé 23 461 inscrits, soit une baisse toute relative de 496 inscriptions par rapport à 2005. Ce qui signifie que l'augmentation des inscriptions entre le 9 octobre 2010 et la date de clôture des inscriptions au 14 juillet 2011 dépasse la progression les 29% constatée entre 2005 et 2011 (voir graphique 1). Il s'agit d'une

9 Le taux d'inscription est le rapport entre le nombre d'étrangers de plus de 18 ans présents au Luxembourg et les étrangers inscrits sur les listes électorales. Ce taux ne prend pas en compte la condition de la durée de résidence de 5 ans dans le pays car cette donnée n'est pas disponible au niveau de l'Etat et des communes. En d'autres termes, le taux d'inscription est sous-évalué. C'est pour cette raison qu'il est plus juste de parler d'un taux d'inscription dit « approché ». Cependant, par commodité, et pour favoriser la lecture de cette étude, nous parlerons toujours du taux d'inscription sans préciser le qualificatif « approché ».

10 Loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise. Mémorial A n°158 du 27 octobre 2008.

11 Il y a dans chaque commune trois listes électorales : 1. une liste des citoyens luxembourgeois, électeurs aux élections législatives, européennes et communales ; 2. une liste des ressortissants étrangers, électeurs aux élections communales ; 3. une liste des ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne, électeurs aux élections européennes, articles 7 de la loi du 19 décembre 2008 portant modification de la loi électorale modifiée du 18 février 2003. Mémorial A-N°210 du 24 décembre 2008.

12 Possède la nationalité luxembourgeoise l'enfant qui est né au Luxembourg de parents non-luxembourgeois et dont au moins (père ou mère) est également né au Luxembourg.

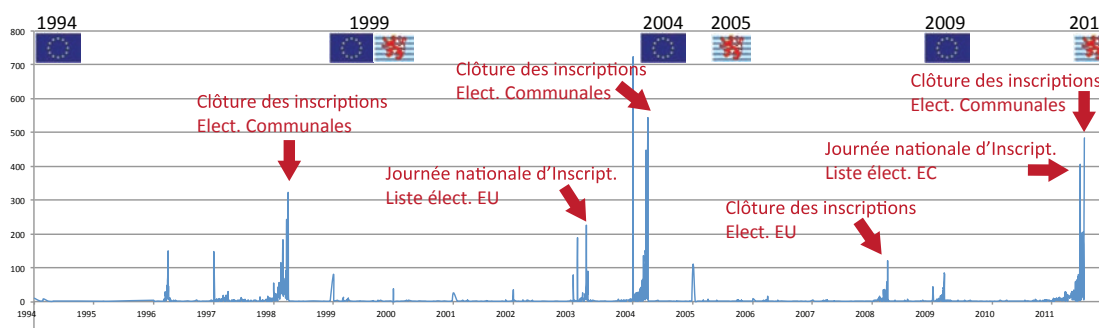
13 Rapport d'évaluation du Ministère de la Justice, *loi du 23 octobre sur la nationalité luxembourgeoise*, éd Ministère de la Justice, septembre 2012.

14 Paul Zahlen, Germaine Thill, *Regard sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise*, in Regard 14, juin 2012.

période très courte et tout laisse supposer que les inscriptions sur les listes seraient en fait concentrées sur les dernières semaines précédant la clôture des inscriptions. En effet, le graphique 3 ci-après, détaille les inscriptions des étrangers sur les listes électorales à partir des années 1990 jusqu'au 14 juillet 2011. Les pics observés correspondent à des inscriptions importantes, qui ne doivent rien au hasard mais coïncident à des moments clés, comme la Journée nationale d'inscription et les clôtures des inscriptions ; les individus effectuent les démarches les derniers jours qui précèdent la clôture des inscriptions sur les listes électorales, que ce soit pour les élections européennes ou communales. Le graphique révèle à l'inverse la quasi-absence d'inscriptions dans les phases creuses qui se situent entre les échéances électorales.

Observons à présent le graphique plus en détail : un premier pic apparaît le 30 mars 1998 avec 323 inscriptions et le 31 mars 1998 avec 301 inscriptions, date de clôture des inscriptions pour voter aux élections européennes et communales. Le 22 mars 2003, à l'occasion de la Journée nationale d'inscription aux élections européennes un nouveau pic commence le 1^{er} mars 2003 et s'arrête le 22 mars 2003. Le 31 mars 2004 constitue la date de clôture des inscriptions pour les élections communales d'octobre 2005 : le premier sommet important débute le 4 mars 2004 et atteint son maximum le 31 mars 2004 avec 544 inscriptions. Lors de la clôture des inscriptions pour les élections européennes, le 31 mars 2008, un pic apparaît, beaucoup moins important, ce qui confirme bien le moindre intérêt des électeurs envers ces élections. Enfin, en ce qui concerne les élections communales d'octobre 2011 nous remarquons dès le début de l'année 2011 un frémissement, puis deux sommets importants correspondant à deux moments clés : le 18 juin 2011, Journée nationale des inscriptions avec 552 inscriptions en une seule journée, puis les deux derniers jours clôturant les inscriptions avec 552 inscriptions le 13 juillet et 594 inscriptions le 14 juillet.

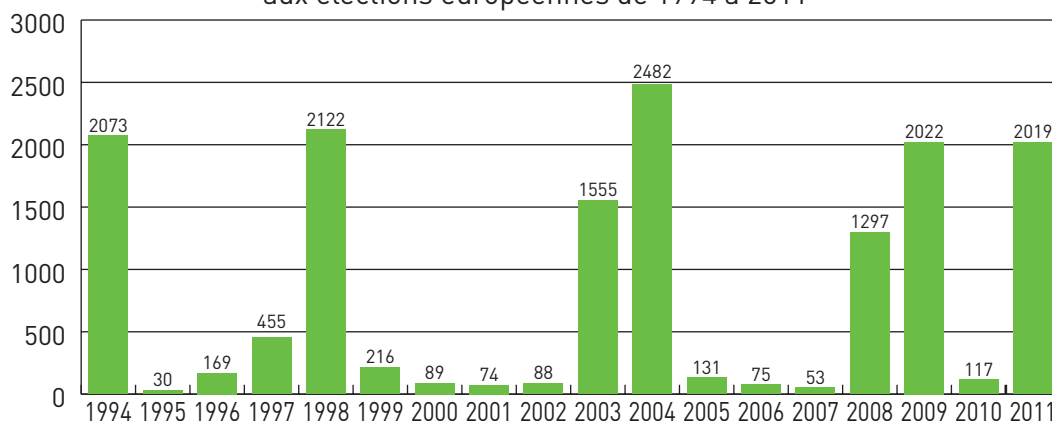
Graphique 3 : Inscription des étrangers sur les listes électorales du 1^{er} janvier 1994 au 14 juillet 2011



L'intérêt de ce graphique est qu'il permet d'interroger les politiques de sensibilisation mises en œuvre par les différents acteurs de la vie socio-politique : les associations qui mènent des actions de sensibilisation, l'État qui en finance une partie, les partis politiques, les syndicats. Il apparaît clairement que certaines actions menées afin d'inciter les personnes de nationalité étrangère à s'inscrire sur les listes électorales ont un impact globalement positif, comme la Journée nationale des inscriptions, mais l'analyse factorielle fait apparaître également le peu d'efficacité d'autres actions. Nous développerons cette analyse dans la troisième partie concernant l'impact des initiatives de sensibilisation dans les communes. Cependant, l'une des actions que l'on peut d'ores et déjà mettre en évidence est l'effet dynamique d'une élection sur les électeurs potentiels. Ainsi, la campagne mise en place pour inciter les ressortissants étrangers à s'inscrire sur les listes électorales aux élections communales de 2011 (du 1er janvier au 14 juillet) a permis dans le même temps d'augmenter le taux d'inscription aux élections européennes. En effet, nous

avons observé qu'un nombre important de ressortissants de l'U.E. a profité de l'inscription sur les listes aux élections communales pour s'inscrire également sur les listes électorales européennes (bien que les listes électorales ne soient pas les mêmes). Le graphique 4 montre qu'au cours de l'année 2011, 2 019 personnes se sont inscrites sur les listes pour les élections européennes, alors que nous avons enregistré des chiffres équivalents lors des campagnes d'inscription aux élections européennes de 2009, 2004, 1999 et 1994. De sorte qu'aujourd'hui le taux d'inscription pour les élections européennes est passé à 12 % au 14 juillet 2011 contre 11,5 % au 12 mars 2009, date limite pour les inscriptions aux élections européennes du 7 juin 2009¹⁵.

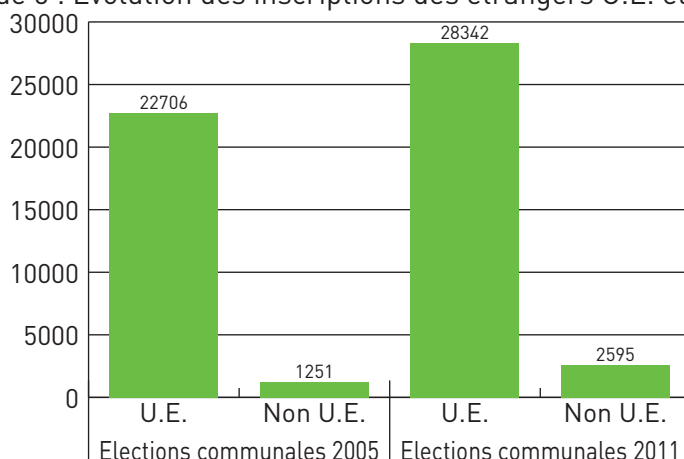
Graphique 4 : Inscription des étrangers sur les listes électorales aux élections européennes de 1994 à 2011



2. Les inscriptions selon la nationalité

L'octroi d'un droit à une « minorité » n'implique pas son application immédiate par la population visée, elle doit l'intégrer et s'identifier à ce droit nouveau. Croire que donner le droit de vote aux étrangers est suffisant, par sa seule vertu intrinsèque, pour que les personnes aillent s'inscrire sur les listes électorales est une illusion, et les accuser de passivité et d'inertie s'ils ne s'inscrivent pas l'est tout autant. Nous allons étudier dans cette partie les processus qui sont à l'œuvre et qui incitent, ou non, les étrangers à s'inscrire sur les listes électorales.

Graphique 5 : Évolution des inscriptions des étrangers U.E. et non-U.E.



15 Comme pour les élections communales, ce chiffre doit être également apprécié par rapport au fait que des citoyens européens auparavant inscrits sur les listes électorales européennes se trouvent, du fait de leur naturalisation, sur la liste des électeurs luxembourgeois.

En ce qui concerne les ressortissants non-U.E., qui votaient pour la première fois aux élections communales de 2005, nous avons enregistré un taux d'inscription relativement faible (6%) par rapport aux résidents de l'U.E. (17%). Nous avons alors souligné l'importance de cibler les non-U.E. dans le travail de sensibilisation afin d'augmenter leur participation électorale. Aux élections communales de 2011, le taux d'inscription des ressortissants non-U.E. est passé à 11% alors que celui des communautaires a augmenté légèrement avec 18%. Malgré cette hausse, tout de même significative, il existe encore une forte disparité entre les ressortissants U.E. et non-U.E.

Comment expliquer cette différence ?

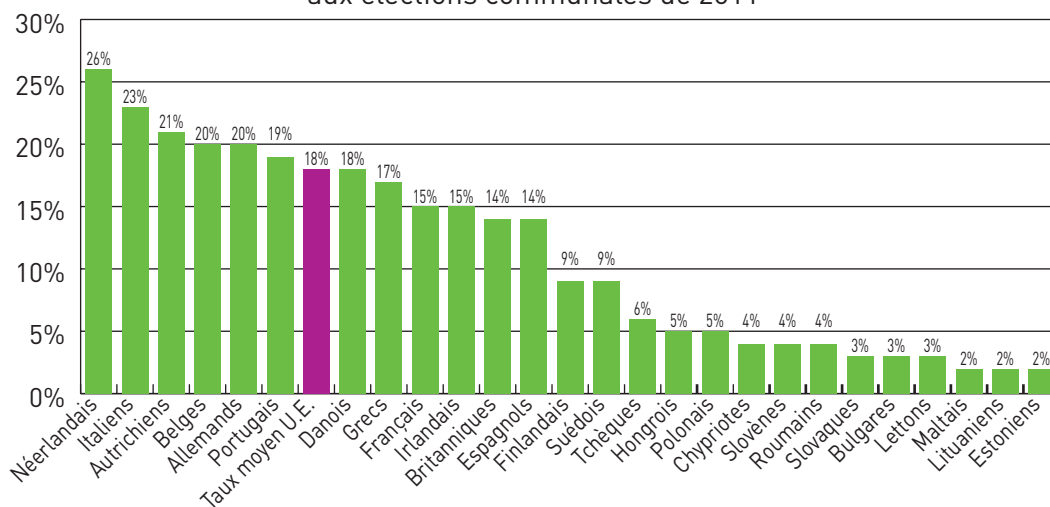
D'abord, les ressortissants non-U.E. votent depuis peu aux élections communales et, en dehors des Cap-Verdiens, leur présence au Luxembourg est souvent récente et moins homogène par rapport aux communautés portugaises ou italiennes. Parmi les ressortissants non-U.E. nous trouvons aussi bien le cadre bancaire américain, le fonctionnaire international canadien qui travaille à l'OTAN, l'immigré économique malien, le réfugié politique iranien. Bref, un groupe hétérogène, socialement et culturellement, avec des traditions politiques et migratoires aussi diverses que variées. Or la mobilisation « *revêt une signification politique, suppose que les agents concernés accèdent, plus ou moins difficilement, et très inégalement d'ailleurs, à une nouvelle représentation de leur situation, à une nouvelle grille d'interprétation de leur position sociale, de leurs problèmes, de leurs intérêts*¹⁶ » et c'est au prix d'une transformation de leurs quotidiens que des groupes non-communautaires, qui s'organisent au sein d'associations socio-culturelles ou religieuses, peuvent acquérir une conscience politique. Cette transformation passe par un processus de politisation, processus qui vaut pour tout un chacun, Luxembourgeois, ressortissants U.E. et non-U.E., jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, salariés, manutentionnaires, cadres supérieurs. Seulement ce processus de politisation¹⁷ est forcément long et inégal, il ne va de soi. Toutes ces difficultés s'accroissent quand il s'agit de voter dans un pays qui n'est pas le sien, en terre inconnue. Car enfin, et nous développerons plus en détail ce point, il faut prendre en considération les traditions politiques des pays d'origine : la démocratie n'étant pas universelle, les personnes qui n'ont jamais voté ne feront pas la démarche de s'inscrire sur les listes électorales spontanément. Le processus de politisation nécessite une connaissance des modalités du vote, des matériaux qui l'accompagnent (l'urne, isoloir, etc.) et une maîtrise du système politique luxembourgeois. Là où certaines personnes se retrouvent plus facilement parce qu'il y a des similitudes entre le système politique luxembourgeois et celui du pays d'origine, à l'inverse, des différences culturelles et politiques trop importantes nécessitent un travail d'adaptation face à un nouvel environnement. L'intégration n'est pas une simple question de bonne ou de mauvaise volonté, c'est un processus long et sinueux, auquel il faut encore ajouter la question linguistique : dans la mesure où le champ politique luxembourgeois est dominé par la langue luxembourgeoise, du moins à l'oral en ce qui concerne les réunions et les débats, ce qui complique considérablement l'intégration politique des personnes de nationalité étrangère.

16 Lagroye Jacques, *Sociologie politique*, 5e édition revue et mise à jour, Presse de sciences Po et Dalloz, Paris, 2006, p. 324.

17 Sur le processus de politisation voir Eugen Weber, *la fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, éditions Fayard, 1983. Daniel Gaxie, *le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, le Seuil, 1978.

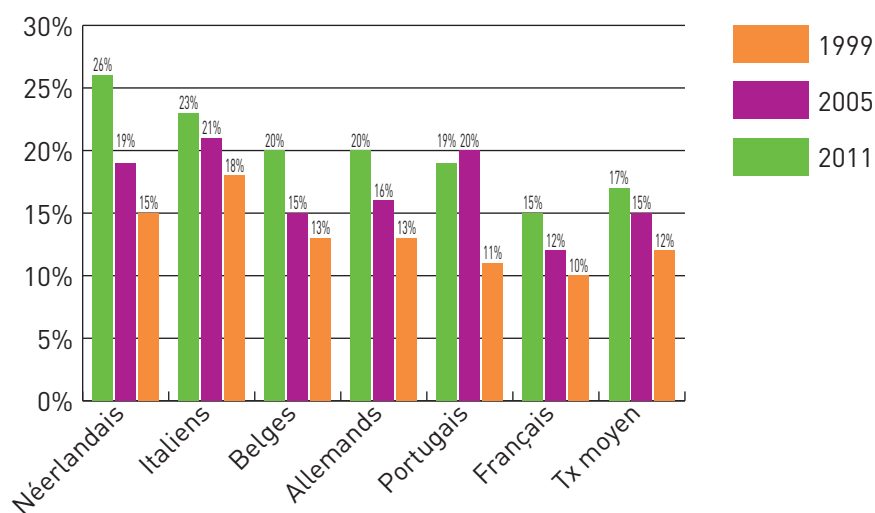
2.1. Les ressortissants communautaires

Graphique 6 : Taux d'inscription des ressortissants U.E. aux élections communales de 2011



Le taux moyen d'inscription des résidents communautaires des 26 pays est de 18 %, soit un point de plus par rapport au taux moyen des ressortissants communautaires aux élections communales de 2005, l'U.E. comptant alors 24 pays. Six pays enregistrent un taux d'inscription au-dessus de cette moyenne : les Pays-Bas, l'Italie, l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne et le Portugal. En dehors des Autrichiens, tous les ressortissants de ces pays sont au Luxembourg depuis bien longtemps et sont relativement bien « intégrés ». Les Français font figure d'exception puisqu'ils sont la seconde communauté la plus importante en nombre dans le pays après les Portugais, mais ont un taux d'inscription en dessous de la moyenne, tout comme en 2005 et 1999. Une lecture plus approfondie de ce tableau donne des informations intéressantes sur les traditions politiques des immigrés, propres à chaque communauté. Ainsi, le taux d'inscription important chez les Néerlandais peut s'expliquer, en partie, par une certaine proximité entre le système politique luxembourgeois et celui des Pays-Bas, cette homologie politique est également valable pour les ressortissants belges et allemands et plus généralement pour les pays d'Europe du Nord.

Graphique 7 : Taux d'inscription selon les principales nationalités au Luxembourg aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



Concernant les ressortissants italiens¹⁸, nous savons qu'il existe une tradition politique importante dans l'histoire migratoire de cette communauté ; les premières vagues d'immigration italienne qui remontent à la fin du 19^{ème} siècle étaient alors essentiellement économiques, puis elles se sont politisées au cours du 20^{ème} siècle. Sans faire ici une histoire de l'immigration Italienne, nous pouvons mentionner ces Italiens qui fuyaient les persécutions du régime fasciste de Mussolini. Ils avaient quitté leur pays et poursuivi leurs activités politiques en dehors de l'Italie. Cette tradition politique a longtemps perduré, moins forte aujourd'hui et plus diversifiée, mais elle persiste néanmoins. Nous le constatons à chaque bilan car le taux d'inscription des ressortissants italiens est toujours le plus élevé, passant de 18 % en 1999 à 23 % aujourd'hui.

Il a souvent été dit des immigrés économiques, dont les ressortissants portugais du Luxembourg, qu'ils étaient apolitiques et passifs¹⁹. Cette image de passivité qui « colle à la peau » des immigrés économiques trouve une explication, parmi d'autres certes, dans certains a-prioris selon lesquels les immigrés sont « *intéressés seulement par des objectifs économiques à court terme et non par la politique*²⁰ ». Ces affirmations avaient été entendues en 1999 lors des élections communales concernant les Portugais, communauté à faible taux d'inscription (11 % pour un taux moyen de 12%). Par la suite nous avons observé une très nette amélioration aux élections communales de 2005 où le taux d'inscription atteignait le même niveau que celui des Italiens. La baisse aux élections communales de 2011 s'explique notamment par les raisons invoquées plus haut, à savoir l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise depuis la dernière réforme sur la nationalité. La tradition migratoire au Luxembourg des Portugais est surtout économique, même si le pays a connu pendant plus de quarante ans le régime autoritaire d'António de Oliveira Salazar (de 1926 à 1974) avec la révolution des Œillets mettant fin à la dictature salazariste. Les exilés politiques du coup d'État militaire de 1926 s'étaient principalement orientés vers la France et l'Espagne, puis, dans ce pays où l'économie n'a pris son essor qu'après 1975, beaucoup de Portugais ont émigré pour fuir la misère et les guerres coloniales vers de fortes zones d'immigration : le Brésil, la France, l'Angleterre, etc. L'immigration vers le Grand-Duché a commencé dans les années 60 au moment où l'immigration italienne s'épuisait en raison de l'essor économique que connaissait le Frioul, les immigrés italiens préférant retourner dans leur pays. Le Luxembourg signait en 1970 un accord de main-d'œuvre avec le Portugal. L'immigration portugaise est devenue la plus importante de 1970 à 1975 notamment, et ne s'est jamais interrompue depuis (les Portugais représentent 14,1 % de la population totale du pays en 2012). Si l'immigration portugaise au Luxembourg a été économique et peu politique, et que ces immigrés n'avaient pas la réputation d'être des activistes politiques, cela ne veut pas dire pour autant qu'il existe un désintérêt de la chose politique. Bien au contraire, à partir du moment où le champ politique luxembourgeois s'est ouvert, les Portugais en ont profité pour adhérer aux partis politiques, pour participer aux commissions consultatives communales. C'est ce que montre une étude que le CEFIS avait réalisé en 2006, qui n'a pas été publiée²¹, sur la composition des commissions consultative communales (CC par la suite). L'objectif de cette étude était d'analyser la présence effec-

18 Sur l'histoire de l'immigration voir Trausch Gilbert, *L'immigration italienne au Luxembourg des origines (1890) à la grande crise. Lux*, in « Hémecht » n° 33, 1981. Pauly Michel (dir.), *Lëtzebuerg de Lëtzebuerg. Le Luxembourg face à l'immigration*. Luxembourg, éd. Binsfeld, 1984. Spizzo Daniel, *La nation luxembourgeoise. Genèse et structure d'une identité*. Paris, éd. CIEMI-L'Harmattan, 1995. Scuto Denis, *La nationalité luxembourgeoise*, éd de l'Université de Bruxelles, 2012.

19 Marco Martiniello, *Quelle participation politique ?* in Collectif, *la Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, De Boeck Université, collection Pol-His, Bruxelles, 1997, pp. 105-106.

20 Duygu Celik, Cahier n°18 – *Participation électorale des étrangers aux communales de 2006*, Cahier de Sciences politiques de l'ULg, p. 3.

21 Les résultats de cette étude ont été présentés le 21 avril 2007 à l'occasion de la Conférence Nationale pour Etrangers qui a lieu tous les trois ans au Luxembourg.

tive des étrangers dans les CC par rapport aux Luxembourgeois. De cette étude il ressort qu'il y a une faible présence des étrangers dans les CC, avec 9 % de membres étrangers (814 sur 9 449), mais la majorité sont des ressortissants portugais, plus précisément : 197 Portugais, 130 Belges, 113 Allemands, 94 Français et 63 Néerlandais. Il y a bien une présence réelle des Portugais dans les CC du Grand-Duché, ce qui va bien à l'encontre des préjugés et de leur soi-disant apolitisme, même si ces derniers restent sous-représentés par rapport à leur poids réel dans la population.

Pour terminer sur la participation politique des Portugais, il est important de souligner l'ensemble du travail d'information et de sensibilisation qui a été mis en place durant la période d'inscription aux élections communales de 2005 et de 2011 à travers une campagne ciblée, partiellement en langue portugaise, en utilisant les relais et lieux de rencontre des ressortissants portugais. Tout cela a contribué à augmenter le nombre d'inscrits sur les listes électorales. Il s'agit de poursuivre ce type de travail.

La communauté française du Luxembourg est caractérisée par un taux d'inscription systématiquement en dessous de la moyenne depuis les élections communales de 1999. Il est difficile de parler de trajectoire migratoire pour les Français du Luxembourg car leur présence doit beaucoup à la situation frontalière. Le faible taux d'inscription va à l'encontre du sondage réalisé par l'Université de Luxembourg à l'occasion des élections législatives et européennes en juin 2009 au Luxembourg²² qui disait que « *l'intérêt pour la politique parmi les ressortissants étrangers du Luxembourg est très élevé. 66,9 % d'entre eux l'affirmaient dans le sondage. Par nationalité, les Allemands, les Français et les autres étrangers (anglo-saxons, Scandinaves et le reste de l'Europe) avaient un intérêt quasi équivalent aux Luxembourgeois. En revanche, une majorité moindre de Portugais s'y consacraient effectivement (moins de 55,7 % en 2009)*²³ ». Qu'entendons-nous par intérêt pour la politique ? Y a-t-il un décalage entre le discours, dire que l'on s'intéresse à la politique, et la pratique, s'inscrire sur les listes ? Nous observons en effet un taux de participation plus important parmi les ressortissants portugais et moindre parmi les Français. Dans cette même étude de l'Université, les auteurs établissent une typologie²⁴ concernant le rapport à la politique des étrangers vivant dans un autre état de l'Union. Les auteurs distinguent cinq comportements par rapport à la vie politique de leur société d'accueil : a) de l'indifférence, b) du rejet/surestimation, c'est-à-dire une rupture par rapport à la politique en général ou une surestimation de son système politique national et d'accueil, c) en troisième lieu, ce que les auteurs nomment la réification communautaire, à savoir un repli identitaire et communautaire, d) puis en quatrième lieu, la multiple appartenance, les individus se retrouvant dans les deux systèmes politiques à la fois, rendu possible grâce aux nouvelles technologies, e) enfin le cinquième point, le processus d'eupéanisation, la naissance d'une nouvelle citoyenneté européenne depuis le traité de Maastricht. Ces cinq comportements politiques sont propres aux citoyens de l'Union européenne vivant dans un autre État membre, et concernent surtout les expatriés, qui ne sont pas des immigrés économiques, mais des employés, des cadres moyens et supérieurs, et moins des ouvriers et manœuvres ou employés de l'hôtellerie : « *plus de 55% des étrangers occupent en 2009 une position de cadre moyen et cadres supérieurs qu'ils ont un capital culturel et un niveau de revenu au-dessus de la médiane*²⁵ ». De plus, les ressortissants des pays frontaliers ont certai-

22 Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozinis Maria, Poirier Philippe. Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport élaboré pour la chambre des Députés. Luxembourg : Service Central des Imprimés de l'Etat, décembre 2010. Voir notamment chapitre 5 Analyse des valeurs et comportements politiques des étrangers d'après le sondage pré et post électoral, pp. 315-380.

23 Ibid. p. 346. La question était la suivante : « Dans quelle mesure diriez-vous que vous vous intéressez à la politique ? »

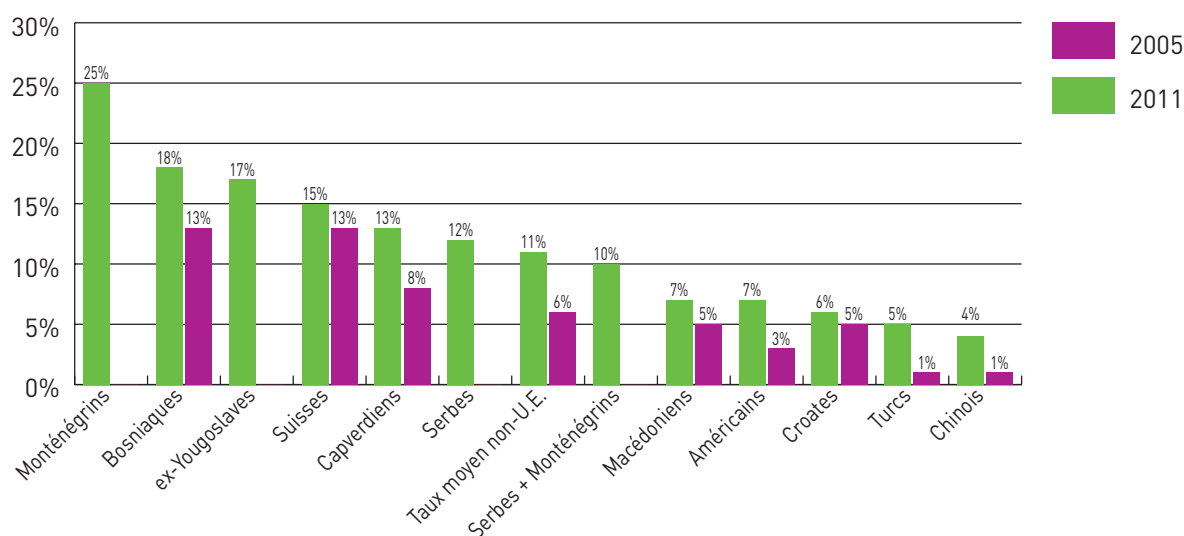
24 Ibid. p. 321-323

25 Ibid. p. 321

nement tendance à surestimer le système politique du pays d'origine (français, allemand, belge) en y apportant tout leur intérêt, au détriment de la politique luxembourgeoise et de son système politique : surestimation politique de son pays d'origine et sous-estimation de la politique luxembourgeoise sont certainement des facteurs explicatifs du faible taux d'inscription des ressortissants des pays voisins du Luxembourg. Pour les ressortissants français, il faut aussi prendre en considération leur forte immigration récente, qui fait que beaucoup de citoyens français ne remplissent pas la durée de séjour de 5 ans pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales.

2.2. Les ressortissants non-communautaires

Graphique 8 : Inscription des ressortissants non-U.E. aux élections communales de 2011 et 2005



Abordons à présent l'inscription des ressortissants non-U.E. sur les listes électorales. C'est la deuxième élection à laquelle ils peuvent participer et nous pouvons ainsi réaliser une comparaison diachronique. Aux élections communales de 2005, nous avons enregistré 1 251 inscriptions (soit un taux d'inscription de 6%), en majorité des personnes de l'ex-Yougoslavie et du Cap-Vert. Pour les élections communales de 2011, nous avons 2 595 inscrits (taux d'inscription de 11%), soit une progression de 107,4%. Certes, les inscriptions sur les listes ont plus que doublé, mais il faut reconnaître que le chiffre de départ était très bas. Parmi les taux d'inscription les plus élevés, nous retrouvons encore une fois en tête les pays de l'ex-Yougoslavie : Monténégro, Bosnie, Yougoslavie (avec deux sous-groupe, Serbes et Serbes + Monténégro) et Croatie. Notons encore la bonne progression des ressortissants du Cap-Vert, dont le taux d'inscription est passé de 8% en 2005 à 13% au 14 juillet 2011 (alors qu'ils étaient 5% lors de notre bilan intermédiaire en octobre 2010, ce qui va dans le sens de notre conclusion précédente sur les inscriptions qui s'effectuent au dernier moment).

Nous pouvons ici introduire une dimension sociologique concernant l'acte de vote et interroger le geste en lui-même perçu comme une évidence, un « allant de soi ». Seulement l'acte de vote est déjà « *un geste politique dont la signification sociale et les conditions d'existence sont l'objet de multiples tâtonnements, d'intenses débats, de nombreux conflits visant à la définition d'une représentation dominante, parce que légitime, de la*

*démocratie électorale*²⁶ », et d'ajouter encore que l'acte électoral revêt « une dimension symbolique et rituelle très prononcée²⁷ ». Les auteurs montrent qu'il existe une forme de déterminisme quant aux choix de s'inscrire ou non, encore que parler d'un choix préjuge une connaissance active de ses droits, ce qui, là encore, n'est pas évident. Un déterminisme social instaure une sorte de sélection entre, d'un côté, les catégories socialement aisées, cultivées, au fait de leurs droits, de l'autre, les catégories populaires et certainement moins à l'aise avec les autorités politiques et les démarches administratives, et dont certains membres n'ont jamais eu l'occasion de voter. Nous comprenons dès lors les difficultés que peuvent ressentir les individus qui se présentent à la mairie de la commune, devant un fonctionnaire qui parlera de premier abord en luxembourgeois, faisant ainsi ressentir une première forme d'exclusion de la non-appartenance communautaire à la nation. Le processus d'auto-exclusion qui consiste à dire « ce n'est pas pour moi » prend ici toute sa dimension.

L'inscription sur les listes électorales dépend aussi bien d'un déterminisme ethnique que social. Ethnique parce que chaque communauté étrangère du Luxembourg possède sa propre histoire, sa tradition, elle a ses propres réseaux (associatif, connaissances interpersonnelles) qui mettent en place un dynamisme et incitent les personnes à voter. Nous aurons l'occasion de revenir dans le chapitre concernant les actions de sensibilisation sur l'importance de ce que nous appelons les multiplicateurs. L'inscription sur les listes électorales comporte également une dimension sociale car derrière les différentes nationalités se cachent des catégories socio-professionnelles différentes : si les Américains ou les Néerlandais relèvent plutôt de catégories supérieures, tel n'est pas le cas des ressortissants portugais, capverdiens ou des ressortissants de l'ancienne Yougoslavie.

26 Yves Déloye, Olivier Ihl, *L'acte de vote*, Presses de Science Po, Paris 2008, p. 35.

27 Ibid. p. 37.

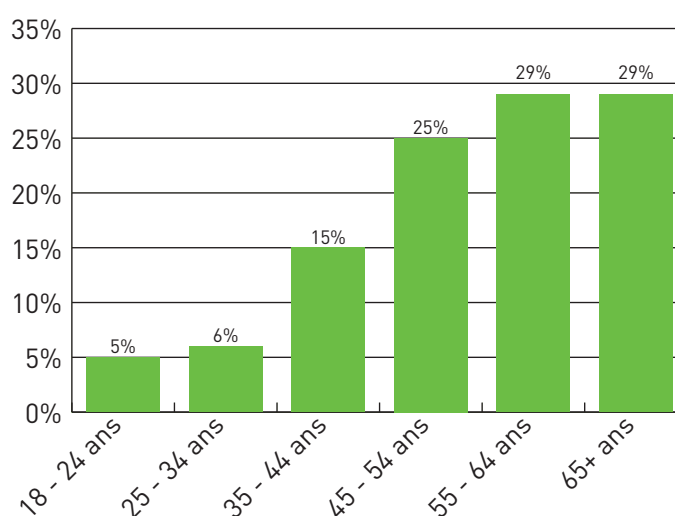
Tableau 1 : Inscriptions selon la nationalité aux élections communales de 2011

Nationalités	Inscriptions 1999	Inscriptions 2005	Inscription 2011	Étr ≥ 18 ans 2011	Tx d'inscrit 2011
Inscriptions des ressortissants U.E.					
Allemands	1 197	1 665	2 166	10 765	20%
Autrichiens	45	73	144	698	21%
Belges	1 510	2 205	2 960	14 509	20%
Danois	142	183	271	1 536	18%
Espagnols	260	333	425	3 126	14%
Finlandais	4	34	75	813	9%
Français	1 631	2 471	3 916	26 467	15%
Grecs	94	128	223	1 335	17%
Irlandais	51	93	158	1 088	15%
Italiens	3 131	3 579	3 822	16 373	23%
Néerlandais	534	676	884	3 388	26%
Portugais	4 896	10 622	12 211	65 408	19%
Britanniques	311	498	647	4 505	14%
Suédois	29	78	116	1 304	9%
Chypriotes		1	2	51	4%
Estoniens		1	7	367	2%
Hongrois		6	38	783	5%
Lettons		1	9	341	3%
Lituanais		0	9	415	2%
Maltais		1	5	208	2%
Polonais		39	111	2 401	5%
Tchèques		10	38	600	6%
Slovaques		1	17	489	3%
Slovènes		8	13	344	4%
Bulgares			19	658	3%
Roumains			56	1 513	4%
Total communaut.	13 835	22 706	28 342	159 485	18%
Inscriptions des ressortissants non-U.E.					
Bosniaques		243	297	1 608	18%
Brésiliens		22	61	1 039	6%
Capverdiens		115	251	1 888	13%
Chinois		15	48	1 339	4%
Croates		15	20	314	6%
Américains		49	78	1 098	7%
Macédoniens		16	25	340	7%
Marocains		20	50	478	10%
Russes		18	37	808	5%
Suisses		62	69	472	15%
Turcs		4	15	322	5%
Ex-Yougoslaves		380	343	2 029	17%
Monténégrins			413	1 650	25%
Serbes			102	819	12%
Autres		292	786	9 034	9%
Total non-communaut.		1 251	2 595	23 238	11%
GRAND TOTAL	13 835	23 957	30 937	182 723	17%

3. Les inscriptions selon l'âge

Pour la première fois, nous avons la possibilité d'effectuer une analyse des inscriptions des étrangers sur les listes électorales en fonction de l'âge. Nous avons déjà eu l'occasion d'observer l'effet de cette variable dans nos publications précédentes concernant le profil des candidats²⁸, et de constater à quel point l'âge peut être un facteur déterminant en politique. Comme le montre le graphique ci-dessous, nous voyons que les tranches d'âge allant de 18 à 34 ans sont largement sous-représentées, alors que la tranche d'âge des 35-45 ans se situe légèrement en dessous de la moyenne. Finalement, c'est à partir de 45 ans que le taux d'inscription augmente sensiblement pour atteindre un pic dans la tranche d'âge de 55 ans et plus.

Graphique 9 : Taux d'inscription selon les tranches d'âge aux élections communales de 2011



Il y a un lien entre l'âge défini comme un cycle de vie et la politique ; les jeunes gens de 18 à 25 ans sont encore scolarisés ou se situent au début de la vie active, la tranche d'âge suivante celle de la construction de la vie familiale et professionnelle. Cette période correspond à un « *moratoire électoral marquant un retrait et une distance du jeu politique*²⁹ ». Les tranches d'âge allant de 45 ans à 64 ans seraient donc celles de la maturité politique. Après 65 ans, nous ne pouvons tirer de conclusion, mais comme le note Anne Muxel « *la sortie de la scène politique est souvent plus tardive qu'on ne le croit. L'intérêt pour les affaires politiques baisse vers 75 ans, la participation électorale ne chute vraiment qu'après 80 ans*³⁰ ».

28 Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Le profil des candidats aux élections communales d'octobre 2005*, RED n°10, Luxembourg, Sesopi-CI, octobre 2006, pp. 26-29.

29 Anne Muxel (ss la direction de), *la politique au fil de l'âge*, Presse Science Po, Paris, 2011, p. 20

30 Ibid. p. 20.

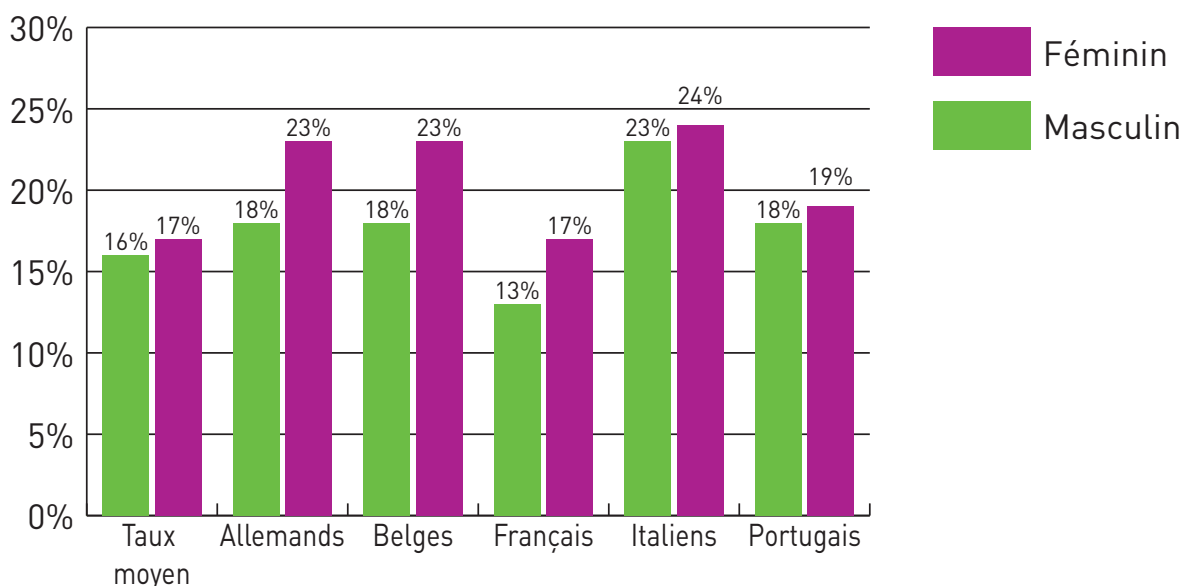
4. Les inscriptions selon le genre et le type de ménage

4.1. Détail selon le genre

Nous avons analysé les inscriptions des étrangers sur les listes électorales en fonction du genre des individus. Le graphique 10 montre que les femmes de nationalité étrangère s'inscrivent plus facilement sur les listes électorales que les hommes, puisque sur les cinq principales nationalités étrangères du pays, les femmes dépassent systématiquement le taux d'inscription des hommes.

Est-ce une surprise ? La question mérite d'être posée tant l'écart entre le vote actif (être électeur) et le vote passif (être candidat) est important. La représentation des femmes en tant que candidates et d'élues est toujours faible, quel que soit le type d'élection – législatives, européennes ou communales. D'une part, nous avons le vote actif pour lequel le taux d'inscription des femmes étrangères est équivalent, sinon supérieur, à celui des hommes, ce qui montre une volonté de participer à la vie politique du pays puisqu'elles effectuent les démarches nécessaires auprès de l'administration communale pour s'inscrire sur les listes électorales. D'autre part, le vote passif, avec une sous-représentation manifeste des femmes, comme candidates et élues, où la gence masculine domine très largement. Certes, il y a une différence entre le fait d'être électeur et celui d'être candidat, l'investissement n'est pas le même, mais est-ce suffisant comme explication ? Nous aurons l'occasion de revenir sur le rapport hommes-femmes en politique en prenant en considération tous les candidats, Luxembourgeois et étrangers.

Graphique 10 : Inscription selon le genre et les principales nationalités aux élections communales de 2011

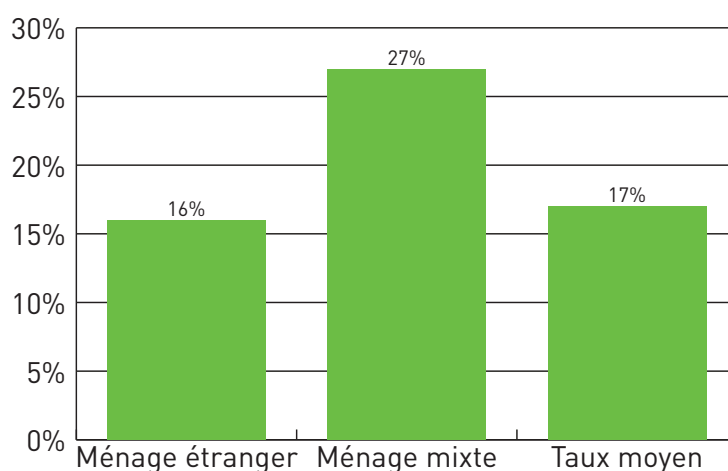


4.2. Détail selon le type de ménage

Pour la première fois aussi, nous avons voulu et pu vérifier si le type de ménage était un facteur déterminant quant à l'inscription sur les listes électorales. Nous entendons par type de ménage, d'une part, les ménages mixtes qui comportent au moins un adulte luxembourgeois et, d'autre part, les ménages étrangers composés de deux adultes étrangers. Il apparaît, dans le graphique 11, que le taux d'inscription des étrangers faisant partie d'un ménage mixte est plus élevé (27 %) que celui observé pour un ménage étranger (16%).

Le fait de vivre avec des Luxembourgeois favorise sans doute les contacts exogènes des individus en dehors de leur communauté nationale ou linguistique, favorisant la participation électorale et la participation politique tout court.

Graphique 11 : Inscription selon le type de ménage aux élections communales de 2011



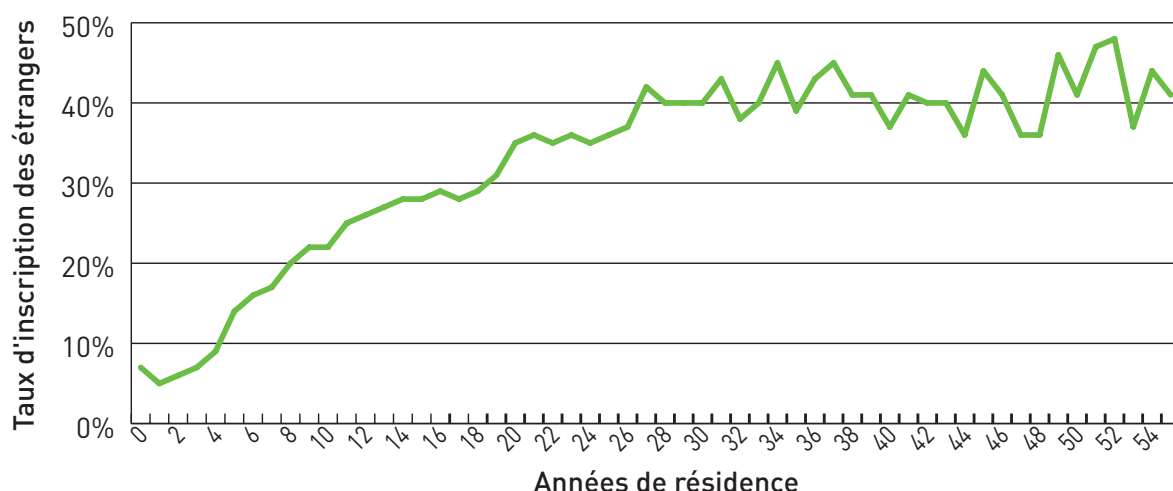
5. Les inscriptions selon les communes

5.1. Détail selon la durée de résidence dans la commune

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne disposons pas de données sur la durée de résidence de plus ou de moins de 5 ans des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg. Par contre, pour la première fois, le CEFIS a pu recueillir les données sur la durée de résidence des étrangers dans leur commune actuelle de résidence. Nous avons ainsi calculé le taux d'inscription des étrangers en fonction de celle-ci.

Plus la durée de résidence dans une commune est longue (plus de 10 ans), plus il est probable que les résidents s'inscrivent sur les listes électorales. Le taux d'inscription dépasse les 20% pour les étrangers résidant depuis plus de 10 ans dans leur commune, et ceux qui y vivent depuis plus de 20 ans ont un taux supérieur à 30%.

Graphique 12 : Inscription des étrangers selon la durée de résidence dans la commune aux élections communales de 2011



L'analyse de régression va dans ce sens et montre que la durée de résidence dans la commune influence positivement le taux d'inscription sur les listes d'électeurs des étrangers. Le taux d'étrangers présents sur le territoire de la commune depuis plus de 10 ans est fortement corrélé avec le taux d'inscription sur les listes électorales. Il est également à noter que cette observation est identique pour le taux de présence de 5 ans à 10 ans.

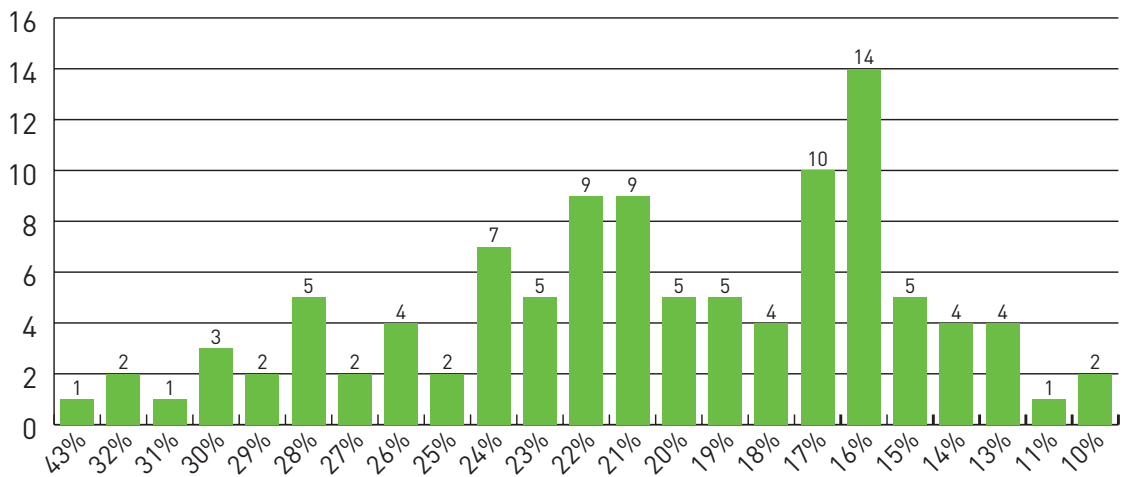
Tableau 2 : Coefficient de corrélation entre taux d'inscription et durée de résidence aux élections communales 2011

	Taux d'inscription (juillet 2011)
% plus que 10 ans	0,811
% 5 - 10 ans	0,785

5.2. Détail des inscriptions selon les communes

Le taux d'inscription sur les listes électorales varie de 10% à 43% selon les communes. Au mois d'octobre 2010, un comptage intermédiaire a montré que la moyenne des communes était de 12 %, le minimum étant de 5 % et le maximum de 28 %. Cela veut dire qu'entre octobre 2010 et juillet 2011, les communes ont inscrit en moyenne 4 % d'électeurs (min. 1 %, max. 27 %). En 2005, le taux d'inscription des étrangers de toute origine aux élections communales a été de 15 % des personnes susceptibles de participer au vote. La fourchette allant selon les communes de 9 à 58 %. Quant aux élections communales de 1999, auxquelles seuls les ressortissants de l'U.E. pouvaient participer, le taux de participation était de 12 % seulement, avec une fourchette allant de 1 à 69,5 %.

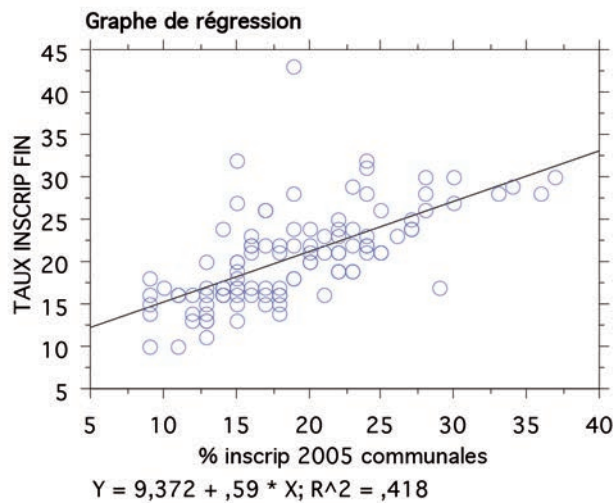
Graphique 13 : Variation du taux d'inscription selon le nombre de communes aux élections communales 2011



Note de lecture : 1 commune possède un taux d'inscription de 43%, 14 communes possèdent un taux d'inscription de 16%.

Si nous croisons les taux de participation par commune de 2005 et de 2011, nous constatons qu'ils sont fortement corrélés, montrant ainsi que le niveau de participation d'une commune à l'autre reste stable au fil des années : les communes à forte participation et celles à faible participation ne changent, en général, pas de place. Le coefficient de corrélation des taux d'inscription en 2005 et en 2011 est de 0,65³¹.

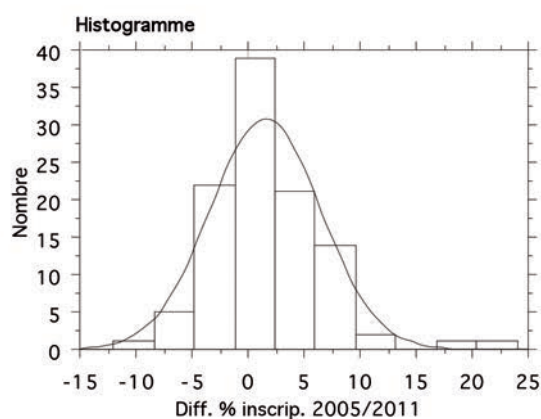
Grphe 1 : Taux d'inscription croisé aux élections communales de 2011 et 2005



Le graphe 1 montre que le taux d'inscription des étrangers en 2011 selon les communes (axe vertical) et celui observé en 2005 (axe horizontal) évoluent ensemble (covarient) : les communes à fort taux conservent en général cette qualité, l'inverse est également vrai.

31 Compte tenu de la taille de l'échantillon (106 communes), toutes les corrélations au-delà de .19 sont significatives pour $p < 0,05$.

Histogramme 1 : Différence entre le taux d'inscription aux élections communales de 2005 et 2011



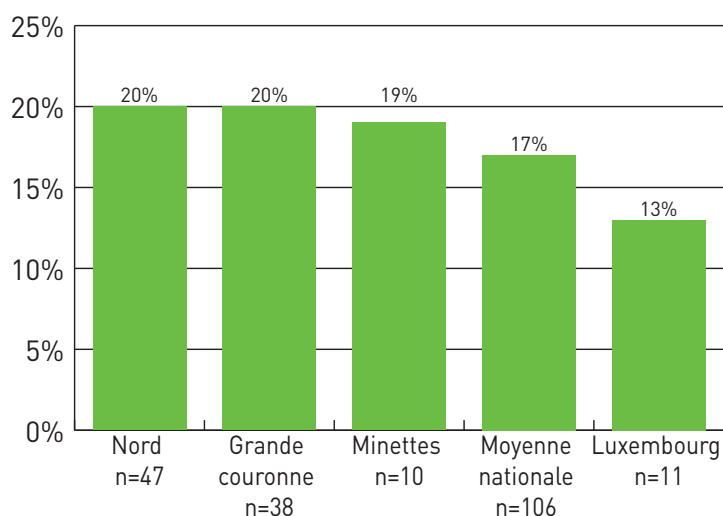
Les changements importants sont donc rares entre 2005 et 2011, 80 % des communes sont dans une fourchette de +/- 5 % par rapport à leur score précédent. La comparaison avec le taux d'inscription pour les élections de 1999 donne des résultats comparables, ainsi que la comparaison avec le taux d'inscription des étrangers U.E. pour le scrutin européen de 2004 (moyenne = 11 %).

Parmi les communes qui possèdent un taux d'inscription élevé, il y a d'abord des communes à scrutin majoritaire : Reisdorf, Rosport, Tandel, Vianden et Bech, puis deux communes moyennes à scrutin proportionnel, Mondorf-les-Bains et Steinsel. Nous retrouvons le même rapport pour les communes avec un taux d'inscription faible, à savoir 5 communes à scrutin majoritaire et deux communes à scrutin proportionnel, dont la Ville de Luxembourg. Mais de manière générale, comme nous l'avons déjà relevé en 1999 et en 2005, les petites communes connaissent en moyenne des taux d'inscription plus importants que les communes urbaines. Il n'y a rien d'étonnant à ce phénomène, relevé également dans un rapport de la Commission européenne³² : les taux de participation aux élections municipales observés dans les grandes villes d'Europe sont plus faibles que dans les villes de petites tailles, à tel point que le rapport parle d'une « *tendance à la désaffection des citoyens à l'égard de la politique (...) une corrélation négative entre la taille de la population et le taux de participation a été constatée pour les élections locales. Dans les villes de très petites tailles, les citoyens manifestent un intérêt plus grand pour la politique locale, car ils ont l'impression qu'ils peuvent davantage influencer la prise de décision* »³³. Pourquoi les étrangers qui vivent au Luxembourg échapperaient-ils à la règle ? Les citoyens non-nationaux s'inscrivent plus facilement dans les petites communes que dans les villes, car l'intérêt à l'égard de la politique est plus grand du fait d'une certaine proximité et d'un sentiment d'être utile à sa communauté (communauté villageoise), ce qui est certainement moins le cas dans les grandes villes. En outre, il faut souligner l'impact de la condition de résidence requise au Luxembourg (5 années) qui handicape les grandes villes dont le turn-over est plus important. C'est le cas notamment de la capitale, comme centre économique et administratif du pays, accueillant les primo-arrivants qui n'ont d'ailleurs pas accès au droit de vote.

32 Commission européenne, *Rapport de la Commission au Parlement Européen et au Conseil sur l'application de la directive 94/80/CE fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils n'ont pas la nationalité*, Bruxelles, mars 2012, pages 5-6.

33 Ibid. p. 6.

Graphique 14 : Taux d'inscription selon les régions du Luxembourg aux élections communales 2011



Ce n'est donc pas un hasard si le taux d'inscription ne se distribue pas de manière équitable sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. L'analyse montre que les régions du Nord et de la grande couronne (voir découpage des régions en annexe 1) sont à 20 %, (régions rurales qui comptent plus de petites communes) suivies des 10 municipalités de la région des Minettes avec un taux d'inscription de 19 %. En revanche, la ville de Luxembourg et les communes qui se trouvent à proximité sont très en dessous de cette moyenne.

Tableau 3 : Les communes ayant les taux d'inscription les plus importants et les moins importants aux élections communales de 2011

	Tx inscription	Poids électoral	Nbr total d'hab au 14/07/ 2011
Reisdorf	43%	21%	1133
Rosport	32%	9%	2122
Tandel	32%	9%	1794
Vianden	31%	21%	1814
Bech	30%	10%	1175
Mondorf-les-Bains	30%	19%	4666
Steinsel	30%	16%	4815
Taux moyen	17%	12%	
Goesdorf	13%	3%	1319
Bourscheid	13%	5%	1408
Eschweiler	13%	4%	883
Mersch	13%	8%	8107
Flaxweiler	11%	4%	1838
Luxembourg-Ville	10%	17%	95 074
Stadtbredimus	10%	5%	1613

Concernant justement les 4 principales villes du Grand-Duché le taux d'inscription est de 10% pour Luxembourg-ville, 19% pour Esch-sur-Alzette, 18% pour Differdange et 21% à Dudelange. Notons que le poids électoral est plus élevé, par rapport à la moyenne nationale, car la proportion d'étrangers concerne plus de la moitié de la population pour la Ville de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Differdange, et relativement faible pour Dudelange.

Tableau 4 : Vue synoptique des principales villes du Grand-Duché

Commune	Ville de Luxembourg	Esch-sur-Alzette	Differdange	Dudelange	Grand-Duché de Luxembourg
Inscrits 1999	2100	1044	504	596	13 835
Progression 99-2005	+ 101%	+ 104%	+ 119%	+ 86%	+ 101%
Inscrits 2005	4228	2131	1105	1110	23 957
Progression 05-2011	+ 30%	+ 12%	+ 43%	+ 5%	+ 29%
Inscrits 2011	5491	2391	1584	1167	30 937
% étranger (moyenne nationale 46%)	68%	54%	54%	38%	46%
Taux d'inscription 2011 (moyenne 17%)	10%	19%	18%	21%	17%
Poids de l'électorat 2011 (moyenne 12%)	17%	17%	16%	11%	12%

Le tableau 5 ci-après récapitule les progressions et les reculs les plus importants entre les élections communales de 2005 et de 2011. Les variations que nous observons dans un sens comme dans l'autre concernent principalement des communes à scrutin majoritaire. Nous retiendrons deux explications à cela. Il y a d'abord des raisons inhérentes aux traitements statistiques ; quand nous travaillons sur des petits nombres, une petite hausse en valeur absolue prend tout de suite de fortes proportions en pourcentage. Par exemple, la commune de Putscheid (993 habitants) comptait 11 inscrits aux élections communales de 2005 et 36 aux élections communales suivantes, soit une hausse de 227%. Il y a donc peu de pertinence mathématique dans ce cas-là de parler d'une hausse importante. Cependant l'intérêt de ce tableau et l'intérêt de parler d'augmentation n'est pas quantitatif, mais qualitatif, dans la mesure où l'augmentation ou la baisse des inscriptions s'explique par des facteurs démographiques (un solde migratoire positif ou négatif, des départs, etc.), mais aussi par la diffusion des informations, des actions de sensibilisation menées ou non par la commune, l'implication personnelle du bourgmestre, notamment dans les petites municipalités, qui peuvent fortement influencer et déterminer la participation politique des personnes de nationalité étrangère. Une partie de la présente étude est consacrée à l'impact des actions de sensibilisation au niveau communal dans les petites communes et dans les grandes villes.

Tableau 5 : Les communes ayant enregistré les plus fortes progressions et les plus forts reculs

Commune	Électeurs étrangers 2011	Électeurs étrangers 2005	Progression en % entre 2005 et 2011
Reisdorf	136	35	+ 289%
Putscheid	36	11	+ 227%
Saeul	33	11	+ 200%
Eschweiler	22	8	+ 175%
Wahl	20	8	+ 150%
Wiltz	413	182	+ 127%
Esch-sur-Sûre	27	12	+ 125%
Consthum	11	5	+ 120%
Weiler-la-Tour	105	49	+ 114%
Berdorf	83	39	+ 113%
Hobscheid	183	86	+ 113%
Boulaide	40	19	+ 111%

Commune	Électeurs étrangers 2011	Électeurs étrangers 2005	Recul en % entre 2005 et 2011
Beckerich	147	151	-3%
Flaxweiler	39	41	-5%
Useldange	54	57	-5%
Waldbillig	75	81	-7%
Wormeldange	123	133	-8%
Preizerdaul	71	78	-9%
Consdorf	64	71	-10%
Bech	77	88	-13%
Waldbredimus	52	63	-17%

5.3. Les inscriptions par commune selon les facteurs sociologiques

De nombreuses variables sociodémographiques permettent de tester les liens entre la participation aux élections communales et certaines caractéristiques générales de la population étrangère du pays. En effet, la banque de données constituée contient, par exemple, des informations sur la présence des personnes de différentes nationalités au sein de chaque commune.

Afin de synthétiser ces données et en extraire les informations les plus significatives, nous avons procédé à une analyse factorielle en composantes principales. Un premier axe factoriel classe les 106 communes sur un continuum allant de « forte population non-UE » à « faible population non-U.E. ». Ce facteur est saturé par 6 items métriques. Il figure dans le tableau 6 et explique 48,8 % de la variance totale (indice alpha = 0,7).

Tableau 6 : Structure du facteur « présence de population non-U.E. »

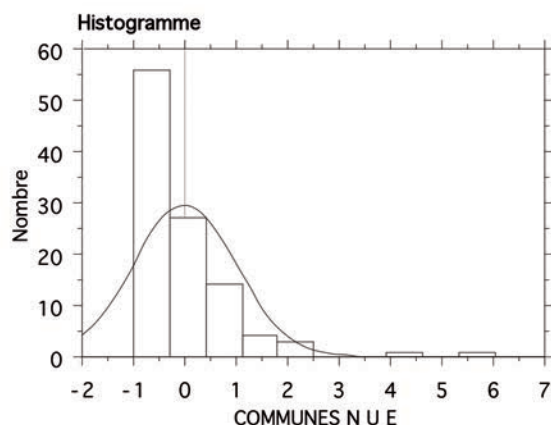
Nombre de variables	6
Nombre de cas	106
Degrés de liberté	20
Chi 2 de Bartlett	300,403
Valeur de p	< 0,0001
Magnitude	2,929
% de variance expliquée	0,488
Alpha de Crombach	0,7
Variables	Saturation du facteur
% Non-U.E. dans la population communale	0,952
% Serbes	0,829
% Kosovares	0,727
% Bosniaques	0,599
% Monténégrins	0,535
% Capverdiens	0,404

L'axe permet de distinguer les communes dont la population est notamment composée de personnes de nationalité serbe, kosovare, bosniaque, monténégrine et capverdienne, de communes qui n'ont pas ou très peu de résidents originaires de ces pays.

Cette opération classe les communes où sont représentés, ou non, les ressortissants non-U.E. La distribution est présentée dans l'histogramme 2 qui permet de noter que la distribution dessine un « i » : 55 communes sur les 106 n'ont que très peu d'habitants

ressortissants d'un pays hors U.E., elles sont dans la partie négative du graphique. Une vingtaine de communes ont, par contre, sensiblement plus d'ex-Yougoslaves et de Capverdiens, entre autres. Elles s'étalent dans la partie positive de l'axe.

Histogramme 2 : Distribution du score des facteurs « présence des non-U.E. »

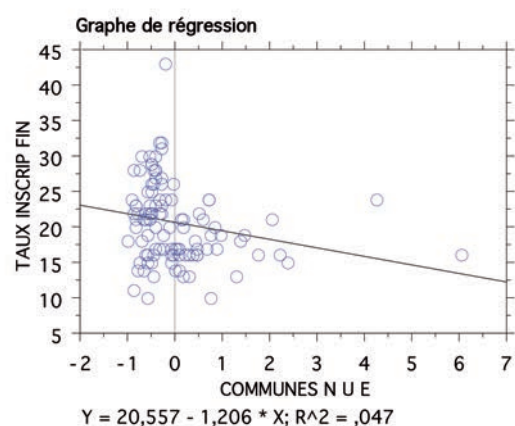


Les communes placées dans la partie « positive » de l'histogramme sont, d'une part, Kayl, Ettelbruck, Esch-sur-Alzette, Wiltz, Schifflange, Differdange, Rumelange, Biwer, Pétange, Berdorf, Tuntange et Bourscheid qui comptent plus de 3 % de ressortissants de l'ancienne Yougoslavie dans leur population, soit plus du double du taux de présence de cette population au Grand-Duché.

Il s'agit, d'autre part, de Diekirch, Schieren et Colmar-Berg qui comptent plus de 1 % de Capverdiens dans leur population, soit plus du double du taux de présence de cette population au Grand-Duché.

Enfin, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Schifflange et Wiltz se trouvent en même temps dans la première et dans la seconde de ces listes. La capitale compte également une population non-U.E. (principalement de l'ex-Yougoslavie et du Cap-Vert) importante en chiffres absolus.

Graphe 2 : Score présence de la population non-U.E. croisé avec le taux de participation



Le croisement de cette classification de la population étrangère en fonction de son origine avec le taux d'inscription sur les listes d'électeurs montre que les communes qui comptent le plus d'étrangers ex-Yougoslaves et Capverdiens sont aussi, dans la majorité des cas, celles qui comptabilisent les plus faibles taux d'inscription sur les listes d'électeurs. La corrélation est négative et significative ($r = -0,22$). Plus le taux de cette population non-U.E. augmente dans une commune, plus elle risque de voir son taux d'inscription rester modeste. Il faut rappeler que la population non-U.E. est essentiellement de souche ouvrière, et que le facteur explicatif n'est pas uniquement ethnique, mais aussi social.

Tableau 7 : Coefficient de corrélation du taux d'inscription avec diverses variables démographiques

Variables	Corrélation avec Taux d'inscription 2011	N = 106 p = 0,05
Solde migratoire de la commune en 2010	- 0,212	Contexte d'immigration récente
Nombre de naturalisations en 2009	- 0,218	Les naturalisés n'ont pas à s'inscrire sur les listes d'électeurs
Nombre de nationalités différentes	- 0,255	Contexte d'immigration sans origines dominantes

D'autres variables corrént avec le taux d'inscription 2011. Au-delà de la part des étrangers dans la population électorale qui a un fort effet sur le taux d'inscription sur les listes électorales³⁴, nous remarquons que le solde migratoire de la commune en 2010, le nombre de naturalisations en 2009 et le nombre de nationalités différentes, corrént négativement avec le taux d'inscription. Cela signifie que ces variables ont un effet négatif sur la participation politique des étrangers au Luxembourg.

En 2010, en moyenne, chaque commune luxembourgeoise a vu sa population augmenter, du fait de l'immigration, de 68 unités. En réalité, la fourchette va de - 47 à 2 598 personnes. Les nouveaux venus ne peuvent pas s'inscrire sur les listes d'électeurs avant 5 années de résidence continue sur le territoire national. Il est donc normal que cette variable soit inversement proportionnelle au taux d'inscription sur les listes électorales. Elle biaise les résultats des grandes villes, plus souvent réceptrices des nouvelles vagues d'immigration. Par ailleurs, les communes du pays ont en moyenne 2 % de leur population étrangère qui deviennent luxembourgeois par naturalisation par an, soit 36 personnes. La fourchette allant de 0 à 874 naturalisés. Il faut donc soustraire annuellement autant d'habitants de la case « étrangers ». Or, les nouveaux Luxembourgeois sont d'office inscrits sur l'ensemble des listes électorales et le vote devient obligatoire pour eux. Il est donc à prévoir que l'augmentation des naturalisations influence négativement les taux d'inscription sur les listes.

Enfin, les communes luxembourgeoises comptent en moyenne 49 nationalités différentes sur leur territoire (min. 17, max. 155). L'augmentation de ce nombre corréle négativement (- 0,26) avec le taux d'inscription sur les listes des élections communales. Nous pouvons en déduire que l'absence d'une ou plusieurs origines dominantes ou l'atomisation des nationalités étrangères dans une commune semble rendre plus difficile l'atteinte d'un score élevé d'inscription électorale parmi les étrangers. Dans la même mesure, cela semble avantager les petites communes rurales avec des populations relativement homogènes.

34 En 2011, le poids électoral des étrangers est de 12 % (écart type : 4,4), il a doublé par rapport à 1999. Si dans certaines communes ce poids peut-être très faible (3 %), il atteint les 41 % dans d'autres localités.

5.4. Les inscriptions par commune selon les facteurs économiques

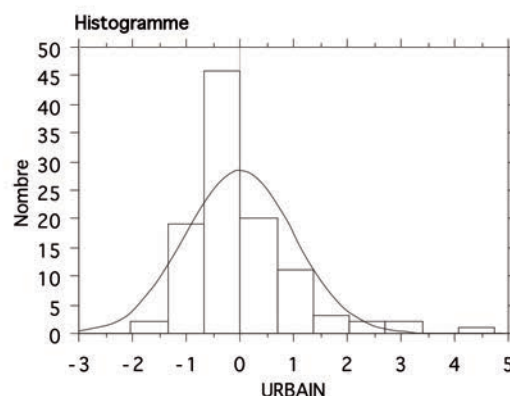
Un autre axe factoriel permet de situer les communes sur un continuum d'« urbanité » allant de communes rurales à villes fortement urbanisées. Ce facteur est saturé par 5 variables apparaissant dans le tableau. Il explique 54 % de la variance totale (indice alpha = 0,79).

Tableau 8 : Structure du facteur « urbanité », caractère urbain de la commune

Nombre de variables	5
Nombre de cas	106
Degrés de liberté	14
Chi 2 de Bartlett	243,784
Valeur de p	← 0,0001
% de variance	0,539
Alpha de Crombach	0,79
Variables	Saturation du facteur
Densité de la population 2011	0,881
Augmentation de la densité 2001-2011	0,797
Augmentation du chômage 2001-2010	0,761
Taux de chômage 2010	0,761
Prix au m2 des appartements	0,35

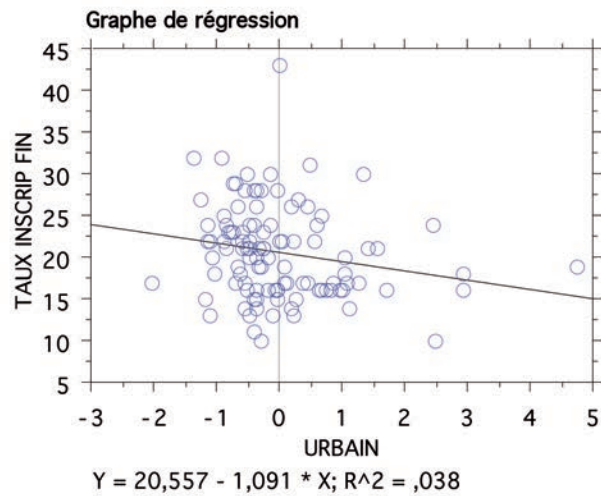
L'axe permet donc de distinguer les communes urbaines densément peuplées installée et dont le degré de densité a augmenté les dix dernières années, les autres localités offrant un tableau inverse. Les communes urbaines connaissent également un taux de chômage plus élevé que les campagnes, du reste, pour elles, ce taux a augmenté durant la décennie précédente. Enfin, les communes se distinguent aussi en fonction du prix moyen des appartements. Celui-ci est plus élevé en ville par rapport aux communes rurales. Le tableau permet de constater que le facteur est fortement saturé par ces variables.

Histogramme 3 : Distribution des scores du facteur « urbain » aux élections communales de 2011



Cette opération classe les communes urbaines ou rurales. La distribution est présentée dans l'histogramme 3 qui permet de noter que la distribution est quasi « normale » et centrée sur la moyenne : 45 communes se situent sur l'axe central ; 25 sont des entités rurales, dans la partie négative de l'histogramme. Environ 35 communes sont, par contre, urbaines, à des degrés divers (partie positive de l'axe).

Graphe 3 : Score « urbain » de la commune croisé avec le taux d'inscription aux élections communales de 2011



Graphe 4 : Score « urbain » de la commune croisé avec le taux de participation aux élections législatives de 2009

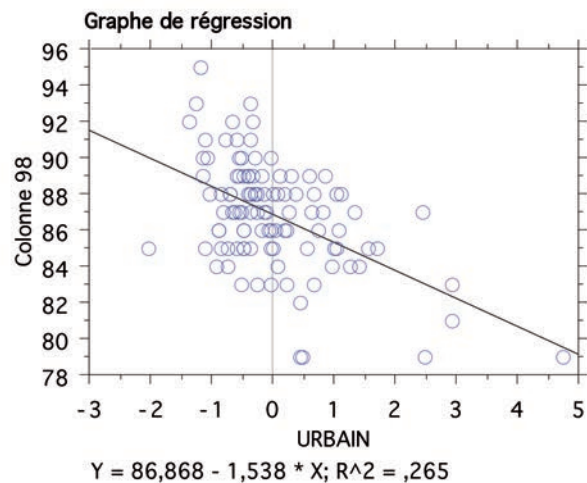


Tableau 9 : Coefficient de corrélation entre taux d'inscription 2011 et participation législatives 2009 avec le facteur « urbain »

Urbain	vs	Taux inscription 2011
R	P	N
- 0,196	0,0443	106
Urbain	vs	Participation législatives 2009
R	P	N
- 0,515	← 0,0001	106

Le croisement du caractère plus ou moins urbain de la commune avec le taux d'inscription en 2011 sur la liste des électeurs montre que plus le caractère urbain s'affirme, moins de personnes étrangères s'inscrivent sur les listes électorales. Cette corrélation est faible, mais significative.

Le phénomène est d'ailleurs général, puisque le taux de participation aux législatives de 2009 et de 2004 suivent une ligne similaire : la non-participation aux élections est surtout un phénomène de ville. Ainsi, le taux moyen de participation aux élections législatives de 2009 est de 90,93%³⁵ dans les communes luxembourgeoises. L'analyse de régression montre que les taux de participation aux élections législatives baissent à mesure que l'urbanité des communes s'affirme. La relation est fortement négative et significative : le coefficient de corrélation est - 0,52.

5.5. Les inscriptions par commune selon les facteurs politiques

Sous ce chapitre sont analysées les caractéristiques de la vie politique locale au Luxembourg dans leurs liens avec la participation des populations étrangères.

Près de 60 % des communes luxembourgeoises suivent le régime du scrutin majoritaire. Nous constatons que, dans ces localités, le taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales est légèrement au-dessus de la moyenne nationale. C'est un fait explicable par la dimension de petite taille de ces communes rurales du nord du pays qui abritent, en partie, une population relativement aisée.


L'hypothèse du renforcement de la participation politique des migrants en fonction de la présence des étrangers sur les listes des candidats et parmi les élus a également été testée. L'observation montre qu'à peine 2 à 3 candidats étrangers en moyenne se trouvent inscrits sur les listes électorales communales des partis politiques luxembourgeois. Cet indice est à peine plus élevé que celui observé en 2005. La grande majorité de ces étrangers sont des ressortissants des pays de l'U.E. Cela signifie que la place réservée aux candidats étrangers représente moins d'un quart des candidats sur les listes des principaux partis politiques grand-ducaux. Pourtant, la population étrangère représente 45 % des habitants du pays.

Cette faible visibilité des étrangers dans la vie politique locale luxembourgeoise pourrait être une des causes du faible taux d'inscription de ces derniers sur les listes électorales. Les analyses statistiques n'ont cependant pas permis de mettre en évidence un lien entre la visibilité politique des candidats étrangers et le taux d'inscription des électeurs non luxembourgeois, les effectifs disponibles étant très faibles.

Toutefois, de scrutin en scrutin, de plus en plus d'étrangers apparaissent sur les listes des partis et certains se hissent parmi les élus. Fait nouveau, les élections communales de 2011 voient arriver des candidats originaires des pays hors U.E., même si aucun n'a été élu. Gageons que cet intérêt politique rejaillira sur la population étrangère dans son ensemble qui viendra s'inscrire sur les listes électorales.

Certains indices montrent ainsi que, quand les communautés immigrées (localement nombreuses) s'organisent, montent des associations et des projets de mobilisation des leurs à la participation politique, elles sont relayées par certaines associations (voir les exemples plus loin) ; nous commençons à en voir les effets dans les chiffres d'inscription sur les listes électorales. La communauté monténégrine est, par exemple, à la base d'un projet associatif de mobilisation pour la participation politique des étrangers. Cette communauté comprend plusieurs personnes s'étant portées candidates aux élections communales et enregistre le meilleur score parmi les communautés étrangères non-U.E. en termes d'inscriptions sur les listes d'électeurs (25 %). Les autres communautés ex-Yougoslaves suivent également une voie comparable.

35 Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozinis Maria, Poirier Philippe (dir), *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg, op.cit.*, p. 152.



Notons enfin que le taux de présence des étrangers au sein des membres des commissions communales est de 9 % (2006). Ce taux est non seulement très en deçà de la proportion réelle des étrangers dans la population du pays, mais nous constatons que les étrangers sont surtout présents dans les commissions dédiées spécifiquement à la population étrangère.

Près de 75 % des communes luxembourgeoises (les plus grandes et les plus urbaines) sont dotées, au moins depuis 2006, d'une Commission consultative communale pour étrangers (CCCE, actuellement CCCI). Actuellement, l'existence d'une telle commission est devenue obligatoire³⁶. Si l'existence ou non d'une telle commission ne corrèle pas avec la variable « taux d'inscription sur la liste communale des électeurs » en 2011, nous voyons néanmoins que les communes dotées d'une telle commission sont nettement plus nombreuses à coopérer avec les associations dans le domaine de la mobilisation politique des populations étrangères. Ces commissions semblent donc être un possible foyer de dynamisme et de créativité dans le domaine du développement de la participation démocratique de tous.

³⁶ Dans 40 communes sur 44 à scrutin proportionnel, nous rencontrons une prise de position d'un ou des partis politiques qui ont reflété dans leurs accords de coalition ou programmes des initiatives locales pour renforcer la participation sociale des migrants. Une partie de ces intentions portent d'ailleurs sur l'amplification de la présence des étrangers dans la vie démocratique. Plusieurs propositions se ressemblent. S'il s'agit bien d'un indicateur du dynamisme des communes en cette matière, le lien de ces déclarations politiques par rapport au taux d'inscription sur les listes d'électeurs n'est toutefois pas établi.



Tableau 10 : Bilan des inscriptions aux élections communales de 2001 par commune et nationalité

Commune	Section	Portugais	Français	Italiens	Belges	Allemands	Néerlandais	Britanniques	Espagnols	Monténégrins	ex-Yougoslaves
Beaufort	Beaufort	72	9		5	5	12	1			2
Bech	Bech	21	8	9	14	7	1	10			
Beckerich	Beckerich	39	3	7	76	8	4	2	1		
Berdorf	Berdorf	37	5		11	15	3	1	5		
Bertrange	Bertrange	100	52	112	51	34	8	9	5		
Bettembourg	Bettembourg	336	78	97	32	16	1	2	7	3	18
Bettendorf	Bettendorf	133	2	10	3	8	4		1		
Betzdorf	Betzdorf	67	28	28	26	35	9	12	9		
Bissen	Bissen	83	15	16	22	13	1	1	1		
Biwer	Biwer	21	10	7	4	18	9	5	3		
Boevange-sur-Attert	Boevange-sur-Attert	31	5	3	12	6	2	1			
Boulaide	Boulaide	5			23	3	3	2			
Bourscheid	Bourscheid	8	5		11	6	6	1	2		
Bous	Bous	28	13	2	3	5	2				
Clervaux	Clervaux	22	14	1	22	8	12				
	Heinerscheid	27	2	1	8	2	8				
	Munshausen	12	1	1	8	1	11				
Colmar-Berg	Colmar-Berg	73	5	6	17	7	1	2			
Consdorf	Consdorf	36	7	4	7	9	1				
Contern	Contern	43	29	23	21	32	15	16	2		
Dalheim	Dalheim	41	15	16	9	11	3	6	1		2
Diekirch	Diekirch	177	21	39	17	16	7		7	3	1
Differdange	Differdange	873	150	242	46	21	5	2	12	83	23
Dippach	Dippach	77	32	44	18	19	4	15	2		2
Dudelange	Dudelange	619	145	181	38	42	3	6	10	24	
Echternach	Echternach	242	27	8	14	36	15	3	3		1
Ell	Ell	4		3	49	5		2			
Erpeldange	Erpeldange	62	5	18	10	9	7	5	2		
Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	1328	217	338	62	41	8	2	22	112	66
Esch-sur-Sûre	Esch-sur-Sûre	10	2	1	7	2		1			
	Heiderscheid	37	5	2	8	5	2	1	2		
	Neunhausen		1	4	7	4	1				
Eschweiler	Eschweiler	3	3	1	7	2	4				
Ettelbruck	Ettelbruck	260	18	67	27	18	13	3	3	1	8
Feulen	Feulen	32	7	26	8	3	3				6
Fischbach	Fischbach	17	1	4	10	6	4		1		
Flaxweiler	Flaxweiler	6	7	3	2	10	2	3			
Frisange	Frisange	65	43	31	19	4	2	1	1		1
Garnich	Garnich	12	6	8	26	7	9	4			
Goesdorf	Goesdorf	5	3		5	1	6				2
Grevenmacher	Grevenmacher	117	20	7	16	44	11	2	4		1

Bosniaques	Capverdiens	Serbes	Américains	Suisses	Brésiliens	Marocains	Chinois	Autres	Total électeurs étrangers 2011	Electorat luxembourgeois 2011	Electorat total 2011	Etrangers de plus de 18 ans 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011
1								3	110	937	1047	762	11%	14%
			2	1				4	77	658	735	256	10%	30%
			1			1		5	147	1318	1465	510	10%	29%
							2	4	83	788	871	525	10%	16%
				3				22	396	2661	3057	2546	13%	16%
6	4			2	2	1	1	18	624	4921	5545	2869	11%	22%
								0	161	1129	1290	829	12%	19%
			1					20	235	1632	1867	836	13%	28%
	2	1			1	1		3	160	1399	1559	776	10%	21%
								10	87	953	1040	366	8%	24%
2								7	69	1264	1333	379	5%	18%
								4	40	594	634	178	6%	22%
				1				1	41	769	810	308	5%	13%
						1		8	62	818	880	289	7%	21%
		1						4	84	1091	1175	616	7%	14%
								8	56	735	791	229	7%	24%
								3	37	658	695	197	5%	19%
								5	116	921	1037	609	11%	19%
								0	64	997	1061	410	6%	16%
2				3			1	16	203	1841	2044	1026	10%	20%
				1				5	110	1061	1171	486	9%	23%
3	11					1		20	323	2842	3165	1991	10%	16%
28	18	16		3	2	2	5	53	1584	8067	9651	8736	16%	18%
	1		1				1	14	230	1890	2120	1078	11%	21%
7	10	3	3	1	2	1	1	71	1167	9462	10629	5648	11%	21%
				1		2		6	358	2492	2850	2073	13%	17%
								4	67	594	661	250	10%	27%
	2					1		5	126	1320	1446	486	9%	26%
32	43	23		3	12	3	4	75	2391	11424	13815	12718	17%	19%
						1		3	27	150	177	112	15%	24%
1	3							2	68	908	976	377	7%	18%
								1	18	178	196	84	9%	21%
	1							1	22	497	519	171	4%	13%
2	9	3		1	1			9	443	3494	3937	2790	11%	16%
1	3				1			4	94	891	985	355	10%	26%
								5	48	498	546	218	9%	22%
			1					5	39	1003	1042	360	4%	11%
2	2		2	1				3	177	2056	2233	1037	8%	17%
			1					3	76	1064	1140	376	7%	20%
								0	22	837	859	163	3%	13%
								17	239	2160	2399	1423	10%	17%

Commune	Section	Portugais	Français	Italiens	Belges	Allemands	Néerlandais	Britanniques	Espagnols	Monténégrins	ex-Yougoslaves
Grosbous	Grosbous	18	7	10	5	5	7	1			
Heffingen	Heffingen	37	4	3	7	6	5		2		
Hesperange	Hesperange	281	147	134	67	66	15	17	17		5
Hobscheid	Hobscheid	57	25	12	69	3	1	5	1		
Junglinster	Junglinster	86	44	26	45	52	26	35	3		
Kaerjeng	Bascharage	101	60	78	41	17	5		4	2	5
	Clemency	16	13	13	38	4		1		2	
Kayl	Kayl	223	34	54	8	5	3	4	1	21	9
Kehlen	Kehlen	51	64	29	82	38	23	24	3		
Kiischpelt	Kiischpelt	10	6		6	1	25	2			
Koerich	Koerich	33	16	8	35	13	1	4	1		
Kopstal	Kopstal	40	41	12	22	26	5	9			
Lac De La Haute Sûre	Lac De La Haute Sûre	3	7		27	1	7				
Larochette	Larochette	212	7	17	13	5	7	1			
Lenningen	Lenningen	25	2	9	7	6	8	6	2		
Leudelange	Leudelange	26	16	3	25	12	3	4	1		
Lintgen	Lintgen	96	8	8	8	7	6	2	3		
Lorentzweiler	Lorentzweiler	103	21	10	17	24	13	6	2		1
Luxembourg-Ville	Luxembourg-Ville	1536	1028	708	372	466	76	142	126	13	75
Mamer	Mamer	119	110	100	105	50	16	17	5		
Manternach	Manternach	31	6	5	9	14	6	5	1		
Mersch	Mersch	167	25	16	27	32	21	4	1		2
Mertert	Mertert	98	13	10	3	36	5	9	5		
Mertzig	Mertzig	55	6	12	4		5	3	4		4
Mompach	Mompach	3	8	2	4	10	1				
Mondercange	Mondercange	85	51	94	15	15	7	2	2	3	
Mondorf-les-Bains	Mondorf-les-Bains	256	86	26	39	45	5	3	7		2
Niederanven	Niederanven	73	55	54	74	109	43	34	17		
Nommern	Nommern	22	6	1	7	8	11				
Parc Hosingen	Hosingen	27	2	2	6	8	1				
	Hoscheid	10		1	4	2	2				
	Consthum	5			4	1					
Pétange	Pétange	446	95	179	107	14	4	2	7	33	3
Preizerdaul	Preizerdaul	18	7	8	9	12	4		8		2
Putscheid	Putscheid	17	3	3	4	3	3	1			
Rambrouch	Rambrouch	25	12	8	100	1	15	2			1
Reckange-sur-Mess	Reckange-sur-Mess	14	24	3	9	13	2	8			
Redange/Attert	Redange/Attert	22	14	10	40	6	3	1	2		
Reisdorf	Reisdorf	67	6	1	11	20	14				5
Remich	Remich	66	24	11	9	12	6	4	4	1	
Roeser	Roeser	121	56	54	25	16	3	4	7		2
Rosport	Rosport	51	9	2	9	30	12	2			
Rumelange	Rumelange	115	50	59	14	5			6	53	4

Bosniaques	Capverdiens	Serbes	Américains	Suisses	Brésiliens	Marocains	Chinois	Autres	Total électeurs étrangers 2011	Electorat luxembourgeois 2011	Electorat total 2011	Etrangers de plus de 18 ans 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011
								0	53	521	574	186	9%	28%
								3	67	567	634	283	11%	24%
9	4	1	4	1		1		92	861	5622	6483	5425	13%	16%
			1	1	1	1		6	183	1633	1816	793	10%	23%
1			1	3				51	373	3473	3846	1736	10%	21%
1	1					2		23	340	4328	4668	1753	7%	19%
								2	89	1297	1386	389	6%	23%
1	4	1	2			1	1	7	379	4244	4623	2208	8%	17%
			1			1		32	348	2700	3048	1487	11%	23%
								5	55	582	637	223	9%	25%
				1				9	121	1214	1335	554	9%	22%
5			2			1	1	15	179	1414	1593	1106	11%	16%
								0	45	911	956	314	5%	14%
				1				5	268	580	848	974	32%	28%
								4	69	848	917	436	8%	16%
								4	94	1131	1225	612	8%	15%
			1					8	147	1234	1381	850	11%	17%
2	2							19	220	1855	2075	1029	11%	21%
50	76	14	20	18	20	13	15	723	5491	27146	32637	52999	17%	10%
1	2	2	4	2	1			54	588	3427	4015	2681	15%	22%
							1	3	81	997	1078	358	8%	23%
4	3		1		1			16	320	3911	4231	2494	8%	13%
2					1			17	199	2043	2242	1132	9%	18%
2	2							1	98	930	1028	417	10%	24%
					1			2	31	603	634	202	5%	15%
1	1	1	1					11	289	3830	4119	1301	7%	22%
2	5						1	11	488	2115	2603	1649	19%	30%
1	2		2					92	556	2513	3069	2007	18%	28%
								0	55	674	729	227	8%	24%
	1							3	50	1131	1181	322	4%	16%
								1	20	365	385	112	5%	18%
								1	11	302	313	73	4%	15%
12	4	8		2	2	1		29	948	6919	7867	5502	12%	17%
1				1				1	71	868	939	250	8%	28%
								2	36	559	595	197	6%	18%
		2	2	1	1			7	177	1973	2150	1087	8%	16%
			1	1				4	79	1330	1409	364	6%	22%
								1	99	1481	1580	577	6%	17%
							2	10	136	506	642	318	21%	43%
2	1	2						13	155	1674	1829	1115	8%	14%
				1				14	303	2794	3097	1612	10%	19%
		1						5	121	1279	1400	379	9%	32%
4	1	2				1	1	15	330	2266	2596	1546	13%	21%

Commune	Section	Portugais	Français	Italiens	Belges	Allemands	Néerlandais	Britanniques	Espagnols	Monténégrins	ex-Yougoslaves
Saeul	Saeul	5	4	4	9	1	3	2			
Sandweiler	Sandweiler	111	38	46	29	20	8	14	4	2	
Sanem	Sanem	220	67	176	22	12	4	1	6	23	16
Schengen	Schengen	52	18	3	7	21	2	1			
	Burmerange	19	10	1	2	5		1	1		
	Wellenstein	34	8		3	5	5	2			
Schieren	Schieren	77	2	7	4	5	4	1	3	2	2
Schifflange	Schifflange	185	46	61	12	16	1		1	20	15
Schuttrange	Schuttrange	30	33	28	28	43	31	28	6		
Septfontaines	Septfontaines	6	12	2	16	6	4	1	1		
Stadbredimus	Stadbredimus	19	3	2	3	4	2	2			
Steinfort	Steinfort	117	44	49	102	11	7	6	2		2
Steinsel	Steinsel	110	72	63	37	47	18	20	15		
Strassen	Strassen	156	128	102	67	47	10	31	21	3	2
Tandel	Tandel	74	3	6	6	4	4				4
Troisvierges	Troisvierges	82	7	2	35	4	7				
Tuntange	Tuntange	4	12	2	18	9	4				
Useldange	Useldange	23	2	4	15	1	2	1	3		
Vallée de l'Ernz	Ermsdorf	41	4	2	5	2	4	3			
	Medernach	102	6	1	3	2	8		1	1	
Vianden	Vianden	128	9	7	14	14	17				
Vichten	Vichten	12	2	10	2	1	1				
Wahl	Wahl	4	1		5	4	4	2			
Waldbillig	Waldbillig	26	8	2	8	10	11	4			
Waldbredimus	Waldbredimus	5	4	3	6	11	4	5			1
Walferdange	Walferdange	144	58	51	42	61	22	17	7		1
Weiler-la-Tour	Weiler-la-Tour	19	25	9	11	5	1	13	5		2
Weiswampach	Weiswampach	32	2		11	2	6		1		
Wiltz	Wiltz	170	22	8	56	12	5	1		8	44
Wincrange	Wincrange	59	18	2	43	10	29	2			
Winseler	Winseler	12	1	1	22	1	7				
Wormeldange	Wormeldange	85	10	3	4	7	2	4			1
TOTAL		12211	3916	3822	2960	2166	884	647	425	413	343

Bosniaques	Capverdiens	Serbes	Américains	Suisses	Brésiliens	Marocains	Chinois	Autres	Total électeurs étrangers 2011	Electorat luxembourgeois 2011	Electorat total 2011	Etrangers de plus de 18 ans 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011
								5	33	420	453	121	7%	27%
	1	1	2		1	4		24	305	1381	1686	1227	18%	25%
11	2	4						20	584	8020	8604	3586	7%	16%
	4							9	117	866	983	441	12%	27%
				1				3	43	595	638	207	7%	21%
								2	59	800	859	391	7%	15%
	1		1					2	111	747	858	469	13%	24%
17	4	4		3		2	3	21	411	4425	4836	2521	8%	16%
	3		2					52	284	1483	1767	1278	16%	22%
								3	51	405	456	220	11%	23%
								8	43	845	888	445	5%	10%
4			1	1	1			8	355	2294	2649	1384	13%	26%
3	6		2		3	1	1	50	448	2381	2829	1475	16%	30%
9	3		6	2	4	1		77	669	2716	3385	3314	20%	20%
	1							6	108	1036	1144	333	9%	32%
	1			1		1		3	143	1374	1517	947	9%	15%
								3	52	614	666	339	8%	15%
	1							2	54	954	1008	289	5%	19%
								1	62	543	605	262	10%	24%
								5	129	491	620	482	21%	27%
1	1						2	6	199	755	954	638	21%	31%
								2	30	607	637	180	5%	17%
								0	20	532	552	115	4%	17%
			1	1		1		3	75	773	848	316	9%	24%
6				1				6	52	527	579	252	9%	21%
1	1		4	1	2	2		58	472	3213	3685	2888	13%	16%
2	1		1					11	105	1051	1156	482	9%	22%
				1				3	58	709	767	422	8%	14%
53	3	12	1		1	1	4	12	413	1928	2341	1696	18%	24%
2			2	1				13	181	2362	2543	614	7%	29%
								0	44	538	582	302	8%	15%
				2				5	123	1272	1395	781	9%	16%
297	251	102	78	69	61	50	47	2195	30937	231419	262356	183144	12%	17%

Tableau 11 : Bilan des inscriptions aux élections communales de 1999 à 2011 par commune

Commune	Section	Élections communales 1999		
		Inscriptions élections de 1999	Poids de l'électorat 1999	Taux d'inscription 1999
Beaufort	Beaufort	45	6%	12%
Bech	Bech	46	8%	34%
Beckerich	Beckerich	91	7%	30%
Berdorf	Berdorf	9	1%	6%
Bertrange	Bertrange	283	11%	20%
Bettembourg	Bettembourg	375	7%	21%
Bettendorf	Bettendorf	68	6%	11%
Betzdorf	Betzdorf	113	8%	19%
Bissen	Bissen	62	5%	12%
Biwer	Biwer	43	5%	23%
Boevange-sur-Attert	Boevange-sur-Attert	22	2%	10%
Boulaide	Boulaide	15	3%	24%
Bourscheid	Bourscheid	5	1%	23%
Bous	Bous	23	4%	15%
Clervaux	Clervaux	50	5%	10%
	Heinerscheid	14	2%	17%
	Munshausen	12	3%	12%
Colmar-Berg	Colmar-Berg	63	7%	18%
Consdorf	Consdorf	35	4%	15%
Contern	Contern	121	7%	20%
Dalheim	Dalheim	56	5%	20%
Diekirch	Diekirch	137	5%	11%
Differdange	Differdange	504	6%	10%
Dippach	Dippach	98	6%	14%
Dudelange	Dudelange	596	6%	17%
Echternach	Echternach	230	9%	31%
Ell	Ell	10	2%	10%
Erpeldange	Erpeldange	49	4%	13%
Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	1044	8%	16%
Esch-sur-Sûre	Esch-sur-Sûre	0	0%	0%
	Heiderscheid	23	3%	18%
	Neunhausen	5	3%	36%
Eschweiler	Eschweiler	9	3%	11%
Ettelbruck	Ettelbruck	294	8%	18%
Feulen	Feulen	67	8%	34%
Fischbach	Fischbach	12	3%	11%
Flaxweiler	Flaxweiler	11	1%	6%
Frisange	Frisange	53	4%	10%
Garnich	Garnich	44	5%	17%
Goesdorf	Goesdorf	1	0%	1%
Grevenmacher	Grevenmacher	97	5%	11%

Élections communales 2005			Élections communales 2011					
Inscription élections de 2005	Poids de l'électorat 2005	Taux d'inscription 2005	Inscriptions élections de 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011	Tx ins. Résident: 0 - 4 ans	Tx ins. Résident: 5 - 10 ans	Tx ins. Résident: plus que 10 ans
73	8%	13%	110	11%	14%	7%	17%	24%
88	13%	37%	77	10%	30%	7%	27%	56%
151	12%	34%	147	10%	29%	10%	29%	48%
39	5%	9%	83	10%	16%	5%	27%	41%
366	13%	18%	396	13%	16%	4%	15%	33%
585	10%	24%	624	11%	22%	6%	22%	38%
150	11%	23%	161	12%	19%	5%	16%	35%
145	9%	24%	235	13%	28%	15%	34%	42%
121	9%	18%	160	10%	21%	9%	16%	33%
75	8%	20%	87	8%	24%	7%	23%	47%
55	5%	19%	69	5%	18%	10%	12%	34%
19	3%	16%	40	6%	22%	12%	16%	49%
30	4%	15%	41	5%	13%	4%	17%	42%
44	6%	21%	62	7%	21%	11%	26%	38%
67	6%	13%	84	7%	14%	3%	20%	28%
31	5%	20%	56	7%	24%	10%	33%	47%
19	4%	11%	37	5%	19%	10%	26%	27%
84	9%	15%	116	11%	19%	8%	13%	38%
71	7%	18%	64	6%	16%	4%	12%	31%
177	9%	22%	203	10%	20%	10%	14%	37%
79	7%	21%	110	9%	23%	9%	25%	36%
246	8%	13%	323	10%	16%	4%	16%	28%
1105	12%	15%	1584	16%	18%	7%	18%	29%
150	8%	16%	230	11%	21%	11%	20%	35%
1110	11%	22%	1167	11%	21%	7%	19%	34%
313	12%	18%	358	13%	17%	4%	12%	32%
46	9%	30%	67	10%	27%	9%	35%	48%
106	8%	23%	126	9%	26%	9%	31%	42%
2131	15%	20%	2391	17%	19%	6%	16%	34%
12	8%	12%	27	15%	24%	10%	65%	36%
43	5%	21%	68	7%	18%	6%	18%	43%
12	8%	19%	18	9%	21%	10%	44%	67%
8	2%	5%	22	4%	13%	8%	9%	27%
392	10%	16%	443	11%	16%	5%	15%	28%
81	9%	28%	94	10%	26%	9%	23%	50%
27	6%	23%	48	9%	22%	10%	27%	51%
41	4%	13%	39	4%	11%	5%	12%	25%
133	7%	17%	177	8%	17%	10%	14%	31%
61	6%	20%	76	7%	20%	8%	24%	32%
17	2%	13%	22	3%	13%	3%	12%	36%
190	9%	14%	239	10%	17%	4%	22%	26%

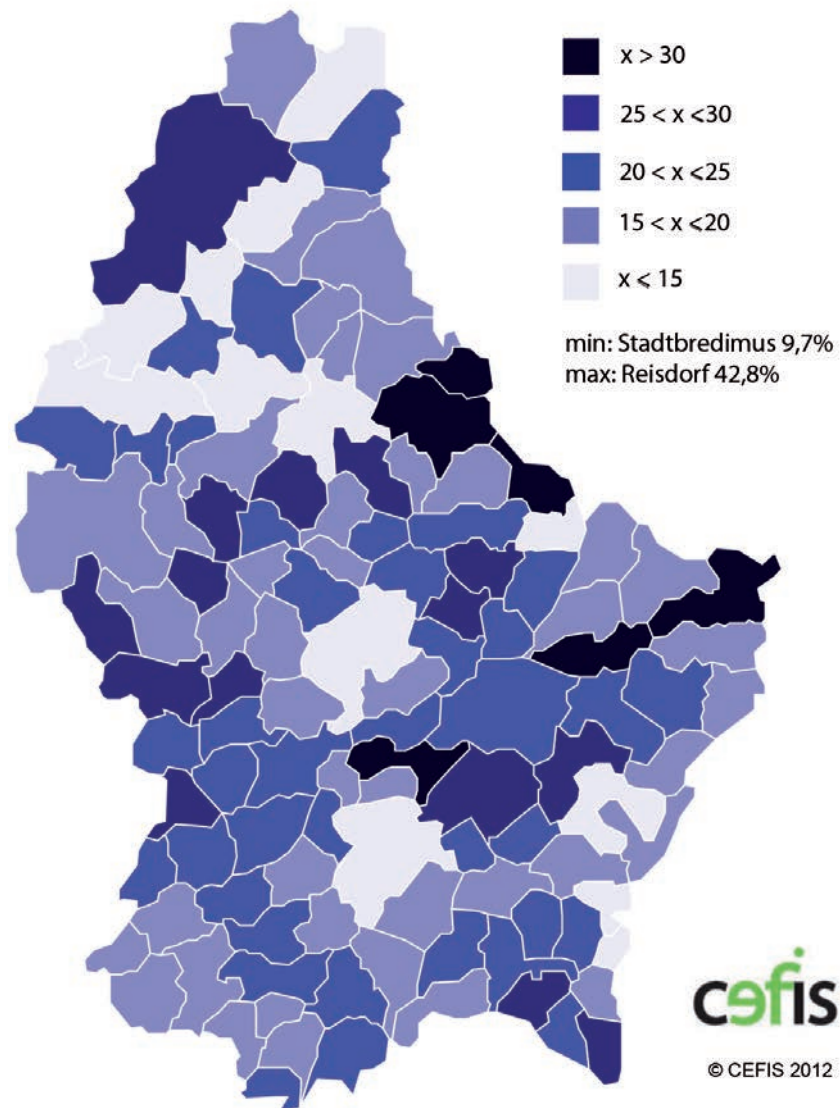
Commune	Section	Élections communales 1999		
		Inscriptions élections de 1999	Poids de l'électorat 1999	Taux d'inscription 1999
Heffingen	Heffingen	45	9%	26%
Hesperange	Hesperange	330	6%	12%
Hobscheid	Hobscheid	44	3%	11%
Parc Hosingen	Consthum	4	2%	16%
	Hosingen	16	2%	9%
	Hoscheid	10	4%	12%
Junglinster	Junglinster	206	6%	15%
Kaerjeng	Bascharage	118	3%	11%
	Clemency	53	4%	21%
Kayl	Kayl	199	5%	16%
Kehlen	Kehlen	226	9%	19%
Kiischpelt	Kautenbach	16	10%	18%
	Wilwerwiltz	7	2%	7%
Koerich	Koerich	55	5%	16%
Kopstal	Kopstal	93	6%	12%
Lac De La Haute Sûre	Lac De La Haute Sûre	15	2%	9%
Larochette	Larochette	80	13%	12%
Lenningen	Lenningen	37	5%	21%
Leudelange	Leudelange	30	3%	10%
Lintgen	Lintgen	51	4%	10%
Lorentzweiler	Lorentzweiler	122	7%	22%
Luxembourg-Ville	Luxembourg-Ville	2100	6%	7%
Mamer	Mamer	335	10%	16%
Manternach	Manternach	35	5%	15%
Mersch	Mersch	123	3%	8%
Mertert	Mertert	88	4%	14%
Mertzig	Mertzig	30	4%	13%
Mompach	Mompach	5	1%	5%
Mondercange	Mondercange	125	3%	12%
Mondorf-les-Bains	Mondorf-les-Bains	116	6%	12%
Niederanven	Niederanven	357	13%	20%
Nommern	Nommern	40	7%	32%
Pétange	Pétange	375	5%	12%
Preizerdaul	Preizerdaul	82	9%	69%
Putscheid	Putscheid	1	0%	1%
Rambrouch	Rambrouch	63	3%	10%
Reckange-sur-Mess	Reckange-sur-Mess	38	3%	17%
Redange/Attert	Redange/Attert	61	5%	20%
Reisdorf	Reisdorf	8	2%	7%
Remich	Remich	77	5%	11%
Roeser	Roeser	143	6%	17%
Rosport	Rosport	55	5%	21%
Rumelange	Rumelange	168	7%	21%
Saeul	Saeul	11	4%	23%

Élections communales 2005			Élections communales 2011					
Inscription élections de 2005	Poids de l'électorat 2005	Taux d'inscription 2005	Inscriptions élections de 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011	Tx ins. Résident: 0 - 4 ans	Tx ins. Résident: 5 - 10 ans	Tx ins. Résident: plus que 10 ans
51	9%	27%	67	11%	24%	8%	20%	55%
534	9%	12%	861	13%	16%	7%	23%	32%
86	5%	16%	183	10%	23%	11%	32%	34%
5	2%	13%	11	4%	15%	7%	22%	33%
30	3%	14%	50	4%	16%	6%	21%	29%
15	5%	20%	20	5%	18%	11%	13%	53%
321	9%	22%	373	10%	21%	9%	23%	33%
225	5%	15%	340	7%	19%	8%	19%	34%
72	5%	20%	89	6%	23%	6%	21%	40%
289	7%	16%	379	8%	17%	7%	14%	32%
346	12%	24%	348	11%	23%	7%	23%	38%
15	9%	24%	55	9%	25%	10%	28%	34%
22	6%	17%						
87	8%	19%	121	9%	22%	10%	19%	39%
138	9%	14%	179	11%	16%	6%	20%	27%
29	3%	9%	45	5%	14%	5%	11%	33%
247	33%	28%	268	32%	28%	8%	16%	47%
51	7%	17%	69	8%	16%	6%	15%	33%
59	5%	13%	94	8%	15%	6%	16%	37%
127	10%	19%	147	11%	17%	5%	17%	32%
197	11%	25%	220	11%	21%	8%	22%	40%
4228	13%	9%	5491	17%	10%	5%	11%	22%
425	12%	18%	588	15%	22%	9%	29%	36%
73	8%	26%	81	8%	23%	10%	21%	45%
252	6%	13%	320	8%	13%	7%	15%	20%
172	8%	19%	199	9%	18%	6%	15%	36%
60	7%	19%	98	10%	24%	9%	32%	34%
19	3%	9%	31	5%	15%	9%	21%	24%
190	5%	17%	289	7%	22%	11%	21%	34%
388	17%	30%	488	19%	30%	10%	34%	61%
332	12%	16%	556	18%	28%	10%	28%	39%
43	7%	23%	55	8%	24%	7%	22%	49%
699	9%	15%	948	12%	17%	5%	19%	28%
78	9%	33%	71	8%	28%	11%	22%	56%
11	2%	9%	36	6%	18%	10%	25%	37%
102	5%	11%	177	8%	16%	3%	16%	29%
65	5%	20%	79	6%	22%	11%	30%	33%
62	5%	14%	99	6%	17%	6%	21%	30%
35	7%	19%	136	21%	43%	25%	63%	69%
108	6%	12%	155	8%	14%	5%	17%	25%
273	9%	22%	303	10%	19%	6%	20%	41%
85	7%	24%	121	9%	32%	10%	32%	51%
284	11%	25%	330	13%	21%	7%	18%	41%
11	3%	15%	33	7%	27%	15%	43%	61%

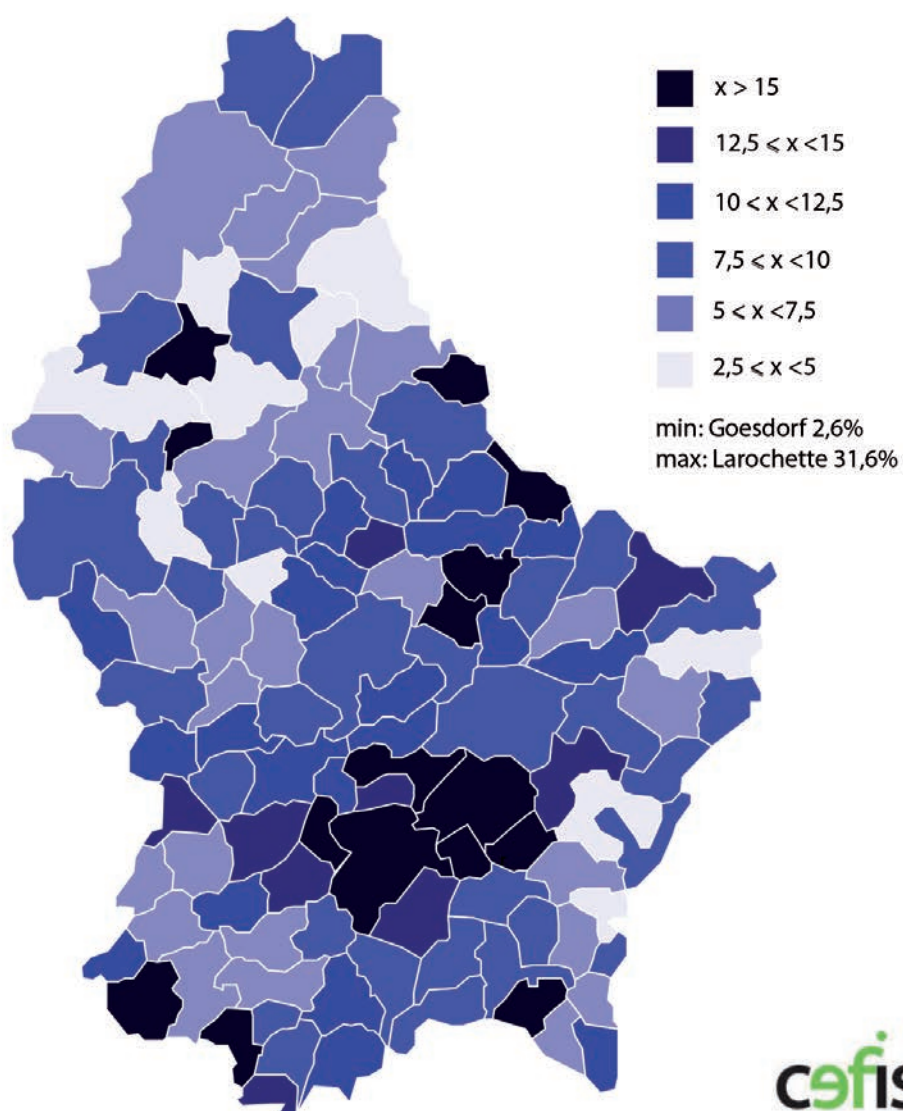
Commune	Section	Élections communales 1999		
		Inscriptions élections de 1999	Poids de l'électorat 1999	Taux d'inscription 1999
Sanem	Sanem	272	3%	13%
Schengen	Burmerange	25	6%	28%
	Schengen	45	6%	16%
	Wellenstein	47	7%	19%
Schieren	Schieren	61	8%	21%
Schifflange	Schifflange	137	3%	11%
Schuttrange	Schuttrange	215	15%	25%
Septfontaines	Septfontaines	37	8%	24%
Stadbredimus	Stadbredimus	16	2%	6%
Steinfort	Steinfort	218	10%	33%
Steinsel	Steinsel	348	15%	30%
Strassen	Strassen	233	9%	12%
Tandel	Bastendorf	43	9%	53%
	Fouhren	19	4%	24%
Troisvierges	Troisvierges	50	4%	9%
Tuntange	Tuntange	34	6%	20%
Useldange	Useldange	44	5%	26%
Vallée de L'Ernz	Ermsdorf	21	5%	12%
	Medernach	29	6%	11%
Vianden	Vianden	71	8%	14%
Vichten	Vichten	6	1%	8%
Wahl	Wahl	7	2%	14%
Waldbillig	Waldbillig	49	8%	27%
Waldbredimus	Waldbredimus	27	6%	19%
Walferdange	Walferdange	197	6%	10%
Weiler-la-Tour	Weiler-la-Tour	51	6%	22%
Weiswampach	Weiswampach	25	4%	12%
Wiltz	Wiltz	121	5%	16%
Wintrange	Wintrange	31	1%	9%
Winseler	Winseler	14	3%	8%
Wormeldange	Wormeldange	113	9%	20%
TOTAL		13835	6%	13%

Élections communales 2005			Élections communales 2011					
Inscription élections de 2005	Poids de l'électorat 2005	Taux d'inscription 2005	Inscriptions élections de 2011	Poids de l'électorat 2011	Taux d'inscription 2011	Tx ins. Résident: 0 - 4 ans	Tx ins. Résident: 5 - 10 ans	Tx ins. Résident: plus que 10 ans
436	5%	15%	584	7%	16%	8%	17%	27%
39	7%	22%	43	7%	21%	5%	20%	40%
81	9%	19%	117	12%	27%	7%	30%	45%
48	7%	16%	59	7%	15%	8%	8%	29%
99	12%	27%	111	13%	24%	9%	18%	49%
278	6%	14%	411	8%	16%	7%	17%	29%
262	16%	24%	284	16%	22%	12%	17%	35%
45	10%	22%	51	11%	23%	6%	22%	65%
41	5%	11%	43	5%	10%	2%	11%	19%
213	9%	17%	355	13%	26%	10%	21%	42%
425	16%	28%	448	16%	30%	10%	30%	48%
392	14%	15%	669	20%	20%	7%	29%	43%
75	14%	58%	108	9%	32%	16%	32%	66%
29	6%	22%						
116	9%	17%	143	9%	15%	4%	9%	31%
47	8%	18%	52	8%	15%	6%	15%	35%
57	6%	22%	54	5%	19%	5%	20%	42%
52	10%	25%	62	10%	24%	11%	20%	55%
99	18%	27%	129	21%	27%	9%	39%	42%
138	16%	24%	199	21%	31%	7%	37%	50%
16	3%	15%	30	5%	17%	10%	19%	37%
8	2%	10%	20	4%	17%	7%	27%	31%
81	12%	22%	75	9%	24%	6%	27%	57%
63	12%	24%	52	9%	21%	2%	26%	50%
300	8%	11%	472	13%	16%	5%	18%	35%
49	6%	16%	105	9%	22%	15%	26%	32%
55	8%	18%	58	8%	14%	3%	11%	33%
182	8%	14%	413	18%	24%	6%	26%	43%
121	5%	23%	181	7%	29%	9%	29%	52%
34	7%	15%	44	8%	15%	3%	26%	19%
133	10%	21%	123	9%	16%	3%	12%	31%
23957	10%	15%	30937	12%	17%	6%	17%	32%

Taux d'inscription par commune aux élections communales 2011



Poids électoral aux élections communales 2011

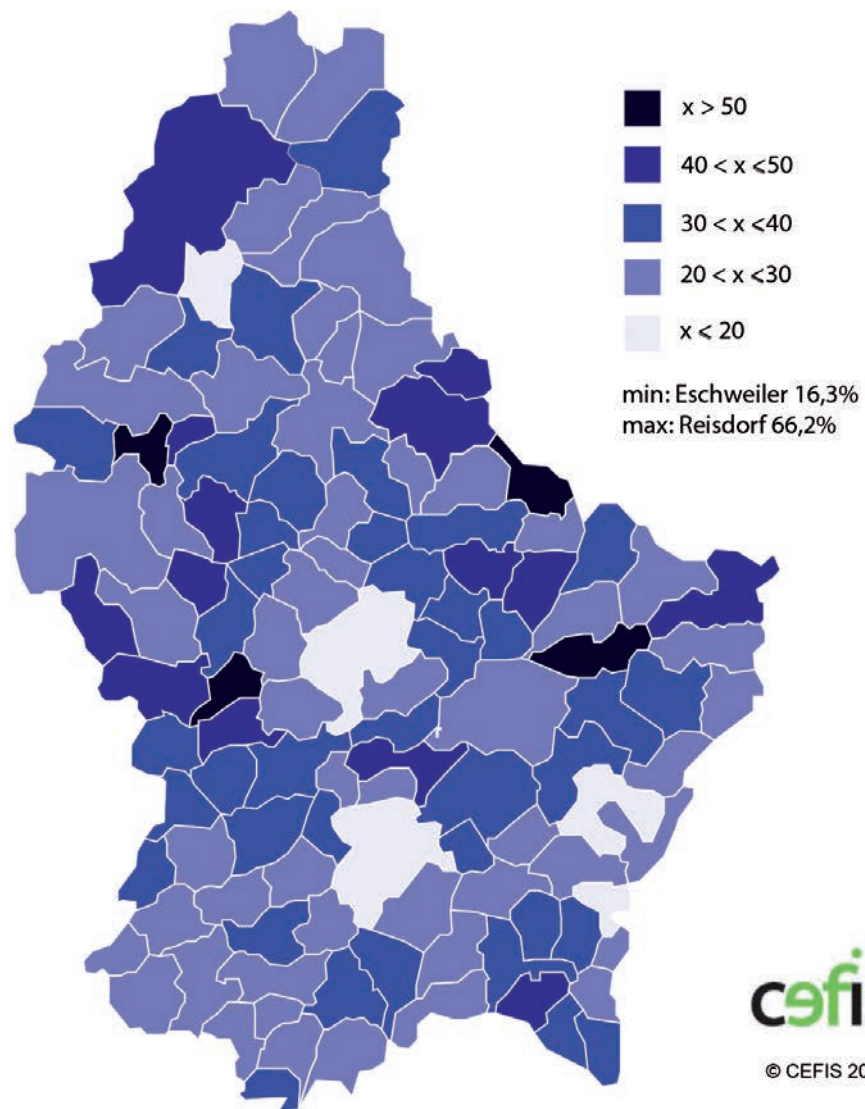


cefis

© CEFIS 2012


Carte 3 : Taux d'inscription selon les résidents de plus de 5 ans par commune
aux élections communales de 2011

Taux d'inscription selon les résidents de plus de 5 ans par commune aux élections communales 2011



6. À retenir

- 30 937 étrangers sont inscrits sur les listes aux élections communales de 2011 parmi lesquels 28 342 communautaires et 2 595 non-communautaires.
- Hausse de 123% par rapport aux élections communales de 1999.
- Le taux d'inscription est de 17%. En considérant les seuls ressortissants U.E. le taux est de 18%, alors qu'il est de 11% chez les non-communautaires.
- Le poids électoral de 12%, en 2005 il était de 10% et en 1999 de 6%.
- Chez les ressortissants communautaires les taux d'inscription les plus importants sont les Néerlandais (26%) et les Italiens (23%).
- Parmi les ressortissants non-communautaires le taux d'inscription est de 25% chez les Monténégrins et 18% chez les Bosniaques.
- Meilleur taux de participation chez les personnes de plus de 45 ans et chez les résidents depuis plus de 10 ans.
- Meilleur taux de participation des étrangers en couple « mixte ».
- Meilleurs taux dans les petites localités par rapport aux grandes.



partie 2 :
profil des candidats
et des élus étrangers aux élections
communales du 9 octobre 2011

*Tout le monde veut gouverner, personne ne veut être citoyen.
Où est donc la cité ?
Louis Antoine de Saint Just, homme politique, 1767-1794*

1. présentation générale

1.1. Les candidats

116 communes sont concernées par les élections communales de 2011 afin d'élire les conseillers communaux, les échevins et bourgmestres pour une période de 6 ans. 44 communes sont à scrutin proportionnel (commune plus de 3 000 habitants), 72 à scrutin majoritaire (commune moins de 3 000 habitants). Par rapport aux élections de 2005, 6 communes sont passées du système majoritaire au proportionnel, il s'agit de Betzdorf, Frisange, Hobscheid, Lorentzweiler, Remich, Sandweiler.

Notons la fusion de 16 communes en 6 nouvelles communes au premier janvier 2012, réduisant maintenant à 106 le nombre de communes au Grand-Duché.

Tableau 12 : Les communes ayant fusionné au 1er janvier 2012

Nouvelles communes	Anciennes communes
Clervaux	Clervaux, Heinerscheid, Munshausen
Esch-sur-Sûre	Esch/Sûre, Heiderscheid, Neunhausen
Vallée de l'Ernz	Ermsdorf, Medernach
Parc Hosingen	Consthum, Hoscheid, Hosingen
Schengen	Burmerange, Schengen, Wellenstein
Käerjeng	Bascharage, Clemency

Nous avons comptabilisé 3 319 candidats pour 1 129 conseillers à élire (soit un rapport de 2,94). Dans les communes majoritaires, il y a 849 candidats pour 574 sièges (rapport 1,48), et dans les communes proportionnelles 2 470 candidats pour 555 sièges (rapport 4,45). Nous observons un déficit de candidats dans les petites communes où il y a moins de 2 candidats pour un siège alors que les villes de plus de 3 000 habitants ont plus de 4 candidats pour un siège.

Tableau 13 : Répartition des candidatures selon le mode de scrutin

Élections communales 2011	candidats	élus	rapport
total	3 319	1 129	2,94
majoritaire	849	574	1,48
proportionnel	2 470	555	4,45
Élections communales 2005	candidats	élus	rapport
total	3 195	1 136	2,81
majoritaire	1 048	661	1,59
proportionnel	2 147	475	4,52
Élections communales 1999	candidats	élus	rapport
total	3 226	1 135	2,84
majoritaire	1 263	716	1,76
proportionnel	1 963	419	4,68

D'ailleurs, cette carence de candidats dans les petites communes se confirme par l'absence d'élections dans 8 communes majoritaires où les conseillers ont été élus d'office. D'autre part, 8 sièges n'ont pas été occupés faute de candidats, réduisant ainsi à 1 121 le nombre d'élus au lieu des 1 129 initialement prévus.

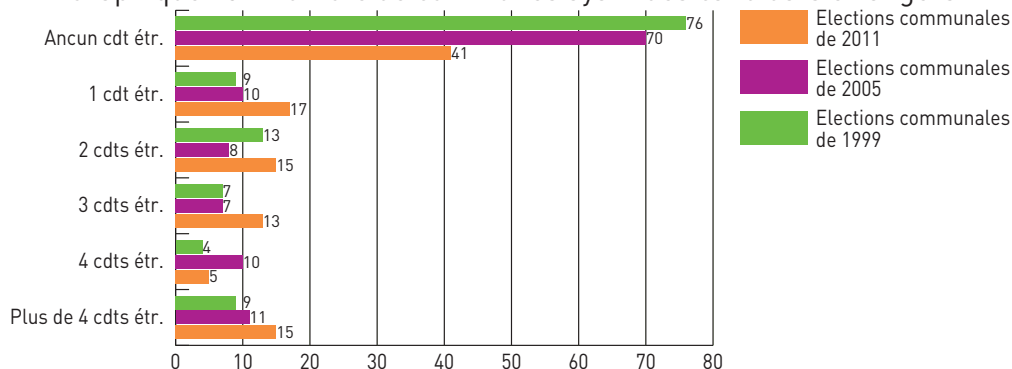
Tableau 14 : Les candidats des communes élus d'office aux élections communales de 2011

Consdorf : 5 candidats pour 9 conseillers (- 4)
Neunhausen : 3 candidats pour 3 conseillers
Eschweiler : 7 candidats pour 7 conseillers
Nommern : 8 candidats pour 9 conseillers (-1)
Consthum : 4 candidats pour 4 conseillers
Schieren : 8 candidats pour 9 conseillers (-1)
Tandel : 11 candidats pour 11 conseillers
Weiller-la-Tour : 7 candidats pour 9 conseillers (-2)

Enfin, nous terminons avec le graphique 15 où nous présentons le nombre de candidats étrangers par commune aux élections communales de 1999 à 2011. D'abord, il apparaît qu'en 2011, 41 communes n'avaient pas de candidats étrangers et 17 communes ne comptaient qu'un seul candidat étranger. Ensuite, la très grosse majorité des communes sans candidats étrangers sont des communes à scrutin majoritaire, à l'inverse les communes qui comptent beaucoup d'étrangers se trouvent dans les villes importantes : en 2011, la Ville de Luxembourg avait 29 candidats étrangers, 12 candidats étrangers à Bertrange et Esch-sur-Alzette, 10 à Hesperange. Differdange et Dudelange comptaient respectivement 5 et 4 candidats étrangers.

La comparaison avec les élections communales précédentes n'est intéressante que si l'on considère l'évolution que montre ce graphique par rapport aux communes sans candidat : 76 communes sans candidat étranger en 1999 - 70 en 2005 - nous sommes passés à 41 communes sans candidat étranger en 2011. C'est peut-être là l'enseignement à retenir que de voir qu'il y a de moins en moins de communes sans candidats étrangers, ou pour dire les choses autrement, les candidatures des ressortissants étrangers constituent un indicateur d'intégration politique objectif. Alors bien sûr, d'autres facteurs sont à prendre en considération pour expliquer cette tendance à commencer par la temporalité, car le bilan des inscriptions nous montre que plus longtemps les étrangers sont installés dans un village ou une petite ville, plus ils auront tendance à s'inscrire sur les listes. L'inscription sur les listes électorales étant le premier pas à franchir vers une participation politique plus active.

Graphique 15 : Nombre de communes ayant des candidats étrangers

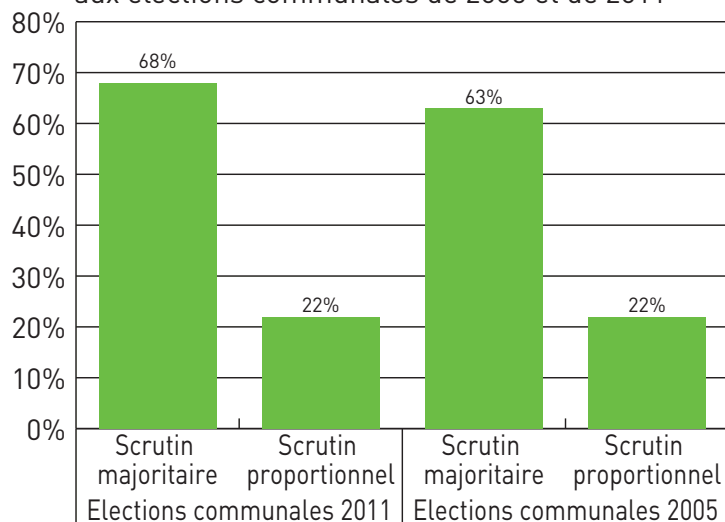


1.2. Les élus

Aux élections communales de 2011, 34 % des candidats qui se sont présentés ont été élus, soit 1,5 point de moins qu'aux élections communales précédentes. La distribution selon le mode de scrutin est plus pertinente, car elle montre des logiques antagonistes qui sont à l'œuvre dans ces élections. D'une part apparaissent les difficultés que rencontrent les candidats des communes de plus de 3 000 habitants, à fortiori les grandes villes soumises à la concurrence directe, avec une chance d'être élu qui tombe à 22 %. Dans les petites communes, les chances d'être élu sont beaucoup plus importantes puisque 68 % des candidats auront cette possibilité, contre 63 % en 2005, ce qui prouve encore une fois le déficit de candidats dans les petites communes.

Là où nous remarquons plus facilement une concurrence entre les candidats des grandes villes avec tout ce que cela implique de compétition et de rivalité, nous constatons plutôt une insuffisance et une pénurie de candidats dans les communes rurales. Deux logiques donc où les groupes politiquement minoritaires (femmes, étrangers, jeunes) doivent composer, mettre en place des stratégies différentes pour s'imposer. Nous allons étudier à présent ces logiques et ces stratégies mises en place dans le champ politique.

Graphique 16 : Le taux de candidats élus selon le scrutin aux élections communales de 2005 et de 2011



2. profil des candidats et des élus selon la nationalité

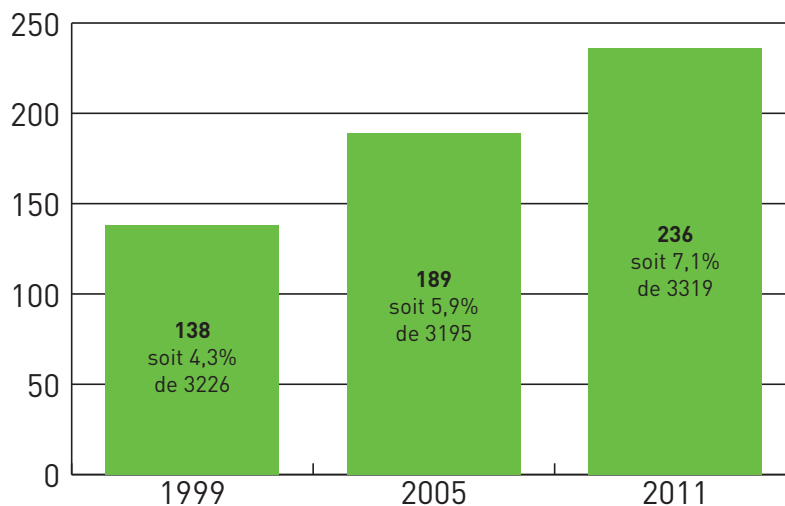
2.1. Aperçu général

Aux élections communales de 1999 les ressortissants U.E. pouvaient pour la première fois être candidats à des élections locales, cependant il y avait des restrictions supplémentaires par rapport aux candidats luxembourgeois : ils devaient résider au Grand-Duché depuis au moins 12 années au cours des 15 dernières années au moment du dépôt des candidatures et ils n'avaient pas accès aux postes d'échevin et de bourgmestre (loi du 28 décembre 1995). Si aux élections communales de 2005 les conditions étaient les mêmes pour les candidatures étrangères, c'est à partir de la modification de la loi électorale du 13 février 2011³⁷ que les choses ont évolué vers une ouverture envers l'ensemble des ressor-

37 Loi du 13 février 2011 portant modification 1. La loi communale modifiée du 13 décembre 1988 2. la loi électorale modi-

tissants étrangers. Certes, la condition de résidence reste toujours de 5 années, mais la loi introduit l'extension du droit d'éligibilité aux non-U.E. avec la possibilité d'être échevin et bourgmestre pour tous.

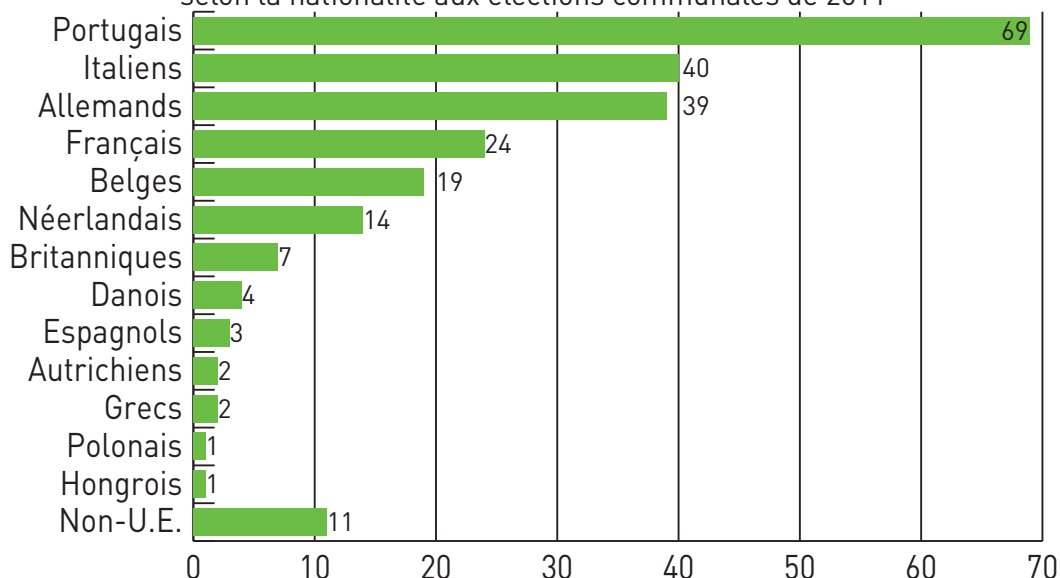
Graphique 17 : Évolution des candidats étrangers aux élections communales de 1999, 2005 et de 2011



Aux élections communales de 1999, nous avons enregistré 138 candidats U.E. sur 3 226 candidats au total, soit une représentation de 4,3 %. En 2005, le pourcentage de candidats U.E. augmentait légèrement à 5,9 %, pour atteindre les 7,1 % aux élections communales de 2011 avec 236 candidats de nationalité étrangère : 225 candidats communautaires et 11 candidats non-communautaires.

2.2. Les candidats étrangers selon la nationalité

Graphique 18 : Répartition des candidats étrangers selon la nationalité aux élections communales de 2011



Les candidats étrangers regroupent 22 nationalités différentes, 13 nationalités sont des ressortissants de l'U.E. et 9 des ressortissants non-U.E. Ce sont les ressortissants U.E.

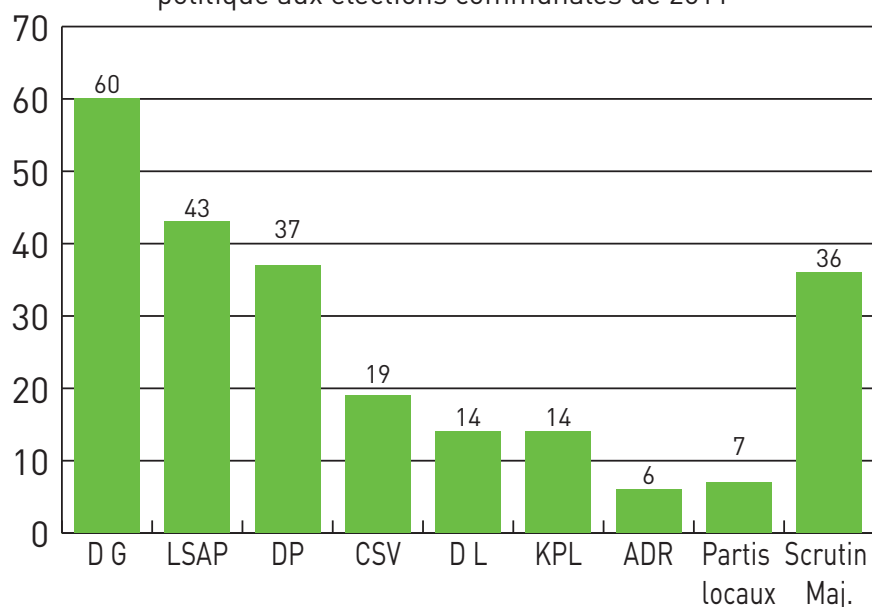
qui forment le gros des troupes avec 225 personnes pour 11 personnes hors U.E. Nous retrouvons en tête les Portugais avec 69 personnes, ils l'étaient déjà en 2005 avec 66 candidats et 43 en 1999. Puis nous retrouvons des représentants des principales communautés vivant au Grand-Duché, respectivement 40 Italiens, 39 Allemands - dont le nombre a bien augmenté par rapport aux élections communales de 2005 (23) et de 1999 (13) -, 24 Français, 19 Belges, 14 Néerlandais et 7 Britanniques. Il y a également d'autres candidats de l'U.E. très minoritaires : 4 Danois, 3 Espagnols, 2 Autrichiens, 2 Grecs, 1 Polonais, 1 Hongrois. Les ressortissants non-U.E. avaient pour la première fois la possibilité de poser leurs candidatures à des élections communales. Nous avons recensé 11 candidats non-U.E. : 3 Monténégrins, 1 Albanais, 1 Américain, 1 Bosnien, 1 Ivoirien, 1 Mauritanien, 1 Norvégien, 1 Serbe et 1 Suisse.

2.3. Répartition des candidats étrangers selon les partis politiques

La répartition des candidats étrangers selon les partis politiques montre une certaine dissymétrie entre le système de scrutin, avec une surreprésentation dans les communes à scrutin proportionnel (200 candidats) et une sous-représentation dans les petites communes à scrutin majoritaire avec seulement 36 candidats (sur l'ensemble des 236 candidats étrangers). Nous observons une très forte présence de candidats étrangers au sein des Verts, du parti socialiste et dans une moindre mesure dans le parti démocrate.

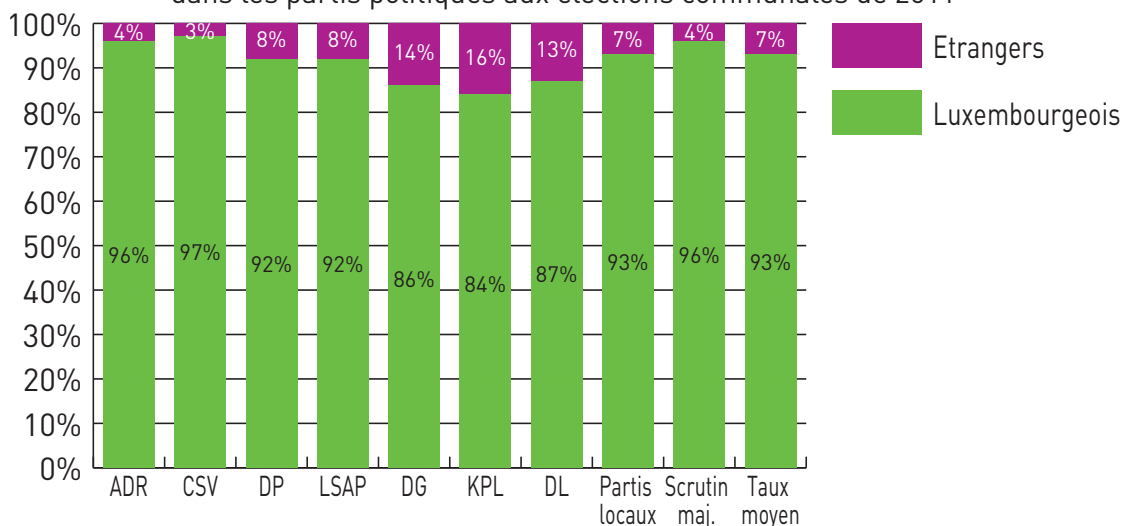
La répartition des candidats étrangers sur l'échelle politique droite-gauche montre que plus de la moitié des candidats se situent à gauche, soit 65,5 % en regroupant les Verts, le LSAP, la KPL et la Gauche. De l'autre côté de l'échelle politique se trouvent 37 candidats au DP, 19 au CSV et 6 à l'ADR, soit 31 % des candidats dans des partis de la droite libérale et conservatrice. Enfin, 7 candidats étrangers se trouvent sur des listes locales sans affiliation politique visible à l'égard d'un des principaux partis politiques, du moins pas officiellement.

Graphique 19 : Répartition des candidats étrangers selon l'appartenance politique aux élections communales de 2011



Pour être complet, nous devons considérer le rapport entre les candidats étrangers et les candidats luxembourgeois. Le graphique 20 montre bien la part très faible de candidats étrangers, quel que soit le parti politique en présence, et quel que soit le mode de scrutin avec une moyenne de 7 % d'étrangers. Les petits partis de gauche comptent le plus de candidats étrangers (KPL 16 %, la Gauche 13 %) avec le parti des Verts (14 %), viennent ensuite les grands partis politiques comme le LSAP et le DP, avec 8 % chacun, se situe dans la moyenne. Enfin, le CSV (3 %) et l'ADR (4 %) sont en dessous du taux moyen.

Graphique 20 : Rapport entre les candidats étrangers et luxembourgeois dans les partis politiques aux élections communales de 2011

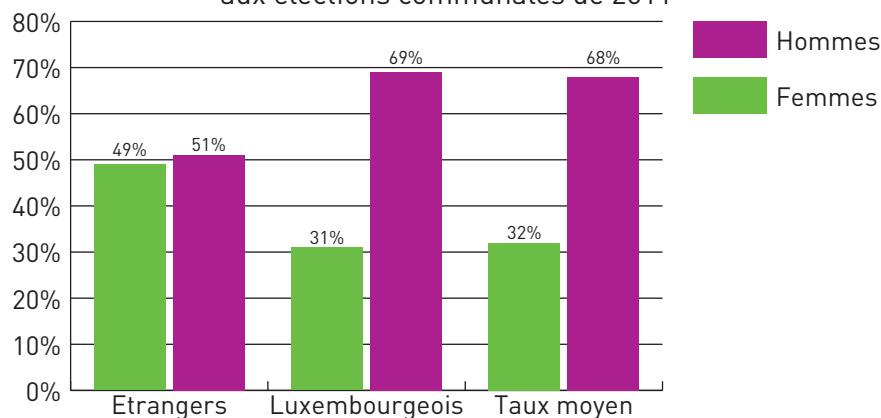


2.4. Répartition des candidats étrangers selon le genre

La distribution de l'ensemble des candidats, luxembourgeois et étrangers, selon le genre est de 68 % d'hommes et 32 % de femmes. La parité hommes/femmes n'est toujours pas atteinte même s'il y a une augmentation des femmes au cours des dernières élections communales : 24 % de femmes aux élections communales de 1999, 29 % aux élections communales de 2005.

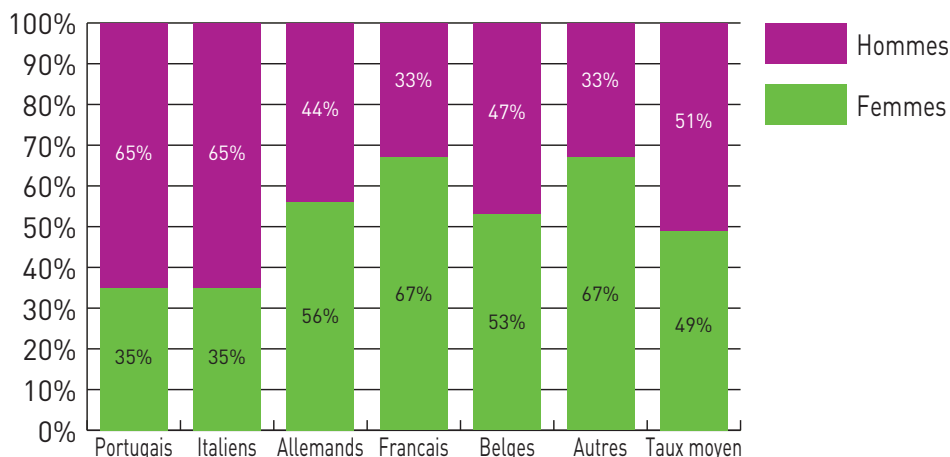
La répartition selon un rapport étrangers/Luxembourgeois montre une disparité plus importante du côté des candidats luxembourgeois avec 31 % de Luxembourgeoises, alors qu'il y a un certain équilibre du côté des candidats étrangers avec 49 % de femmes.

Graphique 21 : Rapport entre les candidats hommes et femmes aux élections communales de 2011



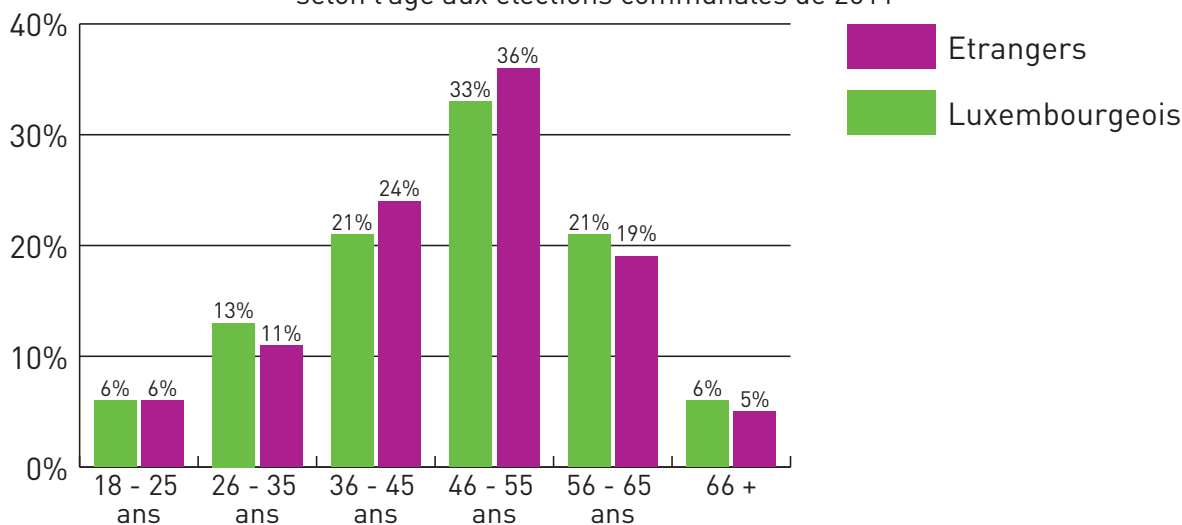
Le rapport hommes/femmes selon les principales nationalités étrangères - le nombre trop faible des autres nationalités a été regroupé dans la catégorie « autre » car il ne permet pas un traitement statistique séparé -, montre une sous-représentation des femmes chez les ressortissants portugais et italiens, alors que les Allemandes, les Françaises et les Belges sont plus nombreuses que les candidats masculins.

Graphique 22 : Rapport entre les candidats hommes et femmes étrangers selon les principales nationalités aux élections communales de 2011



2.5. Répartition des candidats étrangers selon l'âge

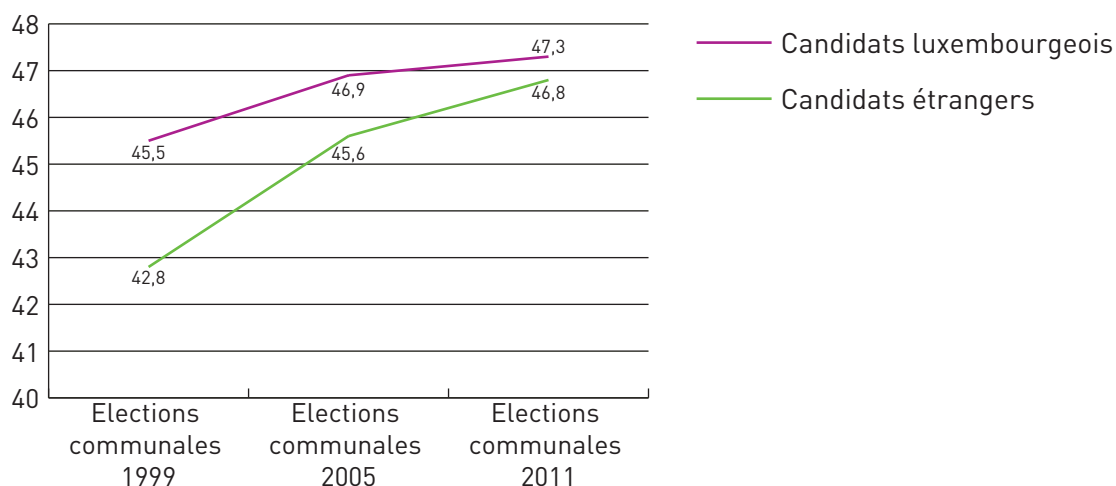
Graphique 23 : Répartition des candidats étrangers et luxembourgeois selon l'âge aux élections communales de 2011



Nous avons conclu aux élections communales de 2005 et de 1999 que les candidats étrangers étaient plus jeunes, contribuant ainsi au rajeunissement de l'ensemble des candidats. Nous observons en 2011 un resserrement des écarts, ce qui laisse supposer un vieillissement des candidats étrangers. Ainsi, dans la tranche d'âge 36-45 ans il y avait 33 % de candidats étrangers alors que les candidats luxembourgeois représentaient 26 %, soit un écart de 7 points. Aujourd'hui cet écart n'est plus que de 3 points. Autre exemple significatif du vieillissement des candidats étrangers est la tranche supérieure de 46-55 ans avec 36 % de candidats étrangers contre 33 % pour les candidats luxembourgeois, alors qu'aux élections communales de 2005 le rapport était inversé avec 33 % de Luxembourgeois contre 31 % de candidats étrangers.

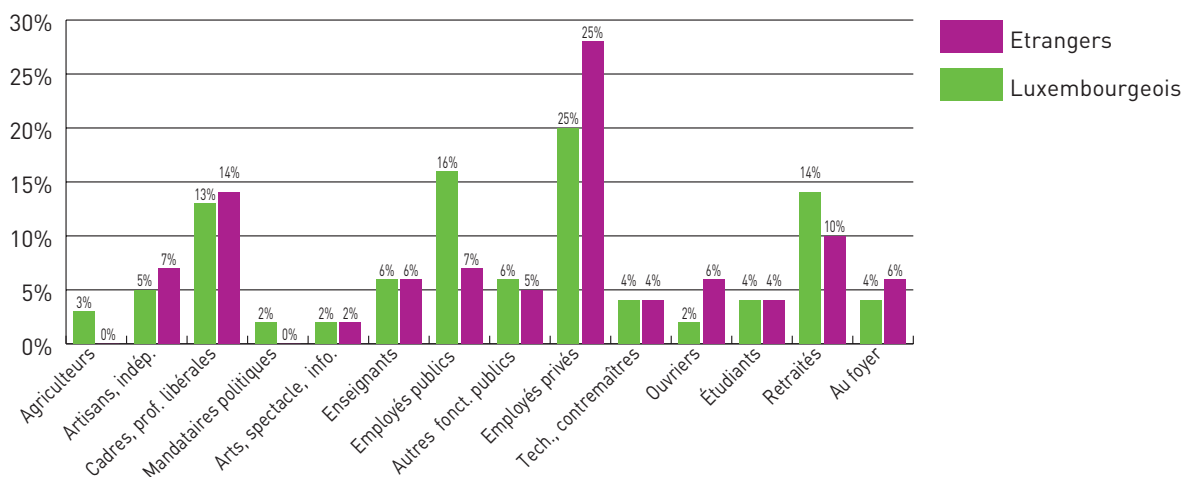
L'âge moyen des candidats étrangers aux élections communales de 2011 est de 46,8 ans, alors qu'aux élections communales de 2005 il était de 45,6 ans, en 1999 il était de 42,8 ans. Pour les candidats luxembourgeois, plus nombreux certes, l'âge moyen est passé de 45,5 ans en 1999 à 47,3 en 2011, soit une différence de 1,8 ans en 12 années. Cette différence est de 4 ans pour les candidats étrangers.

Graphique 24 : Évolution de l'âge moyen des candidats aux élections communales de 2011



2.6. Répartition des candidats étrangers selon la profession

Graphique 25 : Les candidats étrangers et luxembourgeois selon les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 2011



Comme en 2005, le CEFIS a procédé au recueil des données sur la profession des candidats en contactant les présidents des bureaux de vote, les administrations communales, les partis politiques. Il a saisi et codifié les données permettant une comparaison avec celles de 2005. L'analyse des candidats étrangers et luxembourgeois selon la profession fait apparaître certaines tendances que nous avons déjà observées aux élections communales de 2005.

D'abord, une différence entre le secteur public et privé avec un nombre important de can-

didats luxembourgeois dans le secteur public (16 %) et un taux plus important de candidats étrangers dans le privé (28 %). Il y a également une surdétermination de candidats luxembourgeois parmi les retraités (14 %) par rapport aux candidats étrangers (10 %). Ces données reflètent partiellement la structuration du marché de l'emploi et de la société luxembourgeoise.

Les changements importants par rapport aux élections communales de 2005 se situent au niveau des artisans, des indépendants et des cadres. En 2005, les artisans et indépendants étrangers étaient à 21 % contre 7 % de Luxembourgeois, alors qu'aux élections de 2011 il n'y a plus que 7 % d'étrangers dans cette catégorie alors que les Luxembourgeois baissent de 2%. Puis il y a la catégorie des cadres et professions libérales qui, d'une part sont plus nombreux par rapport à 2005. D'autre part, l'écart qui nous avons observé entre les candidats luxembourgeois et étrangers en 2005 s'est considérablement réduit en 2011 mettant ainsi les cadres luxembourgeois et étrangers au même niveau.

Quoi qu'il en soit, les principaux pourvoyeurs de candidats étrangers restent les employés du secteur privé, les cadres et professions libérales ainsi que les retraités. Pour les Luxembourgeois, ce sont surtout les fonctionnaires et employés du public, les cadres et également les retraités qui priment. Quelle que soit la nationalité des candidats, nous observons une sous-représentation des ouvriers.

2.7. Répartition des candidats étrangers selon le mode de scrutin

La plupart des candidats étrangers sont présents dans des communes à scrutin proportionnel ; 200 contre 36 seulement dans les communes à scrutin majoritaire, soit 15 % des candidats étrangers alors qu'aux élections communales de 2005 ils étaient 12 %. Il est beaucoup plus « aisé » de présenter sa candidature sur une liste dans une commune à scrutin proportionnel où règne un certain anonymat car le candidat fait parti d'un ensemble ; il y a une dynamique qu'on ne retrouve pas dans les petites communes où le candidat s'expose au grand jour sans soutien d'un appareil politique.

C'est bien question de la légitimité des candidats qui se pose ici, ainsi que du processus de sélection qui s'opère, processus qui diffère selon les types de commune. Les logiques d'action ne sont pas les mêmes que l'on soit dans une commune à scrutin majoritaire ou proportionnel. En effet, l'exercice d'une responsabilité politique varie selon que l'on soit en milieu rural ou urbain, car les liens sociaux ne sont pas les mêmes. Dans les petites communes, les gens se côtoient, se fréquentent et les problèmes de tous les jours se règlent parfois directement avec les élus, dans le cadre d'une « communauté locale ». L'engagement politique ici suppose un réseau d'interconnaissance et des contacts directs avec les gens du village. La légitimité s'inscrit dans le temps, dans la durée : dans ce contexte, un étranger, défini au sens large du terme, comme une personne extérieure à la communauté, aura du mal à s'imposer, ce sera plus difficile encore s'il ne parle pas luxembourgeois. Dès lors, les conditions pour une participation politique pleine et entière à ce niveau passe par le long terme, la participation aux associations locales et aux diverses commissions communales pour se faire connaître ainsi que l'apprentissage du luxembourgeois.

À l'échelle des villes, le type de relation sociale change, ces relations sont plus individuelles, ce qui n'empêche pas l'existence de communautés, variées et très hétérogènes. La participation politique passe aussi et surtout par des organisations plus ou moins organisées, dont les partis politiques qui restent encore un tremplin essentiel pour y parvenir, même si les associations, les syndicats, ou les nouvelles formes de mobilisation (mouvements de protestation) ne doivent pas être négligées pour autant. La participation aux élections communales dans une commune à scrutin proportionnel passe par la constitu-

tion d'une liste locale, parfois fruit de longues négociations et tractations au niveau des sections locales pour l'obtention d'une place, et l'appel à de « petites mains » pour clore une liste incomplète, notamment pour les petits partis, est fréquent.

C'est souvent dans le cas des « petites mains », là où les chances d'être élu sont moindres, voire inexistantes, que les candidatures atypiques apparaissent : étrangers, jeunes, femmes, tous celles et ceux que nous avons appelés les candidats « alibis » aux élections communales précédentes, destinés à compléter les listes. Sur les 36 candidats étrangers que nous avons comptabilisés dans les communes à scrutin majoritaire, 11 ont été élus, soit un taux de réussite de 30 %, alors que dans les communes à scrutin proportionnel qui compte 200 candidats étrangers, 6 seulement ont été élus, soit 3 %. Le cas des ressortissants portugais est exemplaire et symptomatique en tout point : 3 des 16 candidats portugais qui se sont présentés dans les communes à scrutin majoritaire ont été élus, aucun des 53 qui se sont présentés sur des listes à scrutin proportionnel : La notion de candidats « alibis » prend ici tout son sens, même s'il serait erroné de conclure que tous les candidats non élus seraient exclusivement des candidats supplétifs sans réelles chances d'être élus³⁸.

Tableau 15 : Les candidats selon le mode de scrutin aux élections communales de 2011

Nationalités	Scrutin majoritaire		Scrutin proportionnel	
	Candidats	Élus	Candidats	Élus
Portugais	16	3	53	0
Italiens	1	1	39	0
Allemands	6	3	33	2
Français	4	1	20	2
Belges	3	1	16	0
Néerlandais	4	2	10	1
Britanniques	1	0	6	0
Danois	0	0	4	0
Espagnols	0	0	3	0
Monténégrins	0	0	3	0
Autrichiens	0	0	2	1
Grecs	0	0	2	0
Albanais	0	0	1	0
Américains	0	0	1	0
Bosniaques	0	0	1	0
Suisses	0	0	1	0
Hongrois	0	0	1	0
Ivoiriens	1	0	0	0
Mauritaniens	0	0	1	0
Norvégiens	0	0	1	0
Polonais	0	0	1	0
Serbes	0	0	1	0
Total	36	11 (30 %)	200	6 (3 %)

38 En effet, aux élections communales de 2005, nous avons désigné les candidats en position d'éligibilité qui, sans être élus, avaient réalisé de bons scores électoraux. Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Le profil des candidats aux élections communales d'octobre 2005*, Red n°10, Sesopi-CI, octobre 2006, pp. 53-58.

2.8. Répartition des candidats étrangers selon les communes

Ce tableau va dans le sens de notre analyse précédente et confirme, si besoin en est, la présence des candidats étrangers dans les villes du Luxembourg et une carence dans les petites communes.

Tableau 16 : Distribution des candidats étrangers et luxembourgeois selon les communes aux élections communales de 2011

Commune	Candidats luxembourgeois		Candidats étrangers		Ensemble	% étranger
	Nombre	%	Nombre	%		
Beaufort	14	93 %	1	7 %	15	45 %
Bech	11	100 %		0 %	11	26 %
Beckerich	11	92 %	1	8 %	12	29 %
Berdorf	16	100 %		0 %	16	41 %
Bertrange	40	77 %	12	23 %	52	50 %
Bettembourg	49	94 %	3	6 %	52	38 %
Bettendorf	10	91 %	1	9 %	11	42 %
Betzdorf	42	95 %	2	5 %	44	33 %
Bissen	18	100 %		0 %	18	35 %
Biwer	10	100 %		0 %	10	27 %
Boevange/Attert	12	100 %		0 %	12	22 %
Boulaide	9	100 %		0 %	9	24 %
Bourscheid	10	100 %		0 %	10	26 %
Bous	9	90 %	1	10 %	10	27 %
Clervaux	28	100 %		0 %	28	30 %
Colmar-Berg	13	93 %	1	7 %	14	41 %
Consdorf	4	80 %	1	20 %	5	30 %
Contern	41	93 %	3	7 %	44	36 %
Dalheim	12	86 %	2	14 %	14	32 %
Diekirch	46	88 %	6	12 %	52	43 %
Differdange	128	96 %	5	4 %	133	53 %
Dippach	32	97 %	1	3 %	33	36 %
Dudelange	81	95 %	4	5 %	85	38 %
Echternach	48	91 %	5	9 %	53	47 %
Ell	11	100 %		0 %	11	30 %
Erpeldange	11	100 %		0 %	11	27 %
Esch-sur-Alzette	140	92 %	12	8 %	152	54 %
Esch-sur-Sûre	20	100 %		0 %	20	30 %
Eschweiler	7	100 %		0 %	7	29 %
Ettelbruck	46	88 %	6	12 %	52	46 %
Feulen	11	100 %		0 %	11	29 %
Fischbach	13	93 %	1	7 %	14	30 %
Flaxweiler	15	100 %		0 %	15	28 %
Frisange	31	94 %	2	6 %	33	32 %
Garnich	16	100 %		0 %	16	26 %
Goesdorf	12	92 %	1	8 %	13	16 %
Grevenmacher	40	91 %	4	9 %	44	41 %
Grosbous	13	100 %		0 %	13	25 %
Heffingen	12	100 %		0 %	12	32 %

Commune	Candidats luxembourgeois		Candidats étrangers		Ensemble	% étranger
Hesperange	64	86 %	10	14 %	74	51 %
Hobscheid	20	91 %	2	9 %	22	34 %
Junglinster	49	94 %	3	6 %	52	35 %
Kaerjeng - Bascharage	60	100 %		0 %	60	29 %
Kaerjeng - Clemency	25	100 %		0 %	25	24 %
Kayl	49	94 %	3	6 %	52	36 %
Kehlen	37	93 %	3	8 %	40	38 %
Kiischpelt	12	86 %	2	14 %	14	27 %
Koerich	15	88 %	2	12 %	17	31 %
Kopstal	41	93 %	3	7 %	44	47 %
Lac-Haute-Sûre	11	100 %		0 %	11	24 %
Larochette	14	82 %	3	18 %	17	63 %
Lenningen	13	100 %		0 %	13	34 %
Leudelange	11	100 %		0 %	11	35 %
Lintgen	16	89 %	2	11 %	18	42 %
Lorentzweiler	32	97 %	1	3 %	33	37 %
Luxembourg	154	84 %	29	16 %	183	67 %
Mamer	49	94 %	3	6 %	52	46 %
Manternach	15	88 %	2	12 %	17	26 %
Mersch	48	92 %	4	8 %	52	39 %
Merttert	30	91 %	3	9 %	33	35 %
Mertzig	13	87 %	2	13 %	15	29 %
Mompach	11	100 %		0 %	11	27 %
Mondercange	60	92 %	5	8 %	65	25 %
Mondorf-les-Bains	41	93 %	3	7 %	44	44 %
Niederanven	36	82 %	8	18 %	44	48 %
Nommern	8	100 %		0 %	8	24 %
Parc Hosingen	24	100 %		0 %	24	21 %
Pétange	81	95 %	4	5 %	85	45 %
Préizerdaul	19	100 %		0 %	19	21 %
Putscheid	18	100 %		0 %	18	24 %
Rambrouch	43	98 %	1	2 %	44	35 %
Reckange-sur-Mess	16	100 %		0 %	16	21 %
Redange/Attert	14	100 %		0 %	14	27 %
Reisdorf	19	95 %	1	5 %	20	40 %
Remich	41	93 %	3	7 %	44	41 %
Roeser	42	95 %	2	5 %	44	36 %
Rosport	10	100 %		0 %	10	22 %
Rumelange	31	94 %	2	6 %	33	42 %
Saeul	11	100 %		0 %	11	22 %
Sandweiler	38	86 %	6	14 %	44	48 %
Sanem	101	96 %	4	4 %	105	31 %
Schengen	19	95 %	1	5 %	20	29 %
Schieren	8	100 %		0 %	8	39 %
Schifflange	63	97 %	2	3 %	65	38 %
Schuttrange	38	86 %	6	14 %	44	47 %
Septfontaines	11	85 %	2	15 %	13	35 %

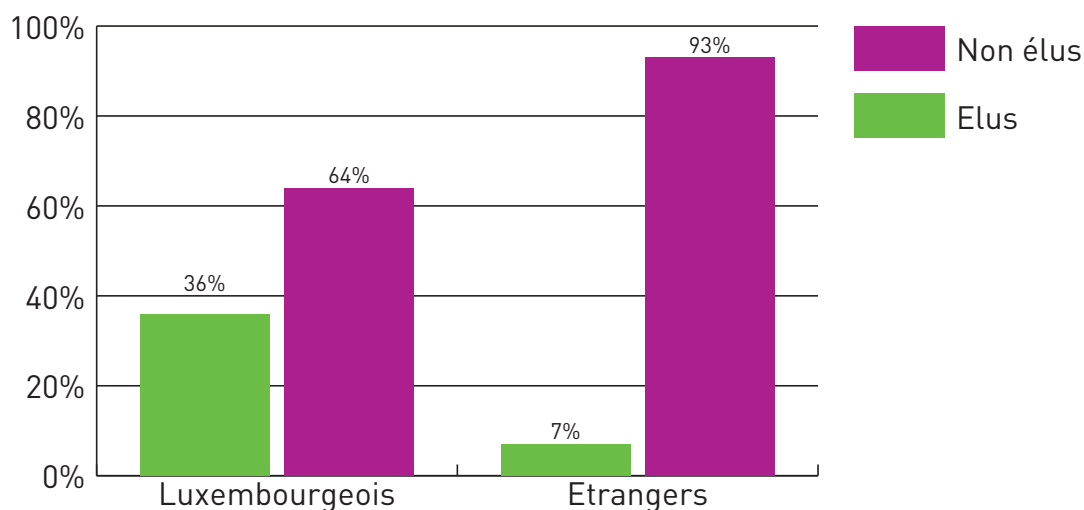
Commune	Candidats luxembourgeois		Candidats étrangers		Ensemble	% étranger
Stadtbredimus	10	100 %		0 %	10	34 %
Steinfort	32	97 %	1	3 %	33	38 %
Steinsel	37	84 %	7	16 %	44	41 %
Strassen	46	88 %	6	12 %	52	56 %
Tandel	11	100 %		0 %	11	24 %
Troisvierges	14	88 %	2	13 %	16	43 %
Tuntange	16	100 %		0 %	16	34 %
Useldange	11	100 %		0 %	11	25 %
Vallée de l'Ernz	15	94 %	1	6 %	16	40 %
Vianden	16	84 %	3	16 %	19	47 %
Vichten	11	100 %		0 %	11	23 %
Wahl	9	90 %	1	10 %	10	20 %
Waldbillig	14	100 %		0 %	14	27 %
Waldbredimus	8	100 %		0 %	8	33 %
Walferdange	45	87 %	7	13 %	52	51 %
Weiler-la-Tour	7	100 %		0 %	7	30 %
Weiswampach	11	100 %		0 %	11	38 %
Wiltz	30	91 %	3	9 %	33	48 %
Wintrange	43	98 %	1	2 %	44	22 %
Winseler	11	100 %		0 %	11	33 %
Wormeldange	13	87 %	2	13 %	15	40 %
Total	3083	93 %	236	7 %	3319	44 %

2.9. Les élus étrangers

Sur 1 121 sièges à pourvoir, nous trouvons 17 personnes de nationalité étrangère, soit 1,5 % par rapport à l'ensemble des élus. Des 236 candidats étrangers 7,2 % ont été élus, ce qui signifie que sur 100 candidats étrangers, 7 personnes seront élues, alors que sur 100 candidats luxembourgeois 36 le seront.

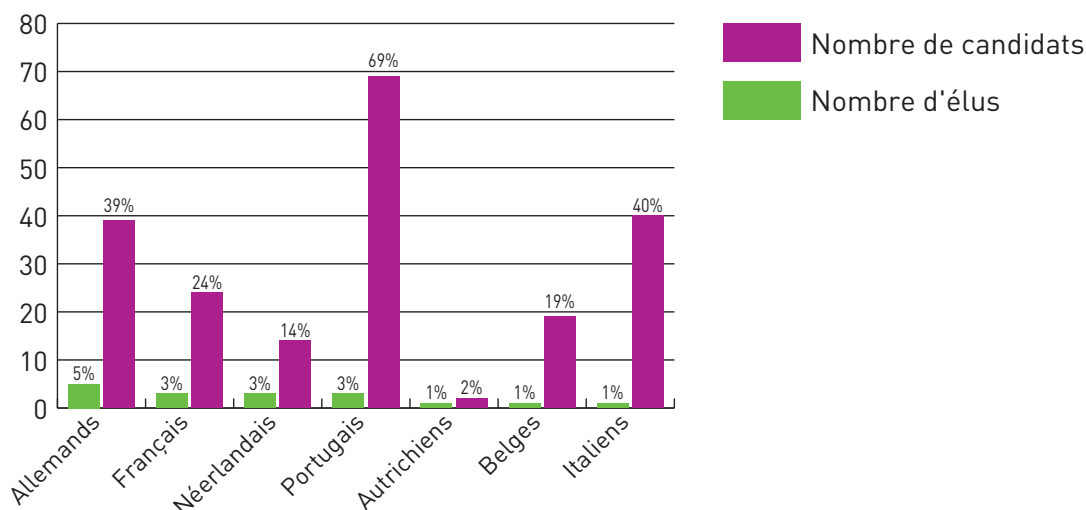
Aux élections de 2005 il y avait eu 14 élus étrangers sur 189 candidats (7,4 %) et aux élections communales de 1999, sur 138 candidats étrangers 9 avaient été élus (6,5 %).

Graphique 26 : Les élus selon la nationalité aux élections communales de 2011



Parmi les 17 élus de nationalité étrangère nous notons 5 Allemands, 3 Français, 3 Néerlandais, 3 Portugais, un Autrichien, un Belge et un Italien, tous issus de l'U.E. Il n'y a aucun élu non-U.E. Le rapport candidat/élu qui détermine les chances d'être élu en fonction du nombre de candidats initiaux montre que ce sont les candidats néerlandais qui ont plus de chances d'être élus (24 %) suivis des Allemands et des Français (13 % chacun). Les Portugais (4 % d'élus) et Italiens (3 % d'élus) qui avaient un nombre de candidats importants n'ont que très peu d'élus.

Graphique 27 : La nationalité des élus étrangers aux élections communales de 2011



La chance d'être élu varie également selon le mode de scrutin : 11 personnes de nationalité étrangère ont été élues dans les communes à scrutin majoritaire, alors que 6 personnes ont été élues sur des listes de partis politiques : 2 au LSAP, 2 au DP, 1 au CSV et 1 dans un parti indépendant. Malgré une présence plus importante des candidats étrangers dans les partis de gauche et chez les Verts, il n'y a pas d'élu étranger issu de leurs rangs. Les meilleurs résultats globaux dans les communes à scrutin majoritaire sont à mettre en relation avec deux facteurs : d'une part, il y a moins de candidats en lice, d'autre part, il s'agit de candidats ayant une certaine notoriété dans la localité.

Tableau 17 : Les élus étrangers selon l'appartenance politique aux élections communales de 2011

Liste	Élus étrangers	Candidats étrangers	% élus
CSV	1	19	5 %
DP	2	37	5 %
LSAP	2	42	5 %
Är Equipe	1	1	100 %
Scrutin majoritaire	11	36	31 %
Scrutin proportionnel	6	200	3 %
Total	17	236	7 %

La comparaison entre les élus et la population du Grand-Duché montre à quel point il existe un décalage. Le peu d'élus étrangers contraste par rapport à la proportion des ressortissants étrangers dans la population totale du pays où ils sont un peu moins de la moitié de la population totale - dans certaines des grandes villes, les étrangers dépassent le nombre de Luxembourgeois. La problématique de la représentativité soulève de nombreuses questions et alimente les débats. La dernière en date vient du secteur économique

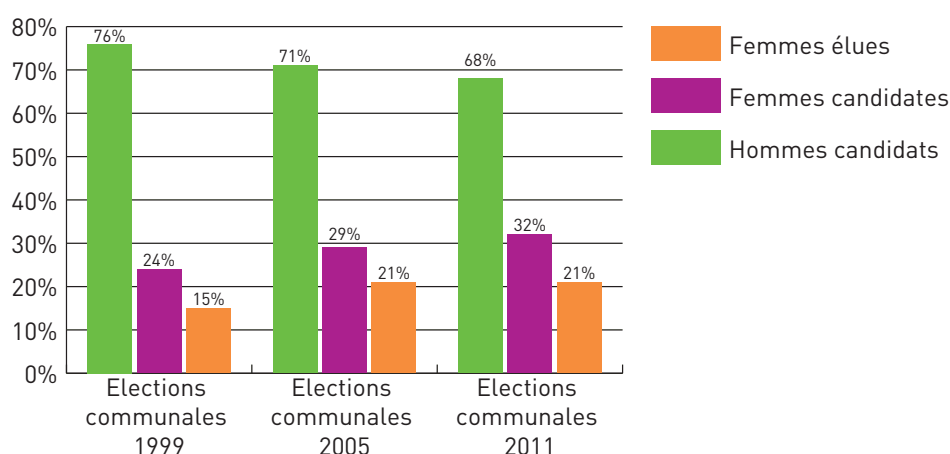
luxembourgeois avec la récente prise de position de la Chambre de Commerce³⁹ à cet égard en partant du constat suivant : trois quarts des salariés et créateurs d'entreprise au Luxembourg ne sont pas luxembourgeois. Selon elle, la politique doit tenir compte de ces chiffres en renforçant l'intégration des salariés et résidents non luxembourgeois au profit de la cohésion sociale. La Chambre de Commerce plaide, entre autres, pour une inscription automatique des étrangers sur les listes électorales pour les élections communales.

3. Les candidats et les élus selon le genre

3.1. En guise d'introduction

Aux élections communales de 2011, 1 067 femmes ont déposé leur candidature contre 2 252 hommes : les femmes représentent 32,1 % des candidatures. A titre de comparaison, aux élections législatives de 2009 « 154 candidatures ont été déposées par des femmes et 228 par des hommes. Les 154 femmes représentent 34,1 % des candidatures totales, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 2004 où le taux de participation des femmes s'élevait à 31,7 %⁴⁰ ».

Graphique 28 : Évolution des candidatures et des élus selon le genre aux élections communales de 2011



Si, au niveau des élections communales, nous observons bien une évolution lente et progressive des femmes candidates, passant de 24 % en 1999 à 32 % en 2011, le rapport hommes-femmes est toujours inégalitaire, alors même que, dans la société luxembourgeoise, ce rapport est parfaitement paritaire⁴¹. En considérant l'évolution des candidates au cours des 12 dernières années, nous observons une progression moyenne de 4 points entre les élections communales, à ce rythme la parité entre les candidats et les candidates sera atteinte aux élections communales de 2041, sous condition d'une progression constante.

39 *L'intégration comme moteur de croissance de l'économie luxembourgeoise*, in Merkur, mars 2012, pp 4-12. Version complète *Foreigners' contribution to the Luxembourg economy : while diversity reigns, integration stalls*, in Actualité et tendance, economic newsletter of the chamber of commerce, n°12, Mars 2012.

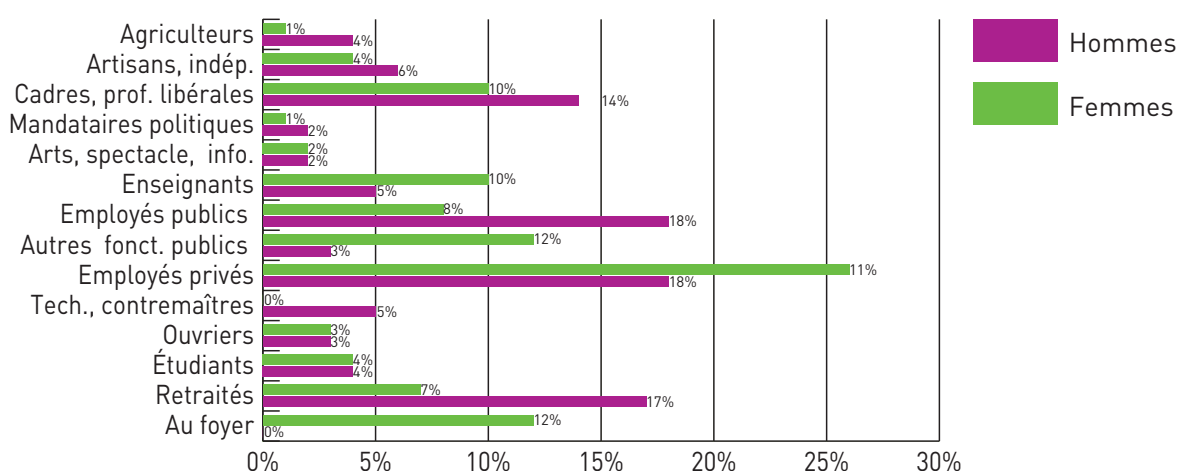
40 Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozini Maria, Poirier Philippe. *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg*, op.cit., p. 118.

41 Au premier janvier 2011 selon les données du RGPP, la société luxembourgeoise est composée de 50% d'hommes et 50% de femmes.

3.2. Répartition des candidats selon le genre et la profession

La comparaison entre les candidats et les candidates fait bien apparaître des disparités importantes dans plusieurs secteurs d'activités. D'abord les candidats personnes au foyer sont exclusivement des femmes. Les autres secteurs avec une majorité de candidates sont l'enseignement, la fonction publique et dans une moindre mesure les « employés privés ». Nous retrouvons donc les femmes candidates dans le tertiaire, secteur qu'elles ont investi depuis plusieurs années. Nous voyons une majorité de candidats masculins parmi les fonctionnaires, les cadres supérieurs et professions libérales ainsi que chez les retraités. Par rapport aux élections communales de 2005, il n'y a pas de différences sensibles, nous retrouvons les mêmes variations. Une tendance que nous avons notée en 2005 persiste, à savoir une importante minorité de candidats « inactifs » constitués de retraités et de personnes au foyer.

Graphique 29 : Les candidats selon le genre et les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 2011

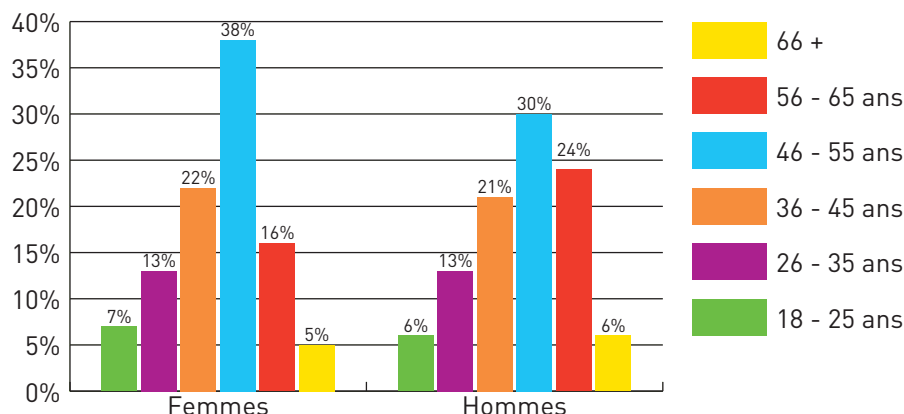


3.3. Répartition des candidats selon le genre et l'âge

L'âge moyen des femmes candidates est de 46,3 ans alors que celui des hommes est légèrement plus élevé avec 47,6 ans. Par rapport aux élections communales précédentes, nous notons un vieillissement des candidates dont l'âge moyen était de 45,3 ans en 2005 et 43,2 ans en 1999. Idem pour les hommes, mais l'écart observé est plus faible : de 46,7 ans en 1999, nous sommes passés à 47,1 ans en 2005.

L'analyse selon les tranches d'âge nous renseigne sur deux points : il n'y a pas de grandes différences entre les hommes et les femmes dans les tranches d'âges allant de 18 à 45 ans ; elles sont sensiblement identiques chez les candidats masculins et féminins. Les différences sensibles apparaissent dans la tranche d'âge des 46-55 ans avec 38 % de femmes contre 30 % d'hommes, et la tranche d'âge suivante de 56-65 ans, où le rapport selon le genre s'inverse avec une majorité d'hommes (24 %) par rapport aux femmes (16 %).

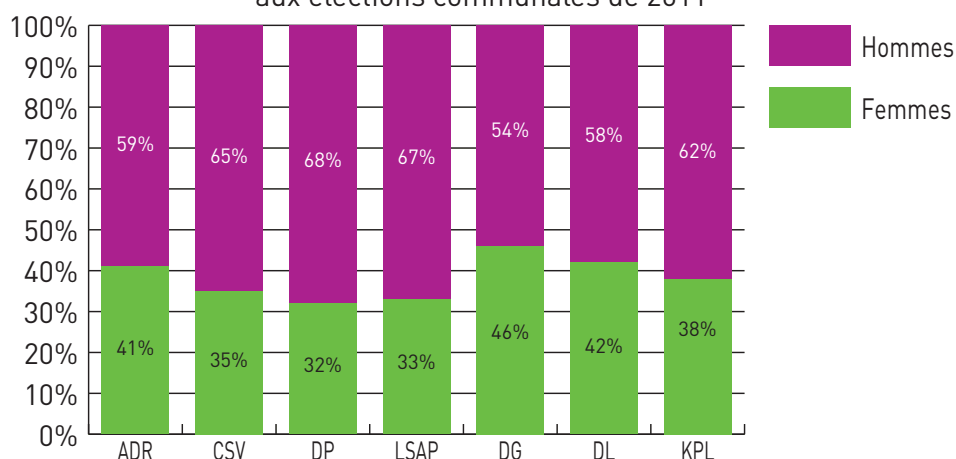
Graphique 30 : Répartition selon le genre et l'âge des candidats aux élections communales de 2011



3.4. Répartition des candidats selon le genre et les partis politiques

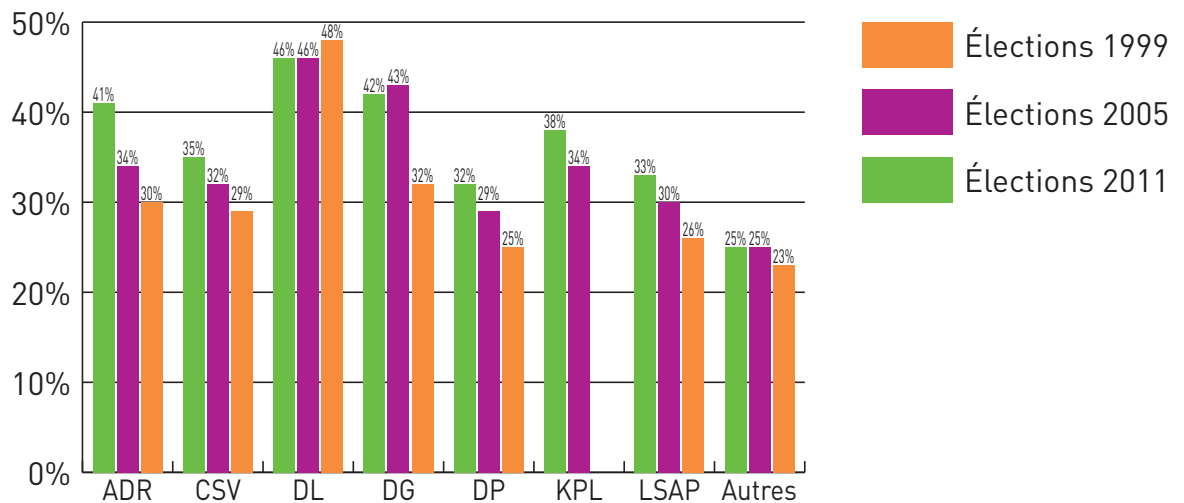
Les candidatures féminines se retrouvent davantage sur des listes des petites formations politiques, l'ADR (41 % de femmes), les Verts (46 % femmes) ainsi que la Gauche avec 42% de candidates. Dans les autres partis, la supériorité des candidats masculins est plus importante au DP (68% d'hommes) au LSAP (67%) et au CSV avec 65% de candidats masculins.

Graphique 31 : Répartition selon le genre et les partis politiques aux élections communales de 2011



Il existe une certaine disparité persistante dans le rapport hommes-femmes selon les partis politiques. Nous l'avons déjà noté par rapport aux élections de 2005 et de 1999 : il y a d'un côté une surreprésentation des candidates dans les petits partis, ceux qui rencontrent plus de difficultés à clôturer leurs listes et ont recours à des candidats « alibis », alors que, d'un autre côté, les partis traditionnels sont en sous-effectifs par rapport à la représentation des femmes. D'autre part, et c'est là un point plutôt positif, nous observons également une progression constante, depuis les élections communales de 1999, du taux de féminisation dans toutes les formations politiques, en dehors de la Gauche et des Verts dont le taux de féminisation était déjà très élevé, presque équivalent d'ailleurs à celui des candidats masculins.

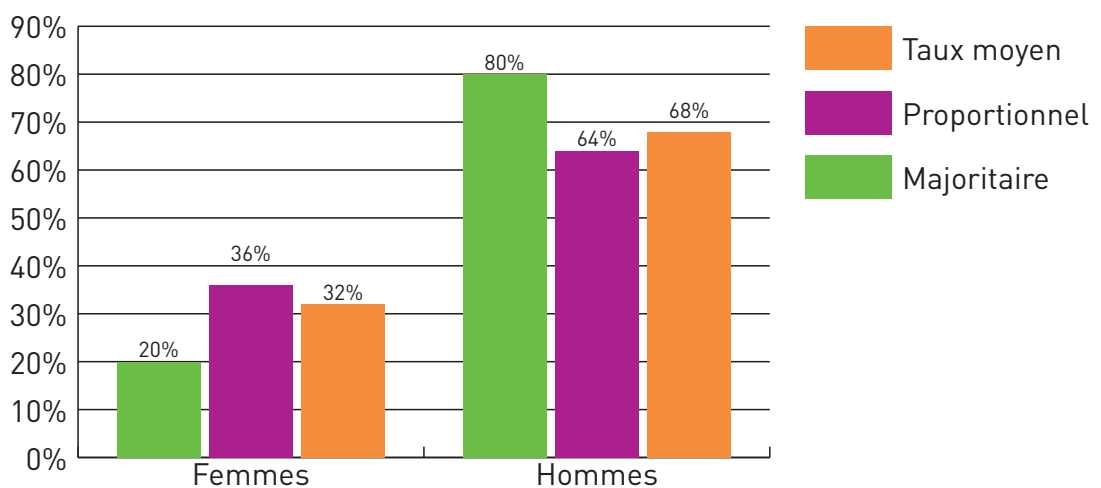
Graphique 32 : Répartition des candidates selon les partis politiques aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



3.5. Répartition des candidats selon le genre et le mode de scrutin

Le rapport selon le genre aux élections communales de 2011 est de 68 % d'hommes pour 32 % de femmes. Si l'on observe à présent ce même rapport selon le mode de scrutin, nous pouvons voir que l'écart est beaucoup plus important dans les communes de moins de 3 000 habitants où le taux de féminisation tombe à 20 %, alors que dans les communes à scrutin proportionnel les femmes représentent 36 % des candidatures. Aux élections communales de 2005, ce taux était également à 20 % dans les communes majoritaires et de 33% dans les communes proportionnelles, et en 1999 le taux de féminisation était de 16 % dans les petites communes et de 30% dans les villes de plus de 3 000 habitants.

Graphique 33 : Répartition des candidats selon le genre et le scrutin aux élections communales de 2011

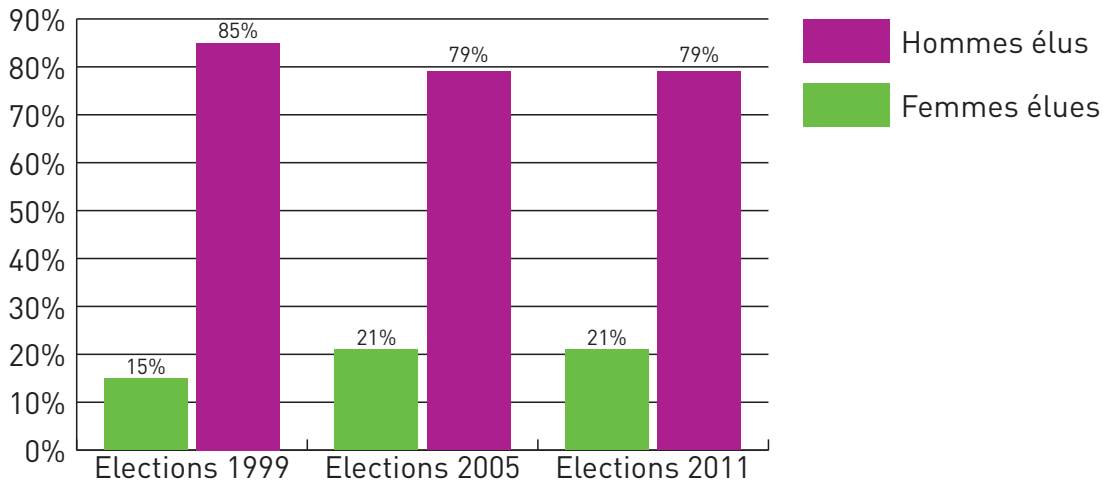


Comme nous l'avons déjà souligné dans notre étude précédente, un effort doit être mené dans les petites communes certes, mais aussi dans les villes de grandes et moyennes tailles, pour inciter les femmes à participer de façon active à la vie politique.

3.6. Caractéristiques des élu(e)s

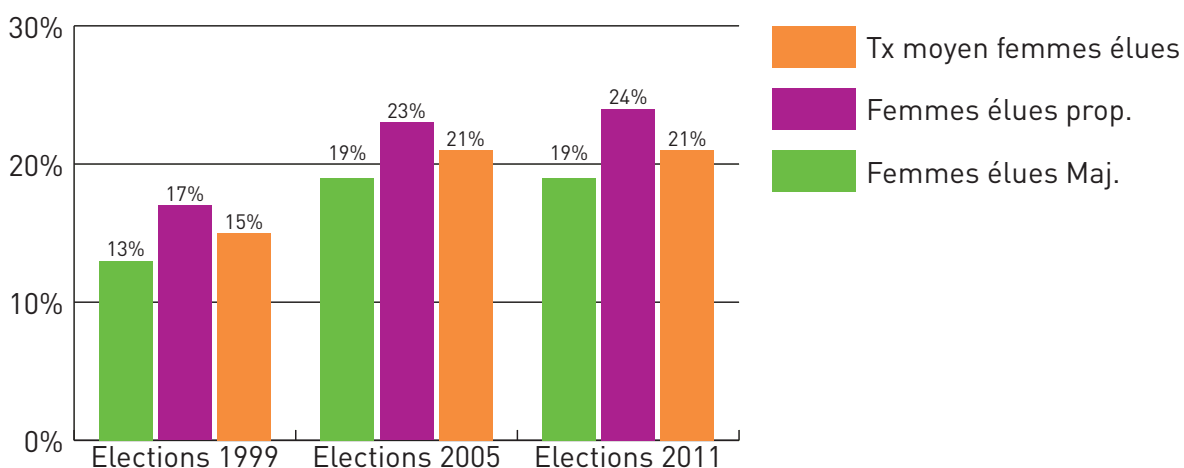
Sur les 1 121 élus, 241 sont des femmes (21 %), contre 880 hommes (78 %). Aux élections communales de 1999, il y avait 15 % d'élues féminines et en 2005, 21 %. Il n'y a pas eu de croissance de femmes élues, mais bien une stagnation. L'accès des femmes à la politique reste donc très limité ; c'est encore un monde fermé, très masculin.

Graphique 34 : Hommes et femmes élus aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



Les chances pour les femmes d'être élues dépendent beaucoup du mode de scrutin. Dans les communes à scrutin majoritaire, le pourcentage des femmes élues reste systématiquement en deçà de la moyenne, depuis les élections communales de 1999. Il y a donc plus de chance pour une femme d'être élue dans des communes à scrutin proportionnel que dans des petites communes à scrutin majoritaire qui souffrent d'un déficit de candidatures, et où normalement il serait plus facile d'y être élu.

Graphique 35 : Les femmes élues selon le mode de scrutin aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



Le tableau ci-après offre une vue globale de la situation et donne un profil sociologique des élus, masculins et féminins. La moyenne d'âge des élus est de 49,7 ans, pour les hommes élus il est de 50 ans et pour les femmes élues 49,3 ans. Il n'y a donc pas d'écart impor-

tant, notons juste un écart supérieur à la moyenne pour les femmes dans la tranche d'âge des 46-55 ans, alors que les hommes sont davantage représentés dans la tranche d'âge de 56 à 65 ans. Ceci se confirme dans la catégorie des retraités qui est plus masculine. Les autres catégories professionnelles où les hommes élus dominent sont les cadres, les fonctionnaires, alors que les femmes élues sont plus présentes parmi les personnes au foyer, les enseignants et les employés privés. Enfin, la répartition selon les partis politiques montre des écarts plus importants chez les Verts avec une majorité des femmes élues et au DP où les élus masculins forment la majorité.

Tableau 18 : Les élus selon le genre et certaines caractéristiques aux élections communales de 2011

Tranches d'âge	Femmes élues	Hommes élus	Total élus
18 - 25 ans	2 %	2 %	2 %
26 - 35 ans	10 %	10 %	10 %
36 - 45 ans	15 %	20 %	19 %
46 - 55 ans	48 %	34 %	37 %
56 - 65 ans	22 %	28 %	26 %
66 +	4 %	6 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %
Cat. professionnelle	Femmes élues	Hommes élus	Total élus
Agriculteurs	2 %	7 %	6 %
Artisans, indép.	3 %	5 %	4 %
Cadres, prof. libérales	13 %	16 %	15 %
Mandataires politiques	4 %	3 %	3 %
Arts, spectacle, info.	2 %	1 %	1 %
Enseignants	11 %	6 %	7 %
Employés publics	7 %	21 %	18 %
Autres fonct. publics	10 %	3 %	4 %
Employés privés	22 %	15 %	17 %
Tech., contremaîtres	0 %	3 %	3 %
Ouvriers	2 %	1 %	1 %
Étudiants	2 %	1 %	1 %
Retraités	7 %	17 %	15 %
Au foyer	13 %	0 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %
Partis politiques	Femmes élues	Hommes élus	Total élus
ADR	1 %	1 %	1 %
CSV	32 %	30 %	31 %
DP	14 %	21 %	19 %
LSAP	30 %	30 %	30 %
DG	20 %	11 %	13 %
DL	0 %	2 %	1 %
KPL	0 %	1 %	1 %
Partis locaux	2 %	5 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %

4. Les candidats et les élus selon l'âge

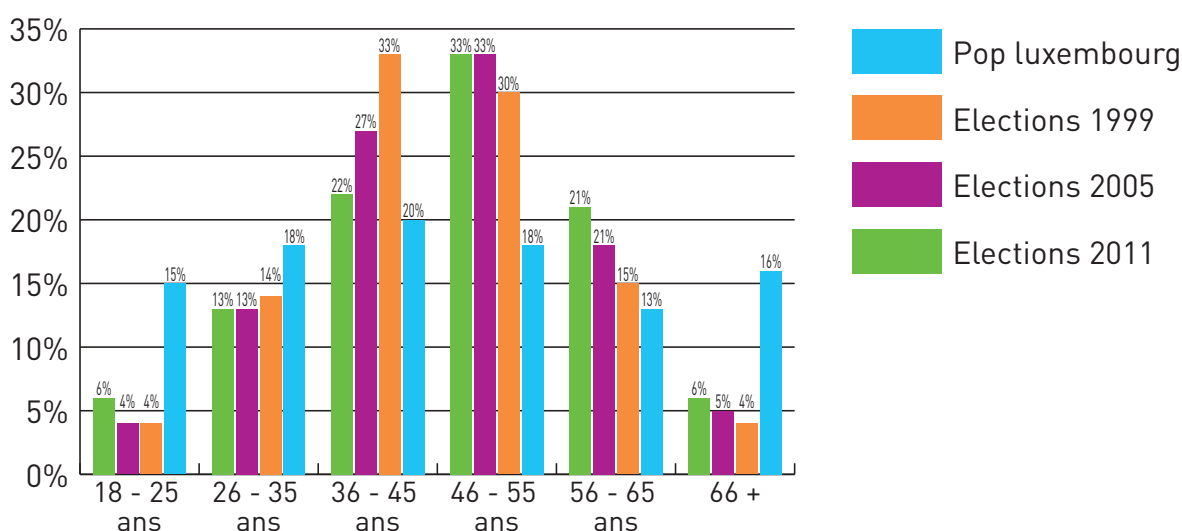
4.1. Caractéristiques des candidats selon l'âge

La répartition par tranche d'âge, depuis les élections communales de 1999 à 2011 ainsi qu'une comparaison avec la population du Grand-Duché au 1er janvier 2011, nous renseigne sur les inégalités persistantes selon les caractéristiques socio-démographiques des candidats. Ainsi, les plus jeunes, malgré une hausse observée auprès des 18-25 ans (tranche d'âge qui passe de 4 % à 6 %), restent toujours fortement sous-représentés par rapport à la proportion qu'ils représentent dans la population totale du pays avec 15 %. Idem pour la tranche d'âge supérieure de 26-35 ans où les 13 % de candidats contrastent avec les 18 % qu'ils représentent par rapport à la population du Grand-Duché. À partir de 36 à 65 ans, la tendance s'inverse, c'est-à-dire que, statistiquement parlant, cette tranche d'âge est plus fortement représentée parmi les candidats que par rapport à la population.

Au niveau des candidatures, la tranche d'âge de 36-45 ans est certainement celle qui a subi la baisse la plus importante depuis les élections communales de 1999, passant de 33 % à 22 % en 2011. À l'inverse, la tranche d'âge des 56-65 ans voit une progression importante des candidats passant de 15 % en 1999 à 21 % en 2011. Ce sont ces deux tranches d'âge qui connaissent les variations les plus importantes, alors que les autres stagnent plus ou moins. Les candidats de plus de 66 ans progressent de deux points en 12 ans, mais sont très sous-représentés par rapport aux 16 % que cette classe d'âge représente dans la population.

Finalement, c'est la tranche d'âge de 46-55 ans qui est la plus représentée au niveau des candidatures, quelles que soient les élections. Ainsi, aux élections communales de 2011, 33 % des candidats se situent dans cette catégorie, ce qui contraste fortement avec les 18 % dans la population totale.

Graphique 36 : Évolution des candidats selon les tranches d'âge aux élections communales de 1999, 2005 et 2011

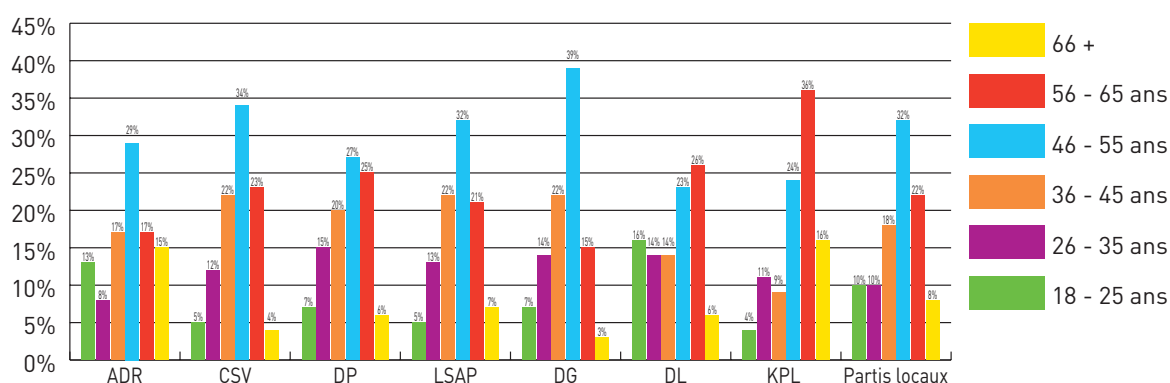


L'âge moyen des candidats aux élections communales de 2011 est de 47,3 ans, alors que l'âge moyen de la population est de 38,7 ans⁴². Aux élections communales de 1999, il était de 45,4 ans et en 2005 de 46,8 ans. A titre de comparaison, aux élections législatives de 2009, la moyenne d'âge des candidats était de 47,6 ans et la tranche la plus représentée était celle des 50-59 ans, qui représentait presque un tiers des candidats⁴³.

4.2. L'âge des candidats selon les partis politiques

De manière générale, quel que soit le parti (excepté l'ADR), les plus jeunes sont les moins représentés, alors que la classe d'âge des 46 à 55 ans est la mieux représentée dans les principales formations politiques. Les moins de 45 ans forment entre 38% et 43% du total des candidats parmi les principaux partis politiques.

Graphique 37 : L'âge des candidats selon les principaux partis politiques aux élections communales de 2011

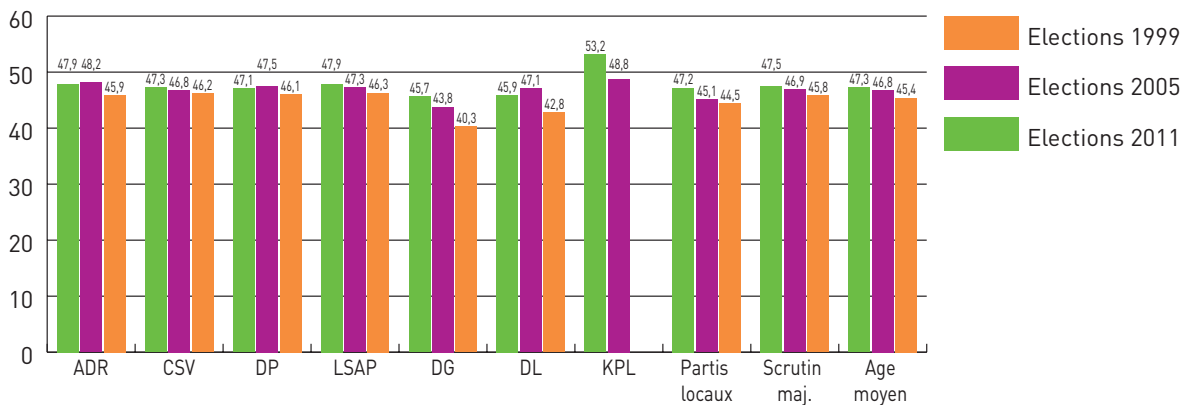


Nous voyons bien une hausse de l'âge moyen pour l'ensemble des candidats et l'ensemble des partis politiques entre les élections communales de 1999 à 2011. Même s'il y a une légère baisse entre les élections de 2005 à 2011 en ce qui concerne l'ADR (48,2 en 2005, 47,9 en 2011), le DP (47,5 en 2005, 47,1 en 2011) et la Gauche (passant de 47,1 en 2005 à 45,9 aux élections de 2011). Les variations les plus importantes peuvent être observées chez les Verts qui était le parti le plus jeune en 1999 avec un âge moyen de 40,3 ans alors que l'âge moyen de ses candidats se situe en 2011 à 45,7. Les Verts restent encore le parti le plus jeune avec la Gauche dont l'âge moyen est de 45,9 ans. Le parti dont l'âge moyen est le plus élevé est le KPL avec 53,2 ans, c'était également le cas aux élections communales de 2005 avec une moyenne d'âge de 48,8 ans. C'est aussi ce parti qui a connu la plus grande progression avec un écart de plus de 4 ans entre ces deux élections. Concernant les autres partis, ils se situent tous autour des 47 ans d'âge moyen, c'est également le cas pour les communes à scrutin majoritaire et pour les petites listes locales.

42 Recensement de la population 2011, premiers résultats n°2, Statec, juillet 2012.

43 Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozinis Maria, Poirier Philippe. *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg*, op.cit., p. 114.

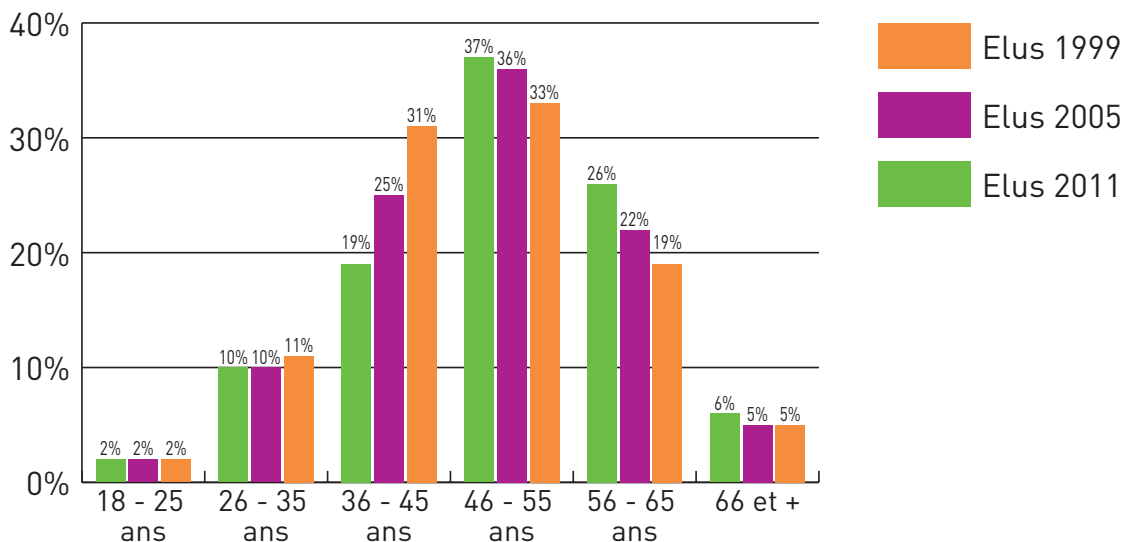
Graphique 38 : L'âge moyen des candidats selon les partis politiques aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



4.3. L'âge des élus

Tout comme pour les candidats, nous observons un vieillissement général des élus. En 2011, 37 % des élus ont entre 46 et 55 ans, soit un point de plus qu'en 2005 et 4 points par rapport à 1999. C'est toujours dans cette tranche que se situe la majorité des élus. Il est intéressant d'observer que la courbe des candidats et celle des élus est logiquement identique : peu d'élus parmi les plus jeunes qui stagnent depuis 1999, une baisse importante des élus dans la tranche d'âge des 36-45 ans passant de 31 % en 1999 à 19 % en 2011, cette baisse étant compensée par les élus de la tranche d'âge 56-65 ans qui sont passés de 19 % en 1999 à 26 % en 2011. Enfin, 6 % des élus ont plus de 66 ans, soit une hausse de 1 point par rapport aux élections précédentes.

Graphique 39 : Les élus par tranches d'âge aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



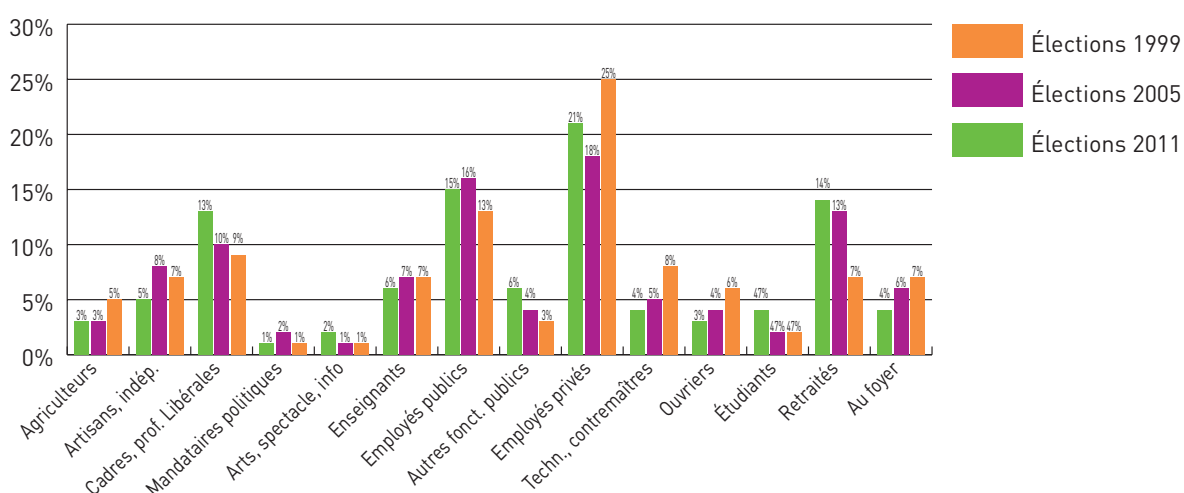
L'âge moyen des élus est de 49,9 ans contre 47,3 ans pour les candidats. Aux élections communales de 2005, la moyenne d'âge des élus était encore de 48,7 ans et, en 1999, elle était de 47,6 ans. Les catégories d'âge les plus jeunes et les plus âgées sont toujours largement sous-représentées, alors que les 46-55 ans sont surreprésentés.

5. Les candidats et les élus selon les catégories socioprofessionnelles

5.1. Caractéristiques des candidats

Aux élections communales de 2011, les candidats sont principalement des employés du secteur privé (21 %), suivis des fonctionnaires (15 %), des retraités (14 %), et des cadres (13 %).

Graphique 40 : Les candidats selon les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 1999, 2005 et 2011



Aux élections communales de 1999, les employés du privé⁴⁴ étaient les plus représentés avec 25 %, pour baisser de façon importante en 2005 avec 18 %, et remonter ensuite à 21 % en 2011. C'est certainement cette catégorie qui a connu les variations les plus importantes au cours des dernières élections. Les employés privés sont surtout présents dans les grands partis, CSV, LSAP et DP.

Si le plus grand nombre de candidats se trouve chez les employés privés, en seconde place nous trouvons les employés du secteur public avec 15 %, un point en moins par rapport à 2005, mais légèrement plus qu'en 1999. Nous pouvons les regrouper avec la catégorie suivante que nous appelons « autres fonctionnaires du (para) public » qui regroupe les employés du secteur médical et psychosocial (notamment les infirmiers et éducateurs). Ce groupe est passé de 3 % en 1999 à 6 % en 2011, soit une progression de 3 points. Les employés du secteur public se retrouvent dans les grands partis politiques du Luxembourg, CSV, LSAP, DP, Verts (surtout les éducateurs), et les communes à scrutin majoritaire.

Les agriculteurs ont baissé et ne représentent plus que 3 % des candidats, ils sont présents dans les petites communes rurales du pays, cela va de soi, ainsi qu'au CSV. Les indépendants ont aussi baissé, passant de 8 % en 2005 à 5 % en 2011 : ils sont très présents au DP et dans les communes à scrutin majoritaire.

⁴⁴ Depuis l'introduction du statut unique dans le secteur privé au 1er janvier 2009, nous n'avons plus que la seule catégorie des salariés. Les données qui ont pu être recueillies permettent néanmoins de faire la distinction entre les catégories « employés privés » et « ouvriers ».

Les cadres (moyens et supérieurs) qui sont à 13 % ont progressé depuis les élections de 1999. Les cadres sont bien représentés au sein du CSV et du DP.

Ce que nous appelons les mandataires politiques stagnent autour des 1% : ce sont des professionnels de la politique, députés, salariés d'un parti politique. Nous les retrouvons au CSV, LSAP et dans une moindre mesure chez les Verts.

L'autre catégorie qui avoisine les 1 à 2 % est constituée par les professionnels du spectacle et de la presse : elle recouvre des artistes, des journalistes, les professionnels de la communication. Cette catégorie se retrouve plus souvent chez les Verts.

Les enseignants, avec un pourcentage de 6 % en 2011, soit un point de moins qu'en 2005 et 1999, se répartissent surtout chez les Verts, le CSV, le LSAP et les petites communes.

Les techniciens, contremaîtres et ouvriers – secteur du bâtiment et de l'industrie – sont certainement les catégories les plus sous-représentées par rapport à ce qu'ils représentent dans la population du Grand-Duché. Les techniciens sont passés de 8 % en 1999 à 4 % en 2011, et les ouvriers de 6 à 3 %. Ils sont surtout présents dans les communes à scrutin majoritaire, et nous pouvons difficilement analyser la répartition selon les partis politiques tant les chiffres sont faibles. Nous avons également encodé les sans-emplois, mais là aussi les données ne permettent pas une analyse détaillée des résultats.

Les étudiants ont légèrement augmenté passant de 2 à 4 % en 2011. Ils se retrouvent principalement chez les Verts et au DP.

Les retraités représentent la troisième catégorie la plus représentée parmi les candidats en 2011. Ils n'ont cessé de croître depuis les élections communales de 1999 et représentent 14 % des candidatures. Nous retrouvons les retraités en majorité dans les petites communes, puis au CSV, au DP et au LSAP.

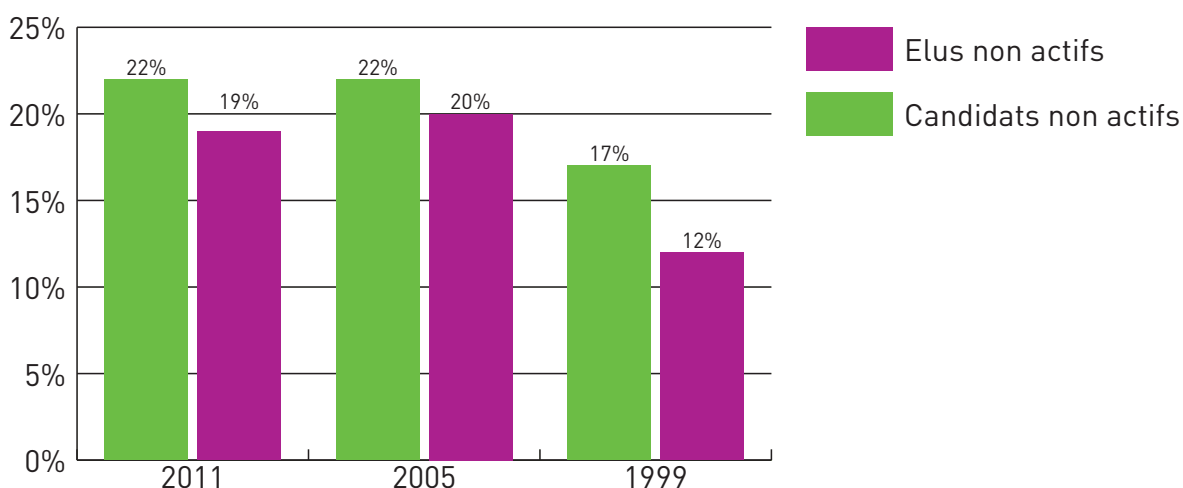
Si les retraités ont augmenté, ce n'est pas le cas des personnes au foyer qui ont enregistré une baisse constante depuis les élections communales de 1999. Elles se retrouvent principalement dans les communes majoritaires, puis au CSV, au LSAP et chez les Verts.

Tableau 19 : Les catégories socioprofessionnelles selon les partis politiques aux élections communales de 2011

	ADR	CSV	DP	DL	KPL	LSAP	DG	Partis locaux	Scrutin maj.	Total
Agriculteurs	2	10	7	1		2		0	65	87
Artisans, indép.	15	24	42	2	4	18	13	5	45	168
Cadres, prof. libérales	6	111	90	9	2	54	61	10	76	419
Mandataires politiques	1	12	5			12	9	0	9	48
Arts, spectacle, info.	2	12	6	8	8	4	14	1	5	60
Enseignants		39	28	10	1	34	58	3	40	213
Employés publics	8	84	70	12	3	93	62	7	158	497
Autres fonct. publics	7	35	19	5	1	40	49	1	40	197
Employés privés	46	95	94	15	13	127	79	25	193	687
Tech., contremaîtres	12	14	12	5	9	14	8	5	42	121
Ouvriers	8	4	11	5	7	16	7	2	31	91
Sans-emploi		1		1	3			2	2	9
Étudiants	6	21	28	13		14	28	6	10	126
Retraités	40	71	70	23	24	83	34	20	101	466
Au foyer	10	22	12	2	10	22	19	1	32	130
Total	163	555	494	111	85	533	441	88	849	3319

La hausse des retraités et des étudiants et la baisse des personnes au foyer font que la part des non-actifs chez les candidats représente 22 % en 2011, tout comme en 2005 d'ailleurs, alors que les non-actifs avaient bien progressé entre les élections communales de 1999 et 2005.

Graphique 41 : Évolution des non-actifs aux élections communales de 1999, 2005 et 2011

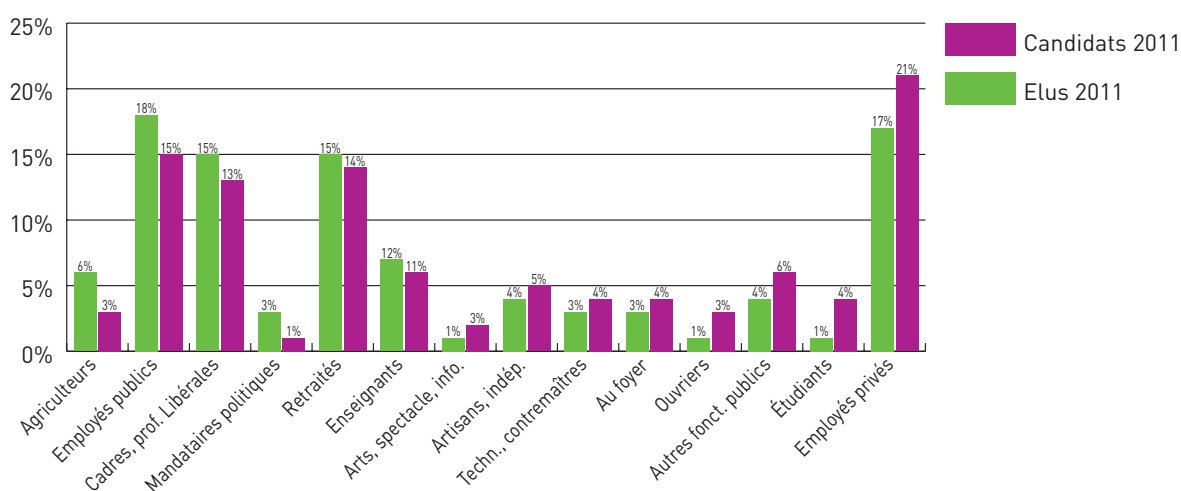


5.2. Caractéristiques des élus

Le profil professionnel des élus aux élections communales de 2011 ne va pas dans le même sens que le profil des candidats qui sont d'abord des employés du secteur privé (21 %), suivis des employés du secteur public (15 %), des retraités (14 %) et des cadres (13 %). Le profil des élus est avant tout constitué de fonctionnaires (18 %), puis des employés du secteur privé (17 %), de retraités et de cadres à 15 % chacun. Les autres élus sont des enseignants (7 %) des agriculteurs (6 % alors que les candidats agriculteurs ne représentent que 3 %), les indépendants et les autres employés du public sont à 4 %, les mandataires à 3 % (pour 1 % de candidats). 3 % des élus sont des techniciens et des personnes au foyer, et 1 % des étudiants, des ouvriers et des professionnels des arts et de la presse.

L'écart entre les candidats et les élus montre que les chances d'être élu sont très importantes pour les agriculteurs et les employés du secteur public (3 points d'écart), les cadres et les mandataires politiques (2 points). À l'inverse, les chances d'être élu sont plus faibles chez les employés du secteur privé (21 % de candidats contre 17 % d'élus, soit -4), les étudiants (-3), les autres employés du public et les ouvriers (-2).

Graphique 42 : Les catégories socioprofessionnelles des élus aux élections communales de 2011



6. Les candidats et les élus selon les partis politiques

6.1. Présentation générale

Aux élections communales de 2011, nous avons comptabilisé 15 formations politiques, comme en 2005, à savoir 7 formations nationales, CSV, LSAP, DP, DG (les Verts), ADR, DL (la Gauche) et la KPL. Huit formations locales sont également présentes dans une seule commune, certaines étant indépendantes des principaux partis politiques, d'autres y étant plus ou moins affiliées.

Les partis politiques du pays sont représentés en fonction de leurs forces politiques à l'échelle nationale. Sur les 44 communes proportionnelles – alors qu'il y en avait 37 en 2005 – le CSV a présenté une liste dans toutes les communes proportionnelles, comme en 2005. Le LSAP est présent dans 42 communes, même si les deux communes manquantes sont représentées par des formations politiques locales proches du parti socialiste. Le DP a présenté une liste dans 39 communes (36 en 2005), et les Verts dans 34 communes contre 24 en 2005 ; cette percée du parti écologique le hisse au même niveau que les autres grands partis.

Ces quatre principaux partis que sont le CSV, le LSAP, le DP et les Verts couvrent l'ensemble du territoire et exercent certainement une influence dans certaines candidatures des communes majoritaires. C'est eux qui forment le gros des troupes, plus de 500 candidats pour le CSV et le LSAP, 494 au DP et 441 pour les Verts. Évidemment les élus proviennent aussi de leurs rangs : 32 % des candidats du LSAP ont été élus, 31 % pour le CSV, 21 % pour le DP et 17 % des candidats des Verts.

Puis, il y a les formations politiques de moindre envergure qui présentent des listes selon les possibilités qui s'offrent à eux. L'ADR est présent dans 10 communes alors qu'en 2005 cette formation était présente dans 13 communes. La Gauche a présenté une liste dans 6 communes contre 3 en 2005, et la KPL dans 5 communes (également 5 en 2005). Ces petites formations sont représentées dans les principales villes du Grand-Duché. 2 % des candidats de l'ADR ont été élus, 6 % des candidats de la Gauche et 4 % des candidats du parti communiste.

Les chances d'être élu sont donc plus faibles pour les candidats de ces petites formations qui éprouvent plus de difficultés à monter des listes, et ce n'est pas par hasard que se trouvent là les candidats dont les chances d'être élu sont très faibles, formant les groupes sous-représentés au niveau de la participation électorale: les femmes, les jeunes, les ressortissants étrangers et les catégories populaires. Il n'y a d'ailleurs aucun élu étranger à l'ADR, ni dans la Gauche, ni au KPL, ni chez les Verts, alors que ces formations étaient les principaux pourvoyeurs de candidats étrangers.

Enfin, concernant les petites formations locales, certaines étaient déjà présentes en 2005 comme *Är Equipe* à Kopstal, *Fräi Lëscht* à Rambrouch, BIGK qui avait présenté une liste à Bascharage en 2005 et à Clemency en 2011 (ces deux communes ont fusionné en janvier 2012). Echternach avait une liste locale en 2011 avec la *Fräi Biirger Partei*, c'était également le cas en 2005 avec *l'Alternativ Partei Echternach* dont les candidats sont peu ou prou les mêmes. À Schuttrange *Schëtter Bierger* s'était présenté en 2005 et de nouveau en 2011. Il y a de nouvelles listes à Frisange avec *Är Equipe*, à Lorentzweiler avec *Är Leit* et à Esch-sur-Alzette avec la *Biergerlëscht*.

En dehors de la *Fräi Biirger Partei* à Echternach et de la *Biergerlëscht* à Esch-sur-Alzette, les chances d'être élu sont relativement élevées dans ces petites formations, ce qui confirme la force de l'implantation locale comme condition sine qua non pour être élus. C'est aussi pour cette raison que les communes à scrutin majoritaire ont un taux tellement élevé d'élus (67 %).

Tableau 20 : Représentation des candidats et des élus selon les partis politiques aux élections communales de 2011

Partis politiques	Nombre de communes		Nombre de candidats	Nombre d'élus	% d'élus
ADR	10		163	4	2 %
CSV	44		555	170	31 %
DP	39		494	106	21 %
DL	6		111	7	6 %
KPL	5		85	3	4 %
LSAP	42		533	168	32 %
DG	34		441	74	17 %
Är Equipe	1	Frisange	11	5	45 %
Är Equipe Briddel	1	Kopstal	11	3	27 %
Är Leit	1	Lorentzweiler	11	6	55 %
Biergerlëscht	1	Esch-sur-Alzette	19	0	0 %
BIGK - Biiirger Interessen Gemeng Kaerjheng	1	Clemency	5	2	40 %
Fräi Biiirger Partei	1	Echternach	9	0	0 %
Fräi Lëscht	1	Rambrouch	11	4	36 %
Schëtter Bierger	1	Schuttrange	11	3	27 %
Somme			2470	1121	45 %
Scrutin majoritaire	72		849	566	67 %

6.2. Taux de non-renouvellement

Nous avons consacré un chapitre⁴⁵ en 2005 à la question du non-renouvellement des candidatures tant cette question était importante. Nous allons aborder de nouveau ce point en analysant les données sur les candidats qui se sont présentés aux élections communales de 2005 et 2011.

Les différentes études sur les élections législatives menées par l'Université du Luxembourg montrent deux résultats: aux élections législatives de 2004, le taux de non-renouvellement des candidatures était très important avec 54,6 % en moyenne, et aux élections législatives de 2009 ce taux est passé à 46,5 %. Cette baisse est principalement due au nouveau parti *Bierger Lëscht* dont beaucoup de candidats étaient des novices (87,5 % de primo-candidats⁴⁶) dont aucun n'a été élu, ainsi qu'à l'ADR qui possède 68,3 % de nouveaux candidats.

Le poids des partis politiques est moins fort aux élections communales, c'est surtout le cas pour les communes à scrutin majoritaire où les partis politiques ne peuvent pas présenter de listes mais exercent néanmoins une influence. En 2005, le taux de non-renouvellement était de 39 %, signifiant que 61 % des candidats s'étaient présentés pour la première fois. Aux élections communales de 2011, le taux de non-renouvellement est passé à 41 %, soit une augmentation de deux points. Ce taux reste stable, il n'y a pas eu de grands bouleversements comme aux élections législatives.

45 Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Le profil des candidats aux élections communales d'octobre 2005*, Red n°10, op.cit. pp. 32-35.

46 Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozinis Maria, Poirier Philippe. *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg*, op.cit., p. 112.

Tableau 21 : Taux de non-renouvellement des candidats selon les variables socio-démographiques aux élections communales de 2011

	% de candidats présents aux élections 99/2005	% de candidats présents aux élections 2005/2011
Taux moyen	39%	41%
Genre	Candidats présents aux élections 99/2005	Candidats présents aux élections 2005/2011
Hommes	46%	46%
Femmes	22%	31%
Total	39%	41%

Tranches d'âge	Candidats présents aux élections 99/2005	Candidats présents aux élections 2005/2011
18-25	1%	3%
26-35	22%	19%
36-45	30%	32%
46-55	47%	46%
56-65	53%	60%
66+	65%	66%
Total	39%	41%
Catégories socioprofessionnelles	Candidats présents aux élections 99/2005	Candidats présents aux élections 2005/2011
Agriculteurs	51%	64%
Artisans, indép.	34%	38%
Cadres, prof. libérales	39%	42%
Mandataires politiques	80%	79%
Arts, spectacles, info.	42%	42%
Enseignants	40%	46%
Employés publics	42%	46%
Autres fonct. publics	28%	32%
Employés privés	36%	30%
Techn., contremaîtres	36%	40%
Ouvriers	34%	23%
Étudiants	3%	5%
Retraités	57%	60%
Au foyer	19%	45%
Total	39%	41%
Partis politiques	Candidats présents aux élections 99/2005	Candidats présents aux élections 2005/2011
ADR	29%	26%
CSV	41%	41%
DG	35%	35%
DL	28%	27%
KPL		44%
DP	41%	41%
LSAP	41%	44%
Autres	37%	47%
Total	38%	41%

Scrutin	Candidats présents aux élections 99/2005	
Proportionnel	38%	38%
Majoritaire	42%	48%
Total	39%	41%
Élu/non élu	Candidats présents aux élections 99/2005	
Élu 2005	59%	67%
Non élu 2005	28%	29%
Total	39%	41%

L'analyse du taux de non-renouvellement selon le genre confirme les inégalités persistantes dans le domaine puisque 46 % des candidats masculins étaient déjà présents aux élections communales de 2005 contre 31 % des candidates féminines. Soulignons tout de même que par rapport à 2005, le taux de non-renouvellement des femmes est passé de 22 % à 31 % : est-ce un signe de professionnalisation ?

L'analyse selon les tranches d'âges des candidats montre de grandes disparités comme en 2005. Les plus jeunes ont un taux de non-renouvellement faible ce qui semble normal, mais nous sommes passés entre 2005 et 2011 de 1 % à 3 % pour les 18-25 ans, et de 3 % à 5% pour les étudiants. Le score est encore faible pour la tranche d'âge 26-35 ans avec 19 % qui a même baissé de 3 points par rapport à 2005 (22 %). Il en est de même pour la tranche d'âge supérieure 36-45 ans qui reste en-dessous de la moyenne avec un taux de non-renouvellement de 32 %. Dans la tranche d'âge allant de 18 à 45 ans, les primo-candidats sont très importants avec un taux de non-renouvellement en-dessous de la moyenne.

À partir de 46 ans, la tendance s'inverse, le taux des 46-55 ans est de 46 % soit 5 points de plus que la moyenne, et l'écart est encore plus important pour la tranche d'âge des 56-65 ans dont le taux de non-renouvellement est de 60 %, et il atteint les 66 % pour les plus de 66 ans. La comparaison avec les élections communales de 2005 montre des variations et des taux plus ou moins similaires.

L'analyse des partis politiques met en évidence les formations politiques qui ont des faibles taux de non-renouvellement : 26 % pour l'ADR en 2011 alors qu'en 2005 il était de 29 %, 27% pour la Gauche et 35% pour les Verts. La KPL et le LSAP sont au-dessus de la moyenne avec un taux de non-renouvellement de 44 %. Il en est de même pour les partis locaux avec un taux de 47 % ; nous avons vu que beaucoup de ces formations étaient déjà présentes en 2005, ce qui explique ce taux élevé. Les autres formations se situent autour de la moyenne avec 41 % pour le CSV et le DP.

Les communes à scrutin proportionnel sont à 38 % alors que les petites communes enregistrent un taux largement supérieur à la moyenne avec 48 %. Cette observation corrobore nos analyses précédentes sur le manque de candidats dans les petits villages où l'équipe municipale se renouvelle tous les 6 ans en comptant sur les « anciens ». D'ailleurs, l'analyse selon les catégories socioprofessionnelles le prouve avec le taux de non-renouvellement très important des agriculteurs qui est de 64 %. Quand cette génération sera passée, qui prendre la relève ?

En dehors des agriculteurs, les catégories socioprofessionnelles qui se distinguent par un fort taux de non-renouvellement sont les retraités (60 %), à l'inverse des étudiants (5 %) :

nous voyons là un effet d'âge. Les mandataires politiques connaissent un taux de non-renouvellement de 79 %, ce qui paraît normal par rapport aux caractéristiques intrinsèques de la profession qu'ils exercent. Les autres catégories socioprofessionnelles bien représentées sont les employés du secteur public et les enseignants (46 %), puis les femmes au foyer qui, de 19 % en 2005 sont passées à 45 % en 2011. Parmi les taux en-dessous de la moyenne, soulignons la forte baisse des employés du secteur privé passant de 36 % en 2005 à 30 % en 2011. C'est également le cas des ouvriers avec un taux de non-renouvellement de 23 % alors qu'ils étaient à 34 % en 2005.

Dans le champ politique la question du non-renouvellement implique plusieurs choses ; il y a d'une part le candidat en position de domination par rapport aux autres candidats de son parti, il est ainsi rééligible : 67 % des élus en 2005 se sont représentés en 2011, alors que le taux tombe à 29 % pour ceux qui n'ont pas été élus en 2005 et qui se sont représentés en 2011. D'autre part, si le taux de non-renouvellement est élevé, ce peut aussi être à une structure politique rôdée avec des professionnels de la politique qui monopolisent les débats et les places. Cela implique que les primo-candidats sont moins nombreux, il y a moins de places disponibles sur les listes, avec des chances d'être élu qui seront quasi inexistantes. Dans ces grands appareils, la question lancinante est celle du renouvellement de générations. À l'inverse, si le taux de non-renouvellement est trop faible, les primo-arrivants seront plus nombreux, mais pas ou peu connus du public, et dont les chances d'être élu seront également faibles.

6.3. Détails selon les partis politiques

Nous proposons ici une vue d'ensemble du profil des candidats et des élus selon l'âge, le genre et la nationalité des partis politiques.

Tableau 22 : Portrait des candidats et des élus selon les partis politiques aux élections communales de 2011

CSV	Candidats	Élus
Nbre	555	170
Genre		
Hommes	362	128
Femmes	193	42
Âge		
Plus jeune	18 ans	23 ans
Plus âgé	75 ans	75 ans
Âge moyen	47,3 ans	50,8 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	536	169
Allemands	5	1
Américain	1	
Belges	4	
Danois	1	
Français	1	
Italiens	2	
Néerlandais	2	
Portugais	3	

LSAP	Candidats	Élus
Nbre	533	168
Genre		
Hommes	357	128
Femmes	176	40
Âge		
Plus jeune	18 ans	26 ans
Plus âgé	76 ans	74 ans
Âge moyen	47,9	51,3
Nationalité		
Luxembourgeois	490	166
Allemands	2	
Autrichiens	2	1
Bosniaque	1	
Danois	2	
Espagnol	1	
Français	4	1
Britanniques	4	
Italiens	9	
Mauritanien	1	
Néerlandais	1	
Portugais	16	
DP	Candidats	Élus
Nbre	494	106
Genre		
Hommes	338	87
Femmes	156	19
Âge		
Plus jeune	19 ans	27 ans
Plus âgé	74 ans	74 ans
Âge moyen	47,1 ans	53,6 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	457	104
Allemands	5	1
Belges	4	
Danois	1	
Français	2	
Italiens	6	
Néerlandais	2	1
Portugais	17	


Les Verts	Candidats	Élus
Nbre	441	74
Genre		
Hommes	238	47
Femmes	203	27
Âge		
Plus jeune	18 ans	25 ans
Plus âgé	78 ans	68 ans
Âge moyen	45,7 ans	50,9 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	381	74
Allemands	18	
Belges	5	
Britannique	1	
Français	9	
Hongrois	1	
Italiens	8	
Néerlandais	4	
Norvégien	1	
Polonais	1	
Portugais	11	
Suisse	1	
ADR	Candidats	Élus
Nbre	163	4
Genre		
Hommes	96	3
Femmes	67	1
Âge		
Plus jeune	19 ans	20 ans
Plus âgé	77 ans	58 ans
Âge moyen	47,9 ans	45,7 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	157	4
Allemand	1	
Albanais	1	
Belge	1	
Italien	1	
Monténégrin	1	
Portugais	1	

La Gauche	Candidats	Élus
Nbre	111	7
Genre		
Hommes	64	7
Femmes	47	0
Âge		
Plus jeune	19 ans	32 ans
Plus âgé	78 ans	64 ans
Âge moyen	45,9 ans	51 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	97	7
Belge	1	
Britannique	1	
Espagnols	2	
Français	2	
Grecs	2	
Italiens	4	
Portugais	2	
KPL	Candidats	Élus
Nbre	85	3
Genre		
Hommes	53	3
Femmes	32	0
Âge*		
Plus jeune	23 ans	57 ans
Plus âgé	81 ans	64 ans
Âge moyen	53,3 ans	60,5 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	71	3
Allemands	2	
Français	1	
Italiens	5	
Monténégrins	2	
Portugais	3	
Serbe	1	
* données manquantes =40		

Partis locaux	Candidats	Élus
Nbre	88	23
Genre		
Hommes	66	20
Femmes	22	3
Âge		
Plus jeune	18 ans	27 ans
Plus âgé	74 ans	72 ans
Âge moyen	47,3 ans	53,3 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	81	22
Belge	1	
Français	1	1
Italiens	4	
Néerlandais	1	
Scrutin majoritaire	Candidats	Élus
Nbre	849	566
Genre		
Hommes	678	457
Femmes	171	109
Âge		
Plus jeune	18 ans	18 ans
Plus âgé	76 ans	74 ans
Âge moyen	47,5 ans	48,1 ans
Nationalité		
Luxembourgeois	813	555
Allemands	6	3
Belges	3	1
Britannique	1	
Français	4	1
Italien	1	1
Ivoirien	1	
Néerlandais	4	2
Portugais	16	3

7. À retenir

- 3 319 candidats aux élections communales de 2011.
- 8 communes majoritaires où les conseillers ont été élus d'office.
- 8 sièges n'ont pas été occupés faute de candidats.
- 236 candidats étrangers, soit 7% des candidatures totales.
- 32% de femmes candidates.
- Âge moyen des candidats 46,8 ans contre 42,8 aux élections communales de 1999.
- Les candidats étrangers sont plus nombreux dans les villes et communes de plus de 3 000 habitants.
- 17 étrangers élus sur 1 121 élus au total soit 1,5% d'élus étrangers.
- Les élus étrangers sont plus nombreux dans les communes à scrutin majoritaire.
- 21% de femmes élues.
- Âge moyen des élus 49,9 ans.
- Les élus sont issus des catégories sociales aisées, cadres moyens et supérieurs.
- Parmi les élus, il y a une sous-représentation des jeunes, des femmes, des étrangers et les catégories populaires.



partie 3 :
les pratiques de sensibilisation
et les actions favorisant
l'inscription électorale

*« Au commencement était l'action »
Johann Wolfgang von Goethe, poète, romancier, dramaturge, 1749-1832*

1. introduction

Lorsque nous avons réalisé le bilan des inscriptions aux élections communales de 2005, nous avons alors consacré un chapitre aux actions de sensibilisation qui avaient été menées pour inciter les personnes de nationalité étrangère à s'inscrire sur les listes électorales⁴⁷. L'objectif étant de mettre en avant certaines pratiques qui avaient permis d'augmenter le nombre d'inscrits dans une perspective toute pédagogique. Cette étude se voulait à la fois scientifique et didactique, permettant au lecteur de mener une réflexion et de puiser des idées, en tant que responsable communal, membre associatif ou syndical ou simple citoyen, pour mener ses propres actions de sensibilisation.

Dans le cadre de cette publication, nous avons fait le choix de consacrer à nouveau une partie aux pratiques de sensibilisation qui ont été menées par des acteurs publics et privés, notamment les communes et les associations.

Pour cela, nous avons récolté un vaste matériel qui a été examiné et catégorisé pour l'analyse des actions entreprises par les communes, entre autres :

- Une enquête réalisée dans le premier semestre 2012 par le CEFIS auprès des 106 communes à propos de leurs pratiques de mobilisation pour l'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs (30 questions). Pour cela, nous avons adressé un questionnaire en juin 2011 à l'ensemble des communes du pays afin de réaliser une première analyse qui se base sur l'exploitation des réponses à ce questionnaire. Ce questionnaire portait sur les pratiques de sensibilisation mises en place par les communes, et les actions de facilitation administrative à la participation électorale des étrangers réalisées avant la clôture des inscriptions sur les listes au 14 juillet 2011. Certaines actions de sensibilisation ont été financées dans le cadre de la campagne nationale de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) « Je peux voter », d'autres activités ont dû s'autofinancer par les porteurs de projet (associations, communes, etc.). Le questionnaire a également été adressé aux acteurs ayant introduit un projet dans le cadre de la campagne de sensibilisation ainsi qu'aux participants à la formation des multiplicateurs⁴⁸. Nous avons également demandé aux responsables des actions de sensibilisation de juger de façon subjective l'efficacité de ces dernières en donnant des notes.
- L'analyse d'interviews (5) des formateurs du CEFIS et partenaires étant intervenus dans le cadre de la formation des acteurs multiplicateurs en 2010-2011.
- Des entretiens semi-directifs ont été menés avec divers acteurs sélectionnés pour avoir plus d'informations sur les actions mises en place ainsi que leurs retombées : d'une part, à l'échelon communal, avec des fonctionnaires communaux, des membres du conseil communal ou du collège échevinal de Reisdorf, Wiltz, Hobscheid, Vianden, Diekirch, Strassen, Luxembourg Ville et Esch-sur-Alzette. Ces communes ont été sélectionnées en fonction d'un certain nombre de critères ; d'autre part, avec divers acteurs d'associations non-communautaires afin de comprendre au mieux l'augmentation du taux d'inscription observé dans ces communautés.

47 Besch Sylvain Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Bilan des inscriptions aux élections communales d'octobre 2005 et aux élections européennes de juin 2004*, Red n°9, Sesopi-CI, Luxembourg, février 2005. Voir notamment Chapitre II - Les actions de sensibilisation, pp. 33-38.

48 Dans le cadre de la campagne nationale « Je peux voter » - campagne d'incitation des étrangers à s'inscrire sur les listes électorales pour voter lors des prochaines élections communales - une formation de multiplicateurs a eu lieu le 29 mars 2011 et le 5 avril 2011. Elle avait pour objectif de proposer des pistes de réflexion et un échange de bonnes pratiques en matière d'incitation des étrangers à s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections communales du 9 octobre 2011.

- L'analyse de la revue de presse luxembourgeoise sur les élections communales, réalisée par le CEFIS, en 2010 et 2011 (100 extraits).
- L'analyse des programmes des partis politiques luxembourgeois pour les élections communales de 2011.
- L'analyse des rapports réalisés par les organes communaux et par d'autres organismes pour l'OLAI, dans le cadre de la campagne de mobilisation pour les élections (17 dossiers).

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler deux circulaires adressées aux administrations communales :

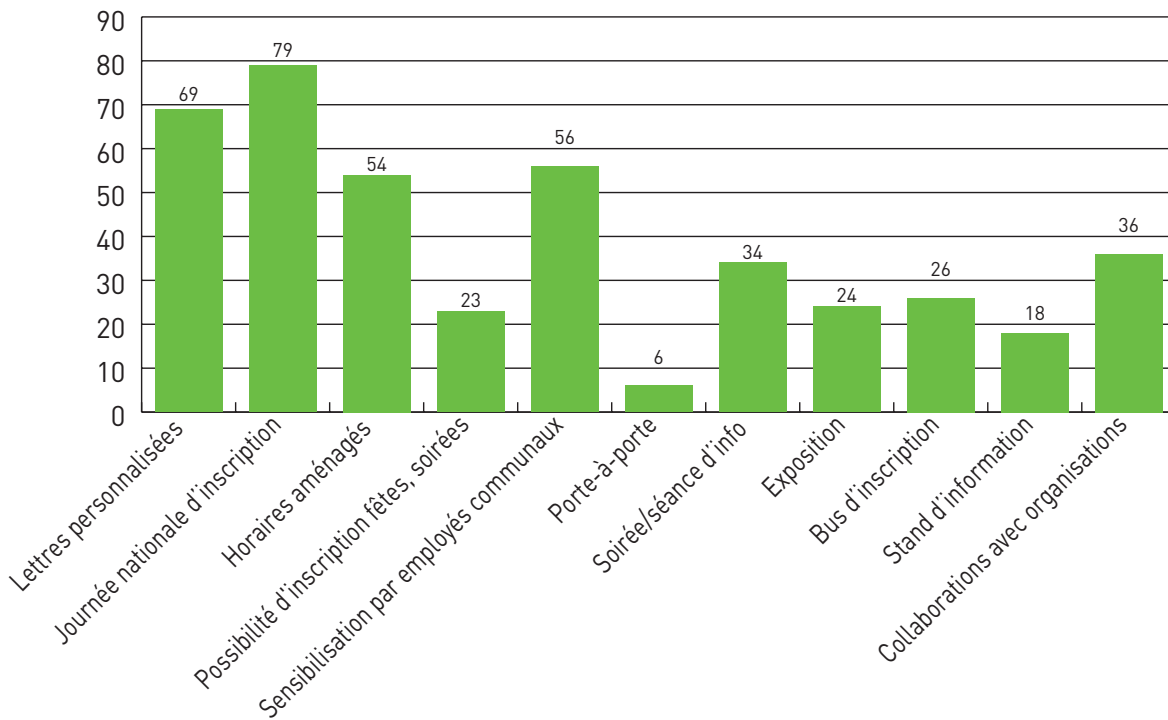
- La circulaire du 29 mars 2011 du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région, du Ministère de la Famille et de l'Intégration et du Syvicol, qui invite les responsables communaux à faciliter les démarches d'inscription sur les listes électorales. Ils demandent notamment aux communes de participer à une journée nationale d'inscription le 18 juin 2011. La circulaire rappelle que du matériel publicitaire est disponible sur simple demande et que les communes ont la possibilité d'organiser des soirées d'information. Il est intéressant de noter que la circulaire propose entre autres, aux autorités communales de « *favoriser les inscriptions sur les listes électorales des nouveaux résidents de nationalité étrangère en donnant instruction aux services communaux d'informer de manière systématique tous les ressortissants étrangers, au moment de leur inscription sur les registres de la population, sur les conditions de l'exercice du droit de vote* ».
- La circulaire du 22 juin 2011 où les communes sont invitées à répondre au questionnaire du CEFIS. Suite à plusieurs relances, l'ensemble des communes a répondu.

2. Aperçu global sur les actions des communes

Les administrations communales ont largement participé à l'effort de sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales. Elles ont parfois utilisé plusieurs moyens mis à disposition par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) et les associations. Presque toutes les communes ont mis en œuvre des pratiques, 6 municipalités ne signalent aucune action sur leur territoire et une totalise 65 initiatives (actions réalisées par la ville et d'autres organismes sur le territoire de la ville de Luxembourg), l'écrasante majorité des localités font état de moins de 10 initiatives sur l'année sociale 2010/2011. Aussi, comptons-nous une action pour une moyenne de 376 électeurs étrangers potentiels, l'éventail allant jusqu'à une action pour 2 912 étrangers de plus de 18 ans. Cet indicateur est significativement corrélé avec le taux d'inscrits en juillet 2011 (0,31) : plus il y a d'actions par électeur potentiel, plus le taux d'inscription est élevé.

Selon le comptage réalisé pour les besoins de la recherche, il y a une moyenne de 5 à 6 initiatives de sensibilisation par commune luxembourgeoise qui ont été mises en œuvre par divers organismes pour inciter les résidents étrangers à devenir électeurs lors des élections communales de 2011. Nous donnons ces valeurs à titre indicatif, en raison des informations manquantes au sein de la banque de données constituée, il n'est pas possible de les considérer comme des informations certaines. Néanmoins, nous constatons qu'en moyenne, une de ces 5 actions est réalisée dans le cadre du programme « Je peux voter ». D'après ce que nous avons pu identifier, les initiatives de ce programme représentent en moyenne 12 % des actions entreprises dans les communes. Pour certaines municipalités, l'action « Je peux voter » est la seule engagée durant la période de campagne, ce qui peut être un signe de faible implication.

Graphique 43 : Les actions dans les communes pour les élections communales de 2011



Grille de lecture : Dans 6 communes des visites porte-à-porte ont été réalisées, dans 24 communes des expositions.

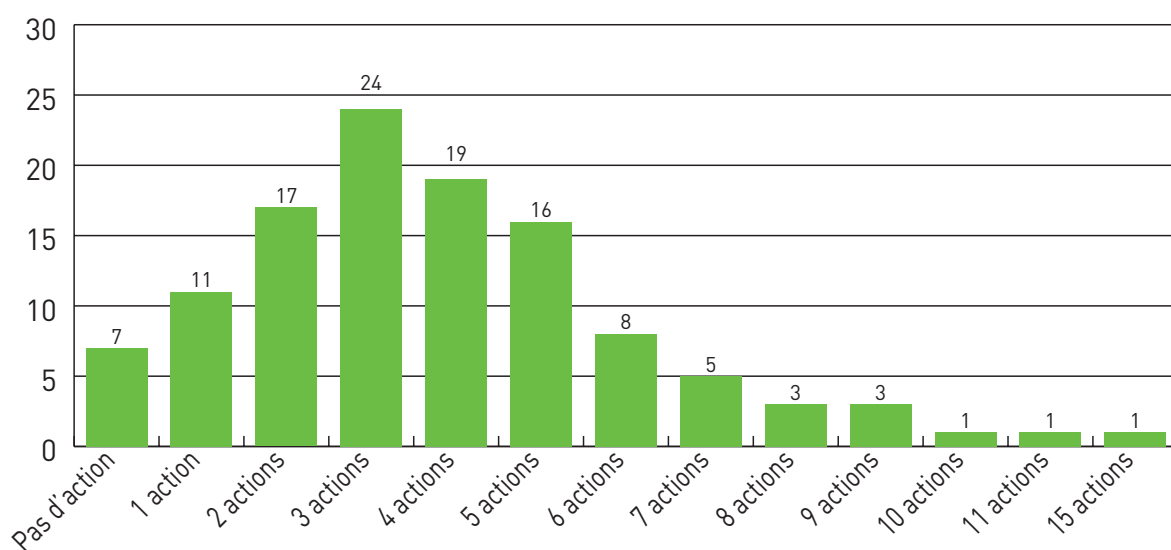
Il y a deux grandes familles d'action, celles dont l'objectif est de faciliter les démarches administratives, et celles qui visent explicitement un travail de sensibilisation auprès d'un public cible. Une douzaine de types d'actions sont identifiés au sein de ces familles comme étant les plus fréquents : la participation à la Journée nationale est la plus courante et concerne trois communes sur quatre dans le pays. Dans certains cas, c'est la seule activité consentie par la municipalité en faveur de la participation politique des migrants. Les lettres personnalisées, une sensibilisation permanente aux guichets de l'hôtel de ville et des horaires aménagés en soirée ou en week-end pour faciliter les inscriptions sont les autres initiatives les plus courantes. Des actions ponctuelles existent également : séances ou stands *ad hoc*, passage du « bus d'information », participation à des fêtes et distribution de documents informatifs concernent de 20 à 27 communes. Certaines actions sont très rares comme des tournées de sensibilisation porte-à-porte et concernent les petites localités.

- 69 communes, c'est-à-dire 59 %, ont adressé des lettres personnalisées en différentes langues aux électeurs potentiels. 28 étaient des communes à scrutin proportionnel, 41 à scrutin majoritaire. Certaines communes n'ont pas indiqué la ou les langues utilisée(s) dans leurs lettres. Pour celles qui ont précisé les langues utilisées, la situation est la suivante (plusieurs langues par commune possibles) : 43 communes ont envoyé les lettres en français, 35 en allemand, 18 en portugais, 12 en anglais, 3 en italien et 2 en serbo-croate.
- 79 communes ont participé à la Journée nationale d'inscription, ce qui donne un pourcentage de 68 %.
- 54 communes ont mis en place des horaires aménagés de leurs bureaux d'inscription.
- 34 communes ont eu recours à des soirées d'information⁴⁹.
- 18 communes ont sensibilisé à la participation politique lors des foires ou fêtes.

49 La plupart assurées par le CLAE et le CEFIS.

- 23 communes ont donné la possibilité aux électeurs de s'inscrire ou de se préinscrire sur les listes électorales à l'occasion de manifestations publiques (fêtes de quartier, fêtes d'amitié, etc.).
- Dans 56 communes, les fonctionnaires et employés communaux avaient pour mission d'informer et de sensibiliser les étrangers qui se présentaient aux guichets de la possibilité de participer aux élections communales.
- 6 communes ont indiqué d'avoir cherché le contact direct avec les électeurs potentiels en faisant du porte-à-porte.
- 24 communes ont utilisé l'exposition⁵⁰ proposée dans le cadre de la campagne et 26 ont eu recours au bus d'inscription⁵¹.
- Dans 36 cas, les administrations communales ont collaboré avec d'autres organisations⁵².

Graphique 44 : Nombre d'actions par commune aux élections communales de 2011



Le nombre d'actions communales varie entre 0 et 15 actions. D'après le sondage du CEFIS auprès des 106 municipalités du pays, 81 communes (soit 70 %) ont mis en œuvre 3 pratiques ou plus.

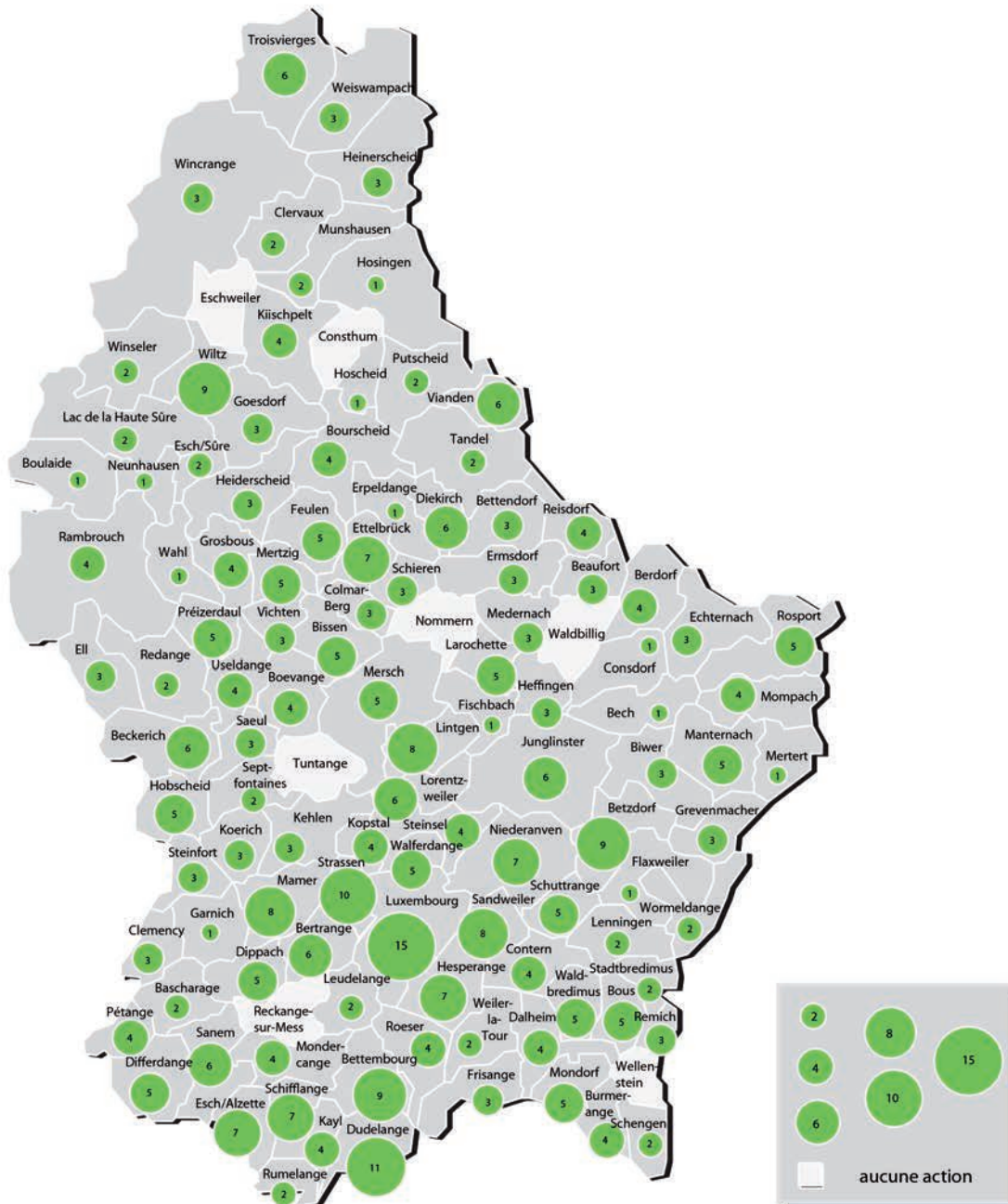
50 Exposition comportant des portraits de personnes témoignant de l'importance de participer aux élections.

51 Dans le bus, proposé gratuitement à toute institution, se trouvaient 7 écrans tactiles qui présentaient les deux modes de scrutin, les compétences de la commune, des déclarations de responsables politiques de tous les partis représentés à la Chambre des Députés ainsi que les modalités d'inscription sur les listes électorales.

52 Les partenaires de coopération les plus fréquentes étaient les Commissions Consultatives Communales d'Intégration (CCCI), l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), le Comité de Liaison des Associations d'Étrangers (CLAE), le Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales (CEFIS), l'Office de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI) et diverses associations d'étrangers.

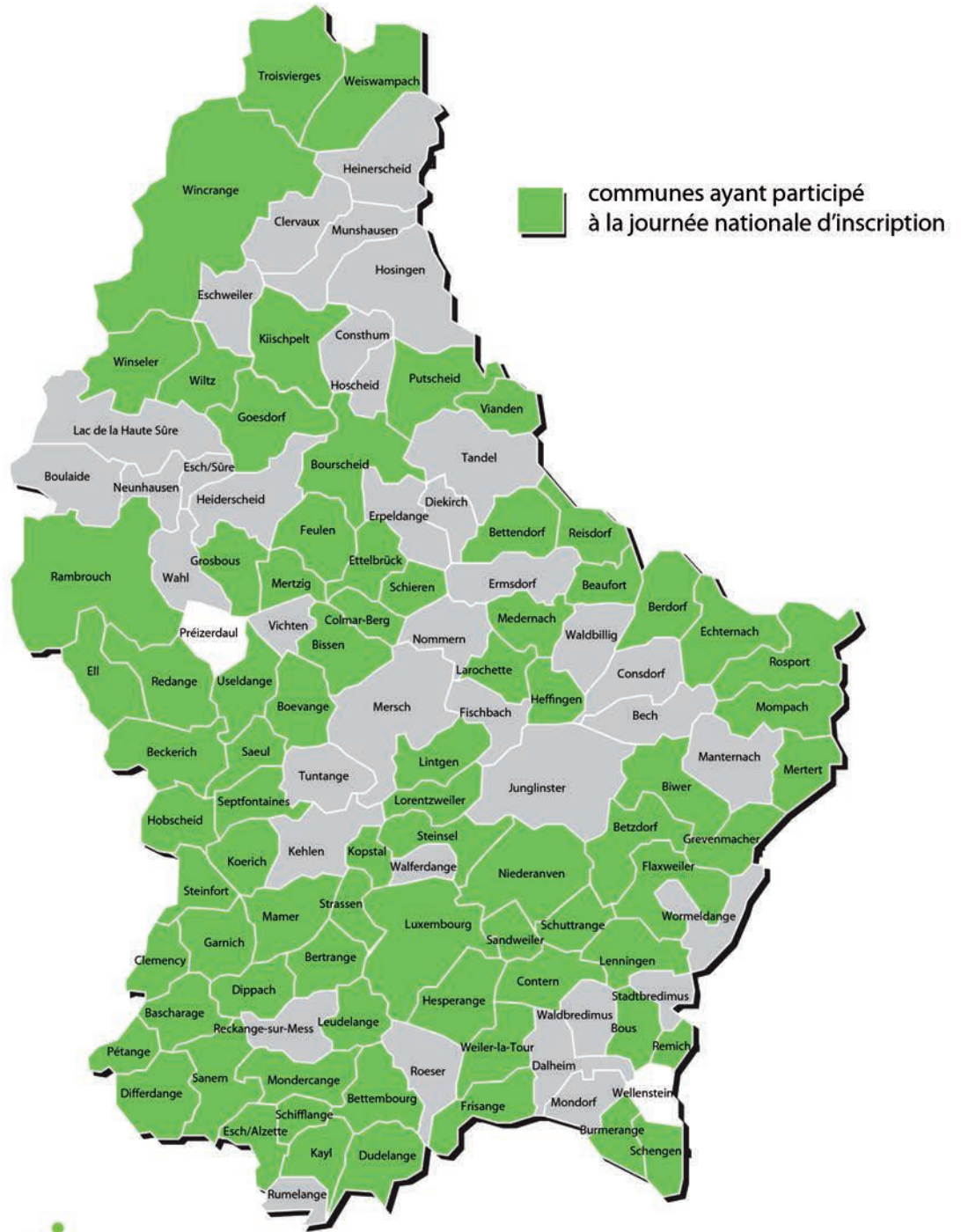
Carte 4 : Le nombre de pratiques dans les communes aux élections communales de 2011

Pratiques dans les communes



Carte 5 : Les communes ayant participé à la journée nationale d'inscription du 18 juin 2011

Journée nationale d'inscription 18 juin 2011



cefis

79 communes (68 %) ont participé à la Journée nationale d'inscription le 18 juin 2011, contre 37 communes qui n'y ont pas participé.

Dans 43 cas sur 106, les responsables communaux contactés signalent, à travers leurs réponses, que leurs initiatives relèvent d'actions « *spécifiques* », dans le sens où elles ont nécessité l'usage de langues diverses, ont bénéficié de partenariats avec des associations de citoyens (notamment issus de l'immigration), ont ciblé divers groupes comme les « jeunes » ou les ressortissants de tel ou de tel pays, etc. En moyenne, deux à trois langues sont utilisées dans les initiatives, certaines municipalités ayant initié des activités jusqu'en sept langues. Les langues les plus citées, en dehors du luxembourgeois, sont le français, l'allemand, l'anglais et le portugais.

Près de 36 % des communes ont dû nouer des partenariats pour réaliser des initiatives de sensibilisation. Les CCI ont été parmi les acteurs principaux de la campagne 2011, dans une quinzaine de communes : plusieurs ont été financées pour leur projet par l'OLAI. Les communes ont également eu la possibilité de commander une ou plusieurs fois de la documentation *ad hoc* à l'OLAI permettant de réaliser leur travail de sensibilisation.

Enfin, l'analyse quantitative de la presse montre qu'en moyenne, les communes sont mentionnées ou relayées pour leurs actions de sensibilisation par la presse papier à deux reprises, durant la campagne 2010/2011. Bien entendu, beaucoup de communes ne sont pas en lien avec la presse, par contre quelques-unes ont eu de nombreux relais (jusqu'à 23 fois sur une année).

3. Évaluation de l'impact des initiatives

3.1. Évaluation globale des initiatives communales

Certaines mentions critiques dans la presse peuvent être considérées comme un élément d'évaluation de l'action communale en matière de mobilisation des étrangers durant la campagne pour la participation électorale. Une vingtaine de communes furent ainsi épinglées d'une à sept fois par la presse locale : par exemple, la presse papier a mentionné, en 2010/2011, la faiblesse du taux d'inscription des étrangers aux élections précédentes dans certaines communes.

L'appréciation subjective des acteurs impliqués est une autre source d'information. Les agents communaux ayant rempli le questionnaire du CEFIS évaluent ainsi assez sévèrement l'efficacité globale de leurs propres actions de mobilisation des résidents étrangers à s'inscrire sur les listes d'électeurs : ils s'attribuent en moyenne 3/10. Quant aux intervenants du CEFIS qui se sont déplacés dans une multitude de communes en 2010/2011, ils évaluent la qualité du travail de sensibilisation réalisé ponctuellement, en leur présence, à 6/10, en moyenne.

Tableau 23 : Corrélation entre le taux d'inscription et l'efficacité estimée

Variables	Corrélation avec le taux d'inscription
Efficacité estimée/10 par la commune	0,223
Nombre d'articles critiques/commune	- 0,208

Comme le montre le tableau 24, ces variables sont significativement corrélées avec le taux d'inscription d'électeurs étrangers obtenu par les communes en juillet 2011. Le jugement subjectif des agents communaux est positivement lié à la variable dépendante. Plus ce jugement est favorable, plus la commune fait montre d'un taux d'inscription d'électeurs étrangers élevé. Cela montre que les acteurs communaux ont une perception assez réaliste des effets de leurs actions.

Le nombre d'articles critiques à propos de telle ou de telle municipalité est négativement corrélé avec le score d'inscription de l'entité. Plus le score des inscriptions est élevé, moins nombreux sont les articles critiques à propos des communes concernées. Ce constat significatif montre également que les journalistes ou d'autres observateurs ont, eux aussi, une perception réaliste des faits en ce qui concerne les campagnes pour la mobilisation des électeurs étrangers.

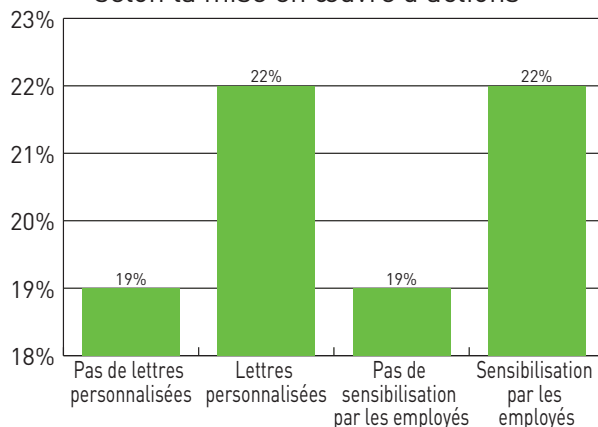
3.2. Évaluation des actions en particulier

À présent, nous allons nous intéresser à l'évaluation des types d'actions en tant que tels, un par un, dans leur capacité à susciter des inscriptions auprès des électeurs.

À nouveau, peu de liens sont observés entre les actions de mobilisation précises, d'une part, et le taux d'inscription obtenu au final sur les listes d'électeurs étrangers, d'autre part. Les seuls liens positifs observés concernent des actions de longue durée. Ainsi, les analyses montrent que *l'envoi de lettres personnalisées* est une des méthodes les plus efficaces. En effet, les communes ayant choisi de contacter les résidents étrangers par courrier personnel enregistrent un taux d'inscription final de près de 22 % tandis que les autres comptent 18,5 % d'inscrits. La différence est significative ($t = -2,694$ $p = 0,0084$)⁵³.

Dans la même mesure, la *sensibilisation permanente* des résidents étrangers (qui passent à la maison communale) par les employés des guichets à leurs droits politiques semble être une bonne méthode, puisqu'elle permet d'engranger, au total, près de 4 % d'inscrits en plus que les communes qui n'ont pas envisagé cette possibilité d'information quotidienne ($t = -2,534$ $p = 0,0129$).

Graphique 45 : Taux d'inscription aux élections communales de 2011 selon la mise en œuvre d'actions



3.3. Prise en compte de la diversité de la population

Faisons l'hypothèse qu'une action de mobilisation spécifique qui tient compte de la diversité socioculturelle et linguistique de la population sera plus efficace qu'une action « généraliste ». Pour tester cette hypothèse, nous proposons une mesure de la « diversité » (voir plus bas) des actions de mobilisation pour la participation aux élections. Un score factoriel est extrait par analyse.

53 Résultats du test de Student pour groupes non appariés afin de vérifier dans quelle mesure la différence entre deux moyennes est significative.

Tableau 24 : Structure du facteur « diversité des actions »

Nombre de variables	4
Nombre de cas	106
% de variance	0,488
Alpha	0,74
Variables	Saturation
Lettres personnalisées	0,919
Nombre de langues	0,917
Documents multiples	0,405
Actions spécialisées	0,318

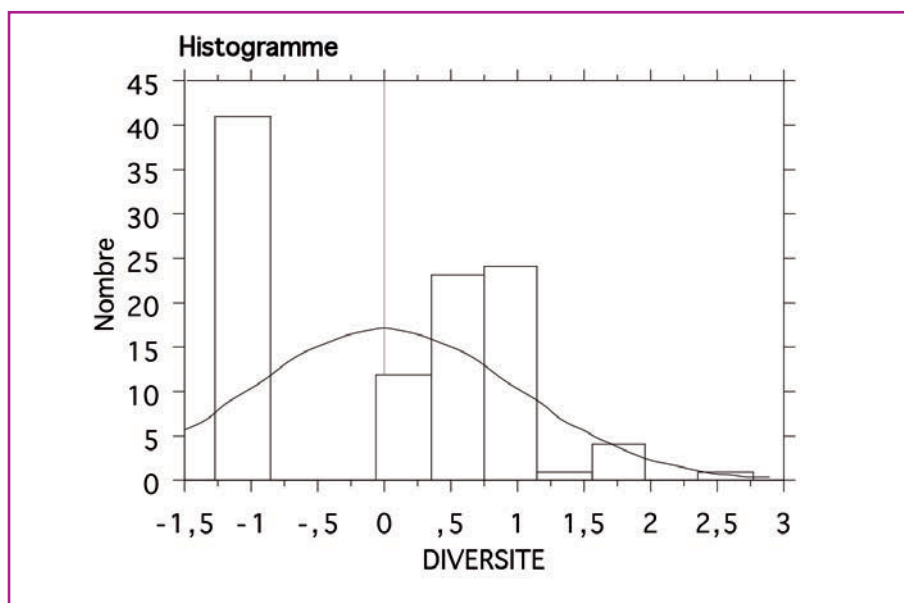
Celui-ci permet de situer les communes sur un axe allant des communes ayant mis en œuvre des actions qui tiennent compte de la diversité des populations concernées aux communes ayant mis en œuvre une action dite « généraliste », la même pour tous. Ce facteur est saturé par 4 variables apparaissant dans le tableau précédent. Il explique 49 % de la variance totale (indice alpha = 0,74).

L'axe permet de distinguer :

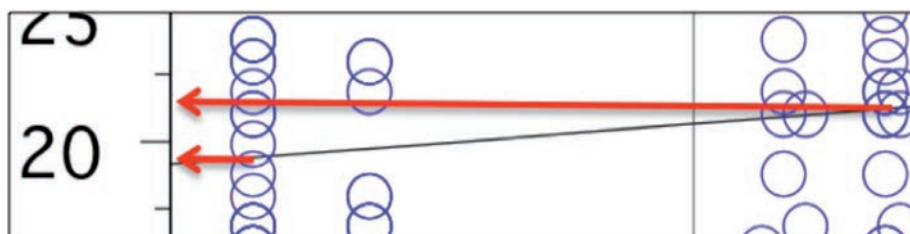
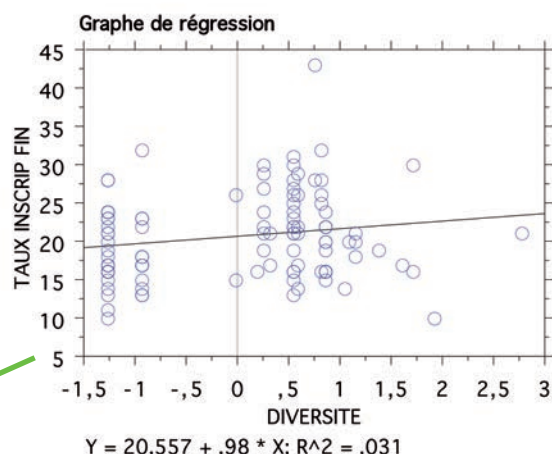
- d'une part, les communes ayant recouru à l'envoi de différents lettres et documents personnalisés, dans différentes langues, ayant organisé des séances d'information pour des publics particuliers (communautés ethniques, groupe de jeunes, etc.) en partenariat avec des associations, dont des associations d'étrangers,
- d'autre part, les communes qui n'ont pas ou peu eu recours à ce type d'activités diversifiées.

Le calcul classe les municipalités, la distribution est présentée dans l'histogramme 4. Le graphique permet de noter que la distribution est dichotomique : 40 communes se situent dans la partie négative de l'axe, elles n'ont pas diversifié leurs actions en fonction des publics. Près de 60 autres communes l'ont par contre fait, à des degrés divers, elles sont dans la partie droite de l'axe.

Histogramme 4 : Distribution des scores « diversité des actions »



Graphe 5 : Score taux d'inscription 2011 croisé avec le facteur « diversité » + détail



Le croisement du score « diversité » ainsi construit et du taux d'inscription obtenu par chaque commune en juillet 2011 montre qu'en effet, la prise en compte de la diversité a un léger impact sur l'ampleur du résultat des opérations d'inscription. De fait, entre le groupe des communes qui tiennent compte de la diversité et les autres, nous notons une différence positive de 5 points. Ce qui veut dire que les communes avec des actions « diverses » font en moyenne 5 % de mieux que les autres en termes de taux d'inscription des électeurs non nationaux, soit un quart d'inscrits en plus !

4. Typologie des communes

Compte tenu des éléments présentés, il est possible de proposer une typologie des municipalités afin de comprendre leurs performances de manière différenciée. Nous mesurons la performance par le taux d'inscription en juillet 2011 : quelles communes sont au-delà de la moyenne nationale ?

Nous proposons également un facteur évaluant le dynamisme dans les communes, dans le cadre de la campagne 2011 pour le vote des étrangers aux élections communales. Le croisement des deux scores donne une classification des communes luxembourgeoises selon leur dynamisme et performance.

Tableau 25 : Structure du facteur « dynamisme dans les communes »

% de variance expliquée	0,445
Alpha	0,69
VARIABLES	SATURATION
1. Nombre d'actions différentes	0,889
2. Nombre de mentions dans la presse	0,84
3. Participation « Je peux voter »	0,827
4. Nombre de rapports envoyés à l'OLAI	0,767
5. Nombre de partenaires	0,729
6. Durée des activités	0,727
7. Nombre d'articles critiques dans la presse	- 0,648
8. Bus d'inscription	0,645
9. Stands d'information	0,64
10. Nombre de personnes touchées	0,622
11. Inscription lors de fêtes, soirées...	0,611
12. Nombre d'actions au total	0,603
13. Séances communes avec d'autres organismes	0,602
14. Commande de matériel à l'OLAI	0,548
15. Prise de position des élus	0,521
16. Séances dans des lieux de rencontre	0,5
17. Sensibilisation par les employés communaux	0,433

L'axe factoriel proposé classe ainsi les 106 communes sur un continuum allant de « faible dynamisme » à « fort dynamisme ». Ce facteur est saturé par pas moins de 17 items. Il explique 45 % de la variance totale (indice alpha = 0,69).

L'axe permet de distinguer les communes qui font preuve d'un fort dynamisme en matière de mobilisation de leur population étrangère afin de l'amener à participer au scrutin des autres municipalités, moins actives en cette matière. En effet, le facteur est fortement saturé par des variables comme le nombre d'actions (différentes) mises en œuvre, de mention dans la presse, de partenaires, de rapports rédigés sur les actions, de commandes de matériel d'information à l'OLAI et nombre de personnes touchées.

Le facteur est également corrélé avec l'existence d'activités comme : bus d'inscription, stands et séances d'information, fêtes, soirées, prise de position des élus sur le sujet et sensibilisation par des employés communaux.

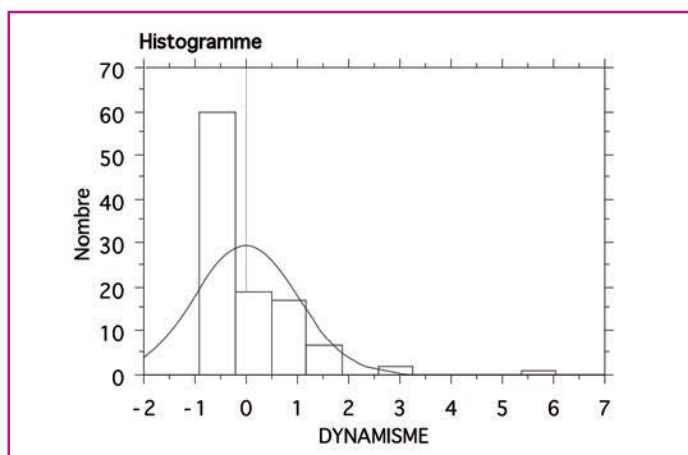
Enfin, la durée dans ces activités intervient également.

Si une commune réalise un grand nombre d'actions variées d'une certaine durée, qu'elle est saluée dans la presse, qu'elle a des partenaires, qu'elle rédige des rapports sur ses actions, qu'elle commande du matériel à l'OLAI, qu'elle touche un grand nombre de personnes, etc. elle sera réputée être « dynamique » dans le cadre de la campagne pour les élections de 2011. Dans le cas inverse, elle sera réputée « passive ».

Ainsi, le calcul statistique classe les communes selon ces critères. La distribution est présentée dans l'histogramme 5 : 60 communes sur 106 ne font montre que de peu de dyna-

misme en matière de mobilisation de la population étrangère : elles sont situées dans la partie négative de l'histogramme. En revanche, une bonne vingtaine de localités répondent des critères de dynamisme et apparaissent dans la partie positive de l'axe. Aussi, le croisement du facteur « dynamisme » avec la variable taux d'inscription donne le résultat suivant : quatre groupes selon les attitudes et résultats.

Histogramme 5 : Distribution du score « dynamisme des communes »



En effet, il y a à peu près autant de communes dynamiques et performantes en termes d'inscriptions que de communes dynamiques et peu performantes. L'inverse est vrai également. Nous nommons ces quatre types : A, B, C et D (détail carte 6 et tableau 27).

Carte 6 : Typologie des inscriptions selon les communes
Typologie Inscription / mobilisation

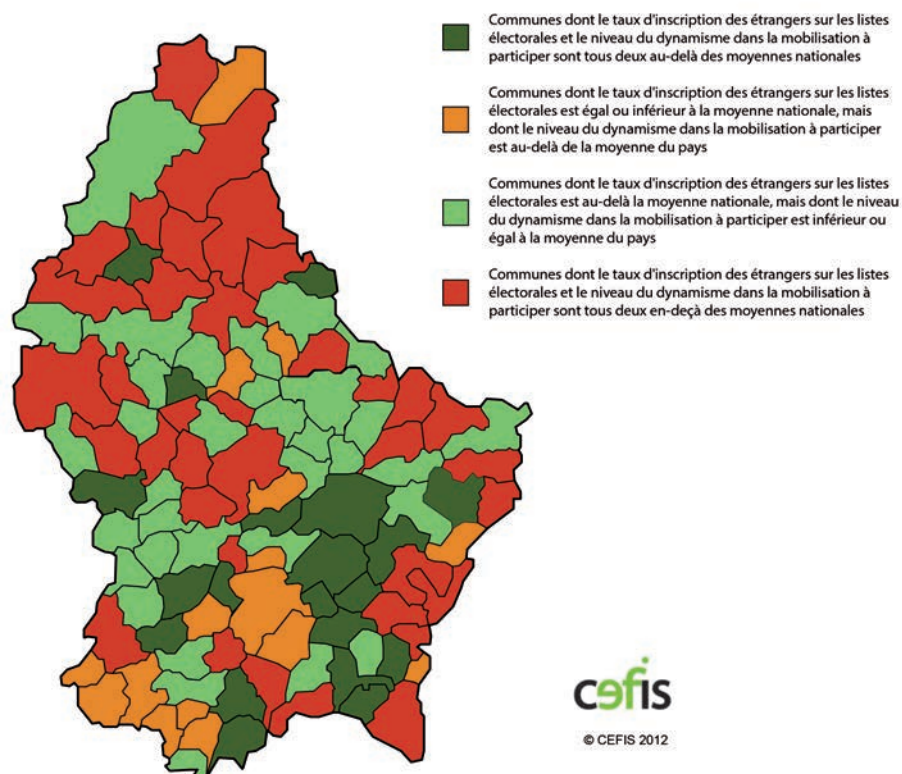


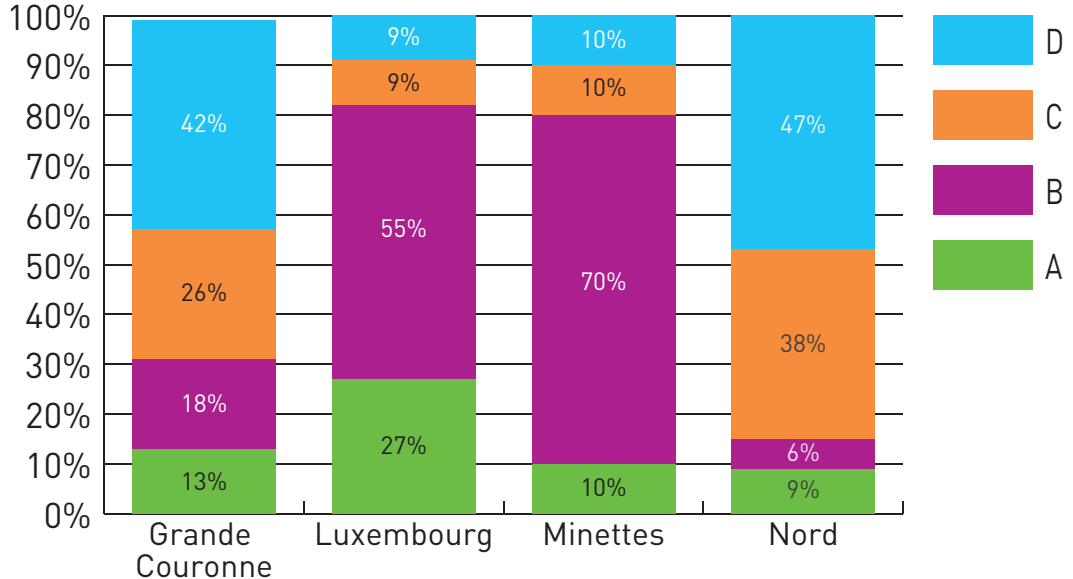
Tableau 26 : Distribution détaillée des communes selon la typologie

A + +	B + -	C - +	D - -
N = 20	N = 16	N = 34	N = 36
Beckerich	Bertrange	Bech	Beaufort
Bettembourg	Diekirch	Bissen	Berdorf
Betzdorf	Differdange	Biwer	Bettendorf
Bous	Esch-sur-Alzette	Boulaide	Boevange-sur-Attert
Contern	Ettelbruck	Ell	Bourscheid
Dalheim	Grevenmacher	Erpeldange	Clervaux
Dippach	Hesperange	Feulen	Colmar-Berg
Dudelange	Kayl	Fischbach	Consdorf
Junglinster	Lintgen	Garnich	Echternach
Lorentzweiler	Luxembourg	Grosbous	Esch-sur-Sure
Mamer	Petange	Heffingen	Eschweiler
Manternach	Remich	Hobscheid	Flaxweiler
Mertzig	Sanem	Kehlen	Frisange
Mondorf	Schifflange	Kiischpelt	Goesdorf
Niederanven	Troisvierges	Koerich	Kaerjeng
Sandweiler	Walferdange	Larochette	Kopstal
Schuttrange		Mondercange	Lac de la Haute-Sure
Strassen		Nommern	Lenningen
Vianden		Preizerdaul	Leudelange
Wiltz		Reckange-sur-Mess	Mersch
		Reisdorf	Mertert
		Rospport	Mompach
		Rumelange	Parc Hosingen
		Saeul	Putscheid
		Schieren	Rambrouch
		Septfontaines	Redange-sur-Attert
		Steinfort	Roeser
		Steinsel	Schengen
		Tandel	Stadbredimus
		Vallée de l'Ernz	Tuntange
		Waldbredimus	Useldange
		Waldbillig	Vichten
		Weiler-la-Tour	Wahl
		Wintrange	Weiswampach
			Winseler
			Wormeldange

Une rapide analyse géographique de cette classification montre que les communes moins actives en matière de mobilisation électorale de la population étrangère, sont très largement représentées au sein des communes frontalières du pays. Elles sont sans doute également le lieu d'installation de populations étrangères originaires des pays limitrophes du Luxembourg. Les communes plus centrales sont, dans la même mesure, plus actives dans la mobilisation, mais, comme nous l'avons vu, pas nécessairement plus efficaces.

Les communes de type « B » sont surtout présentes dans la ceinture immédiate de la capitale et dans la région des Minettes. Si la classe « A » est distribuée relativement équitablement selon les régions du pays – avec une emphase dans la région de Luxembourg ville –, les communes « D » sont surtout du Nord et de la grande couronne, tout comme le dernier groupe : le type « C ».

Graphique 46 : Distribution des communes selon leur dynamisme et les régions

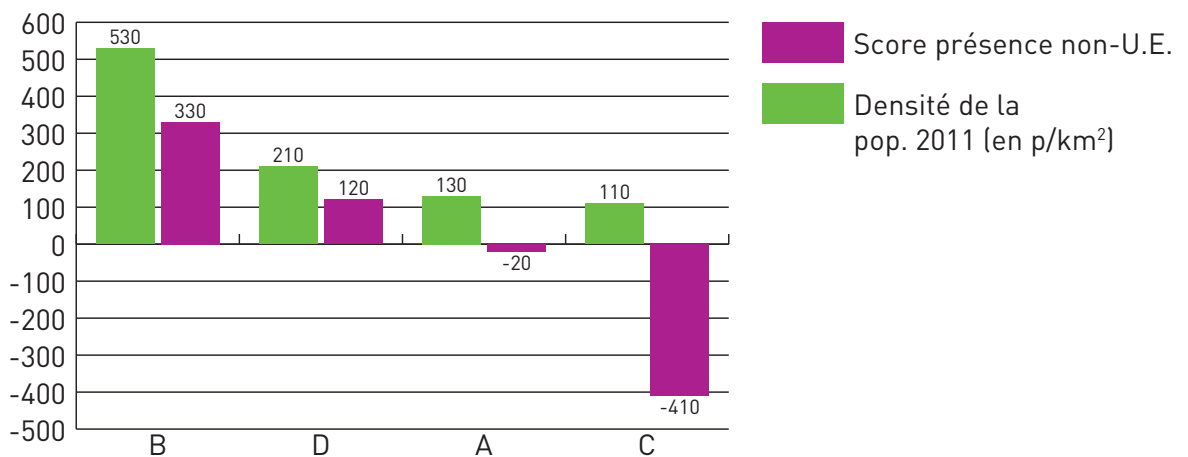


Ces quatre groupes de communes rendent compte d'un poids électoral étranger moyen semblable et sont largement caractérisés par deux variables (d'ailleurs fortement corrélées entre elles) qui permettent de les définir :

- la densité de leur population
- et l'ampleur de la présence des étrangers originaires de pays non-U.E.

Il apparaît que les communes les plus efficaces (types A et C) sont celles très peu concernées par la présence de populations non-U.E. et les plus faiblement peuplées. Les plus « inefficaces » sont en revanche (B et D) celles qui sont concernées par les publics non-U.E., dans des contextes de haute densité de population.

Graphique 47 : Distribution des communes selon la densité de leur population et la présence de non-U.E.



Il semble dès lors que les politiques futures de mobilisation des étrangers pour le vote au niveau communal doivent tenir compte des interprétations que l'on peut extraire de ces réalités. En effet, la question n'est pas de se réjouir ou d'être déçu de la position d'une commune ou d'une autre, comme nous l'avons entendu parfois durant nos entretiens. Certaines communes ont un faible taux d'inscription parce que grandes, parce qu'attirant massivement les migrants U.E. et non-U.E. de récente arrivée, et ces derniers, quand ils s'insèrent dans la vie luxembourgeoise, partent vivre et peut-être voter ailleurs. Les naturalisations sont aussi plus nombreuses dans ces communes pour des raisons démographiques : ces espaces jouent donc un rôle d'entrée dans le processus d'intégration et l'espace national. Ils doivent être supportés par l'ensemble du pays.

5. coup de projecteur sur certaines communes

En plus du questionnaire adressé à l'ensemble des communes, nous avons sélectionné un certain nombre d'entre elles pour réaliser des entretiens. Ces communes ont été sélectionnées sur base des critères suivants (tableau 28) :

- plus de 100 électeurs étrangers en 2011
- un taux d'inscription plus élevé que la moyenne (17 %) en 2011
- une progression importante des inscriptions entre le 9 octobre 2010, date du bilan intermédiaire des inscriptions et le bilan définitif dressé au 14 juillet 2011, date de la clôture des inscriptions sur les listes électorales.

Tableau 27 : Liste des communes ayant un taux de progression important entre le 9 octobre 2010 et le 14 juillet 2011

Commune	Électeurs étrangers 2010	Taux d'inscription 2010	Poids de l'électorat 2010	Électeurs étrangers 2011	Taux d'inscription 2011	Poids de l'électorat 2011	Progression nbre inscrit 2011/2010	Taux de progression 2011/2010
Reisdorf	49	16 %	9 %	136	43 %	21 %	87	178 %
Wiltz	188	11 %	9 %	413	24 %	18 %	225	120 %
Hobscheid	96	12 %	6 %	183	23 %	10 %	87	91 %
Vianden	113	17 %	13 %	199	31 %	21 %	86	76 %
Diekirch	185	9 %	6 %	323	16 %	10 %	138	75 %
Strassen	391	12 %	13 %	669	20 %	20 %	278	71 %
Hesperange	534	10 %	9 %	861	16 %	13 %	327	61 %
Bascharage	222	13 %	5 %	340	19 %	7 %	118	53 %
Bissen	106	13 %	7 %	160	21 %	10 %	54	51 %
Weiler-la-Tour	70	14 %	6 %	105	22 %	9 %	35	50 %
Kopstal	120	11 %	8 %	179	16 %	11 %	59	49 %
Pétange	636	12 %	9 %	948	17 %	12 %	312	49 %
Esch-sur-Alzette	1816	14 %	14 %	2391	19 %	17 %	575	32 %
Dudelange	966	17 %	9 %	1167	21 %	11 %	201	21 %

À partir de ces résultats, nous avons sélectionné les communes de Reisdorf, Wiltz, Hobscheid, Vianden, Diekirch, Strassen. Cette liste a été complétée en réalisant des entretiens avec des acteurs communaux des deux principales villes du pays : la Ville de Luxembourg et la Ville d'Esch/Alzette, car s'il s'agit de communes urbaines qui ont mené beaucoup d'actions, sans toutefois obtenir des taux d'inscription importants. Nous avons décidé d'inclure également les communes de Dudelange et Junglinster car elles ont obtenu des projets financés dans le cadre de la campagne nationale.

La question de départ était la suivante : la progression des inscriptions peut-elle être expliquée par les activités des administrations communales avant les élections ? Comment les interlocuteurs évaluent-ils les actions mises en place ? Y a-t-il d'autres facteurs qui entrent en jeu ?

5.1. REISDORF⁵⁴

Commune rurale à scrutin majoritaire de 1 133 habitants⁵⁵, Reisdorf possède le taux d'inscription le plus important du Luxembourg avec 43 % d'inscrits. Le nombre d'électeurs étrangers était de 49 en octobre 2010 (soit un taux d'inscription de 16 %) et il est passé à 136 en juillet 2011 ce qui constitue une progression de 178 %. Entre le relevé intermédiaire d'octobre 2010 et celui de 2011, le taux d'inscription a fait un bond de 27 %. Il est vrai que le poids électoral des étrangers progresse également, passant de 9 % en 2010 à 21 % en juillet 2011. Actuellement, la municipalité compte 41 % d'étrangers dont six dixièmes de Portugais. La commune en réalité a initié très peu d'initiatives afin d'inciter les étrangers à voter, mais la plupart furent personnalisées. Dans une première phase, l'administration communale a envoyé des lettres individualisées à l'ensemble des résidents étrangers de la commune, ainsi que les dépliants que l'OLAI a mis à disposition dans le cadre de la campagne nationale « Je peux voter ». Après cette première information, les conseillers communaux se sont investis personnellement dans des visites en faisant du porte-à-porte pour inviter les habitants étrangers à s'inscrire sur les listes d'électeurs. Parallèlement, les employés communaux ont systématiquement sensibilisé tous les citoyens qui se présentaient aux guichets de l'administration. La commune a également participé à la Journée nationale d'inscription, qui a eu peu d'effet selon les responsables, l'augmentation des inscriptions semble principalement due à l'investissement des conseillers communaux qui ont beaucoup de contacts directs avec les électeurs potentiels : 54 % des inscriptions sur les listes électorales se sont produites la semaine suivant le porte-à-porte. Notons également que 25 % des membres des Commissions communales de la localité sont des étrangers (relevé de 2006), ce qui est un taux 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

5.2. WILTZ⁵⁶

La commune de Wiltz compte 5 060 habitants⁵⁷ à scrutin proportionnel. La municipalité abrite des habitants de 68 nationalités différentes, et presque un habitant sur deux est étranger. Les ressortissants des pays non-U.E. représentent 14 % de la population, soit plus du triple de la moyenne nationale. Le taux de chômage en 2011 est de 11 %, le double de la moyenne des communes du pays. Environ 3 étrangers sur cent ont pris la nationalité luxembourgeoise chaque année. C'est une proportion trois fois plus élevée que dans l'ensemble du pays. Malgré ces éléments – taux de chômage, ressortissants non-U.E. et

54 Interview du 23 janvier 2012.

55 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011; source : administration communale.

56 Interview du 23 mai 2012.

57 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

taux de naturalisation élevé - qui sont des signes d'une faible participation politique parmi les immigrés, le nombre d'électeurs étrangers est passé de 188 à 413 entre octobre 2010 et juillet 2011, ce qui constitue une progression de 120 %. Les électeurs étrangers représentent 18 % du collège électoral contre 11 % en octobre 2010. Le taux d'inscription qui était de 11 % en octobre 2010 est passé à 24 % en 2011, bien au-delà de la moyenne des communes luxembourgeoises (17 %).

La commune a consenti à de nombreux efforts pour atteindre ce résultat : sensibilisation au quotidien par les employés communaux, séances d'informations, passage du bus d'information, distribution de matériel d'information, etc. Ainsi, à la Fête de l'amitié qui est régulièrement organisée dans la localité, un stand a été mis en place pour permettre aux personnes de s'inscrire. Cette initiative a bien joué son rôle de sensibilisation, puisque le nombre des inscrits a fortement progressé après cette fête : 37 % des inscriptions au cours de l'année 2011 se sont produites après cette Fête de l'amitié, avec un pic constaté le 14 juillet 2011. En revanche, la Journée nationale d'inscription et l'ouverture exceptionnelle des bureaux de la commune les samedis n'ont pas été jugées efficaces (8 % des inscriptions de 2011).

Il faut souligner en particulier le rôle de plusieurs associations très actives à Wiltz : Le Centre culturel du Nord, le Centre culturel bosniaque SLOGA Wiltz, Coopération Luxembourg-Montenegro, OASIS, Cap-Vert Espoir et Développement ou Amitié Portugal/Luxembourg. Un journal régional a même relayé les initiatives de sensibilisation. S'il est difficile cependant de mesurer exactement le nombre d'inscriptions qui se sont faites grâce à telle ou telle activité, nous constatons néanmoins que la collaboration avec des associations semble avoir joué un rôle important dans le succès.

Wiltz n'a pas non plus hésité à faire campagne dans plusieurs langues, les trois langues officielles du Grand-duché, plus les langues spécifiques pour toucher les différentes communautés présentes dans la commune, notamment le portugais et le serbo-croate.

5.3. HOBSCHEID⁵⁸

Cette commune de 3 156 habitants⁵⁹ est située près de la frontière belge. C'est l'une des communes qui est passée en 2011 du scrutin majoritaire au scrutin proportionnel. Le nombre d'électeurs d'étrangers est passé de 96 à 183 entre octobre 2010 et juillet 2011, ce qui constitue une progression de 91 %. Le taux d'inscription qui était de 12 % en 2010 est passé à 23 % en 2011. Le poids électoral est de 10 % en 2011 contre 6 % en 2010. La commune de Hobscheid a connu une augmentation constante du nombre des inscriptions entre le 12 janvier et le 13 juillet 2011, sans parler de véritable pic d'inscription. La commune a utilisé divers moyens pour favoriser l'inscription sur les listes électorales :

- l'envoi de lettres personnalisées⁶⁰ avec indication d'une hotline d'information et d'une personne de contact pour avoir les informations nécessaires ;
- la sensibilisation par les employés communaux des étrangers qui se présentent aux guichets communaux.

L'ouverture aménagée des bureaux de la commune (et du bureau d'inscription) a facilité l'inscription davantage que la participation à la Journée nationale.

⁵⁸ Entretien par téléphone.

⁵⁹ Relevé CEFIS 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

⁶⁰ Deux types de lettre ont été envoyées : l'une destinée aux habitants étrangers résidant depuis plus de 5 ans dans la commune, et l'autre à ceux qui y habitent depuis moins de 5 ans.

5.4. VIANDEN⁶¹

Petite commune à scrutin majoritaire de 1 814 habitants⁶², l'entité compte, au 14 juillet 2011, 199 électeurs étrangers contre 113 en octobre 2010, ce qui constitue une progression de 76 %. Le taux d'inscription est élevé (31 %), il a fait un bond de 14 % par rapport au relevé d'octobre 2010. Le poids électoral des étrangers étant de 21 % au 14 juillet 2011 contre 13 % au 9 octobre 2010. La commune de Vianden a connu une augmentation constante du nombre des inscriptions entre le 7 février et le 14 juillet 2011, sans que nous puissions parler de véritable pic d'inscription. Les Portugais représentent près d'un tiers de la population, alors que les autres nationalités étrangères y sont peu représentées. La commune a mené peu d'actions, mais celles-ci furent ciblées. Par exemple, pour motiver la communauté portugaise à s'inscrire sur les listes électorales, la commune a noué un partenariat avec une municipalité du Portugal avec laquelle des échanges ont eu lieu de façon ponctuelle. Un partenariat a été mis également en place avec la CCI, l'OLAI et l'ASTI. Selon les responsables de la commune, le moyen le plus efficace pour sensibiliser les étrangers est le contact personnel : sensibilisation à travers les employés communaux, interventions personnelles du Bourgmestre : « *Pour sensibiliser les étrangers à la participation politique, il est plus utile de trouver des solutions aux problèmes quotidiens que de distribuer des dépliants ; la vraie intégration se passe dans la vie de tous les jours, dans les écoles, au travail, etc.* ». D'autres actions comme la campagne nationale, les fêtes de l'amitié ou de voisinage, ne sont pas considérées comme très efficaces, à la différence des horaires aménagés pour l'inscription. Cet exemple montre que selon le Bourgmestre « l'activisme mené en ordre dispersé » n'apporte que peu de choses si les actions ne sont pas spécifiques et ciblées. Toutefois, une des particularités de Vianden est que le conseil communal y a été largement modifié suite aux élections communales de 2011.

5.5. DIEKIRCH⁶³

Il s'agit d'une commune à scrutin proportionnel. La ville compte 5 909 habitants⁶⁴. Le nombre d'électeurs d'étrangers y est passé de 185 à 323 entre octobre 2010 et juillet 2011, ce qui constitue une progression de 74,6 %. Le taux d'inscription passe de 9 % à 16 %. Malgré une augmentation de 7 %, Diekirch reste en dessous de la moyenne des communes. Le poids électoral des étrangers est, en 2011, de 10 % contre 6 % en 2010.

Le pic d'inscription a été atteint avec 17 inscriptions le 20 juin 2012 devançant les 14 inscrits du 13 juillet 2011. La commune compte 43 % d'étrangers, dont deux tiers de Portugais. Aussi, des lettres personnalisées sont envoyées vers les résidents étrangers en allemand, en français et en portugais. La chaîne de télévision régionale et le site Internet de la commune sont également mis à contribution. La commune coopère avec l'OLAI, le CEFIS, l'ASTI, Coopération Luxembourg Montenegro. La réunion-débat organisée en collaboration avec cette association à destination des ressortissants d'ex-Yougoslavie a été jugée efficace. Le matériel produit par ces organisations est largement mis à disposition de l'administration communale. Diekirch a participé à la Journée nationale d'inscription, mais le succès n'est pas au rendez-vous. L'administration joue les prolongations les mercredis (bureaux ouverts jusqu'à 18 heures tout au long de l'année) pour faciliter la tâche

61 Interview du 15 juin 2012 avec le Bourgmestre. Les responsables des actions de sensibilisation menées dans le mois avant les élections communales en octobre 2011 n'ont pas été réélus et ne font plus partie des décideurs politiques actuels de la commune.

62 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

63 Interview du 13 avril 2012 avec l'échevin et le secrétaire communal

64 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 : source : administration communale.

des candidats à l'inscription. La sensibilisation des jeunes a permis d'obtenir de bons résultats auprès de ce groupe spécifique. Une des conseillères communales sortantes est l'ancienne présidente de la CCI et de l'Égalité des Chances⁶⁵. Elle est fortement impliquée dans les pratiques de sensibilisation : si elle regrette que les résultats soient en deçà des attentes, l'engagement personnel de quelques individus est pour elle une des raisons qui conduisent à l'amélioration des résultats.

5.6. STRASSEN⁶⁶

Il s'agit d'une commune urbaine à scrutin proportionnel de 7 565 habitants⁶⁷ avec 56 % d'étrangers. Le nombre d'électeurs étrangers est passé de 391 à 669 entre octobre 2010 et juillet 2011, ce qui constitue une progression de 71 %. Sur cette période, le taux d'inscription est passé de 12 % à 20 %, et le poids électoral de 13 % en 2010 à 20 % en 2011, situant Strassen au premier rang des communes à scrutin proportionnel. La ville compte de nombreux habitants anglophones (fonctionnaires internationaux de l'OTAN) : scandinaves, britanniques, américains, etc. Cependant, il y a peu de personnes originaires d'un pays hors U.E. Le coût du logement est l'un des plus élevés du pays et le taux de chômage l'un des plus bas. La densité de la population est en augmentation depuis ces dix dernières années. Strassen a été très active durant la campagne 2011 pour la sensibilisation des étrangers à la participation. La commune a d'abord sensibilisé ses propres employés, puis elle a mis en place une multitude d'actions diversifiées. Elle a utilisé les ressources mises en place dans le cadre de la campagne (bus, d'inscription exposition, cartes postales, dépliants). Le bus d'inscription a été utilisé lors des marchés bimensuels. Des activités de loisirs ont été organisées par la commune (dégustation de vin) qui en a profité pour inviter les résidents étrangers à s'inscrire : une conférence a été organisée en coopération avec l'OLAI et la Chambre de Commerce américaine (présence d'une centaine de participants, de la presse anglophone et des partis luxembourgeois). L'information a été saluée et perçue comme utile. La CCI a été impliquée dans la campagne : ses membres ont parlé aux étrangers dans leur langue. C'est la personne en charge de l'intégration et de l'égalité des chances, embauchée par la commune depuis quelques années, qui a été désignée par la ville de Strassen pour coordonner et mener les actions de sensibilisation. Au total, 4 000 personnes étrangères ont été contactées à plusieurs reprises par voie de lettres personnalisées, de cartes postales et de brochures de l'OLAI en différentes langues. La méthode du courrier semble avoir été efficace, car les employés ont constaté beaucoup de personnes lors de la Journée nationale d'inscription qui se présentaient avec ce courrier. Le succès a poussé la commune à ouvrir ses bureaux également le samedi 9 juillet 2011. Pour les deux journées, ainsi que la journée précédant la journée nationale d'inscription, nous avons enregistré 95 inscriptions, soit 32 % du total des inscriptions de 2011, alors que jusqu'au 16 juin 2011, les inscriptions se comptaient au compte-goutte. La commune de Strassen a profité de cette effervescence pour créer un logo, des gadgets et donner une identité propre à la commune. Ainsi, en sensibilisant à la participation politique, le sentiment d'identification avec la commune a été nourri. L'exemple de Strassen souligne l'importance de l'information à intervalles réguliers, du contact direct, de l'usage des langues étrangères et le besoin d'une identification personnelle et positive avec la commune. Nous voyons également que les élections peuvent servir de prétexte pour développer et faire connaître des services durables au sein de la commune comme le Service à l'intégration et de l'égalité des chances où une employée travaille à plein temps pour la commune.

65 Interview du 17 avril 2012, menée par téléphone avec l'ancienne présidente de la Commission Communale.

66 Interview du 11 janvier 2012 avec la chargée de l'intégration et de l'égalité des chances.

67 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

5.7. ESCH-SUR-ALZETTE⁶⁸

« La participation politique fait force de droit, c'est-à-dire que le droit de vote attribue à l'électeur le droit de s'exprimer, d'émettre des opinions et des revendications ». Les responsables politiques d'Esch-sur-Alzette sont partis de ce principe démocratique pour organiser leur campagne de mobilisation des étrangers à la participation électorale. Esch est, avec 30 702 habitants⁶⁹, la deuxième ville du Luxembourg. Près de 54 % des habitants sont étrangers (la moyenne nationale est de 46 %), elle compte 111 nationalités différentes. Un tiers des étrangers sont Portugais, 9 % viennent d'en dehors de l'U.E. Aussi la grande majorité des non-Luxembourgeois sont des Européens, issus en particulier des pays limitrophes.

Le nombre d'étrangers inscrits sur les listes électorales est passé de 1 044 en 1999 à 2 131 en 2005, puis est retombé à 1 816 en octobre 2010 pour remonter à 2 391 en juillet 2011. Entre 2010, et 2011, la progression du nombre d'inscrits était de 32 %. Il s'agit d'un taux d'inscription de 19 %, en octobre 2010, ce taux était de 14 %, soit 5 % de moins qu'en juillet 2011. Le poids électoral est de 17 % alors qu'en 2010, il était de 14 %. Esch-sur-Alzette possède un taux de chômage de 13 %, soit une valeur proche de la valeur maximale au sein des communes du pays. Ce taux est en augmentation constante depuis ces dix dernières années. La population de la ville augmente également d'un tiers sur cette période. La commune est connue pour sa densité de population record au Luxembourg (1341 personnes au km²). La ville d'Esch/Alzette est l'une des trois communes à avoir introduit un projet intitulé « Esch - Ta ville t'écoute. Inscris-toi » dans le cadre de la campagne nationale d'inscription. Celle-ci fut notamment orchestrée par la très dynamique CCI dans le cadre du programme de l'OLAI. Un groupe de travail s'est occupé de façon permanente de sensibiliser les étrangers à la participation politique, en collaboration avec de nombreuses associations locales ou non, plus de 25 actions ont été notées et les personnes de nationalité portugaise, mais également monténégrine, ont été très actives : par exemple, des lettres personnalisées ont été envoyées en français, en portugais, en italien et en serbo-croate. Le contact personnalisé est estimé être le meilleur moyen de sensibiliser. Le matériel mis à disposition par l'OLAI a été distribué largement. Les autres initiatives ont été, en 2011 comme pour les scrutins précédents, des séances d'information, des stands d'inscription dans les lieux publics répétés à sept reprises de semaine en semaine dans la zone piétonne, des actions et concours dans les écoles, le recours au bus d'inscription, etc. Le bureau de vote avait été ouvert à l'occasion de la fête des Marches de la St Jean, une grande fête portugaise traditionnelle, organisée de façon régulière dans la commune, elle avait lieu le dimanche 26 juin 2011, à cette occasion de nombreuses personnes se sont inscrites. Sur cette seule journée, nous avons compté 117 inscriptions sur les listes soit 18,3 % de l'ensemble des inscriptions de la période du 1er janvier au 14 juillet 2011.

C'est à partir du 24 juin 2011 que la barre de 10 inscriptions/jour a été dépassée avec 28 inscriptions. Les autres rushs d'inscription, entre 34 et 54 inscriptions par jour, sont situées du 11 au 14 juillet 2011.

Il semble que la collaboration avec les écoles manquait de dynamisme, en revanche, la couverture médiatique et les rendez-vous festifs ont bien répondu aux attentes (exceptée la Journée nationale). Des discussions ont pu être initiées non seulement avec des non-Luxembourgeois, mais aussi des Luxembourgeois qui se sont arrêtés aux stands. Des Portugais plus âgés qui ont vécu l'expérience de la dictature dans leur pays ont été

68 Interview du 11 juin 2012 avec le Président de la CCI.

69 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

de bons avocats du suffrage universel ; leur témoignage a été très utile et devrait être répandu plus généralement tant l'efficacité des témoignages est susceptible d'augmenter la participation aux élections.

La CCI est satisfaite de son travail avec près de 600 nouveaux inscrits. Elle est consciente que sans ces efforts, compte tenu du contexte sociologique de la commune, la participation démocratique aurait été bien plus faible. Aussi, elle envisage des actions de sensibilisation à la participation politique de manière plus permanente, plus structurée et pas uniquement durant des périodes d'élection.

5.8. DUDELANGE⁷⁰

La troisième ville du pays en taille de population (19 131 habitants⁷¹), Dudelange abrite une population hétérogène composée de 91 nationalités différentes. Si un habitant sur quatre y est étranger avec une dominante portugaise (six étrangers sur dix), la présence non européenne est assez faible (5 % de la population). Au 14 juillet 2011, le poids électoral des étrangers est de 11 %, alors qu'il était de 9 % en 2010. Le taux d'inscription était de 21 % contre 17 % en d'octobre 2010. D'un point de vue économique, la commune a un taux de chômage au-delà de la moyenne du pays (8,4 %), en augmentation ces dernières années, comme d'ailleurs la taille de la population. En 2009, 2 % des étrangers ont été naturalisés, un rythme deux fois plus rapide que la moyenne du Luxembourg. La mobilisation pour la participation aux élections en 2011 a été une campagne structurée en collaboration avec l'OLAI : la plupart des initiatives qui ont eu lieu sont inscrites au sein du programme « Je peux voter ». La campagne « J'habite à Dudelange, je vote à Dudelange » est dynamique et se veut spécifique, s'adressant à des groupes particuliers avec des initiatives qui leur sont destinées en particulier. Néanmoins, les acteurs communaux (agents et membres des Commissions consultatives, où la présence étrangère est de 9 %) qui se sont beaucoup investis dans ces tâches estiment le résultat faible en regard des efforts consentis (il n'a pas augmenté par rapport à 2005), et pensent que la population ne s'intéresse pas à la politique ou du moins à celle qui leur est présentée : « *Si l'on sait que cette lassitude de la chose publique s'accroît, toujours depuis les dernières années, on se demande si la forme actuelle même de la démocratie occidentale est en déclin⁷²* ». Les actions ont été nombreuses : courriers personnalisés, partenariats avec de nombreuses structures luxembourgeoises et immigrées, horaires aménagés pour les inscriptions, possibilité de s'inscrire lors de nombreuses fêtes ou de soirées décentralisées dans les quartiers populaires, sensibilisation réalisée par les acteurs de la commune et les membres du collège communal, notamment en porte-à-porte, séances d'information, bus d'inscription et, bien entendu, participation à la Journée nationale. La campagne a été couverte par divers médias. Au final, un constat décevant : la plupart des inscriptions sur les listes électorales ont été faites en 2011 à la commune et durant les heures de bureau, et non lors des actions spéciales. Les acteurs sont d'accord pour affirmer que si les actions spécifiques offrent une information ou un éveil (exemple de l'animation au boulodrome), le maintien du taux des inscriptions entre 2005 et 2011, malgré un changement de population est rendu possible par le travail quotidien avec les citoyens.

70 Rapport technique à l'OLAI.

71 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

72 Rapport technique à l'OLAI.

5.9. JUNGLINSTER⁷³

Ville de 6 770 habitants⁷⁴, la commune réunit une population composée de 64 nationalités : 8 % de Portugais et 5 % de personnes ressortissant de pays non-U.E. Le poids électoral des étrangers est de 10 % (contre 8 % en 2010) ; en juillet 2011, 21 % des étrangers sont inscrits sur les listes d'électeurs (16 % en 2010). La population est stable et le taux de chômage assez bas (3 %). La commune connaît un rythme de naturalisation des étrangers (2,1 % par an en 2009) deux fois plus rapide que la moyenne du pays (1 %). La campagne pour mobiliser les étrangers à participer aux élections communales a été menée par une demi-douzaine d'initiatives importantes dont une partie inscrite au sein du programme « Je peux voter », ce qui était déjà le cas en 2010 par des soirées d'information sur le fonctionnement de la commune. Les acteurs communaux estiment toutefois les résultats faibles en regard des efforts faits : courriers, horaires aménagés, soirées et séances d'information, participation à la Journée nationale. La commune a organisé quatre séances d'information sur le fonctionnement de la commune (aspect social, technique et politique), combinée à des visites dans les services communaux, organisées comme un circuit initiatique dont le but est d'informer les administrés, étrangers comme Luxembourgeois, sur le fonctionnement d'une commune, y compris dans ses aspects techniques (distribution de l'eau, trafic routier, etc.). Cette initiative fonctionne sur l'idée qu'on ne participe que si l'on comprend, elle a été préparée en collaboration avec la CCI de la commune et le CEFIS. C'est une action relativement originale et mériterait d'exister en permanence, non pas seulement pendant les périodes électorales, et elle devrait s'adresser à tous les citoyens de la commune.

5.10. LUXEMBOURG-VILLE⁷⁵

« La participation politique s'inscrit dans une logique civique qui va plus loin que le simple vote, c'est aussi un projet éducatif afin d'acquérir une bonne connaissance de la société luxembourgeoise ; les inscriptions sur les listes électorales ne prennent de sens que si elles sont replacées dans une perspective citoyenne ». C'est la pensée maîtresse qui organise la campagne dans la capitale en 2011. Dans la plus grande ville du pays avec 95 074 habitants⁷⁶, le nombre d'électeurs d'étrangers est passé de 4 295 à 5 491 entre octobre 2010 et juillet 2011, ce qui constitue une progression de 27,8 %. Le taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales est de 10 % contre 7 % en 2010. Le taux d'inscription est assez bas, même s'il augmente légèrement de scrutin en scrutin. Le poids électoral des étrangers lors des élections communales en 2011 est de 17 % contre 14 % au 1^{er} janvier 2010⁷⁷.

Un regard porté sur les dates d'inscription en 2011 montre que :

- du 2 janvier au 17 mai 2012, les inscriptions au cours d'une journée sont toujours inférieures à 10 ;
- entre le 18 mai et le 17 juin, les inscriptions se situent entre 12 et 38 par jour ;
- avec les 117 inscriptions lors de la Journée nationale d'inscription du 18 juin 2012 le pic a été atteint ;
- du 20 juin au 7 juillet, les inscriptions oscillent entre 24 et 44 par jour ;
- du 8 juillet au 13 juillet les inscriptions se situent entre 50 et 70 ;
- la date de clôture des inscriptions du 14 juillet constitue avec 111 inscrits après la Journée d'inscription, la journée la plus prolifique.

73 Rapport technique à l'OLAI.

74 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

75 Interview du 28 mars 2012 avec le Directeur du Biergercenter.

76 Relevé CEFIS du 14 juillet 2011 ; source : administration communale.

77 Données de la Ville de Luxembourg. Pas de données disponibles au 9 octobre 2010.

Pas moins de 155 nationalités différentes habitent la ville où elles représentent largement la majorité de la population : 68 %. Dans cet ensemble, 15 % sont originaires d'un pays non-U.E. et 21 % du Portugal, le reste (64 %) étant issu des autres États de l'UE. La ville reçoit près de 3 000 immigrants par an et possède un taux de chômage de 8 % (légèrement au-delà de la moyenne nationale). Dans le cadre de la campagne nationale « Je peux voter », à laquelle la Ville s'est ralliée, en accord avec sa CCCI, la Ville de Luxembourg a entrepris de très nombreuses initiatives parmi lesquelles : ouverture exceptionnelle du Bierger-Center lors de la Journée de l'inscription, bus d'inscription et exposition, stand d'information au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, vastes campagnes d'affichage (bus de la Ville et centres culturels, les Réider dans les quartiers), mais également un travail de sensibilisation régulière aux guichets de la Ville sur l'importance d'une participation active à la vie politique (court entretien et distribution de dépliants), l'envoi de lettres personnalisées (Collège échevinal) avec le dépliant de la campagne, aux habitants non luxembourgeois de la Ville ayant 18 ans et plus le jour des élections et qui ne figurent pas sur les listes électorales (47 722 personnes), la participation à l'action cartes postales, etc. Les langues de communication étaient nombreuses. Le Collège a également tenu à associer à cette campagne toutes les associations travaillant dans le domaine de l'intégration des étrangers ou les associations d'étrangers (500 associations ont été invitées). Elles ont été invitées à collaborer, informées, ont échangé avec les décideurs et reçues du matériel d'animation à destination de leurs propres membres lors de la rencontre de sensibilisation « Immigration et interculturalité » organisée par la coordination sociale. Cette diffusion a également été relayée par le site Internet de la Ville et bien entendu par la presse en général. Des agents communaux se sont déplacés dans les cours de langue et de culture luxembourgeoises organisés par la Ville afin d'informer les participants. Ces derniers ont été invités à visiter le Parlement et le Conseil communal. Ces actions ont généré très peu d'échos. Si la campagne 2011 avait réellement une dimension plus importante que les autres années électorales (pour la première fois participation à la campagne nationale, recours aux divers types de supports de la campagne, coût, investissement des agents communaux), les résultats ont montré qu'il n'y a pas eu de différences par rapport aux élections précédentes en termes d'intérêt ou de taux d'inscription. Par exemple, les réunions grand public étaient peu fréquentées en général. Les résultats sont donc perçus comme décevants. Le contact direct et personnel au guichet de l'administration, durant toute l'année, est considéré comme le moyen le plus adéquat de sensibilisation de même que l'envoi de lettres personnalisées. Une des difficultés est d'identifier les étrangers qui ne résident pas depuis 5 ans dans la commune. Aussi, dès 2012, la Ville de Luxembourg introduira une autre stratégie : le système informatique identifiera les personnes qui ne figurent pas encore sur les listes électorales. Il s'agit d'encourager régulièrement les non-Luxembourgeois à s'inscrire sur les listes électorales par des actions concrètes et de leur proposer une inscription d'office lors de leur passage au Bierger-Center dès qu'ils remplissent les conditions de séjour requises. D'ores et déjà aux guichets du Bierger-Center des dépliants en langue française et allemande invitent les ressortissants étrangers à s'inscrire sur les listes électorales donnant ainsi suite à l'accord de coalition.

6. coup de projecteur sur certains groupes nationaux et certaines initiatives

6.1. Un regard sur certains groupes nationaux

Les observations sur la participation politique des étrangers au Luxembourg permettent d'identifier plusieurs actions associatives⁷⁸, parmi une multitude d'autres, illustratives d'une politique efficace. Voici quelques exemples qui émanent en particulier des milieux associatifs des communautés étrangères.

Nous avons ciblé notamment la principale communauté du pays, la communauté portugaise ainsi que certains groupes nationaux de non-communautaires dont certains se caractérisent par une forte progression relative des inscriptions sur les listes électorales communales. Il s'agit des Monténégrins, des Péruviens et des Capverdiens. Pour comprendre les progressions de ces trois derniers groupes, des entretiens ont été menés avec des interlocuteurs privilégiés actifs dans le travail de sensibilisation auprès de ces communautés.

6.1.1. La communauté portugaise - Amitié Portugal/Luxembourg (APL), Confédération de la Communauté Portugaise à Luxembourg (CCPL) et autres organisations lusophones

Certaines sections locales de l'APL sont fortement engagées dans la sensibilisation politique des étrangers, et ce depuis de longues années, il en est ainsi de la section de Wiltz. Dès 2005, la section de Wiltz a mis en place plusieurs pratiques d'information. Par exemple, pour les élections communales de 2005, des sets de table et des sous-verres ont été imprimés grâce à un sponsor privé et à l'OLAI, et distribués dans plus de 600 restaurants et brasseries. Ces cartons et affichettes informaient et incitaient les étrangers avec humour à s'inscrire sur les listes électorales dans différentes langues. Des cartes postales avaient également été éditées dans la même perspective que les sets de table : sensibiliser et informer de façon ludique les citoyens sur leurs droits. Ce genre d'activités a également été mené en 2011, de manière plus large encore, avec la collaboration de nombreuses associations du Grand-Duché.

Il est important de rappeler l'historique des initiatives, car chacune bénéficie de l'expérience précédente pour tendre vers plus d'efficacité. En 1999, les Portugais formaient une communauté essentiellement de souche ouvrière considérée comme étant apolitique en vue du faible taux d'inscription. En 2004 une campagne ciblée sur la communauté portugaise a permis de plus que doubler le nombre d'inscrits, au point qu'elle figure aujourd'hui toujours dans le peloton de tête des groupes nationaux qui comptent le plus d'inscrits, au même titre que les Italiens, les Néerlandais ou les Allemands. La fourchette du taux d'inscription des Italiens et des Portugais se situe, de scrutin en scrutin, entre 19 et 23 %, celle des Allemands et Néerlandais entre 16 et 26 %. Ces données laissent à penser que le travail de sensibilisation ciblé, à destination des Portugais, continue de porter ses fruits. En effet, même si, aux élections communales de 2011, nous assistons à un léger tassement

⁷⁸ Nous avons choisi de cibler quelques groupes nationaux et quelques associations à titre illustratif et de ne pas présenter l'action d'associations importantes qui, depuis des années, militent en faveur de la participation politique des étrangers, et ont fait beaucoup d'efforts et développé de multiples initiatives pour favoriser l'inscription électorale. Ceci n'enlève rien ni aux efforts ni à la qualité de travail de sensibilisation menés par de nombreux autres acteurs associatifs et bénévoles.

dans la progression des taux d'inscription, les réseaux mis en place par les associations d'étrangers, et en particulier les associations de Portugais, semble prouver leur efficacité à travers le taux d'inscription des Portugais qui reste toujours assez élevé par rapport aux autres communautés. Si nous prenons l'exemple de la CCPL, le système mis en place est pyramidal : en partant de la présidence de la confédération, les responsables organisent de nombreuses réunions d'information et toutes sortes d'actions en utilisant des relais, des imprimés, des affiches, des prospectus, jusqu'à la base où des individus, simples militants, font parfois du porte-à-porte. Le réseau interpersonnel des ressortissants portugais fonctionne bien et incite les résidents à s'inscrire sur les listes. Le modèle pourrait, pourquoi pas, être mis en œuvre par d'autres communautés immigrées du Luxembourg. La communauté portugaise et ses associations, comme la CCPL ou l'APL, bénéficient, de par l'importance de sa taille (14 % de la population du Grand-Duché, sans compter sa proximité avec d'autres groupes lusophones ou latins) d'une attention particulière. Les organisations de la communauté portugaise, seules ou en partenariat avec d'autres associations, sont présentes, en 2010/2011, dans sept des quinze actions financées par l'OLAI (« Je peux voter ») : spot vidéo avec une personnalité incitant à voter, etc. Par ailleurs, de nombreuses communes et organes de presse utilisent la langue portugaise à de nombreuses occasions, oralement et par écrit. Par exemple, des réunions ont lieu dans des cafés fréquentés par des Portugais sous l'intitulé « Soirée d'inscription aux élections » en présence d'agents communaux. Ainsi, il n'est pas rare que les associations recueillent des dizaines d'inscriptions en une seule soirée. Les personnes présentes à de tels événements répercutent l'information vers leurs familles et autres personnes de leur communauté. C'est un système d'interrelations qui est mis en place, un système qui montre une certaine efficacité. Dans ces interrelations, il n'est pas inutile de connaître la position des partis politiques des pays d'origine des migrants, ici les Portugais. Le Parti communiste portugais, par exemple, n'a pas donné de consigne de vote pour les Européennes de 2004, ni les scrutins suivants, mais il a, en revanche, sensibilisé ses membres à s'inscrire pour les élections communales au Luxembourg. Cela montre l'importance de répertorier les organisations politiques et associatives des migrants du Grand-Duché, même en lien avec les pays d'origine. L'attitude favorable, voire la coopération de ces organismes est précieuse pour qui souhaite renforcer la participation politique des étrangers au Luxembourg. Il s'agit de les insérer dans des partenariats et d'accueillir leurs idées et dynamismes. Toutefois, toutes les initiatives communautaires ne portent pas nécessairement leur fruit. Par exemple, les animations de rue « S'engager c'est être citoyen » semblent avoir manqué leur cible.

6.1.2. Les Monténégrins et autres ressortissants de l'ancienne Yougoslavie : Coopération Luxembourg Monténégro, Association Luxembourg/Monténégro

Les organisations du Monténégro sont très actives, elles imaginent des initiatives originales et sont soutenues par l'OLAI comme le projet « Je vote et vous ? » en 2011. Elles servent aussi d'intermédiaires : par exemple, les organisations du Monténégro ont demandé à l'Asti la présence du bus d'inscription pour la commune d'Esch-sur-Alzette, et ont organisé une séance d'information sur les procédures d'inscription organisée à l'hôtel de ville pour les Monténégrins résidant au sud du Luxembourg. Il arrive également que ces associations se mettent en partenariat avec d'autres communautés comme les Portugais, par exemple.

Groupe actif au sein d'une des populations immigrées non-U.E. les plus nombreuses du Luxembourg (total électeurs potentiels de plus de 1 650 personnes), les Monténégrins ont un des taux d'inscription les plus élevés en 2011 avec plus de 25 % de la population en âge de voter inscrite, soit 413 personnes. C'est le deuxième meilleur score parmi les groupes originaires de pays hors U.E. Les autres nationalités issues des Balkans sont également très actives avec des scores autour de 17 à 20 %, tant en 2005 qu'en 2011, soit bien au-delà de la moyenne du taux d'inscription au sein des pays non U.E. qui est de 11 %. Il faut encore noter en particulier la progression des inscriptions des Bosniaques, également touchés par la sensibilisation mise en place par les associations. Nous pouvons aisément imaginer que les actions de mobilisation menées par Coopération Luxembourg Monténégro et de leurs alliées, dès 2010, de grande ampleur expliquent l'engouement pour la participation au sein des groupes originaires des Balkans. Le "secret de fabrication" des Monténégrins est assez simple, mais nécessite un énorme investissement personnel de la part des responsables associatifs. La formule est de multiplier les réunions spécifiques à leur communauté et des communautés voisines dans chaque ville du Luxembourg où leur groupe est bien représenté, d'organiser des rencontres en amont et pendant la campagne avec des associations d'origine serbo-croate. C'est par exemple informer la population grâce à un réseau de bénévoles et de canaux de communication propres (radios, TV, presse, Internet, bouche à oreille, etc.), ou miser sur des actions de proximité, porte-à-porte, contacts téléphoniques, courriers personnalisés, soit 34 actions réalisées. Ils ont invité des personnalités luxembourgeoises et monténégrines, politiciens ou candidats de divers horizons politiques, par exemple, et ont réalisé ces réunions (avec une partie festive) en collaboration avec les communes luxembourgeoises (30 communes ont été contactées pour que les représentants des communes soient présents lors de leurs séances d'information : 11 réunions-débats ont pu être organisées avec invitation aux ressortissants de l'ex-Yougoslavie à ces séances). Enfin, ils ont recueilli les signatures de personnes intéressées à s'inscrire pendant les soirées et les ont contactées à nouveau avant la clôture du 14 juillet 2011 pour qu'ils s'inscrivent à la commune.

Le rapport réalisé par l'association à l'intention de l'OLAI fourmille de détails et montre que le succès nécessite un investissement intense, une coordination forte et une collaboration rapprochée avec les municipalités. Les auteurs du rapport notent cependant avec regret que plusieurs communes n'ont pas voulu coopérer, n'ayant pas saisi l'aide importante que le travail de l'association monténégrine représentait pour elles. Les Monténégrins ne sont du reste pas les seuls des Balkans à réussir une mobilisation populaire. Le Centre Interculturel Luxembourgeois des Albanais (CILA) est également à la base d'initiatives ayant eu cours, notamment, en 2010, également avec le soutien de l'OLAI. Ce centre a imaginé un concert de musiciens albanais populaires, le jour de la fête nationale de l'Albanie et de faire rencontrer leurs concitoyens dans une salle du Luxembourg à cette occasion. Cette initiative relayée par des radios libres a été l'occasion de rappeler l'importance de participer au vote communal pour l'avenir de tous les Albanais et Kosovars du Luxembourg (environ 1000 personnes). L'initiative aurait gagné en efficacité si un dispositif d'inscription aux élections avait été prévu sur place. La répétition de l'action dans d'autres localités du pays, en collaboration avec les acteurs locaux, n'est certainement pas inutile non plus.

6.1.3. La communauté péruvienne

Nous sommes en présence d'une communauté de taille réduite, composée de 125 électeurs potentiels, c'est-à-dire âgés d'au moins 18 ans le jour des élections. Au 14 juillet 2011, 33 Péruviens se sont inscrits, ce qui donne un taux d'inscription de 26 %, plaçant ainsi la communauté péruvienne au premier rang des groupes nationaux en termes de taux d'inscription avec les Néerlandais (26 %) et les Monténégrins (25 %).

C'est l'investissement d'une femme péruvienne⁷⁹ qui en constitue un des principaux facteurs explicatifs. Membre de l'Institut Culturel Luxembourgeois-Péruvien, la personne s'est appropriée la formation des multiplicateurs organisée par l'OLAI en collaboration avec le CEFIS et le Migration Policy Group. Elle a utilisé une diversité d'actions pour mobiliser la communauté péruvienne (mailings d'information à toute la communauté, actions de proximité, séances conviviales d'informations, etc.), actions spécifiques (distribution des dépliants OLAI, sensibilisation d'autres nationalités dans le voisinage), et d'autres activités de l'association pour sensibiliser les citoyens comme des ateliers d'enfants, stand foire, organisation des fêtes, etc. Le contact personnel, la sensibilisation à divers endroits, et dans le cadre des actions proposées par l'association semblent être les clefs du succès.

6.1.4. La communauté capverdienne

Il s'agit d'un groupe de non-communautaires important au Luxembourg, avec un total d'électeurs potentiels de plus de 18 ans qui s'élève à 1 888. Au 14 juillet 2011, 251 électeurs capverdiens étaient inscrits ce qui donne un taux d'inscription en 2011 de 13 % alors que ce taux n'était que de 4 % en octobre 2010. À noter que les Capverdiens constituent un des principaux groupes à se faire naturaliser de sorte que beaucoup de personnes d'origine capverdienne bénéficient des droits liés à la citoyenneté nationale luxembourgeoise.

Voici les principaux éléments mis en évidence par entretiens⁸⁰ et rapports : il y a d'abord une diversité d'actions menées par différentes associations (et personnes) : Maison d'Afrique, Amitié Lux-Cap-Vert, OCL (Organisation Capverdienne du Luxembourg). Les occasions de grande affluence de Capverdiens ont été mises à profit, lors des soirées et de fêtes capverdiennes, africaines, d'un tournoi de foot, de braderies/marchés, mais aussi la sensibilisation de proximité, les amis, le voisinage, l'entourage, etc. En 2011, l'OCL a réalisé une brochure dans sa langue et l'a adressé aux membres de la communauté. Par ailleurs, l'OCL a organisé des réunions d'information décentralisées au centre, au nord et au sud du pays avec des Capverdiens afin de les inciter à s'inscrire en tant qu'électeur. L'association s'est également mise à la disposition des communes qui le souhaitaient afin de servir de relais vers ses compatriotes. L'association Amitié Luxembourg-Cap-Vert a pratiqué une sensibilisation dans les cours d'alphabétisation (4 fois par semaine) et lors de soirées festives organisées au cours d'année. La Maison d'Afrique (participant à la formation multiplicateurs) a aidé en interne les personnes intéressées à monter un dossier administratif pour s'inscrire tout en expliquant l'importance de voter dans le pays où l'on vit. L'Ambassade du Cap-Vert a participé à l'effort de sensibilisation. Il y a eu recours aux médias et émissions lusophones (Radio Latina). D'autres initiatives ont également touché la communauté capverdienne (par exemple projet SPIC, projets des associations lusophones, etc.).

6.2. Les partis politiques

Les partis politiques constituent un acteur clef des élections communales, lorsqu'il s'agit de mener un travail politique : motiver les résidents à s'inscrire sur les listes, d'établir les listes de candidats, de convaincre les électeurs à voter pour eux, et, une fois au pouvoir, définir les priorités politiques pour la législature.

L'OLAI a essayé d'inclure les partis politiques et les syndicats, autre acteur important, dans le comité de coordination de la campagne à l'inscription électorale. Déjà un an avant

79 Entretien avec la personne concernée.

80 Entretiens avec des représentants des associations, avec l'ambassadrice du Cap Vert, avec une personne ayant joué un rôle de multiplicateur.

les élections, une table ronde avait été organisée lors de la Conférence nationale pour l'intégration⁸¹ avec six partis politiques visant à les interpeller en vue de l'échéance des élections communales de 2011⁸².

L'étude⁸³ sur les partis politiques et les étrangers au Luxembourg avait mis en évidence la faible présence des étrangers dans les partis et leurs structures internes : les organes de décision et les sous-organisations. De plus le bilan des candidatures réalisé dans le cadre de cette étude confirme l'évolution lente de la proportion de candidats de nationalité étrangère sur les listes des partis, même si plusieurs partis ont souligné l'importance des candidats luxembourgeois à background migratoire ou d'origine étrangère.

Les partis politiques ont fait l'effort de rédiger les programmes-cadres pour les élections communales dans un premier temps en allemand, puis en français. La version française n'était disponible qu'après la clôture des inscriptions.

Les programmes-cadres pour les élections communales tiennent tous compte de l'intégration des ressortissants étrangers : le CSV évoque la question de l'intégration, de l'information sur les droits politiques, du rôle des CCI, le soutien de la vie associative, les pactes d'intégration, l'accueil des réfugiés. Le LSAP relève l'importance sur le plan de l'intégration des commissions communales, de la communication linguistique diversifiée, le soutien des fêtes interculturelles, de la vie associative et des pactes d'intégration, la sensibilisation à l'inscription électorale. Le DP met en avant le soutien linguistique des enfants à background migratoire, la motivation des étrangers à s'inscrire sur les listes, le renforcement des droits politiques, l'ouverture du secteur culturel aux citoyens étrangers. Les Verts plaident pour la participation à égalité de droits des étrangers à la vie sociale, économique, culturelle et soulignent l'importance de concevoir l'intégration comme dimension transversale devant traverser tous les secteurs de la politique. Le KPL demande le développement de projets multiculturels. La Lénk réclame l'inscription d'office sans condition de résidence dans les listes électorales, une politique d'information et de communication multilingue de la commune, un renforcement de la collaboration avec les associations, la promotion de la participation des étrangers dans les commissions communales ainsi que le soutien et la promotion de projets interculturels, des pactes d'intégration et des fêtes de voisinage. Enfin, pour l'ADR la langue luxembourgeoise est primordiale pour l'intégration et doit avoir une place prioritaire dans les préoccupations des communes.

Le CEFIS a réalisé le recueil des accords de coalition respectivement déclarations du collège des bourgmestres et échevins dans les communes à scrutin proportionnel, pour observer la place que tiennent les questions de la migration, de l'intégration ou de la participation politique.

81 Ministre de la Famille et de l'Intégration, de l'OLAI et du Conseil national pour étrangers.

82 Les partis ont été invités à se positionner sur la participation politique des résidents étrangers et, plus spécifiquement, leur participation au sein des partis et leur inscription sur les listes électorales.

83 Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Les partis politiques et les étrangers au Luxembourg*, Red n°13, Sesopi-CI, Luxembourg, novembre 2009.

Sur 37 textes recueillis, 12 ne font aucune référence à la problématique. 8 font de près ou de loin référence à un renforcement de la participation politique. 2 communes, Bettembourg⁸⁴ et la Ville de la Luxembourg⁸⁵ veulent en particulier promouvoir l'inscription sur les listes électorales.

Nous présentons, à titre illustratif, quelques initiatives davantage visibles au cours de l'année de sensibilisation.

6.2.1. Le SPIC (Socialistes pour l'intégration et la citoyenneté)

Créé en janvier 2010 comme groupe de travail, le SPIC a été ancré dans les statuts comme groupe de travail permanent par le congrès du POSL du 29 mars 2011. Il s'agit du seul groupe de travail permanent au sein du parti⁸⁶ qui veut contribuer à l'engagement politique des membres luxembourgeois et non-luxembourgeois issus de l'immigration, ainsi que d'accroître le nombre d'électeurs et de candidats étrangers sur les listes électorales. Le SPIC a été présenté par le président du parti comme partie importante du mouvement et qui a permis de renouer avec les origines du parti populaire en contactant directement les gens. Avec le SPIC le recrutement de membres étrangers a fait un bond considérable. Ainsi, selon l'étude du CEFIS, le LSAP avait en 6 % de membres étrangers, la proportion est passée à 13 %. Le SPIC est à la base d'une initiative populaire originale. Il a vu ses deux projets financés en 2010 et en 2011 dans le cadre de la campagne nationale « Je peux voter » : Il s'agit de réunir de petits groupes de citoyens étrangers dans des soirées semi-privées afin de les sensibiliser à l'inscription électorale⁸⁷. L'expérience d'envergure s'accompagne de séminaires de formation et de capitalisation pour militants⁸⁸, ainsi que d'une campagne de promotion (gare, fête)⁸⁹. Si le nombre de personnes contactées par le projet a été légèrement inférieur aux objectifs fixés au départ et si les responsables du SPIC font état de la difficulté d'impliquer les sections locales déjà concentrées sur leur calendrier préélectoral, il s'agit certainement d'un travail dont l'effet qualitatif a touché de son empreinte des personnes issues de l'immigration des grandes villes qui se reconnaissent dans les valeurs du socialisme. L'initiative a permis également à des candidats étrangers de se faire connaître. La répétition de l'action sur deux années est intéressante : cela montre que les initiatives s'améliorent par la pratique. Notons que le SPIC est également initiateur des rencontres citoyennes organisées sur l'emploi et l'économie avec le Ministre du Travail, sur l'éducation avec le Ministre de l'Education nationale et sur la sécurité sociale avec le Ministre de la Sécurité Sociale.

84 « Die Koalition wird - die Einschreibung auf die Wählerlisten kontinuierlich fördern. », in : Schäfferotserklärung fir 2012 bis 2017.

85 Sous point 7. Participation des citoyens nous pouvons lire : « Encourager régulièrement les non-Luxembourgeois à s'inscrire sur les listes électorales par des actions concrètes et proposer notamment aux non-Luxembourgeois une inscription d'office lors de leur passage au Bierger-Center dès qu'ils remplissent les conditions de séjour requises ». Prévoir sur le site internet une campagne permanente pour l'inscription sur les listes électorales des non-Luxembourgeois et des spots expliquant le système électoral luxembourgeois, in : Accord de coalition 2011-2017 entre le Parti démocratique (DP) et le Parti « Déi Gréng »

86 Ce groupe n'existait pas encore au moment de l'étude du SESOPI-Centre Intercommunautaire, *Les partis politiques et les étrangers au Luxembourg*, RED n°13.

87 316 personnes de différentes nationalités ont pu être touchées en 2010/2011.

88 Formations sur le fonctionnement de la commune, le droit de vote et les élections communales, afin qu'ils puissent jouer un rôle de multiplicateur dans le cadre de la sensibilisation à l'inscription électorale. Sur 2010/2011, les formations ont été suivies par 198 participants.

89 755 personnes ont pu être touchées.

6.2.2. CSV international

Groupe de travail au sein du CSV, il a lancé un appel⁹⁰ trois jours avant la Journée nationale de l'inscription sur les listes électorales. Ce groupe s'est proposé d'aller à la rencontre des associations, groupes ou personnes pour débattre sur l'intégration des non-Luxembourgeois au niveau national ou local : double nationalité, élargissement de l'électorat au profit des ressortissants non-communautaires, congé linguistique, Plan national pour l'intégration, réduction des délais d'inscription, élargissement du droit de vote passif en permettant à des élus non-luxembourgeois d'accéder le cas échéant aux postes de bourgmestre ou échevin, nouvelle loi sur l'accueil et l'intégration.

6.2.3. L'initiative Refresh democracy⁹¹

Elle réunit les organisations de jeunes de tous les partis politiques, hormis l'ADR. Cette initiative a régulièrement demandé depuis quelques années une modification du cadre légal, voire l'inscription d'office des étrangers sur les listes électorales. Le 30 mars 2011, l'initiative « Refresh democracy » a présenté lors d'une conférence de presse les bonnes pratiques pour favoriser l'inscription sur les listes électorales.

90 Communiqué de presse // CSV International : débattons ensemble sur l'intégration.

91 Chrëschtlech sozial Jugend (CSJ), Déi Jonk Gréng, Déi Jonk Lénk, Jeunesse communiste luxembourgeoise (JCL), Jeunesse démocrate et libérale (JDL), Jeunesses socialistes luxembourgeoises (JSL). Sur cette initiative, voir aussi : SESO-PI-Centre Intercommunautaire, *Les partis politiques et les étrangers au Luxembourg*, RED n°13.

7. À retenir

À l'issue de l'analyse que pouvons-nous retenir des facteurs significatifs qui facilitent ou freinent la participation politique des étrangers au Luxembourg, s'agissant de l'inscription sur les listes électorales du scrutin communal ? Voici les résultats saillants de l'étude.

+	La temporalité	-
<ul style="list-style-type: none"> - Le temps est un des facteurs qui favorise la participation des étrangers au processus politique du Luxembourg. Nous constatons que de scrutin en scrutin le taux d'inscription des étrangers augmente de 2 %. - Il est probable que les générations qui se succèdent au Luxembourg favorisent la participation politique au sein des familles étrangères. - Enfin, les données de la première partie de cet ouvrage montrent également que les personnes les plus âgées s'inscrivent davantage sur les listes d'électeurs étrangers que les plus jeunes. 		<ul style="list-style-type: none"> - Cette augmentation engendrée par l'évolution du poids électoral des étrangers n'est toutefois pas automatique. L'expérience récente de la Belgique (2012) montre que des regressions peuvent se produire. - En effet, les étrangers ne peuvent accéder au droit de vote aux élections communales qu'après 5 ans de présence au Luxembourg. Ce fait agit négativement sur les scores d'inscription des grandes communes réceptrices de primo-arrivants.

+	L'espace	-
<ul style="list-style-type: none"> - Nous constatons que les communes semi-rurales du nord avec une faible densité de population ont des taux d'inscription élevés. 		<ul style="list-style-type: none"> - En revanche, les communes urbaines et industrielles du sud, à forte densité de population, ont des difficultés à mobiliser leur population étrangère pour s'inscrire sur les listes d'électeurs.

+	Les populations	-
<ul style="list-style-type: none"> - Nous observons que les communes du Nord et de la Grande couronne avec une population étrangère <ul style="list-style-type: none"> • homogène, • relativement aisée, • très massivement issue des trois Etats voisins du Luxembourg (+ fonctionnaire européens), • et installée de manière stable, • ont des taux d'inscription records. 		<ul style="list-style-type: none"> - Par contre, les communes du Sud et de la Minette, en particulier, accueillant beaucoup d'immigrés originaires de très nombreux pays hors U.E. et du Portugal, ont des difficultés à mobiliser les étrangers pour s'inscrire sur les listes électorales. Ces communes ont des soldes migratoires et des taux de chômage plus élevés que d'autres communes et en augmentation ces dernières années. Leur population étrangère compte des éléments de récente immigration qui peuvent déménager ailleurs au Luxembourg.
		<ul style="list-style-type: none"> - Les taux d'accès à la nationalité luxembourgeoise sont importants au sein de ces populations, et, en particulier, parmi les personnes originaires de l'ex-Yougoslavie et du Cap-Vert, entre autres⁹². Or, les personnes qui envisagent la naturalisation sont moins intéressées par l'inscription sur les listes d'électeurs étrangers.

92 Depuis 2005, environ 1000 ex-Yougoslaves et 200 Capverdiens sont devenus Luxembourgeois.

+	Les actions	-
<ul style="list-style-type: none"> - L'étude montre que le nombre et la diversité des actions dans une commune ont un effet positif sur le taux d'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs. - Les actions les plus porteuses en termes de mobilisation pour l'inscription semblent être les initiatives et les lettres personnalisées, les démarches au domicile des résidents, l'information au cas par cas à la maison communale, etc. Elles sont évidemment plus adaptées au cas des communes de petite taille. - Elles semblent encore plus efficaces si elles tiennent compte de la diversité des langues au sein de la population. - Si les actions spéciales et générales comme la Journée nationale de l'inscription et autres initiatives ponctuelles du même type ont leur importance en termes d'information et de sensibilisation, nous observons qu'elles ne remplacent pas le travail au quotidien des agents communaux en contact durable et régulier avec la population étrangère. Le coût social et financier de ce travail de fond est moindre que les celui des actions ponctuelles. - Les campagnes ou opérations de visibilité sont surtout efficaces si les communes les pensent en partenariat avec des associations locales et, en particulier, avec des organisations culturelles des communautés immigrés, comme dans le cas des Monténégrins. La CCI peut être, dans ce cadre, un relais utile. Les actions ciblant les jeunes apparaissent également comme importantes. La stratégie du marketing social doit épouser la diversité des sensibilités, des ressources et des besoins des populations ciblées. 	<ul style="list-style-type: none"> - En revanche, si la coordination des actions est faible ou leur cible est mal évaluée, elles peuvent engendrer des investissements peu utiles et, en cas de faible affluence, de grandes frustrations chez les organisateurs pouvant mener à une démobilisation. 	

+	La politique	-
<p>- La visibilité des candidats étrangers peut avoir un effet positif sur le taux d'inscription des électeurs potentiels. L'exemple de la communauté monténégrine (3 candidatures et un taux d'inscription élevé) appuie cette hypothèse, ainsi que l'influence de la presse en la matière.</p>		<p>- La faible visibilité des étrangers dans la vie politique semble être un frein à l'augmentation du taux d'inscrits. Les étrangers et, en particulier, les étrangers non-U.E. sont très peu présents dans les candidatures et absents parmi les élus. Un candidat étranger a 5 fois moins de probabilités d'être élu qu'un candidat luxembourgeois. En ce qui concerne les commissions communales, les étrangers sont également sous-représentés et souvent confinés dans les commissions en charge des questions uniquement liées aux migrants. Une minorité de programmes politiques communaux (38 % au sien des communes à scrutin proportionnel) tient spécifiquement compte de la présence locale d'une population étrangère.</p>

8. quel est le rôle des actions de mobilisation ?

8.1. Vers une rationalisation des actions !

Éditer des dépliants, organiser une exposition ou affréter un autobus d'information et les mettre en circulation en tant que tels, indépendamment les uns des autres, semblent peu productif pour grappiller des pourcentages de taux d'inscription. Pourtant, ces productions sont de qualité et peuvent être un excellent matériel ou support pour un programme intégré. Ainsi, ils pourraient trouver leur place lors de manifestations ou d'évènements qui seraient à organiser en collaboration avec, notamment, les associations, les lieux de culte, les ambassades des communautés nationales ciblées. Ce matériel pourrait être utile auprès d'un public « captif » comme les élèves d'une école, les travailleurs d'une entreprise, les participants d'une fête, organisée même sans rapport avec les élections communales.

Quant aux journées, soirées ou évènements spéciaux organisés de manière ponctuelle, le raisonnement est similaire. Ils peuvent permettre de donner un coup de lancement à la campagne pour l'inscription sur les listes, mais ne permettent pas de remplacer le travail quotidien d'information au sein des communes. Ainsi, la Journée nationale pour l'inscription, organisée dans plus de trois communes sur quatre, doit être un évènement dynamique dans les communes, accompagnée et soutenue par d'autres actions de sensibilisation, à l'échelle locale.

8.2. Et une professionnalisation !

Faut-il encore noter que durant l'ensemble de la période préélectorale 2010-2011, le matériau ou les dispositifs de mobilisation produits et exploités ont occupé des dizaines d'acteurs professionnels ou bénévoles. Cela leur a permis de se spécialiser dans le domaine de la participation politique des migrants. Ainsi une expérience importante a pu être capitalisée. Les initiateurs de projets ont pu former des centaines de multiplicateurs au sein des communes ou du tissu associatif luxembourgeois à ces questions importantes de démocratie⁹³. À leur tour, les multiplicateurs ont pu interagir avec des milliers de résidents étrangers et de les conscientiser sur leur droits de citoyens en tant qu'habitants de leur ville ou village. Les actions ont brassé des populations diverses et permis à des associations d'habitants d'entrer en collaboration. C'est cela aussi l'intégration.

La vraie force pour mobiliser les gens semble ainsi s'inscrire dans une relation de longue durée et dans un rapport de confiance à construire. Cela se travaille au quotidien et se base sur la qualité des liens entre la commune, ses organes, les partis politiques locaux, d'une part, et les citoyens, d'autre part, quelques soient leurs nationalités. Cet investissement sur la durée peut produire le sentiment d'une certaine reconnaissance en tant qu'individu ou groupe socioculturel, la conscience d'être « d'ici », un habitant, un résident, un citoyen. Alors la volonté de participer à la vie sociale et politique locale et donc le vote et l'inscription sur les listes électorales viennent naturellement. Il s'agit de donner aux administrés des raisons et des occasions, au jour le jour, de participer à la vie politique communale.

Les travaux présentés dans le présent RED ont permis d'identifier plusieurs actions communales ou associatives illustratives de cette politique participative. Elles sont présentées dans un guide pratique également produit par le CEFIS⁹⁴. Elles inspirent les recommandations qui suivent.

93 Des associations ont pu se faire connaître et ont créé de nouveaux partenariats durables, des acteurs ont développé de nouvelles compétences, une certaine créativité, des communes se sont adjoint des agents d'intégration (comme à Strassen), ont accédé à du matériel nouveau, etc.

94 Le CEFIS a mis en place un guide pratique sur la sensibilisation à la participation aux élections à destination des CCI et d'autres acteurs communaux, associatifs, politiques et syndicaux.





une conclusion
sous forme de recommandations

D'abord, il est important de poursuivre les campagnes de sensibilisation. En effet, l'une des conclusions de l'étude concernant la participation électorale des étrangers aux élections communales de 2006 en Belgique⁹⁵ est de montrer le rôle primordial que jouent les campagnes de sensibilisation en faveur de la participation des étrangers car : « *il est parfois nécessaire que l'octroi d'un droit s'accompagne de mesures qui permettent de l'exercer réellement. Surtout quand il s'agit d'un droit aussi fondamental que le droit de vote (...) même avec l'obligation d'exercer le vote et l'existence de sanction, cela n'empêche pas un taux d'absentéisme relativement important à chaque élection. Alors que dire des étrangers ? Si le vote n'a pas été rendu obligatoire pour eux, pour une raison ou pour une autre, il faudrait à tout le moins mettre en place des dispositifs qui permettent une forte participation et des politiques d'information et de sensibilisation efficaces. C'est tout le contraire de l'attitude qui consiste à concéder une parcelle de citoyenneté et à attendre de voir si les étrangers participent ou pas* ». Il est par conséquent nécessaire de poursuivre cette politique d'information et de sensibilisation à travers des actions ciblées et concertées.

Il est tout aussi nécessaire de développer le rôle des multiplicateurs qui est primordial. Dans cette même étude, où l'auteur compare deux communes ayant les mêmes caractéristiques, il observe dans l'une, un impact positif des mesures en faveur de l'inscription des étrangers sur les listes électorales, ce qui n'est pas le cas dans l'autre commune où il y avait moins d'implication. Mais surtout, l'auteur souligne ainsi l'important des leaders communautaires - que nous appelons les multiplicateurs - et qui « *semblent jouer un rôle important dans la participation politique* »⁹⁶. Ceci va dans le sens de nos observations, car nous avons souligné à plusieurs reprises l'importance du contact direct et de l'engagement personnel dans les campagnes de sensibilisation.

Le plan d'action de Stockholm, du 20 avril 2010, veut renforcer les droits électoraux des citoyens, et insiste sur la nécessité de mettre en place des actions : « *pour rapprocher les citoyens du projet européen, il est essentiel de faciliter et d'encourager leur participation à la vie démocratique de l'Union. L'augmentation du taux de participation aux élections du Parlement européen est une ambition commune. Le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes dont jouissent les citoyens européens résidant dans un autre État membre que leur État membre d'origine doit être encore valorisé et renforcé*⁹⁷ »

Concernant les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans les États afin de promouvoir la participation des citoyens non nationaux, la Commission européenne⁹⁸ émet plusieurs propositions.

- Toutes actions qui visent à adopter des mesures ciblées pour informer les citoyens de leurs droits de vote et d'éligibilité sont jugées efficaces : envoi de courriers personnalisés, de cartes d'électeur, etc.
- Inscription automatique sur les listes électorales dans les États où le vote n'est pas obligatoire. Ce système a été mis en place avec de bons résultats en Allemagne, Autriche, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède. L'inscription automatique serait-elle possible au Luxembourg avec le vote obligatoire ? La question fait toujours débat.
- Ne pas fixer de délai impératif pour s'inscrire sur les listes électorales parce que

95 Duygu Celik, *Cahier n°18 – Participation électorale des étrangers aux communales de 2006*, Cahier de Sciences politiques de l'ULg, 35 pages.

96 Duygu Celik, *Participation électorale des étrangers aux communales de 2006*, op.cit. page 25.

97 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Mettre en place un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens européens - Plan d'action mettant en œuvre le programme de Stockholm – COM/2010/0171 final.

98 Commission européenne, *Rapport de la Commission au Parlement Européen et au Conseil sur l'application de la directive 94/80/CE fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils n'ont pas la nationalité*, page 15.

« c'est dans la toute dernière phase de la campagne électorale que les citoyens participent davantage aux débats politiques et, partant, décident d'exercer individuellement leur droit de vote. Par conséquent, fixer un délai impératif pour les inscriptions sur les listes électorales venant à échéance bien avant la fin de la campagne électorale pourrait exclure les citoyens qui décident au dernier moment d'aller voter⁹⁹ ». Aux élections communales de 1999 et de 2005, le délai d'inscription sur les listes était fixé 18 mois avant les élections. Ce délai a été réduit à 3 mois, soit au 14 juillet 2011 pour les élections communales du 9 octobre 2011. La campagne électorale s'est déroulée après les vacances scolaires - période creuse politiquement - jusqu'au 9 octobre, toute une période très dynamique où les étrangers n'avaient plus la possibilité de s'inscrire pour voter pour les élections communales de 2011, si ce n'est pour voter aux élections communales de 2017.

Il est aussi utile d'avancer sur le terrain des actions pratiques, certes emblématiques, mais aussi plus proches et plus à même de sensibiliser les premiers intéressés, à savoir la population étrangère¹⁰⁰.

Dans ce cadre, la « *Journée nationale* » doit être poursuivie, et pourrait être généralisée à toutes les communes. Elle peut se répéter annuellement et non pas avoir uniquement lieu les années électorales. Elle peut se muer en une « Journée de la participation et de l'information politique » rassemblant des séminaires, des visites de la Chambre des députés et des maisons communales, des rencontres avec les acteurs de la vie politique, s'assurant d'une couverture médiatique intéressante, etc. Elle devrait être à destination de l'ensemble de la population et non pas uniquement des étrangers. L'efficacité pourrait être augmentée si une démarche intégrée, ponctuée d'actions ou de moments de sensibilisation réguliers, était clôturée par une telle journée.

Le Ministère de l'Intérieur peut créer un prix saluant la « *Meilleure vulgarisation de la politique communale* » (avec un jury populaire) et l'attribuer, durant la « Journée nationale » à l'équipe qui aura fait le travail d'information et de participation politique le plus intéressant dans le domaine de la vie politique locale¹⁰¹, intégrant, bien sûr, les questions qui concernent les étrangers.

Nous proposons de revoir encore le calendrier de la période d'inscription. Il faut laisser l'électeur potentiel découvrir les programmes et les candidats des partis avant de prendre la décision de s'inscrire ou non sur les listes électorales. Le délai pour l'inscription pourrait se rapprocher encore de l'échéance électorale.

Nous l'avons vu, l'action de mobilisation la plus efficace est le contact personnalisé avec le personnel de l'administration communale. Il s'agit dès lors de sensibiliser et former les employés communaux à ce rôle important d'accueil et d'information citoyenne. Une documentation pratique peut leur être mises à disposition.

Les données sur les dates d'inscription sur les listes électorales montrent de façon écla- tante qu'en dehors de la campagne d'inscription, les inscriptions se comptent au compte-

99 Commission européenne, Op.cit. p. 15.

100 De fait, il semble important de s'interroger sur la nature de l'acte de s'inscrire sur une liste d'électeurs. Faut-il encore « dépasser » l'inscription. Etre inscrit sur une liste ne veut pas dire que l'on a voté ou que l'on n'a pas voté blanc ou que l'on comprend réellement ce que l'on fait ou que l'on soit vraiment un « citoyen actif ». Voir Déloye Y., Ihl O., *L'acte de vote*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

101 Il existe en effet de multiples de façons de participer à la vie politique : être membre d'un parti, mener des actions syndicales, participer à la vie des paroisses, de fédérations d'associations, de comité locaux divers, de commissions communales, s'exprimer par la presse, par la voie de manifestations, via des réseaux internet, etc.

goutte durant la période de législature qui est de 6 ans. Une sensibilisation tout au long de la législature, au jour le jour, et lors de diverses occasions (manifestations, fêtes locales) semble plus efficace. Par ailleurs, les deux échéances électorales, communale et européenne, devraient servir à inviter, du moins les ressortissants communautaires, à s'inscrire sur les deux listes.

En dehors de ces actions portant sur l'ensemble du territoire, il semble opportun de limiter les initiatives spécifiques strictement aux communes qui ne sont pas privilégiées par une population ou une localisation qui offrent des facilités à la participation à la vie politique luxembourgeoise. Il s'agit de concentrer les efforts là où les besoins sont les plus grands. Certaines recommandations ont déjà été formulées dans les précédents travaux du CEFIS, voire appliquées par certaines instances. Reprécisons-les et demandons leurs approfondissement.

La présente étude a permis d'identifier les communes qui pourraient être « prioritaires » comme les grandes villes, les communes du Sud, de la Minette. Bien entendu, les caractéristiques des communes peuvent changer dans le temps. Aussi faut-il répéter les mesures telles qu'effectuées ici de façon à vérifier la permanence des situations, à l'occasion de chaque scrutin. Les diverses actions locales envisagées dans une commune (ou une région) doivent être coordonnées et rendues complémentaires. Il est évident que ces actions locales doivent faire appel à un large partenariat.

Bien entendu, ce partenariat se doit d'être pluriculturel et multilingue. Des efforts particuliers doivent être consacrés vis-à-vis de divers types de populations, en ayant pour cela recours à une information et sensibilisation qui dépasse les trois langues administratives du pays. Selon les observations de la recherche, le partenariat doit s'organiser avec la participation des associations d'étrangers, mais également des leaders locaux issus de l'immigration (personnalités des affaires, du sport, des arts, enseignants, chercheurs et figures politiques), des commerces tenus par les migrants, des cercles et clubs locaux, des lieux de culte. Le recours à la presse sous toutes ses formes est à encourager et, notamment, l'utilisation de la presse « ethnique ».

Les fêtes nationales ou autres des communautés immigrées, les consulats et ambassades peuvent être mis à profit pour rappeler l'importance de la participation démocratique, même en dehors d'une période de campagne. Un lien entre la participation politique au Luxembourg et dans les pays d'origine est d'ailleurs intéressant à imaginer. Il peut intervenir à travers l'animation d'une commission « Relations internationales » au sein de certaines communes, s'occupant de jumelages, s'intéressant à la coopération avec les entités locales dont sont originaires les migrants. Cela peut créer un intérêt de plus pour les immigrés à participer à la vie politique au Luxembourg, car il s'agit d'une opportunité de transférer leurs compétences vers le pays d'origine et y susciter un développement démocratique¹⁰². Ces relations communales internationales peuvent également représenter un réel intérêt pour les Luxembourgeois.

Les actions pour certains groupes doivent encore être encouragées. Les initiatives pour les jeunes de toute origine, futurs électeurs, sont certainement parmi les pratiques à approfondir en collaboration avec des écoles, l'université, les maisons de jeunes, les mouvements de jeunes, etc. La même logique de mobilisation peut également miser sur des partenariats avec des associations qui défendent les droits des femmes, les personnes âgées, etc.

102 Manço A., Bolzman C. (éds), Transnationalités et développement. Rôles de l'interculturel, Paris : L'Harmattan, 2010. Manço A. (éd.), Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration, Paris, L'Harmattan, 2008.

Les actions avec les travailleurs doivent également s'initier en collaboration avec les syndicats et les entreprises qui devraient y contribuer de manière active. Les liens entre la politique communale, la démocratie au sein des syndicats et des entreprises, les responsabilités sociales des entreprises, la question de la diversité culturelle au travail et les droits des travailleurs frontaliers, par exemple, peuvent être des axes importants à travailler.

Enfin, il faut reconnaître qu'il n'existe pas à l'heure actuelle une analyse approfondie des motifs des étrangers qui s'inscrivent ou qui ne s'inscrivent pas sur les listes d'électeurs. Il serait nécessaire de mener une étude sur ce point¹⁰³. Cette recherche pourrait faire le lien avec le niveau et les stratégies d'intégration au Luxembourg de chaque catégorie de population, ainsi que d'interroger l'évolution dans le temps et selon les générations des comportements de participation politique au sein de divers groupes d'étrangers du pays¹⁰⁴.

Les précédents travaux du CEFIS sur la participation politique des étrangers au Luxembourg permettent également de s'interroger sur le rôle des partis politiques luxembourgeois et des organisations représentatives des travailleurs et du patronat à propos de la participation citoyenne des étrangers.

Une des premières constatations est que les partis politiques devraient, tant au niveau communal, qu'eupéen, augmenter le nombre de candidats étrangers sur leurs listes. Si l'objectif est d'augmenter la participation politique de cette population, il faut les impliquer personnellement et en tant que groupes. En effet, le décalage est grand entre la proportion d'étrangers dans la population et la proportion de candidats de nationalité étrangère. Une des voies à suivre serait certainement d'intégrer les étrangers dans les partis comme membres et de leur donner graduellement des responsabilités, dans les sections locales, jusqu'aux mandats publics. Des responsabilités comme la participation à des commissions communales – et pas uniquement la commission concernant l'intégration des étrangers – sont des étapes intéressantes. Il s'agit de donner une place plus grande, parmi les candidats étrangers (non-U.E.), aux femmes, aux jeunes et aux personnes issues du monde ouvrier. Il est aussi nécessaire de prévoir les conditions matérielles et linguistiques de cette participation.

Plus largement, il s'agit de promouvoir un engagement commun de tous les acteurs politiques et sociaux en faveur de la participation sociale, politique et électorale des personnes de nationalité étrangère, comme des Luxembourgeois de toute origine. C'est là qu'une alliance entre les partis politiques, les syndicats et la société civile est la bienvenue : investir dans les formes et moyens exprimant le souci de l'intégration réciproque de tous ; développer une plus grande spécificité des programmes des partis politiques ; favoriser une meilleure intégration des différentes catégories sous-représentées dans les structures des politiques et sociales du pays ; travailler à redresser les images négatives des partis, tout en soutenant les capacités critiques des uns et des autres, bref écouter, dialoguer.

L'exercice nécessite une approche pédagogique pour expliquer aux étrangers, aux jeunes à quoi servent les partis, les syndicats, à quels besoins de la société et des citoyens ils répondent ; comment ils peuvent relayer les idées, les besoins et les revendications des citoyens. Ce processus est à long terme et devrait se dérouler bien en amont des périodes électorales.

¹⁰³ Certaines analyses journalistiques évoquent par exemple l'obligation d'aller voter et les démarches administratives qui jouent comme un repoussoir, le désintérêt politique généralisé qui touche de nombreuses populations dont les étrangers du Luxembourg, le refus de jouer un rôle mineur de certains migrants dans la politique de leur commune, etc.

synthèse des recommandations

1. Faciliter le droit de vote aux élections communales
2. Proposer l'inscription dès le premier accueil dans la commune
3. Sensibiliser et former les employés communaux sur le sujet et favoriser le contact personnel
4. Interpeller les partis politiques pour faciliter l'intégration des étrangers dans leurs rangs et cibler la campagne électorale aussi à destination des résidents de nationalité étrangère
5. Simplifier encore le processus de naturalisation en vue de la participation politique
6. Renforcer la diversification des langues au sein de la vie politique
7. Généraliser la « Journée nationale », proposer un prix de politique communale
8. Revoir et prolonger à nouveau le calendrier d'inscription
9. Coordonner et rendre complémentaires les actions spécifiques au sein d'une région (rôles des CCI)
10. Solliciter la participation des associations d'étrangers
11. Recourir à la presse (notamment des communautés immigrées) et à internet
12. Lancer des Commissions communales pour les relations internationales
13. Lancer des initiatives spécifiques pour les jeunes, les travailleurs, les groupements de femmes et les personnes âgées
14. Etudier les motifs des étrangers qui s'inscrivent ou qui ne s'inscrivent pas sur les listes d'électeurs

Annexes
&
bibliographie



Annexe 1 : constitution de la banque de données.

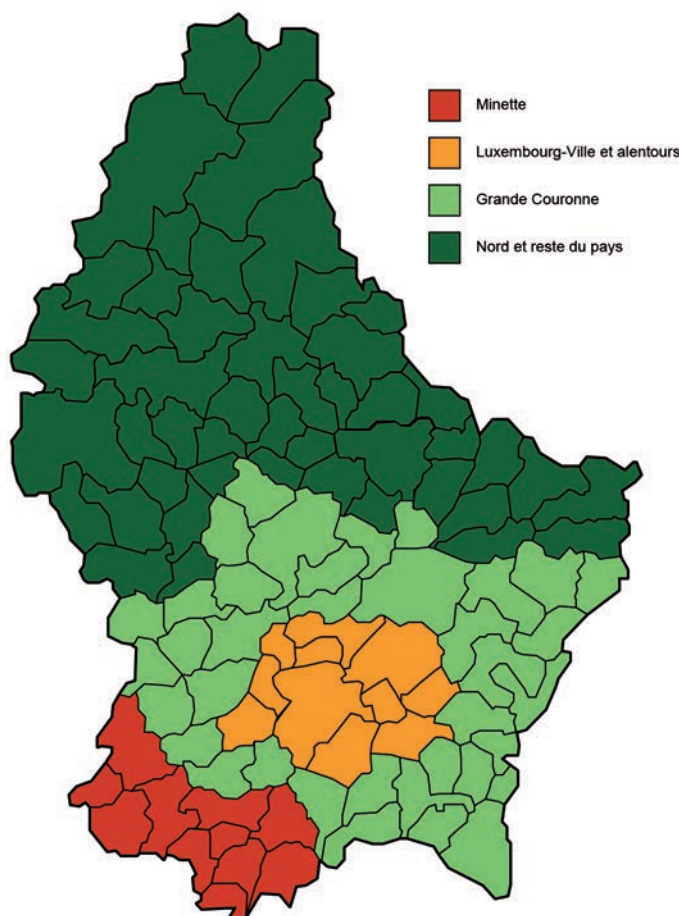
Les informations recueillies couvrent six domaines différents : données géographiques, données économiques, données démographiques, données sociologiques, données politiques, données sur les pratiques de mobilisation.

1) Les données géographiques examinées sont au nombre de 3 :

Variable	Modalités
1. L'emplacement régional de la commune	Nord, Centre, Sud, Est
2. Sa position selon un découpage sociologique	Nord, Grande couronne, Luxembourg-ville, Minette
3. Le caractère frontalier de la commune	Oui = 1 Non = 0 → Oui = 39 communes

La carte montre le découpage utilisé.

Découpage en 4 régions,
selon la typologie proposée par Fernand Fehlen,
Projet "Baleine", 1998



2) Les données économiques sont au nombre de 13 :

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
1. Le prix moyen annoncé au m ² en € par commune pour la vente de maisons en 2011	3314	494	2358	4713
2. Le prix moyen annoncé au m ² en € par commune pour la vente d'appartements en 2011	3637	554	2669	5301
3. Le taux de chômage par commune en 2001 en %	2,557	1,455	1	9
4. Le taux de chômage par commune en 2002 en %	3,208	1,406	1	8
5. Le taux de chômage par commune en 2003 en %	3,698	1,686	1	9
6. Le taux de chômage par commune en 2004 en %	3,83	1,558	1	9
7. Le taux de chômage par commune en 2005 en %	4,481	1,827	1	10
8. Le taux de chômage par commune en 2006 en %	4,434	1,762	2	10
9. Le taux de chômage par commune en 2007 en %	4,075	1,835	1	10
10. Le taux de chômage par commune en 2008 en %	4,585	1,966	2	10
11. Le taux de chômage par commune en 2009 en %	5,811	2,549	1	17
12. Le taux de chômage par commune en 2010 en %	5,726	2,136	2	13
13. La différence du taux de chômage par commune entre 2001 et 2010 en %	3,113	1,747	-5	8

3) Les données démographiques sont au nombre de 58 :

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
1. La population totale par commune	4135	4658,87	707	31139
2. La population étrangère de la commune	1984	3505,749	247	10899
3. La population étrangère originaire d'un pays de l'UE dans la commune	1658	2352,627	154	16953
4. La population étrangère originaire d'un pays hors UE dans la commune	326	1083,96	14	10729
5. Nombre de Luxembourgeois de plus de 18 ans par commune	218	3112,82	405	27146
6. Nombre d'étrangers de plus de 18 ans par commune	1239	1747,404	115	12718
7. La population totale de plus de 18 ans par commune	3184	3604,073	541	24142
8. Nombre de nationalités différentes présentes par commune	49	22,696	17	155
9. Taux de Luxembourgeois par commune en %	64,557	9,838	32	84
10. Taux d'étrangers par commune en %	35,443	9,838	16	68
11. Taux d'étrangers citoyens d'un pays de l'UE par commune en %	30,934	7,036	15	48
12. Taux de personnes originaires d'un pays hors UE par commune en %	4,509	2,802	1	20
13. Taux de Belges par commune en %	4,028	3,539	1	20
14. Taux d'Allemands par commune en %	2,519	1,494	1	8
15. Taux de Français par commune en %	3,943	2,563	1	15
16. Taux d'Italiens par commune en %	2,038	1,549	0	7

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
17. Taux de Portugais par commune en %	13,547	8,356	4	47
18. Taux de Danois par commune en %	0,236	0,508	0	2
19. Taux de Finlandais par commune en %	0,066	0,25	0	1
20. Taux de Grecs par commune en %	0,104	0,336	0	2
21. Taux de Hongrois par commune en %	0,047	0,213	0	1
22. Taux d'Irlandais par commune en %	0,123	0,357	0	2
23. Taux de Néerlandais par commune en %	1,142	1,009	0	7
24. Taux de Polonais par commune en %	0,453	0,588	0	3
25. Taux de Roumains par commune en %	0,038	0,191	0	1
26. Taux de Suédois par commune en %	0,113	0,347	0	2
27. Taux d'Espagnols par commune en %	0,358	0,589	0	2
28. Taux de Britanniques par commune en %	0,915	1,164	0	5
29. Taux de Bosniaques par commune en %	0,132	0,438	0	3
30. Taux de Brésiliens par commune en %	0,019	0,137	0	1
31. Taux de Capverdien par commune en %	0,198	0,559	0	3
32. Taux de Chinois par commune en %	0,038	0,191	0	1
33. Taux de citoyens des Etats-Unis d'Amérique par commune en %	0,104	0,306	0	1
34. Taux de Kosovars par commune en %	0,208	0,686	0	5
35. Taux de Monténégrins par commune en %	0,368	0,832	0	5
36. Taux de Russes par commune en %	0,009	0,097	0	1
37. Taux de Serbes par commune en %	0,292	0,768	0	6
38. Nombre d'arrivées dans la commune en 1990	277	656,262	17	6328
39. Nombre d'arrivées dans la commune en 2000	345	795,857	15	7617
40. Nombre d'arrivées dans la commune en 2010	374	996,84	27	9889
41. Nombre de départs de la commune en 1990	243	748,835	8	7469
42. Nombre de départs de la commune en 2000	315	720,317	17	6830
43. Nombre de départs de la commune en 2010	306	747,753	24	7291
44. Solde migratoire par commune 1990	34	128,072	-1141	270
45. Solde migratoire par commune 2000	30	84,293	-73	787
46. Solde migratoire par commune 2010	68	256,614	-47	2598
47. Excédent migratoire par commune 1990-2000	351	449,739	-97	3472
48. Excédent migratoire par commune 2001-2010	478	1340,535	-178	13364
49. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 1981	146	183,367	17	859

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
50. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 1991	156	183,078	19	891
51. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2001	185	209,685	23	1018
52. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2007	203	227,824	27	1064
53. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2008	207	231,26	28	1070
54. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2009	203	223,8	28	1094
55. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2010	213	235,128	28	1033
56. Densité de la population en personnes/km2 par commune en 2011	222	261,039	28	1341
57. Changement densité par commune entre 1981-2011	76	99,997	-54	588
58. Changement densité par commune entre 2001-2011	37	77,352	-52	465

4) Les données sociologiques sont au nombre de 5 :

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
1. Taux d'étrangers présents dans la commune depuis 4 ans et moins en %	7,783	3,298	2	25
2. Taux d'étrangers présents dans la commune depuis plus de 4 ans et moins de 10 ans en %	21,698	7,979	9	63
3. Taux d'étrangers présents dans la commune depuis plus de 10 ans en %	38,443	10,54	19	69
4. Nombre d'étrangers naturalisés en 2009 par commune	36	92,11	0	874
5. Taux d'étrangers naturalisés par commune en 2009 en %	1,5	0,876	0	4

5) Les données politiques sont au nombre de 44. Elles contiennent la principale variable à expliquer :

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
1. Taux d'inscription des étrangers sur les listes des élections communales, résultats finaux de juillet 2011, par commune en %	17,557	5,574	10	43
2. Taux d'inscription des étrangers sur les listes des élections communales, résultats de mars 2011, par commune en %	15,443	4,959	5	29
3. Différence des taux d'inscription entre mars 2011/juillet 2011 par commune en %	5,113	3,563	1	27
4. Taux moyens d'inscription par mois entre mars et juillet 2011 par commune en %	1	0,756	0	5
5. Taux d'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs des communales de 2005 par commune en %	19	6,111	9	37
6. Taux d'inscription des étrangers sur les listes d'électeurs des communales de 1999 par commune en %	17	9,32	1	70
7. Taux de participation aux élections législatives de 2004 par commune en % (abstentions)	88,443	3,105	80	95
8. Taux de participation aux élections législatives de 2009 par commune en % (abstentions)	86,868	2,986	79	95
9. Différence dans le taux de participation aux législatives entre 2004 et 2009 par commune en %	-1,575	2,633	-8	7

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
10. Taux d'inscription des étrangers (UE) de plus de 18 ans. aux Européennes de 2004 en %	11	5	1	29
11. Le caractère majoritaire ou proportionnel des élections communales dans la localité	1 = Majoritaire 2 = Proportionnel --> 59 communes = majoritaire 47 communes = proportionnel			
12. Nombre de candidats en 2011 aux élections communales par commune	30	29,929	4	183
13. Nombre d'élus en 2011 aux élections communales par commune	10	3,216	3	27
14. Nombre de candidats présents tant aux élections de 2005 qu'aux élections de 2011 par commune	12	11,607	1	70
15. Nombre d'élus de 2005 qui se sont représentés aux élections de 2011 par commune	6	2,855	0	16
16. Nombre d'élus de 2005 qui sont réélus aux élections de 2011 par commune	6	2,583	0	14
17. Taux de non-renouvellement des candidats entre 2005 et 2011 par commune en %	44,896	16,165	7	100
18. Taux de non-renouvellement des élus entre 2005 et 2011 par commune en %	54,538	18,444	0	100
19. Taux des réélus entre 2005 et 2011 en %	87,613	16,85	0	100
20. Nombre de candidats étrangers par commune aux élections de 2005	2	4	0	29
21. Nombre d'élus étrangers par commune aux élections de 2005	0	0	0	2
22. Nombre de candidats étrangers par commune aux élections de 2011	2	4	0	29
23. Nombre de candidats étrangers NUE par commune aux élections de 2011	0	0	0	1
24. Nombre d'élus étrangers par commune aux élections de 2011	0	0	0	1
25. Taux de candidats étrangers par commune aux élections de 2011 en %	6	6	0	27
26. Taux d'élus étrangers par commune aux élections de 2011 en %	2	4	0	20
27. Rapport élus/candidats étrangers en 2005 en %	8	25	0	100
28. Taux élus/candidats étrangers en 2011 en %	12	29	0	100
29. Taux élus/candidats tout venant en 2011 en %	53	26	13	100
30. Différence entre le taux d'élection général et le taux d'élection des étrangers en 2011, en %	-41	33	-100	36
31. Nombre de mandats vacants par commune en 2011	0	0,644	0	4
32. Existence d'un parti dominant en 2005 par commune	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 36 communes			
33. Le parti politique dominant en 2005 par commune	Nom du parti politique dominant			
34. Existence d'un parti dominant en 2011 par commune	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 43 communes			
35. Le parti politique dominant en 2011 par commune	Nom du parti politique dominant			
36. Apparition d'une dominante en 2011 par commune	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 7 communes			
37. Existence d'un changement de parti dominant en 2011 par commune	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 12 communes			
38. Le sens du changement vers la droite (+) ou vers la gauche (-) par commune	0	0,169	-1	1

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
39. Taux de présence d'étrangers dans les commissions communales en 2011 par commune en %	9	6,54	1	30
40. Poids électoral des étrangers en 1999 par commune en %	5	3	0	15
41. Poids électoral des étrangers en 2005 par commune en %	8	4	2	33
42. Poids électoral des étrangers en 2011 par commune en %	10	4,424	3	32
43. Différences poids électoral des étrangers entre 1999-2011 par commune en %	5	8	-36	41
44. Différences poids électoral des étrangers entre 2005-2011 par commune en %	2	5	-12	24

6) Les données sur la mobilisation pour l'inscription sont au nombre de 38 :

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
1. Nombre d'actions identifiées au total par commune	6	10,716	0	65
2. Nombre d'activités différentes organisées par commune	6	3,94	0	18
3. Nombre d'actions par étranger de plus de 18 ans	376	477	0	2912
4. Durée approximative en jours de travail des actions entreprises par commune sur base des rapports	69	83,286	0	360
5. Nombre moyen de jours de travail investis/activité	19	37,927	0	360
6. Nombre d'initiatives du programme « Je peux voter » en 2010/2011	1	3,321	0	30
7. Part des actions « Je peux voter » dans le total des actions par commune en %	12,396	22,886	0	100
8. Lettres personnalisées	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 64 communes			
9. Usage de documents multiples	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 8 communes			
10. Horaires aménagés	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 53 communes			
11. Inscription lors de fêtes, soirées...	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 24 communes			
12. Sensibilisation permanente par les employés	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 55 communes			
13. Participation à la Journée nationale d'inscription	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 77 communes			
14. Tour porte-à-porte	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 7 communes			
15. Séances d'informations	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 27 communes			
16. Séances dans des lieux de rencontre/loisirs	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 8 communes			
17. Passage du bus d'inscription	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 27 communes			
18. Tenue de stands d'information	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 18 communes			
19. Réalisation de publications diverses	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 20 communes			
20. Action spécifique ou générale	1 = Spécifique 0 = Générale --> Spécifique = 43 communes			
21. Nombre de langues utilisées par commune	2,764	1,676	1	7
22. Nombre de partenaires pour les actions par commune	0,698	1,164	0	5
23. Partenariat avec le CEFIS	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 33 communes			
24. Nombre d'animateurs du CEFIS et partenaires s'étant déplacés par commune	0,604	0,983	0	3
25. Appréciation des animateurs du CEFIS et partenaires entre 1 et -1	0,17	0,402	-1	1
26. Existence d'une Commission Communale pour Etrangers	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 79 communes			
27. Prise de position des partis dans leurs programmes sur la participation sociale des migrants	1 = Oui 0 =Non --> Oui = 40 communes			

Variable	Moyenne	Écart type	Min.	Max.
28. Nombre d'animations coordonnées avec les CCI/communes par commune	0,491	1,289	0	11
29. Nombre de rapports CCI adressés à l'OLAI en 2010/2011 par commune	0,623	1,457	0	7
30. Nombre de fois que du matériel d'information a été commandé à l'OLAI par la commune	1,302	1,296	0	5
31. Efficacité générale estimée/10 par l'acteur communal	2,632	2,356	0	9
32. Nombre de mentions dans la presse sur les actions de la commune	1,745	3,406	0	23
33. Nombre d'articles critiques dans la presse à propos des actions de la commune	0,189	0,863	0	7
34. Nombre de personnes touchées au total par les actions de la commune	997	2096,435	0	18904
35. Nombre de personnes touchées/activité par commune	24	72,114	0	590
36. Nombre d'inscriptions au total obtenu en lien avec les activités par commune	324	514,162	0	3781
37. Nombre d'inscrits/activités par commune	7	15,345	0	133
38. Part des inscriptions obtenues au moment des activités sur le total des inscriptions par commune en %	8,632	8,023	0	30

Annexe 2 : table des graphiques

Graphique 1 :	Évolution des inscriptions des étrangers sur les listes électorales	13
Graphique 2 :	Évolution du taux d'inscription et du poids électoral	13
Graphique 3 :	Inscription des étrangers sur les listes électorales du 1 ^{er} janvier 1994 au 14 juillet 2011	15
Graphique 4 :	Inscription des étrangers sur les listes électorales aux élections européennes de 1994 à 2011	16
Graphique 5 :	Évolution des inscriptions des étrangers U.E. Et non-U.E.	16
Graphique 6 :	Taux d'inscription des ressortissants U.E. aux élections communales de 2011	17
Graphique 7 :	Taux d'inscription selon les principales nationalités au Luxembourg	18
Graphique 8 :	Inscription des ressortissants non-U.E. aux élections communales de 2011 et 2005	21
Graphique 9 :	Taux d'inscription selon les tranches d'âge aux élections communales de 2011	23
Graphique 10 :	Inscription selon le genre et les principales nationalités aux élections communales de 2011	24
Graphique 11 :	Inscription selon le type de ménage aux élections communales de 2011	25
Graphique 12 :	Inscription des étrangers selon la durée de résidence dans la commune aux élections communales de 2011	26
Graphique 13 :	Variation du taux d'inscription selon le nombre de communes aux élections communales 2011	27
Graphique 14 :	Taux d'inscription selon les régions du Luxembourg aux élections communales 2011	29
Graphique 15 :	Nombre de communes ayant des candidats étrangers	46
Graphique 16 :	Le taux de candidats élus selon le scrutin aux élections communales de 2005 et de 2011	47
Graphique 17 :	Évolution des candidats étrangers aux élections communales de 1999, 2005 et de 2011	48
Graphique 18 :	Répartition des candidats étrangers selon la nationalité aux élections communales de 2011	48
Graphique 19 :	Répartition des candidats étrangers selon l'appartenance politique aux élections communales de 2011	49
Graphique 20 :	Rapport entre les candidats étrangers et Luxembourgeois dans les partis politiques aux élections communales de 2011	50
Graphique 21 :	Rapport entre les candidats hommes et femmes aux élections communales de 2011	50
Graphique 22 :	Rapport entre les candidats hommes et femmes étrangers selon les principales nationalités aux élections communales de 2011	51
Graphique 23 :	Répartition des candidats étrangers et Luxembourgeois selon l'âge aux élections communales de 2011	51
Graphique 24 :	Évolution de l'âge moyen des candidats aux élections communales de 2011	52
Graphique 25 :	Les candidats étrangers et luxembourgeois selon les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 2011	52
Graphique 26 :	Les élus selon la nationalité aux élections communales de 2011	57
Graphique 27 :	La nationalité des élus étrangers aux élections communales de 2011	57
Graphique 28 :	Évolution des candidatures et des élus selon le genre aux élections communales de 2011	59
Graphique 29 :	Les candidats selon le genre et les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 2011	59

Graphique 30 : Répartition selon le genre et l'âge des candidats aux élections communales de 2011	60
Graphique 31 : Répartition selon le genre et les partis politiques aux élections communales de 2011	61
Graphique 32 : Répartition des candidates selon les partis politiques aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	61
Graphique 33 : Répartition des candidats selon le genre et le scrutin aux élections communales de 2011	62
Graphique 34 : Hommes et femmes élus aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	63
Graphique 35 : Les femmes élues selon le mode de scrutin aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	63
Graphique 36 : Évolution des candidats selon les tranches d'âge aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	65
Graphique 37 : L'âge des candidats selon les principaux partis politiques aux élections communales de 2011	66
Graphique 38 : L'âge moyen des candidats selon les partis politiques aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	66
Graphique 39 : Les élus par tranches d'âge aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	67
Graphique 40 : Les candidats selon les catégories socioprofessionnelles aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	68
Graphique 41 : Évolution des non-actifs aux élections communales de 1999, 2005 et 2011	70
Graphique 42 : Les catégories socioprofessionnelles des élus aux élections communales de 2011	70
Graphique 43 : Les actions dans les communes pour les élections communales de 2011	84
Graphique 44 : Nombre d'actions par commune aux élections communales de 2011	85
Graphique 45 : Taux d'inscription aux élections communales de 2011 selon la mise en œuvre d'actions	89
Graphique 46 : Distribution des communes selon leur dynamisme et les régions	95
Graphique 47 : Distribution des communes selon la densité de leur population et la présence de non-U.E.	95

Annexe 3 : table des tableaux

Tableau 1 : Inscriptions selon la nationalité aux élections communales de 2011	22
Tableau 2 : Coefficient de corrélation entre taux d'inscription et durée de résidence aux élections communales 2011	26
Tableau 3 : Les communes ayant les taux d'inscription les plus importants et les moins importants aux élections communales de 2011	29
Tableau 4 : Vue synoptique des principales villes du Grand-Duché	30
Tableau 5 : Les communes ayant enregistré les plus fortes progressions et les plus forts reculs	30
Tableau 6 : Structure du facteur « présence de population non-U.E. »	31
Tableau 7 : Coefficient de corrélation du taux d'inscription avec divers variables démographiques	33
Tableau 8 : Structure du facteur « urbanité », caractère urbain de la commune	33
Tableau 9 : Coefficient de corrélation entre taux d'inscription 2011 et participation législatives 2009 avec le facteur « urbain »	35

Tableau 10 :	Bilan des inscriptions aux élections communales de 2001 par commune et nationalité	38
Tableau 11 :	Bilan des inscriptions aux élections communales de 1999 à 2011 par commune	39
Tableau 12 :	Les communes ayant fusionné au 1er janvier 2012	45
Tableau 13 :	Répartition des candidatures selon le mode de scrutin	45
Tableau 14 :	Les candidats des communes élus d'office aux élections communales de 2011	46
Tableau 15 :	Les candidats selon le mode de scrutin aux élections communales de 2011	54
Tableau 16 :	Distribution des candidats étrangers et luxembourgeois selon les communes aux élections communales de 2011	55
Tableau 17 :	Les élus étrangers selon l'appartenance politique aux élections communales de 2011	58
Tableau 18 :	Les élus selon le genre et certaines caractéristiques aux élections communales de 2011	64
Tableau 19 :	Les catégories socioprofessionnelles selon les partis politiques aux élections communales de 2011	69
Tableau 20 :	Représentation des candidats et des élus selon les partis politiques aux élections communales de 2011	72
Tableau 21 :	Taux de non-renouvellement des candidats selon les variables socio-démographiques aux élections communales de 2011	73
Tableau 22 :	Portrait des candidats et des élus selon les partis politiques aux élections communales de 2011	76
Tableau 23 :	Corrélation entre le taux d'inscription et l'efficacité estimée	88
Tableau 24 :	Structure du facteur « diversité des actions »	90
Tableau 25 :	Structure du facteur « dynamisme dans les communes »	92
Tableau 26 :	Distribution détaillée des communes selon la typologie	94
Tableau 27 :	Liste des communes ayant un taux de progression important entre le 9 octobre 2010 et le 14 juillet 2011	96

Annexe 4 : table des graphes de régression

Graphe 1 :	Taux d'inscription croisé aux élections communales de 2011 et 2005	27
Graphe 2 :	Score de la présence de population non-U.E. Croisé avec le taux de participation	32
Graphe 3 :	Score « urbain » de la commune croisé avec le taux d'inscription	34
Graphe 4 :	Score « urbain » de la commune croisé avec le taux de participation	35
Graphe 5 :	Score taux d'inscription 2011 croisé avec le facteur « diversité » + détail	91

Annexe 5 : table des histogrammes

Histogramme 1 :	Différence entre le taux d'inscription aux élections communales de 2005 et 2011	27
Histogramme 2 :	Distribution du score des facteurs « présence des non-U.E. »	32

Histogramme 3 : Distribution des scores du facteur « urbain » aux élections communales de 2011	34
Histogramme 4 : Distribution des scores « diversité des actions »	90
Histogramme 5 : Distribution du score « dynamisme des communes »	93

Annexe 6 : table des cartes

Carte 1 :	Taux d'inscription par commune aux élections communales de 2011	40
Carte 2 :	Poids électoral par commune aux élections communales de 2011	41
Carte 3 :	Taux d'inscription selon les résidents de plus de 5 ans par commune aux élections communales de 2011	42
Carte 4 :	Le nombre de pratiques dans les communes aux élections communales de 2011	86
Carte 5 :	Les communes ayant participé à la journée nationale d'inscription du 18 juin 2011	87
Carte 6 :	Typologie des inscriptions selon les communes	93

Bibliographie

Bibliographie française

- Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Les partis politiques et les étrangers au Luxembourg*, RED n° 13, Sesopi-CI, Luxembourg, novembre 2009.
- Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Le profil des candidats aux élections communales d'octobre 2005*, RED n° 10, Sesopi-CI, Luxembourg, octobre 2006.
- Besch Sylvain, Dubajic Nénad, Legrand Michel, *Bilan des inscriptions aux élections communales d'octobre 2005 et aux élections européennes de juin 2004*, RED n° 9, Sesopi-CI, Luxembourg, février 2005.
- Besch Sylvain, Greisen Carmen, Legrand Michel, *Candidats étrangers aux élections communales et européennes de 1999 : pour-quoi ?*, RED n°6, Sesopi-CI, Luxembourg, mai 2001.
- Besch Sylvain, Legrand Michel, *Bilan des inscriptions aux élections communales et européennes de 1999*, RED n° 4, Sesopi-CI, Luxembourg, 1999.
- CNFL, *La participation politique des femmes aux élections communales de 2011*, édité par le Conseil National des Femmes du Luxembourg asbl, 2012.
- Commission européenne, *Rapport de la Commission au Parlement Européen et au Conseil sur l'application de la directive 94/80/CE fixant les modalités de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les citoyens de l'Union résidant dans un État membre dont ils n'ont pas la nationalité*, Bruxelles, mars 2012.
- Déloye Yves, Ihl Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Déloye Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007.
- Dumont Patrick, Kies Raphaël, Spreitzer Astrid, Bozinis Maria, Poirier Philippe (dir.), *Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-Duché de Luxembourg. Rapport élaboré pour la chambre des Députés*, Université du Luxembourg, décembre 2010.
- Duygu Celik, *Cahier n°18 – Participation électorale des étrangers aux communales de 2006*, Cahiers de Sciences politiques de l'ULg, février 2010.
- Eugen Weber, *la fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, éditions Fayard, 1983.
- Gaxie Daniel, *le cens caché. Inégalité culturelles et ségrégation politique*, Paris, le Seuil, 1978.
- Heinz Andreas, Thill Germaine, Peltier François, *Recensement de la population 2011, premiers résultats n°2*, Statec, juillet 2012.
- Lagroye Jacques, François Bastien, Sawicki Frédéric, *Sociologie politique*, 5e édition revue et mise à jour, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006.
- Manço A., Bolzman C. (éds), *Transnationalités et développement. Rôles de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Manço A. (éd.), *Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Marco Martiniello, *Quelle participation politique ?* in Collectif, *la Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, De Boeck Université, collection Pol-His, Bruxelles, 1997.
- Muxel Anne (ss la direction), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- Pauly Michel (dir.), *Lëtzebuerg de Lëtzebuurger. Le Luxembourg face à l'immigration*. Luxembourg, éd. Binsfeld, 1984.
- RGPP, *Statistiques du Répertoire Général des Personnes Physiques*.
- Scuto Denis, *La nationalité luxembourgeoise (XIX - XXI siècles)*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- Spizzo Daniel, *La nation luxembourgeoise. Genèse et structure d'une identité*. Paris, éd. CIEMI-L'Harmattan, 1995.
- Statec, *Portail des statistiques du Grand-Duché de Luxembourg*. <http://www.statistiques.public.lu>
- Trausch Gilbert, *L'immigration italienne au Luxembourg des origines (1890) à la grande crise*. Luxembourg, in « Hémecht » n° 33, 1981.
- Zahlen Paul, Thill Germaine, *Regard sur les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise*, in *Regard* 14, juin 2012
- Zamfira Andreea, *une sociologie électorale des communautés pluriethniques*, coll. Questions contemporaines, L'Harmattan, 2012.

Bibliographie **allemande** - Politische Beteiligung (von Ausländern)

- Ausländer im politischen Abseits: Möglichkeiten ihrer politischen Beteiligung Frauke Decker (Autor).
- Beauftragte der Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration (Hg.)(2005): *Sechster Bericht über die Lage der Ausländerinnen und Ausländer in Deutschland*. Berlin.
- Bischoff, Detlef, Werner Teubner (1992): *Zwischen Einbürgerung und Rückkehr. Ausländerpolitik und Ausländerrecht der Bundesrepublik Deutschland*. Berlin: Hitit.
- Blaschke, J. (1988): « *Neue Partizipationsformen: Minderheiten als soziale Bewegungen* ». S. 327-336 in: R. Bauböck, G. Baumgartner, B. Perchinig, K. Pinter (Hrsg.): ...und raus bist du! Ethnische Minderheiten in der Politik. Wien: Verlag für Gesellschaftskritik.
- Bukow, Wolf-Dietrich (1989): *Ausländerwahlrecht*. Köln: Pahl-Rugenstein.
- Cyrus, N.; Vogel, D.: 2007, Förderung politischer Integration von Migrantinnen und Migranten in Sachsen. Begründungszusammenhänge und Handlungsmöglichkeiten, Oldenburg: Universität Oldenburg.
- Diehl, C.: 2002, Die Partizipation von Migranten in Deutschland. Rückzug oder Mobilisierung. Opladen, Leske und Budrich.
- Georg Simmel: Über soziale Differenzierung. Soziologische und psychologische Untersuchungen ; Duncker & Humblot, Leipzig 1890 ; 5. Kapitel: Über die Kreuzung sozialer Kreise (S. 100-116).
- Gohl, Christopher (Autor) : *Prozedurale Politik am Beispiel organisierter Dialoge: Wie politische Beteiligung professionell gestaltet werden kann - eine Grundlegung*.
- Gronendijk, C.A. (1996): « *Vom Ausländer zum Mitbürger: Die symbolische Bedeutung des Wahlrechts für ausländische Immigranten in den Niederlanden* ». S. 41-61 in: H. Bammel, F. Sen (Hrsg.): Kommunales Wahlrecht und politische Partizipation für Ausländer am Beispiel ausgewählter europäischer Länder. Bonn: Friedrich-Ebert-Stiftung.
- Hoffmann, Lutz (1989): *Partizipation auf kommunaler Ebene. Ausländerbeiräte auf dem Weg zu Volksgruppenvertretungen?*, In: Sieveking, Klaus (Hrsg.): Das Kommunalwahlrecht für Ausländer, Baden-Baden, S. 43-68.
- Huth, S. (2007). Bürgerschaftliches Engagement von Migrantinnen und Migranten - Lernorte und Wege zu sozialer Integration. Frankfurt am Main: INBAS-Sozialforschung.
- Kast, A. (2006). Gesellschaftliche Teilhabe sichern. Partizipation von Migrantinnen und Migranten in der «Sozialen Stadt» Berlin. Studie für die Friedrich-Ebert-Stiftung Berlin - Landesbüro Berlin. Berlin, Friedrich Ebert Stiftung.
- Klein, Ansgar (Autor), Schmalz-Bruns, Rainer (Autor) : *Politische Beteiligung und Bürgerengagement in Deutschland*.
- Landesarbeitsgemeinschaft der kommunalen Migrantenvertretungen in NRW (Hg.) (2002): *Der kürzeste Weg zur Integration - politische Partizipation! Dokumentation der LAGA-Tagung Bilanz und Ausblick der kommunalen Migrantenvertretungen in Nordrhein-Westfalen*. Mai, Düsseldorf.
- Politische Beteiligung : *Einführung in dialogorientierte Instrumente politischer und gesellschaftlicher Partizipation (Bürgergesellschaft und Demokratie)*; Norbert Kersting (Herausgeber).
- Santel, B.: 2002, Außen vor? Zur politischen Partizipation von Zuwanderern in Deutschland, in : Krüger-Potratz, M.; Reich, H.; Santel, B. (Hrsg.), Integration und Partizipation in der Einwanderungsgesellschaft, Göttingen: V&R unipress, 11-25; Ministerium für Arbeit, Soziales, Stadtentwicklung, Kultur und Sport NRW(Hrsg.): 1999, Selbstorganisationen von Migrantinnen und Migranten in Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf: Selbstverlag.
- Uehlinger, Hans-Martin (1988) : *Politische Partizipation in der Bundesrepublik. Strukturen und Erklärungsmodelle*. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Wiedenmann, C. : 2006, Politische Partizipation von Migranten und Migrantinnen, in: Hoecker, B. (Hrsg.), Politische Partizipation zwischen Konvention und Protest. Eine studienorientierte Einführung, Opladen: Barbara Budrich, 261-286; außerdem zusammenfassend: Beauftragte der Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge, und Integration: 2005, Bericht über die Lage der Ausländerinnen und Ausländer in Deutschland, Berlin: Beauftragte der Bundesregierung, insbesondere Kapitel X (306-322).

Bibliographie anglaise

- Contested citizenship : immigration and cultural diversity in Europe ; Ruud Koopmans ; Minneapolis, Minn. : University of Minnesota Press, c2005.
- Ethnic Mobilisation and political participation in Europe ; M. Martiniello and P. Statham (guest editors) ; Journal of Ethnic and Migration Studies, vol. 25 n° 4 (1999).
- Hanspeter Kriesi, Morales, L., Melanie Walters. «The Political and cultural context of associational life. » In *Social Capital and Associations in European Democracies: A Comparative Analysis*, ed. William A. Maloney & S Rossteutscher, -.Routledge, 2007.
- Joining political organisations : Institutions, Mobilisation, and Participation in Western Democracies ; Laura Morales ; ECPR Press ; 2009.
- Laura Morales, Marco Giugni. ed. *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe*. Migration, Minorities and Citizenship. Basingstoke: Palgrave, 2001.
- Meindert Fennema et Jean Tillie, « Political Participation and Political Trust in a Multi- cultural Democracy, Civic Communities and Ethnic Networks in Amsterdam, Journal of Ethnic and Migration Studies ; p.703-726.
- Migrants at the polls : an analysis of immigrant and refugee participation in Danish local élections; in : Journal of Ethnic and Migration Studies vol 24 n°4 (1999); p.665-684.
- Morales Laura, Giugni Marco, *Social capital, political participation and migration in Europe, Making multicultural democracy work ?* Série Migration, Minorities and Citizenship, mars 2011.
- Morales, L., Peter Geurts. « Associational Involvement. » In *Citizenship and Involvement in European Democracies: A Comparative Analysis*, ed. J.W. van Deth, J.R. Montero, and A. Westholm, 135-157.Routledge, 2007.
- Simone Baglioni, Bas Denters, Morales, L., Angelika Vetter. «City Size and the Nature of Associational Ecologies.» In *Social Capital and Associations in European Democracies: A Comparative Analysis*, ed. W. A. Maloney and S Rossteutscher, 224-243.Routledge, 2007.

